Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17606 – 7,90 F - 1,20 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – MARDI 4 SEPTEMBRE 2001 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

DEMANDEZ NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde ÉCONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

Le Monde EMPLOI
LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

A nos lecteurs

LE PRIX DU *MONDE* est désormais fixé à 1,20 €, soit 7,90 F. Cette augmentation, que je vous avais annoncée au seuil de l'été, intervient après l'expiration du délai que nous nous étions fixé : nous nous étions en effet engagés, lors de la précédente hausse, en mai 1997, à ne pas modifier le prix du quotidien avant d'avoir commencé un cinquième exercice. Sauf cas de force majeure, je m'engage de la même façon à préserver ce prix pendant les cinq prochaines années.

ÉDITORIAL

Ainsi continuerons-nous sur la voie de la modération et de la stabilité : en effet, les quarante centimes d'augmentation que nous vous demandons ne compensent pas le glissement de l'indice des prix qui est intervenu pendant la même période. Depuis 1997, le prix du *Monde* est donc en valeur réelle, stable.

A dire vrai, cette hausse aurait dû intervenir plus tôt.

J.-M. C.

Lire la suite page 18

La « nouvelle France » de Lionel Jospin

● Défendant son bilan, le premier ministre a lancé son mot d'ordre de campagne ● Sans déclarer officiellement sa candidature, il s'en est pris à une droite « anxiogène, incohérente et agressive » ● En Corse, José Rossi lance un « appel » à Jacques Chirac pour qu'il soutienne la « réforme »

LIONEL JOSPIN a fait un pas de plus vers une candidature officielle à la présidence de la République, dimanche 2 septembre, dans son discours de clôture de l'université d'été du PS à La Rochelle. Il s'est félicité du bilan du gouvernement et a appelé de ses vœux l'édification d'une *« nouvelle France »*, une expression qui sonne déjà comme un slogan de campagne électorale.

Le premier ministre s'en est également pris à la droite et, sans jamais le nommer, à Jacques Chirac. Il les a accusés d'utiliser *« le discours de la peur »*, qui sert *« une conception autoritaire »*, *« paternaliste »* et *« infantilisante »* du pouvoir. Il leur a également reproché de se montrer *« démagogiques sur la sécurité, sur la Corse, sur l'évolution économique »*. A moins de huit mois de l'élection présidentielle, il a invité *« les partis de la gauche plurielle »* à *« ne plus ménager la droite dans le débat politique »*. Une droite qu'il a qualifiée de *« défaitiste et anxiogène »* et d'*« incohérente et agressive »*.

De leur côté, les responsables du RPR ont affiché leur unité derrière Jacques Chirac, ce week-end, à Quimper, lors de l'université d'été des jeunes gaullistes. Mais ils se sont gardés de définir une ligne politique précise. Certains, comme François Fillon et Michel Barnier, craignent le *« droitisme »* de Nicolas Sarkozy, qui s'est déjà déclaré candidat à Matignon en cas de réélection de M. Chirac. En clôturant l'université des jeunes de l'UDF, à Ramatuelle (Var), François Bayrou a stigmatisé l'*« entente illicite »* entre M. Chirac et M. Jospin. Se posant en *« troisième homme »*, le président de l'UDF s'est affirmé porteur de la *« liberté »* et de l'*« espoir »* des Français.

Tandis que la question corse divise les Verts, à l'initiative de Noël Mamère entré en dissidence contre le candidat Alain Lipietz, José Rossi, le président (DL) de l'Assemblée de Corse, lance un *« appel solennel »* à Jacques Chirac pour qu'il soutienne la *« réforme »* de Lionel Jospin.

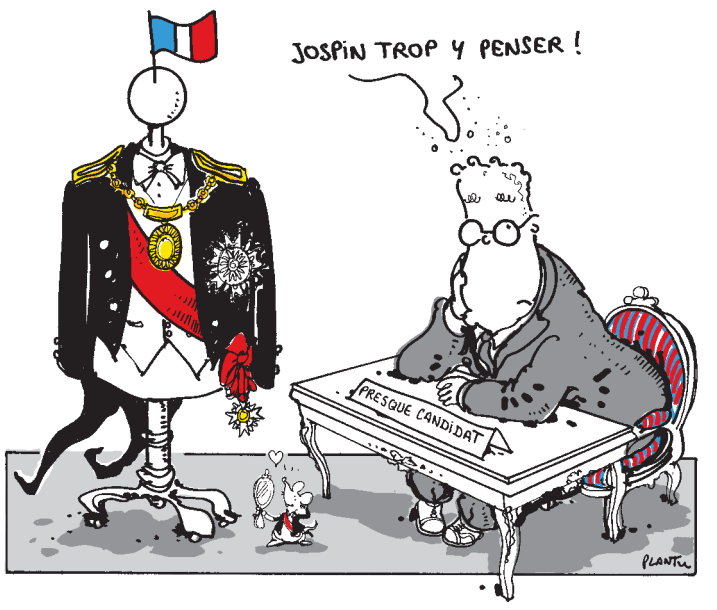

● Le discours de Lionel Jospin p. 6
● Son dispositif de campagne p. 6
● Le pari de François Bayrou p. 7
● Corse : enquête sur le milieu p. 8
● Rossi lance un appel à Chirac p. 9
● Débats : deux points de vue p. 15

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

MURAD SEZER/AP

LES SPORTS DU WEEK-END

Basket, foot et formule 1

L'équipe de France de basket-ball s'est qualifiée pour les quarts de finale du championnat d'Europe, en battant la Lituanie (76-65) dimanche 2 septembre, à Ankara. Moins en verve, les footballeurs se sont inclinés (1-2) face au Chili au cours d'un match amical, samedi, à Santiago. Les Bleus enregistrent leur troisième défaite de l'année. Enfin, le Grand Prix de formule 1 de Belgique, remporté par Michael Schumacher, a été marqué par l'accident du Brésilien Luciano Burti. p. 23 à 25

Le sort des réfugiés du « Tampa »

LES QUELQUE 400 réfugiés afghans bloqués depuis une semaine au large de l'Australie sur les pontons du cargo norvégien *Tampa* ont été transférés, lundi 3 septembre, à bord d'un navire de guerre australien. Le *HMAS Manoora* devait les conduire vers la Nouvelle-Zélande et Nauru, deux pays où leurs demandes d'asile seront examinées. Depuis le début de l'affaire, Canberra a fait l'objet de très nombreuses critiques pour avoir refusé d'admettre en bloc les réfugiés. En revanche, en Australie, à quelques mois des élections générales, la position du gouvernement est populaire.

Lire page 4
et notre éditorial page 14

► www.lemonde.fr/afghanistan

Lequel des jumeaux de Mathilde sera le roi (ou la reine) des Belges ?

BRUXELLES
de notre correspondant

Problème : si la future reine de Belgique donne naissance à un héritier, mais que deux jumeaux naissent, lequel des deux sera appelé à régner ? Voilà, depuis samedi 1er septembre, la question saugrenue qui occupe juristes, médecins et journalistes à Bruxelles. Un quotidien populaire flamand a, en effet, affirmé que la princesse Mathilde pourrait être enceinte de jumeaux.

Annoncée au mois de mai dernier par le prince Philippe et sa jeune épouse, au cours d'une conférence de presse cadrant avec la *« nouvelle politique »* voulue au palais de Laaken, cette grossesse très attendue est un sujet qui tient une place de choix dans de nombreux médias belges. Royalistes par opportunisme autant que par conviction, des journaux et des chaînes de télévision entendent ne rien rater d'un événement qui promet, en novembre prochain, d'éclipser des « unes » la présidence européenne qu'exerce la Belgique, et les habituels tourments linguistiques du pays. Les spécialistes qui suivent de près la princesse avaient déjà révélé que Mathilde, fatiguée, avait dû alléger son programme officiel et ses études – elle prépare une licence en psychologie à l'université de Louvain. Très récemment, des paparazzi, déroutés de Monaco et de Buckingham, avaient cadré le ventre très rond de la princesse en vacances.

Het Laatste Nieuws, le plus gros tirage de la presse belge, a fait monter la pression en révélant que le ministre de la justice avait diligenté une enquête pour déterminer qui serait l'héritier du trône en cas de naissance de jumeaux princiers. C'est en effet l'aîné de Philippe, lui-même fils d'Albert II et de Paola, qui prendra la deuxième place dans l'ordre de succession. Et il faut noter que, si c'est une fille, elle deviendra un jour la première reine de Belgique : le pays a révisé la loi salique qui réservait, depuis 1830, le trône à un héritier mâle des Saxe-Cobourg.

L'affaire est-elle à ce point importante qu'il fallait aussi envisager l'hypothèse de la gémellité ? Apparemment, car il se confirme que l'enquête juridique a bel et bien été lancée. Et qu'elle a dû logiquement conclure que le premier des deux bébés qui naîtra quelques secondes ou quelques minutes avant son jumeau serait le prétendant au trône... Si elle peut sembler évidente, la conclusion était sujette à une éventuelle contestation en vertu d'un adage médical de jadis qui énonçait que le premier bébé conçu naît en second lieu.

« Et pourquoi pas, aussi, recourir à l'astrologie ? » s'interroge, en souriant, Francis Delpérée, professeur de droit constitutionnel. Lui-même cadet de deux jumeaux, le juriste est formel : l'affaire sera, si nécessaire, réglée par le droit, et rien que par le droit, en conformité avec le code civil de 1804, auquel ne dérogent pas les membres de la famille royale. Le premier bébé tenu par l'accoucheur sera bien l'aîné...

Mais, en réalité, la princesse attend-elle bel et bien des jumeaux ? Le comte d'Udekem d'Acoz, père de Mathilde, a parlé de *« bobards »*. Le palais royal a, de son côté, refusé de démentir ou de confirmer une information qui, en définitive, pourrait n'intéresser vraiment qu'Astrid et Laurent, la sœur et le frère du prince Philippe : relégués respectivement au quatrième et au neuvième rang dans l'ordre de succession, ils risqueraient un peu plus, au cas où une double naissance surviendrait, de voir remise en cause leur dotation.

Jean-Pierre Stroobants

J. C. COUTAUSSE

REPORTAGE

Les soldats du monde

Bras armé de l'ONU, les casques bleus ont pour mission d'attendre : la guerre, afin de l'éviter, ou la paix, afin de la protéger. Ils sont issus, pour la plupart, de pays pauvres qui considèrent ce métier comme un privilège. Voyage en Erythrée parmi ces soldats du monde.

L'enquête p. 12, l'analyse p. 14

► www.lemonde.fr/macedoine

L'électronique se cherche

DAEJE CHIN

LE PATRON des activités grand public du groupe coréen Samsung dispute leur suprématie aux grands groupes européens et japonais. Le secteur de l'électronique de loisir (téléviseurs, hi-fi, magnétoscopes, DVD, etc.) est en quête d'innovations pour se relancer.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 904 - 7,90 F - 1,20 €

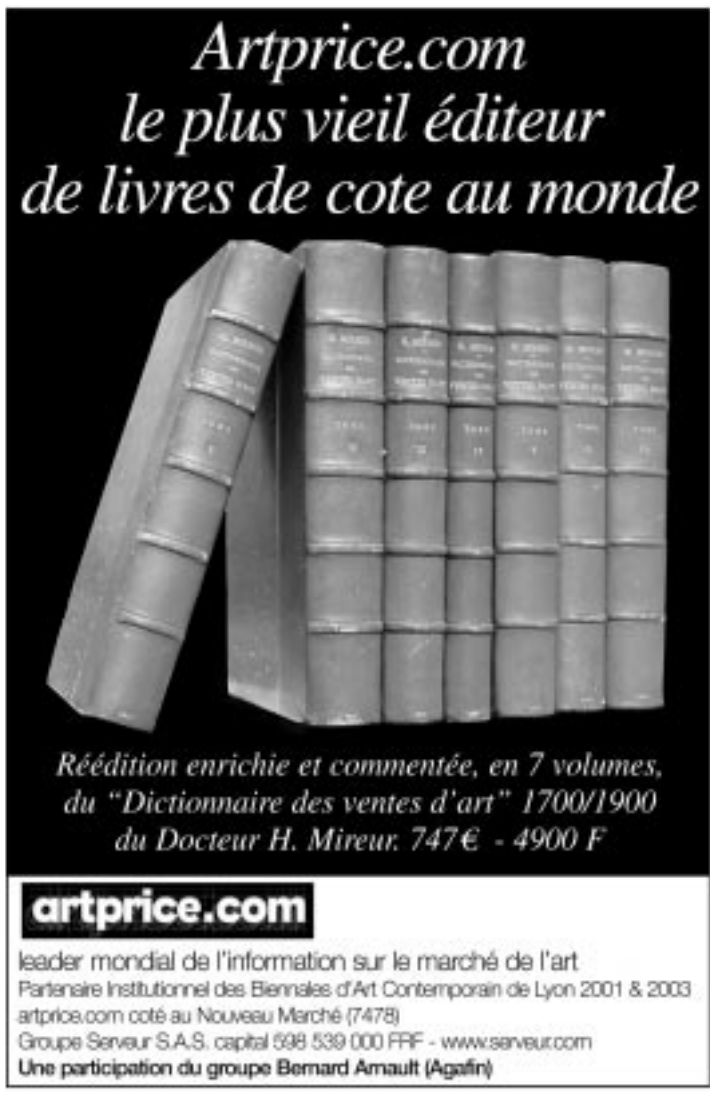

POINT DE VUE

Les OGM et les nouveaux vandales

par François Ewald et Dominique Lecourt

JOSÉ BOVÉ et la Confédération paysanne ont donc commencé à mettre à exécution leur menace de détruire un par un les essais d'organismes génétiquement modifiés (OGM) en France. Destruction totale, systématique, aveugle, comme on a pu le voir dans le saccage d'un essai visant à trouver un remède contre la mucoviscidose. A l'instar d'Attila, José Bové a décidé qu'aucun OGM ne repousserait sous son pied. Ces actes, annoncés, semblent jusqu'à présent commis en toute impunité.

Ils sont pourtant d'une exceptionnelle gravité. Leur importance va bien au-delà du seul problème des OGM, du maintien d'une industrie française des semences capable d'assurer une certaine indépendance nationale. Ils touchent au fondement même de notre République, dans le rapport à la science qui s'est construit au moment de la Révolution, pacte renouvelé sous la IIIe République avec l'affirmation du principe de laïcité.

Ces actes de destruction d'OGM sont des actes de vandalisme, au sens même où l'abbé Grégoire a pu inventer le mot pendant la période la plus glacée du terrorisme révolutionnaire. José Bové et ses partisans de la Confédération paysanne s'en prennent, en toute connaissance de cause, à des expériences scientifiques. Des expériences scientifiques encadrées, contrôlées, menées en toute légalité, autorisées par un gouvernement qui a reconnu qu'elles n'étaient pas dangereuses, des expériences qui sont menées en application même du principe de précaution, qui, en effet, se formule d'abord comme une obligation de savoir, de connaissance sur les risques.

Lire la suite page 15

François Ewald *est professeur au Conservatoire national des arts et métiers, directeur de la recherche et de la stratégie à la Fédération française des sociétés d'assurance.*

Dominique Lecourt *philosophe, est professeur à Paris-VII-Denis-Diderot, délégué général de la Fondation Biovision/Académie des sciences.*

ERIC MILLER/REUTERS

DISPARITION

Barnard, le pionnier

En décembre 1967, il réalisa la première greffe de cœur : Christiaan Barnard est décédé, à 78 ans, dimanche. Ce chirurgien sud-africain, devenu citoyen grec en 1993, fut aussi un pionnier du combat contre l'apartheid. p. 22

International 2
France 6
Société 8
Régions 11
Horizons 12
Entreprises 16
Communication 18
Tableau de bord 19
Carnet 22
Aujourd'hui 23
Immobilier, annonces .. 24
Météorologie 26
Jeux 26
Culture 27
Guide culturel 29
Kiosque 30
Abonnements 30
Radio-Télévision 31

DIPLOMATIE **Tandis que l'Intifada palestinienne touche à la fin de sa première année, une certaine fièvre diplomatique s'est emparée des pays membres de l'Union européenne, qui tentent de combler le vide laissé par les Etats-Unis. ● JAVIER SOLANA, haut-représentant pour la politique extérieure de l'UE, est arrivé, dimanche soir 2 septembre, en Israël dans le cadre d'une tournée destinée à *« consolider le cessez-le-feu et relancer le dialogue »* entre Israéliens et Palestiniens. ● UNE RENCONTRE entre le président palestinien et le chef de la diplomatie israélienne est envisagée depuis plus d'une semaine.● LA VIOLENCE a fait de nouvelles victimes au cours du week-end.● LE PARTI TRAVAILLISTE israélien se prépare à élire, mardi 4 septembre, un nouveau président. Selon les derniers sondages, l'écart serait très faible entre Abraham Burg et Benyamin Ben Eliezer.**

Les Européens tentent de pallier l'inaction de Washington au Proche-Orient

Javier Solana, haut-représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune des Quinze, a entamé une tournée dans la région pour « consolider le cessez-le-feu » entre Palestiniens et Israéliens et préparer la rencontre entre Shimon Pérès et Yasser Arafat

POUR la première fois, les Européens semblent prêts à jouer un rôle actif dans la recherche d'une solution au Proche-Orient. Sans doute n'étaient-ils pas absents de la région. Depuis le conseil européen de Venise en 1980, les pays-membres de la Communauté européenne, devenue entre temps l'UE, s'efforçaient de définir une position commune. Mais celle-ci ne dépassait guère le stade des déclarations d'intention fondées sur le plus petit commun dénominateur entre des attitudes souvent contradictoires.

Certes, l'UE a depuis longtemps un envoyé spécial dans la région, en la personne de Miguel Angel Moratinos ; son haut-représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune, Javier Solana (« M. PESC »), a participé à la plupart des rencontres internationales consacrées au conflit et il était membre de la commission Mitchell qui a rédigé le rapport servant de base aux discussions actuelles. Et l'Europe était et reste le premier bailleur de fonds de la région.

Pourtant l'Union européenne avait à surmonter deux obstacles sérieux. Le premier se nomme Etats-Unis, le second Allemagne. Pendant des années, les Européens – et malgré quelques velléités contraires, la France ne faisait pas exception – considéraient que le rôle principal dans les tentatives de médiation entre Israéliens et Palestiniens devait être tenu par les Américains. Au mieux pouvaient-ils eux-mêmes *« accompagner »* un processus supervisé par Washington. Dans une large mesure, ce rôle convenait aux Européens puisqu'il leur épargnait des choix douloureux, en particulier aux Allemands, qui pour des raisons historiques, s'imposaient une certaine *« retenue »*.

VERROU LEVÉ

Depuis quelques mois, le contexte a changé. Après l'activisme déployé par Bill Clinton dans ses derniers jours à la Maison blanche, la discrétion manifestée par la nouvelle administration républicaine a créé un vide et ouvert un espace aux Européens. Ceux-ci sont convaincus qu'il est irresponsable de laisser Israéliens et Palestiniens face-à-face sans maintenir un minimum de présence médiatrice afin de maintenir les fils du dialogue, surtout dans un climat de violence exacerbée. Le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, en a fait l'expérience directe au mois de juin quand il s'est trouvé à Tel-Aviv au moment même où un attentat-suicide faisait 21 morts dans une discothèque. Réagissant immédiatement, il s'était alors employé à dissuader les Israéliens d'avoir recours à des représailles et à arracher une déclaration de cessez-le-feu à Yasser Arafat. Trois mois plus tard, Joschka Fischer, de nouveau en visite dans la région, a lancé le processus qui devrait aboutir à une rencontre entre le président de l'Autorité palestinienne et le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès.

Même si l'engagement allemand a toujours des limites, les initiatives de M. Fischer ont levé un verrou pour l'action de l'Europe au Proche-Orient. Elles permettent une *« congruence »*, dit-on au Quai d'Orsay, entre les positions des principaux Etats-membres de l'Union. Après Joschka Fischer, le chef de la diplomatie italienne, Renato Ruggiero *(lire ci-dessous)*, a fait une visite-éclair à Jérusalem et à Ramallah, (MM. Fischer et Ruggiero ont rencontré ensemble Yasser Arafat en marge de la conférence de Durban).

ACTION CONVERGENTE

C'est maintenant le tour de Javier Solana, en attendant Hubert Védrine et son collègue espagnol Josep Piqué. Ce qui aurait porté, il y a peu, le risque d'entreprises concurrentes, constitue aujourd'hui une action convergente, ce que Renato Ruggiero appelle *« un vrai relais diplomatique pour maintenir une présence permanente »*. Les Européens n'ont pas d'idées nouvelles à proposer et, d'ailleurs, les principes d'une solution sont sur la table depuis les négociations de Camp David (juillet 2000) et de Taba (janvier 2001). Mais ils assument une fonction essentielle, celle de trait d'union entre les deux parties. Avec deux objectifs immédiats : aboutir à un cessez-le-feu, d'abord par étapes et par secteurs ; aider à préparer la rencontre entre Shimon Pérès et Yasser Arafat, qui n'est pas une fin en elle-même. Les représentants de l'Union peuvent contribuer à formuler un ordre du jour et veiller à la relance d'un processus continu. Ils peuvent témoigner – à défaut de se porter garants – de la sincérité de la partie adverse dans la recherche du dialogue et éventuellement utiliser leur position de principal fournisseur d'aide pour exercer des pressions discrètes.

La réussite de ces efforts, entrepris en concertation avec Washington et Moscou, est loin d'être garantie et le scepticisme l'emporte souvent, y compris chez les diplomates les plus actifs. Cependant la médiation internationale permet au moins d'éviter que la violence échappe à tout contrôle.

Daniel Vernet

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Lionel Jospin : « Ne pas rester les bras croisés »

Le premier ministre, Lionel Jospin, a estimé, dimanche 2 septembre, qu'*« on ne pourra pas rester les bras croisés si Palestiniens et Israéliens se précipitent vers le gouffre, en entraînant avec eux toute la région »*. La communauté internationale *« devra manifester de façon plus nette et plus forte sa volonté d'agir pour empêcher que le drame israélo-palestinien ne tourne à la catastrophe »*, a déclaré le premier ministre en conclusion de l'université d'été du Parti socialiste à La Rochelle *(lire page 6)*. Pour lui, *« on n'arrêtera pas la spirale de la violence sans revenir au principe de l'échange de la terre contre la paix »*. *« La voie menant à une désescalade et à une reprise du dialogue »* a été *« tracée par la commission »* Mitchell, a ajouté le premier ministre. Du nom de l'ancien sénateur américain qui en a dirigé les travaux, George Mitchell, la commission préconise un arrêt des violences, une période d'accalmie suivie de mesures destinées à rétablir la confiance entre les deux parties avant une reprise des négociations.

Préparation « méticuleuse » de la rencontre entre M. Pérès et M. Arafat

L'INTIFADA palestinienne entrera, le 29 septembre, dans sa deuxième année et tout porte à croire qu'elle continuera si rien n'est fait pour une reprise des négociations politiques entre Israël et les Palestiniens. Des contacts sont en cours pour organiser le plus rapidement possible une rencontre entre le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, alors que, sur le terrain, la violence continue.

« Sans réels préparatifs, cette rencontre n'a aucune chance de réussir », a déclaré, dimanche 2 septembre, le ministre palestinien de l'information et de la culture, Yasser Abed Rabbo. *« Nous voulons connaître la position d'Israël sur les recommandations de la commission Mitchell, savoir si Israël entend mettre fin au blocus des territoires palestiniens, cesser ses attaques et nous assurer du gel de sa politique de colonisation »*, a-t-il précisé. *« Le message de l'Intifada, un an après son déclenchement, est que le peuple palestinien continuera sa lutte pour l'indépendance. Personne, ni aucun pouvoir en ce monde, ne brisera notre détermination à atteindre la liberté et l'indépendance. »*

De son côté, M. Pérès a ramené à de modestes dimensions les résultats possibles d'une éventuelle rencontre avec M. Arafat. *« Nous ne voulons pas exagérer ni surestimer les chances, mais nous ne voulons pas non plus déboucher sur une autre déception : c'est pourquoi nous la préparons aussi méticuleusement que possible »*, a-t-il dit. *« Nous recherchons le bon moment et le bon endroit »*, a-t-il ajouté. D'après le ministre italien des affaires étrangères, Renato Ruggiero, qui a rencontré, samedi, le président palestinien en marge de la conférence de Durban sur le racisme, la rencontre Arafat-Pérès aurait lieu en Egypte. Mais elle *« doit être très bien préparée, avec beaucoup d'attention »*, a déclaré le chef de la diplomatie italienne, qui a affirmé avoir eu une conversation téléphonique d'une heure et demie avec le premier ministre israélien, Ariel Sharon. Celui-ci lui a assuré que la rencontre Arafat-Pérès avait *« son plein appui et celui du gouvernement israélien »*.

D'après le ministre italien des affaires étrangères, Renato Ruggiero, l'entrevue pourrait avoir lieu en Egypte

M. Sharon était attendu lundi soir à Moscou pour une visite de trois jours au cours de laquelle il a l'intention d'obtenir le soutien de la Russie dans la lutte contre *« le terrorisme »*. *« Le premier ministre va demander à la Russie d'exercer son influence sur les Palestiniens pour qu'ils stoppent la violence et relancent le processus de paix »*, a déclaré son porte-parole, Avi Pazner. Une source palestinienne, citée par l'agence Itar-Tass, a affirmé qu'une délégation palestinienne *« de haut rang »* doit se rendre à Moscou dans les prochains jours.

Sur le terrain, quatre engins explosifs ont fait au moins cinq blessés légers, lundi matin, à Jérusalem. La veille, à Hébron, deux Palestiniens avaient été tués au petit matin par des soldats de Tsahal lors de violents affrontements. Selon des témoins, un char israélien a brièvement pénétré dans une zone autonome palestinienne. Un enfant de colon et un soldat israélien, ainsi que huit Palestiniens avaient été blessés lors d'échanges de tirs entre Tsahal et des Palestiniens.

Par ailleurs, des chars israéliens ont tiré dimanche deux obus sur des bâtiments palestiniens près de la ville de Ramallah, en Cisjordanie, blessant au moins une personne. L'armée israélienne a déclaré avoir agi en représailles à des tirs palestiniens contre des soldats. Dans la bande de Gaza, Tsahal a pénétré de 200 mètres environ à l'intérieur du camp de réfugiés palestiniens de Khan Younès. Elle a installé une position militaire à l'intérieur du camp et détruit des conduites d'eau.

Un haut responsable des services de renseignements palestiniens, Tayssir Khattab, a été tué samedi, à Gaza, dans un attentat à la bombe que l'Autorité palestinienne a imputé à Israël, qui s'en est formellement défendu. Un responsable israélien, parlant sous couvert d'anonymat, a estimé que les auteurs de l'attentat ont voulu *« réduire à néant une possible coopération sécuritaire israélo-palestinienne, car Khattab était partisan d'une telle coopération et d'un arrêt des violences »*. En fin de journée, un groupe inconnu, se réclamant du *« martyr Bilal Al-Ghoul »*, a revendiqué l'attentat, qualifiant Tayssir Khattab de *« traître »* qui a *« servi pendant de longues années l'ennemi sioniste en poursuivant et en arrêtant les combattants »*. Bilal Al-Ghoul a été tué, le 22 août, dans sa voiture, par un raid d'hélicoptères israéliens qui visait son père Adnane, accusé par l'Etat juif d'être le planificateur de plusieurs attentats-suicides depuis 1994. – *(AFP, Reuters.)*

Duel serré pour la présidence du Parti travailliste en Israël

JÉRUSALEM
correspondance

Entre les deux candidats à la présidence du Parti travailliste israélien, l'écart se resserre jusqu'à devenir quasi insignifiant. L'avance de dix points dont disposait Abraham Burg, président de la Knesset, sur Benyamin Ben Eliezer, ministre de la défense, il y a une dizaine de jours, n'est plus que de trois points dans les sondages. Quant aux enquêtes internes du Parti travailliste, elles ne permettent pas plus de déterminer qui sera élu président du parti, mardi 4 septembre. *« Aucun des candidats n'emporte vraiment l'adhésion*, souligne un militant. *Ce sont des élections de transition. »*

En principe, le président du parti est automatiquement désigné candidat au poste de premier ministre, et les prochaines élections en Israël sont programmées pour novembre 2003. Mais, si le comité central n'est pas satisfait de son nouveau chef, il pourra convoquer de nouvelles « primaires » et choisir une autre tête de liste pour les élections générales. Beaucoup de travaillistes, convaincus de ce scénario, n'ont pas l'intention d'aller voter mardi. D'après le dernier sondage du parti, le taux de participation risque d'être inférieur à la moitié des inscrits, dont le nombre a par ailleurs diminué. Quant à ceux qui ont décidé de voter, ils ne sont pas pour autant convaincus que leur candidat sera à la hauteur des enjeux. *« Il s'agit de reconstruire un parti déliquescent »*, remarque un partisan de M. Burg. *« Le parti n'est plus ce qu'il était et il est difficile de savoir ce qu'il sera demain. Sa situation est intimement liée à celle du pays »*, précise-t-il.

Si des élections à la Knesset avaient lieu aujourd'hui, le Parti travailliste n'aurait que 10 à 15 députés, au lieu de 24 actuellement. Au-delà de l'échec retentissant d'Ehoud Barak aux élections de février 2001, le parti souffre d'une trop forte identification à un processus de paix qui semble sans avenir aujourd'hui. *« Au cours de ces dernières années, le processus de paix était devenu la préoccupation majeure du parti aux dépens des questions sociales*, explique la députée Colette Avital. *D'un côté, c'est positif, parce que nous avons réussi à faire accepter à la société israélienne un certain nombre d'idées qui restent la base de tout futur accord avec les Palestiniens : la reconnaissance d'un Etat palestinien et les concessions territoriales. De l'autre, nous avons perdu la confiance des classes populaires. Il faut la regagner, sinon le parti ne mérite plus d'être qualifié de travailliste. »*

Aucun des deux candidats ne parvient vraiment à rassurer les travaillistes. La préférence qu'une majorité d'entre eux exprime, dans les sondages, pour des hommes comme Shimon Pérès ou même Ehoud Barak illustre l'incapacité des travaillistes à se projeter dans l'avenir. De ce point de vue, M. Ben Eliezer dispose d'un atout. A 65 ans, ce militaire de carrière, ministre à plusieurs reprises, bénéficie d'une expérience qui fait défaut à son jeune adversaire de 46 ans, Abraham Burg.

« Dans la situation actuelle, on n'a pas le temps de former les gens », remarque Sarah, une militante qui soutient le ministre de la défense. Mais, outre que M. Burg n'est pas un novice en politique, il a, pour ses supporters, les qualités qui font défaut à M. Ben Eliezer. Il est jeune, apporte un sang neuf, et ne sort pas des rangs de l'armée.

Entre Abraham Burg et Benyamin Ben Eliezer, l'écart ne serait plus que de 3 points

« On en a assez des généraux au pouvoir. Pour faire la guerre, il faut une armée et c'est tout », explique Keren, une des 6 000 membres, nouvellement élue du parti. Einat, militante et étudiante, ajoute : *« Abraham Burg se préoccupe de tous les problèmes de la société israélienne : l'intégration des nouveaux immigrants, le chômage, les relations entre religieux et laïcs... Autant de questions qui, à long terme, ne sont pas moins importantes que celle de la sécurité. »*

Chacun des deux hommes souffre de ses alliances. M. Ben Eliezer bénéficie de l'appui, à double tranchant, d'Ehoud Barak : s'il rassure certains, ce dernier fait office de repoussoir pour d'autres qui n'y voient qu'une manœuvre de l'ancien premier ministre pour mieux reprendre le Parti quand bon lui semblera. Quant à M. Burg, il lui manque le soutien de M. Pérès, qu'il croyait acquis, et il paraît pénalisé par celui de Yossi Beilin. Ce partisan de la reprise immédiate des négociations avec les Palestiniens fait de M. Burg un homme *« trop à gauche »*, aujourd'hui, pour nombre de travaillistes.

Catherine Dupeyron

A Durban, le « contre-sommet » des ONG accuse Israël de « génocide »

Amnesty International, Human Rights Watch et la FIDH se démarquent : ils ont quitté le forum

Quelque deux mille organisations non gouvernementales (ONG), réunies en marge de la Conférence mondiale des Nations unies sur le racisme à Durban, en Afrique du Sud, ont accusé, dans une déclaration commune, dimanche 2 septembre, Israël de *« racisme »* et de *« génocide »*. Ce texte a envenimé le climat à la conférence officielle, où la délégation israélienne espère toutefois qu'un *« langage commun »* pourra être trouvé.

DURBAN
de notre envoyée spéciale

« Vous entrez dans les restaurants et jetez des bombes sur nos enfants », « c'est vous qui les premiers avez jeté des bombes ». Par petits groupes, sous l'œil des caméras, des délégués palestiniens et israéliens au Forum des organisations non gouvernementales (ONG), qui se tient en marge de la conférence, s'invectivent et se bousculent. *« Respectez la conférence, soyez tolérants, nous sommes ici pour combattre la discrimination et le racisme »*, plaide un délégué noir américain. La tension entre les deux communautés, perceptible depuis le début de la conférence, s'est accrue, dimanche 2 septembre, après l'adoption par les ONG d'une déclaration incluant plusieurs paragraphes très controversés sur la situation au Proche-Orient.

Israël y est qualifié *« d'Etat raciste »* et accusé de *« crime contre l'humanité »* ainsi que de *« génocide »*. Le texte dénonce *« les actes inhumains perpétrés pour maintenir cette nouvelle forme d'apartheid, attaques militaires, tortures, arrestations, détentions arbitraires, restriction de mouvement et punitions collectives systématiques »*. Les ONG juives ont quitté le forum ainsi que plusieurs organisations telles qu'Amnesty international, Human Rights Watch ou la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, qui récusent l'emploi du mot *« génocide »*.

UNE GRANDE CACOPHONIE

« C'est le pire document anti-juif depuis la fin de l'Allemagne nazie », estime le rabbin Abraham Cooper du Centre Simon Wiesenthal. *« Nous étions venus parler de lutte contre le racisme, de tolérance. On ne nous a jamais laissé parler. Dans les groupes de discussions on nous a conspués, nous nous sommes retrouvés à défendre notre droit de pratiquer notre religion »*, affirme, amère, Reva Price, membre d'une ONG juive américaine. *« Mais ce texte a été adopté, alors que les participants venaient d'écouter un long et ridicule discours de Castro, ils étaient galvanisés. Je suis sûre que beaucoup d'ONG ici ne partagent pas ce point de vue »*, ajoute-t-elle.

A quelques mètres d'elle, Salem Abu Hawash, représentant une association palestinienne pour les réfugiés, jubile. *« Ce texte reflète la souffrance du peuple, partout, pas seulement en Palestine, il envoie un message fort aux gouvernements et aux Nations unies. Ici, en Afrique du Sud, où l'on a combattu l'apartheid, on comprend notre souffrance. » « Trop c'est trop »*, a déclaré la délégation officielle israélienne qui dénonce le *« détournement »* par les Palestiniens de la conférence. La délégation, composée de diplomates, a menacé de quitter Durban, voire qu'Israël *« reconsidère ses relations avec les Nations unies »*. Elle a salué les efforts fait par la France pour tenter de concilier les positions et faire *« arrêter ce langage de haine »*. Elle a regretté que les propos virulents de Yasser Arafat qui, à l'ouverture de la conférence, avait prononcé un violent plaidoyer anti-israélien aient envenimé la situation.

La focalisation des débats sur la question israélo-palestinienne occulte presque totalement les autres sujets. Ainsi, de la déclaration des ONG, on ne parle que des six paragraphes consacrés aux Palestiniens sur les cent quatre-vingt que contient le texte. Plusieurs traitent de l'antisémitisme le qualifiant de *« la forme de racisme la plus ancienne, la plus pernicieuse et la plus répandue »*. Témoin de l'ampleur des divisions aux sein des ONG, un paragraphe, quelques pages avant le chapitre sur les Palestiniens, est consacré à l'antisionisme et déplore les *« accusations fortes et inappropriées de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'égard d'Israël »*. Il a disparu de la dernière version.

Celle-ci contient, en revanche, un long chapitre sur les Africains et leurs descendants, condamnant la traite transatlantique des esclaves, mais aussi le commerce transsaharien et dans l'Océan indien. Elle demande pour les victimes de *« justes et équitables réparations »*. La cause des « intouchables » indiens, celle des Tsiganes d'Europe centrale, des peuples indigènes font l'objet de chapitres particuliers. Pourquoi celles-là et pas d'autres ? C'est la question que se posent de nombreuses ONG. *« Ici c'est un désordre indescriptible. Je n'ai jamais vu ça dans aucune rencontre internationale. C'est à celui qui crie le plus fort »*, regrette un délégué burkinabé. La déclaration finale des ONG ne pouvait être exhaustive et il est vrai que seules les associations qui constituaient des groupes de pression importants ont pu se faire entendre. Le résultat a été une grande cacophonie et une déclaration finale aussi brouillonne que controversée.

Fabienne Pompey

► www.lemonde.fr/durban

La conférence de l'ONU à la recherche d'un « langage commun »

DURBAN
de notre envoyé spécial

Abordant une semaine cruciale pour trancher si la conférence de Durban sera un échec ou un demi-succès, le chef de la délégation israélienne, Mordechai Yadid, sous-directeur des organisations internationales au ministère des affaires étrangères, tente de calmer les esprits.

« Le conflit est politique et territorial, et n'a rien à voir avec le racisme », fait-il valoir, ajoutant : *« Nous sommes à un moment très critique. Nous avons demandé à Kofi Annan et à Mary Robinson d'user de toute leur influence pour que soient retirés les propos outrancier des projets de déclaration et du programme d'action, faute de quoi nous quitterons la conférence. Toutes les options ne sont pas épuisées et nous voulons espérer qu'il sera possible de parvenir à trouver un langage commun. »* Illustration de la tournure empoisonnée que prennent les travaux de la conférence contre le racisme, les journalistes étaient nettement plus nombreux à venir interroger, dimanche 2 septembre, les délégués israéliens que, la veille, pour écouter le secrétaire général des Nations unies.

Les propos entendus dans l'espace réservé aux ONG, ainsi que leur document final soumis à la réunion plénière, n'ont fait qu'envenimer le climat. Avec pareil libellé sur la table, c'est aux responsables des Nations unies et de la conférence de trouver une sortie honorable et de répondre aux critiques leur reprochant de laisser circuler en toute impunité *« des pamphlets antisémites et de la propagande de bas étage rappelant les pires outrances nazies »*, selon le rabbin Abraham Cooper, représentant du Centre Simon Wiesenthal.

EXASPÉRATION AFRICAINE

Pour la délégation israélienne, la conférence a été *« prise en otage »*. C'est précisément ce que voulait éviter Kofi Annan, qui n'a cessé de répéter que Durban n'était pas le lieu où chercher une solution au conflit du Proche-Orient. *« On fait la paix avec l'ennemi, pas avec ses amis. Pour ce faire, il faut se parler et établir un dialogue, et non pas compter sur la force »*, a-t-il expliqué. Pour sortir de l'impasse, des négociations sont en cours sur un document préparé par la Norvège.

Charles Josselin, ministre délégué à la coopération, a réaffirmé la position française : *« Il est une facette de notre histoire qui a dépassé en horreur, en ampleur et en abjection érigée en système tout ce que nous avons connu, c'est la Shoah. Nier le caractère unique de ce crime contre l'humanité serait faire insulte à ses victimes et trahir l'Histoire. L'antisémitisme qui l'a engendré appelle une condamnation implacable à la moindre résurgence. »*

Il a également rappelé que la France était le premier pays à avoir adopté une loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité. Il a encore insisté sur la nécessité non seulement de garder la mémoire des faits passés, mais aussi de tenir compte de leurs séquelles actuelles en accordant une *« attention particulière »* au développement et à la lutte contre la pauvreté, notamment en Afrique.

Pendant que la conférence semble prendre un rythme de croisière, les questions les plus litigieuses – le Proche-Orient et l'esclavage – ont été confiées à des sous-comités restreints qui ont pour tâche de réduire les écarts de langage. Les responsables de la conférence ne cessent de déclarer qu'ils croient déceler *« davantage de souplesse »*, voire des *« progrès »*, dans les intenses tractations en cours dans les coulisses.

Mais, de l'avis général, même si la conférence est sauvée in extremis du naufrage, l'intransigeance et les excès de langage qui l'auront entachée laisseront des traces durables. Certains commentateurs relèvent déjà que ce qui devait être un point de départ concerté contre le racisme a viré à son contraire en se parant des oripeaux de l'antisémitisme. La place prise par le Proche-Orient commence à exaspérer parmi les Africains, qui voient la question des « réparations » reléguée à l'arrière-plan et la conférence détournée de son objectif, la lutte contre le racisme.

Jean-Claude Buhrer

Un climat d'intimidation : harcèlement et menaces

Michel Alabeldas est un juif sud-africain qui a naguère combattu l'apartheid dans son pays. Comme les quelque deux cents autres délégués juifs présents à Durban, il dénonce le *« climat d'intimidation, de harcèlement et de menace entretenu par des Palestiniens renforcés par des activistes musulmans d'Afrique du Sud dans une réunion supposée lutter contre le racisme »*. Certains délégués juifs se sont fait molester dès leur accréditation. Au cours d'une manifestation anti-israélienne, la police a dû intervenir pour protéger le Club juif de la ville. *« En plus de la rhétorique antisémite et d'autres insultes, nous avons entendu des slogans comme "mort aux juifs" ou encore "un juif, une balle" »*, précise Michel Alabeldas. Les ONG juives stigmatisent également la *« littérature de la haine »*, qui circule dans les couloirs, notamment deux recueils de caricatures insultantes et grossières publiées par l'Union des avocats arabes, dont l'une a pour couverture une croix gammée superposée à une étoile de David tout à fait digne de l'époque du nazisme.

Ouverture des manœuvres politiques à Pékin autour de la succession de Jiang Zemin

Les orthodoxes relèvent la tête

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine s'apprête à vivre une rentrée riche en manœuvres d'état-major, voire en petites convulsions d'appareil dans un contexte dominé par une lourde échéance politique et un délicat aggiornamento idéologique. L'échéance est le XVIe congrès du Parti communiste, prévu à l'automne 2002 , qui scellera une transition de génération d'amplitude à la direction suprême. L'arrière-fond idéologique est celui d'une mue doctrinale fort controversée à l'égard des patrons du secteur privé, une force sociale et économique montante, que Jiang Zemin, « numéro un » du régime, voudrait davantage intégrer au parti afin d'en consolider l'assise dans la population.

Les travaux d'août de Beidaihe, la station balnéaire en mer de Bohai – non loin de Pékin – où les dirigeants se réunissent rituellement en conclave estival, ont donc été particulièrement chargés. Si la transition est connue dans ses grandes lignes – le successeur pressenti de Jiang Zemin au secrétariat général du parti est Hu Jintao –, tout l'enjeu du remaniement tourne autour de l'influence en coulisse que Jiang parviendra à sauvegarder. Celui-ci se prépare en effet à continuer à *« régner derrière le rideau »*, selon une coutume impériale chinoise toujours bien établie, en activant le réseau de ses obligés. Mais le poste qu'il convoite, la présidence de la commission militaire centrale (CMC), ne lui serait pas encore acquis.

D'où l'intérêt pour lui de conserver la haute main sur la composition du comité central du parti (338 membres) qui fut un des dossiers de Beidaihe. Est-il parvenu à ses fins ? Une des rumeurs qui ont filtré du conclave balnéaire rapporte que la future instance sera dominée par quatre groupes : la *« bande de Shanghaï »*, bien sûr, qui constitue le bastion de Jiang ; le *« parti des princes »*, c'est-à-dire la strate des fils de vétérans, controversée en 1989 pour son affairisme et qui reviendrait ainsi en force après s'être quelque peu fait oublier ; le réseau de la Ligue de la jeunesse communiste, fief de Hu Jintao ; et les militaires que Jiang cherche à flatter pour s'assurer la présidence de la CMC.

LA QUERELLE DES CAPITALISTES

Ces frictions qui se manifestent autour des ambitions de Jiang s'apparentent davantage à une concurrence d'écuries qu'à de véritables clivages idéologiques. Il est néanmoins une controverse qui a récemment causé quelque tracas au chef sortant : la querelle des capitalistes. L'affaire a donné l'occasion au dernier quarteron d'idéologues conservateurs de donner de la voix. Jiang Zemin n'avait pas craint d'oser une petite révolution identitaire, le 1er juillet, lors du quatre-vingtième anniversaire du parti, en levant le tabou sur l'adhésion des patrons du secteur privé au parti des *« travailleurs »*.

Dans son discours, Jiang avait expliqué qu'il était nécessaire que le parti s'ouvre aux *« nouvelles strates sociales »* issues de deux décennies de réformes économiques. Cette main tendue au nouveau patronat chinois a causé le vif dépit d'idéologues qui, depuis des mois déjà, s'efforçaient de dissuader Jiang de sauter le pas. Le plus actif du groupe est Lin Yanzhi, secrétaire adjoint du comité du parti de la province du Jilin (Nord-Est). Dans un article remarqué de la revue *Zhenli de Zhuiqiu* (La Recherche de la vérité) d'obédience marxiste, Lin alertait en mai que ce nouveau groupe social nourrissait le projet de *« changer la nature du Parti communiste afin de restaurer son statut de classe dirigeante »*.

TRANSITION IMMINENTE

Jiang Zemin avait sans doute quelque raison de s'inquiéter. Il tança Li Tieying, membre du bureau politique et patron de l'Académie des sciences sociales, l'institution « couvrant » la revue *Zhenli de zhuiqiu* qui fut fermée durant l'été. Mais la grogne ne s'arrêta pas là. Une pétition non moins sulfureuse circula sur Internet, qui recycle aujourd'hui en Chine toute la littérature hérétique, marxiste ou libérale. Paraphé par Deng Liqun, un ancien patron de la propagande dans les années 80, le document accusait Jiang Zemin de *« trahir les ouvriers et les paysans »* en légalisant au sein du parti *« la pratique de l'exploitation »*.

L'agitation en coulisse des orthodoxes n'a rien de très nouveau. Jiang Zemin les avait même ménagés avec soin avant de prendre la succession de Deng Xiaoping, en 1997. Mais l'imminence de la transition de 2002 dans un contexte de la réforme des entreprises d'Etat semble lui redonner quelque vigueur. Le discours alarmiste sur le creusement des inégalités sociales et l'arrogance de la nouvelle classe gagne en audience, très au-delà des nostalgiques du maoïsme.

La très officielle revue théorique *Qiushi* (Quêter le vrai), émanation du comité central, multiplie elleaussi des analyses critiques sur les privatisations ou le *« chaos du marché »*. Il ne faut sans doute pas exagérer le phénomène. Le discours du 1er juillet de Jiang Zemin a prouvé que l'influence de ces marxistes restait limitée. Mais le *Quotidien du peuple* la juge visiblement assez préoccupante pour trouver nécessaire d'expliquer longuement dans un éditorial du 28 août que le parti n'a nulle intention d'*« abaisser les standards »* de recrutement ni de *« changer de nature »*.

Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chine

Arrestation de Riyad Turk, le plus célèbre opposant syrien

DANS UN ENTRETIEN qu'il avait accordé en janvier 2000 au quotidien saoudien *Al Hayat,* un peu plus d'un an et demi après sa remise en liberté en mai 1998, après dix-sept années d'incarcération au secret, le plus célèbre opposant syrien, Riyad Turk, avait dit qu'il ne renoncerait jamais *« à faire de la politique, quelles que soient les circonstances »* Et peu importe, avait-il ajouté si *« le prix de l'attachement aux convictions et à la liberté d'opinion »* doit être la prison. *« La prison, à mes yeux, est le tribut d'une position politique, bien qu'un tel tribut soit illégal, inique et contraire aux droits de l'homme les plus élémentaires. »*

Riyad Turk, ancien militant communiste, septuagénaire, a été arrêté samedi 1er septembre. D'après son avocat, Hassan Abdel Azim, des déclarations récentes de M. Turk auraient été jugées offensantes pour feu l'ancien président Hafez Al Assad.

Selon un de ses proches, M. Turk a été arrêté alors qu'il se trouvait dans le cabinet d'un médecin de la ville de Tartous, où il s'était rendu en raison d'un problème cardio-vasculaire qui lui a paralysé une main. Les membres des services de renseignements militaires qui l'ont arrêté s'étaient d'abord rendus dans la petite station balnéaire, où il passait ses vacances. Ne l'y ayant pas trouvé, ils l'ont suivi jusqu'à la clinique. Dimanche les membres de sa famille ignoraient où il avait été conduit, a ajouté la même source, précisant que M. Turk, qui a subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert il y a un an et qui souffre de diabète depuis sa précédente incarcération, a besoin de soins réguliers.

Lors de deux récentes prises de parole – lors d'une conférence le 6 août à Damas, puis dans un entretien à la télévision par satellite Al Jazira, du Qatar, une semaine plus tard –, M. Turk a dénoncé le système de gouvernement instauré en Syrie depuis l'accession au pouvoir de l'ancien président Al Assad au début des années 1970, système qui, selon lui, a usurpé les droits des citoyens et le rôle des institutions de la République. Il a critiqué l'expérience inédite de *« république héréditaire »* qui a permis à l'actuel président Bachar Al Assad de succéder à son père. Tout en admettant que ce dernier, dans son discours d'investiture, a introduit un *« parfum »* nouveau, en reconnaissant que le pays traversait une crise profonde et en admettant, fût-ce de manière implicite, la nécessité de reconnaître le droit à la différence.

M. Turk a réclamé une *« rupture »* claire avec les années de *« dictature »*, et déploré que le président n'ait pas mis en route les réformes politiques indispensables selon lui pour sortir le pays de l'ornière. Son arrestation est *« contraire à la politique de réformes et de modernisation annoncée »* par le président Al Assad, a déclaré à l'AFP l'avocat de M. Turk.

Mouna Naïm

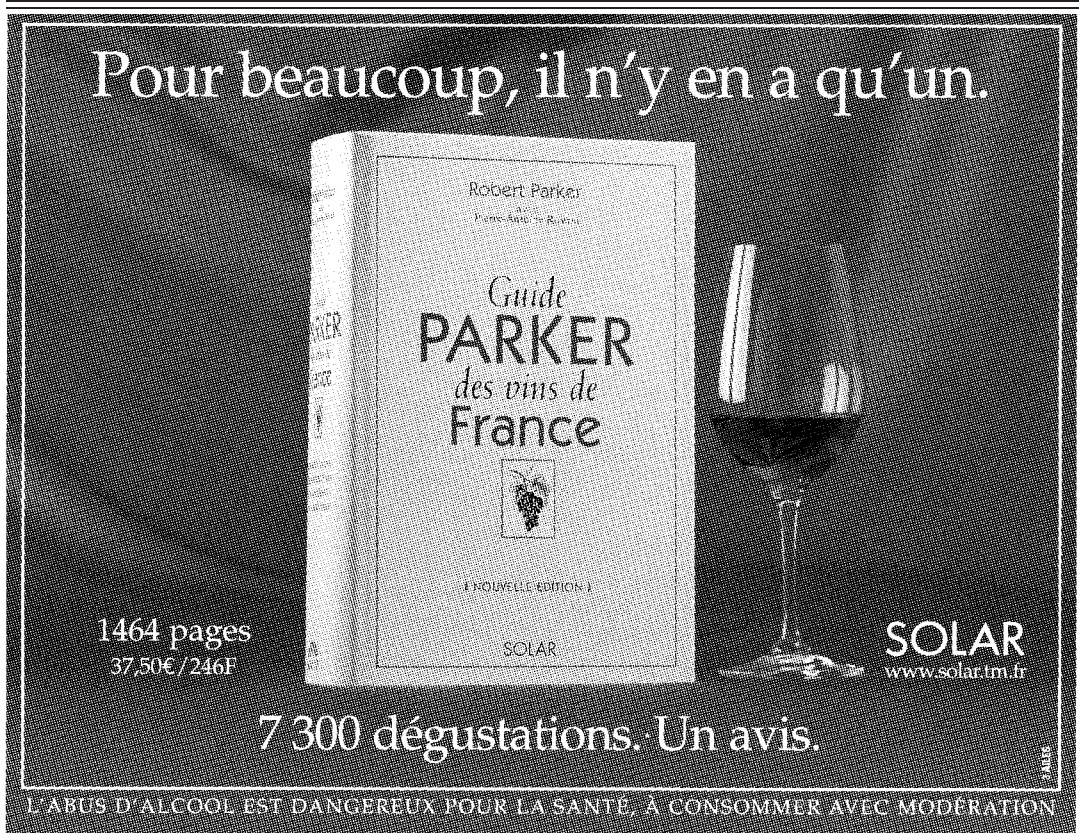

Ouverture prochaine du procès des Occidentaux détenus à Kaboul

KABOUL. L'enquête ouverte par les talibans, au pouvoir à Kaboul, après l'arrestation et l'emprisonnement il y a un mois pour prosélytisme chrétien des vingt-quatre membres, dont huit Occidentaux, de l'organisation humanitaire chrétienne allemande Shelter Now International (SNI), est terminée et le procès devrait s'ouvrir dans les tout prochains jours, a-t-on annoncé officiellement *« Celui-ci sera ouvert aux diplomates, aux journalistes et aux familles »*, a précisé, lundi 3 septembre, M. Abdel-Ghafour Afghani, chef du protocole au ministère des affaires étrangères. Le procès des huit expatriés – deux Américaines, deux Australiens et quatre Allemands – sera dissocié de celui des seize ressortissants afghans, employés par le SNI et arrêtés en même temps qu'eux. Le sort des Afghans est beaucoup plus critique que celui des expatriés car ils risquent la prison à vie ou la pendaison. – *(Corresp.)*

Nouveaux massacres en Algérie et attentat à la bombe déjoué

ALGER. Cinq personnes d'une même famille ont été assassinées dans la nuit de samedi à dimanche par un groupe armé à Boukaïd près de Tissemsilt (260 kilomètres au sud-ouest d'Alger), a-t-on appris, dimanche 2 septembre, auprès d'habitants de la région. Dans ce secteur opèrent des éléments du Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri. Une jeune fille, enlevée par le groupe, a été retrouvée vivante, dimanche, à une quinzaine de kilomètres d'El-Bayada après avoir réussi à échapper à ses ravisseurs. Cette nouvelle tuerie intervient alors qu'un regain de violence frappe l'Algérie depuis trois semaines. Cinq personnes avaient été égorgées, vendredi soir, à un faux barrage, dans la région de Mascara (360 kilomètres au sud-ouest d'Alger), et six autres assassinées à un faux barrage, la nuit précédente, dans le massif des Aurès (450 kilomètres au sud-est d'Alger). Par ailleurs, une nouvelle bombe a été désamorcée, dimanche matin, dans le quartier populaire de Kouba, dans l'est de la capitale. L'engin avait été placé dans un magasin. – *(AFP.)*

Remaniement en Inde pour relancer les réformes économiques

NEW DELHI. Pour donner un nouvel élan aux réformes économiques et redorer l'image d'un cabinet ternie par des scandales à répétition, le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a remanié, samedi 1er septembre, son gouvernement. Six nouveaux ministres appartenant tous au Parti du peuple indien (BJP, nationalistes hindous) ont prêté serment. Trois ministres, qui détenaient des portefeuilles économiques sensibles et qui répugnaient aux réformes, ont en outre changé d'attribution : opposé à la privatisation d'Air India, compromise par le retrait, samedi, de l'offre de Singapour Airlines, Sharad Yadav quitte le ministère de l'aviation civile pour celui du travail ; ministre des télécommunications, Ram Vilas Paswan passe aux mines et charbon, tandis que Satya Narayan Jatiya quitte le travail pour la justice sociale. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CORÉE : la Corée du Nord a proposé officiellement, lundi 3 septembre, la tenue de nouveaux pourparlers avec la Corée du Sud,** mettant ainsi un terme à six mois de gel de leurs contacts, ont confirmé les autorités de Séoul. Après un spectaculaire rapprochement en 2000 et un sommet entre les dirigeants, les deux pays n'ont plus de contacts officiels depuis mars. – *(AFP, Reuters.)*

■ **TUNISIE : Marie-George Buffet, ministre française de la jeunesse et des sports, s'est entretenue avec l'opposante Sihem Bensédrine,** porte-parole du comité directeur du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, interdit). L'entrevue s'est déroulée, samedi matin 1er septembre, à la résidence de France à La Marsa, en présence de l'ambassadeur, Daniel Contenay. Mme Buffet est arrivée, vendredi, à Tunis pour assister aux Jeux méditerranéens qui se sont ouverts dimanche et se poursuivront jusqu'au 15 septembre. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : le gouvernement congolais va mettre *« à la disposition de la communauté internationale des éléments hutus rwandais »*** combattant, depuis le territoire de l'ex-Zaïre, le régime en place au Rwanda, a annoncé, dimanche 2 septembre, le président Joseph Kabila à Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU en visite à Kinshasa. C'est la première fois que le Congo reconnaît son alliance militaire avec ce que l'accord de paix de Lusaka, signé en août 1999 par tous les belligérants dans l'ex-Zaïre, qualifie de *« forces négatives »*. – *(AFP.)*

■ **SEYCHELLES : France-Albert René, président des Seychelles au pouvoir depuis 1977** grâce à un coup d'Etat, a été réélu pour un nouveau quinquennat, dimanche 2 septembre, avec 54,19 % des suffrages exprimés, selon des résultats officiels. Le chef de l'opposition, Wavel Ramkalawan, a rejeté ce résultat, accusant le gouvernement de *« corruption et d'intimidations des électeurs »*. – *(AFP.)*

Les réfugiés du « Tampa » ont été transbordés sur un navire de guerre australien

Les immigrants seront d'abord conduits vers la Papouasie-Nouvelle-Guinée

La justice fédérale de Melbourne a autorisé à titre provisoire, lundi 3 septembre, le transport des réfugiés du *Tampa* par l'armée australienne vers la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Mais la décision définitive du tribunal, saisi par une association humanitaire qui accuse Canberra de détention illégale, pourrait obliger l'Australie à reprendre les demandeurs d'asile, originaires principalement d'Afghanistan *(Lire notre éditorial page 14)*.

SYDNEY
de notre correspondant

Les réfugiés bloqués sur le pont du cargo norvégien, le *Tampa,* ont été transférés, lundi 3 septembre, à bord du navire de la marine de guerre australienne, *HMAS Manoora,* afin de commencer un voyage d'environ une semaine qui devrait les conduire à Port Moresby, la capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ces boat people originaires principalement d'Afghanistan seront ensuite transportés par des avions de l'*Australian Air Force* vers la Nouvelle-Zélande et l'île de Nauru où leurs demandes d'asile seront examinées. Les personnes pouvant profiter du statut de réfugié seront alors envoyées vers des pays d'accueil participant au programme du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR, Nations unies). L'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Norvège auraient déjà promis de recueillir une partie de ces immigrants.

L'affaire du *Tampa* pourrait toutefois connaître de nouveaux rebondissements. La Cour de justice fédérale de Melbourne n'a en effet toujours pas rendu son jugement concernant la plainte déposée par l'avocat Eric Vadarlis et le Conseil de l'Etat du Victoria pour les libertés civiles (VCLL). Cette plainte accuse Canberra de détenir illégalement dans les eaux territoriales australiennes les demandeurs d'asile. Le substitut du ministre de la justice, David Bennett, a estimé que ces clandestins ne sont pas retenus contre leur gré et qu'ils *« sont libres d'aller où ils veulent sur la terre en dehors de l'Australie »*. Le juge fédéral, Tony North, a levé, lundi 3 septembre, son interdiction en vigueur depuis trois jours de déplacer les réfugiés du *Tampa,* après qu'un accord eut été trouvé entre le gouvernement et les avocats défendant les demandeurs d'asile. Selon cette convention, la Cour de justice ne prendra pas en compte dans son jugement le fait que les immigrants ne sont plus à bord du porte conteneurs scandinave.

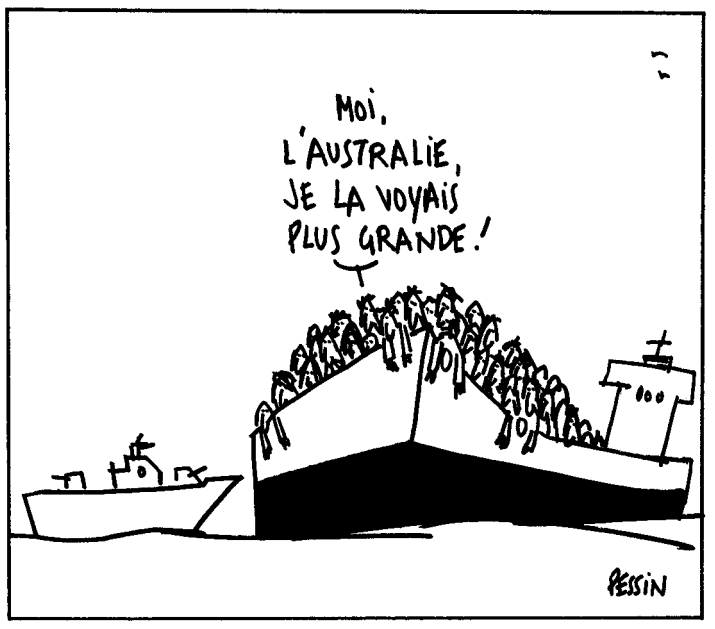

SURVEILLANCE RENFORCÉE

Si la décision du tribunal déboute l'Australie, a expliqué en substance Me Eric Vadarlis, Canberra devra *« ramener »* les réfugiés sur son territoire. Cet éventuel imbroglio juridique ne devrait pas améliorer l'image de l'Australie à l'étranger. Le pays est devenu la cible d'un concert de critiques de plus en plus acerbes au fil des jours. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a rompu son silence en expliquant que la politique du premier ministre, John Howard, n'était *« pas une manière de gérer une situation de réfugiés »*. Le Haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson, n'a pas non plus caché son énervement, dimanche 2 septembre, en marge de la Conférence mondiale sur le racisme *(lire page 3)* qui se tient à Durban en Afrique du Sud : *« Nous traitons des droits de l'homme dans cette affaire et il est inacceptable que ces gens restent coincés sur ce navire, même si des médicaments et de la nourriture leur sont fournis. »*

En Australie, les critiques de l'opposition parlementaire travailliste sont pour leur part beaucoup moins virulentes. Les sondages d'opinion montrent en effet que la fermeté gouvernementale obtient un très large soutien de la population et le Labour ne veut pas s'attirer les foudres des électeurs à quelques mois du prochain scrutin fédéral. Le concept de *« pays-refuge* (est) *acceptable »*, a reconnu Kim Beazley, le chef de l'opposition, *« mais la logistique* (de cette entreprise) *va être un cauchemar et son coût sera considérable. »* Interrogé ce week-end par la Cour de justice fédérale de Melbourne, le contre-amiral Warwick Gately a expliqué que les opérations militaires entreprises au large de l'île de Christmas, qui se situe à 1 500 kilomètres des premières côtes australiennes, coûtent à l'Etat près de 3 millions de dollars australiens (1,75 millions d'euros) par jour.

Avec le total de la somme dépensée depuis le début de cette affaire, Canberra aurait pu financer le maintien en détention des 433 demandeurs d'asile pendant 434 jours dans un de ses six centres d'internement en Australie. Le transfert des boat people en Nouvelle-Zélande et à Nauru devrait également se révéler très dispendieux. Canberra a notamment promis de couvrir la totalité des frais de transport et d'hébergement de 283 des clandestins dans la plus petite république de la planète, Nauru.

Pour éviter l'arrivée sur ses côtes de nouveaux bateaux chargés d'immigrants illégaux, le gouvernement australien a annoncé que cinq navires de guerre et quatre avions de reconnaissance, P-3 Orion, supplémentaires seront ajoutés au dispositif, qui patrouille sans cesse une zone de 1 500 kilomètres de long située entre l'île de Christmas et le récif de Ashmore, les deux dépendances australiennes les plus proches du continent asiatique. L'Indonésie a accepté que les bateaux et les avions australiens puissent se ravitailler sur ses bases militaires. L'affaire du *Tampa* et le renforcement de la surveillance navale et aérienne pourrait coûter plus de 40,65 millions d'euros à l'Australie, selon des sources du ministère de la défense citée dans la presse australienne.

Mais l'efficacité d'un tel programme est mise en doute par de nombreux analystes. *« A moins que nous soyons prêts à couler des bateaux ou à les remorquer* (vers leur port de provenance), *ils peuvent nous repousser et continuer leur chemin »*, a expliqué au quotidien *The Australian,* Philip Ruddock, le ministre australien de l'immigration.

Frédéric Therin

Une semaine de crise

● **26 août :** le *Tampa,* alerté par les services de secours australiens, repère un bateau indonésien en détresse à environ 150 kilomètres de l'île australienne de Christmas. Il embarque les clandestins.

● **27 août :** l'Australie interdit au cargo norvégien de pénétrer dans ses eaux territoriales. Les réfugiés entament une grève de la faim.

● **29 août :** des commandos d'élite australiens montent à bord, après que le *Tampa* eut pénétré dans les eaux territoriales australiennes et alors que les clandestins menaçaient de se jeter par-dessus bord. Le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) appelle l'Australie, l'Indonésie et la Norvège à discuter. Les réfugiés suspendent leur grève de la faim.

● **1er septembre :** le premier ministre australien annonce que les réfugiés vont être dirigés vers Nauru et la Nouvelle-Zélande.

● **2 septembre :** Canberra annonce que les réfugiés seront d'abord acheminés en Papouasie - Nouvelle-Guinée par un navire militaire, puis transportés en Nouvelle-Zélande et à Nauru.

Nauru, un caillou inhospitalier du Pacifique

Difficile de trouver un pays plus inhospitalier. L'Australie s'apprête à envoyer 283 réfugiés dans une nation de 21 kilomètres carrés, où l'alimentation en eau courante et en électricité est interrompue plusieurs fois par jour. Les 10 000 habitants de la minuscule république de Nauru, qui ne possède qu'une route, vivent sur une étroite bande de terrain (moins de 300 mètres de largeur) longeant le pourtour de l'île. La végétation de ce caillou perdu au milieu du Pacifique a été rasée pour permettre l'extraction du phosphate. Cette ressource minière devrait bientôt être épuisée laissant comme seuls vestiges des milliers de cratères qui donnent au paysage un aspect lunaire.

Le phosphate a permis à Nauru d'être pendant des années l'un des pays au monde les plus riches par tête d'habitant. Mais une série d'investissements désastreux – dont une comédie musicale qui est restée un seul week-end à l'affiche à Londres – ont vidé les caisses d'un Etat aujourd'hui proche de la ruine. – *(Corresp.)*

Les antimondialisation « détournent mon nom », estime James Tobin

HAMBOURG. Les militants antimondialisation partisans de la taxe Tobin *« détournent mon nom »,* s'indigne le Prix Nobel américain James Tobin, dans un entretien à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel,* lundi 3 septembre. *« Je n'ai pas le moindre point commun avec ces "casseurs de carreaux" antimondialisation »*, souligne l'économiste, qui estime que les positions de mouvements comme Attac *« partent d'un bon sentiment, mais sont mal pensées »*. Pour M. Tobin, beaucoup de militants antimondialisation ont avant tout pour but de lutter contre l'expansion des marchés libres alors que lui se dit au contraire *« un partisan du libre commerce »*.

Un mouvement comme Attac souhaite utiliser la taxe sur les transactions financières pour *« financer ses projets pour un monde meilleur »,* critique M. Tobin. *« Pour moi, les rentrées financières ne sont précisément pas l'essentiel. Je voulais freiner le commerce des devises »*. S'il continue à y croire, l'économiste redoute que cette taxe n'ait *« aucune chance »* d'être un jour mise en place. *« Les acteurs décisifs de la scène financière internationale sont contre »,* souligne-t-il. – *(AFP.)*

Des réseaux de passeurs puissants et bien organisés

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Pour les clandestins originaires en majorité d'Afghanistan, mais également d'Iran ou d'Irak, le chemin de l'Australie est semé d'embûches. Tous ne parviennent pas à leur destination, ainsi que le montre, pour l'instant, l'affaire du *Tampa.* Il faut tenir compte également de la disparition dans l'anonymat, dans le détroit de Malacca (entre la presqu'île du même nom en Malaisie et Sumatra, en Indonésie), de nombreuses embarcations souvent frêles et à bord desquelles ils ont été entassés par des réseaux de passeurs. En outre, le voyage est coûteux : au moins l'équivalent de 35 000 francs par individu et parfois jusqu'au double. Enfin, l'aventure peut s'étaler sur plusieurs mois sans jamais savoir si le long voyage pourra être mené à son terme.

Une fois un accord financier conclu avec un réseau, dont le bénéfice est évalué à plus du tiers des sommes engagées, les passeurs procurent faux passeports et faux visas, le plus souvent au Pakistan. Parfois, les immigrants prennent un vol en direction de Djakarta où ils sont récupérés par des passeurs locaux. Ils sont plus fréquemment dirigés, toujours par avion, sur la Malaisie. Les passeurs leur font alors traverser, en fraude, le détroit de Malacca avant de les conduire de l'île de Sumatra jusqu'à celle de Java.

Les clandestins à destination de l'île australienne de Christmas, tels les passagers du *Tampa,* sont de nouveau embarqués à Serang, dans l'ouest de Java. Ceux qui doivent être déposés sur le récif australien d'Ashmore, beaucoup plus à l'est, sont regroupés sur l'île de Lombok, voisine de celle de Bali, ou à Surabaya, le grand port de l'Est javanais. La dernière étape du voyage se fait à bord de petits ferries, habitués de la navette entre les îles de l'archipel, ou d'embarcations en mauvais état dont les équipages indonésiens prennent le grave risque de se retrouver sous les verrous s'ils se font prendre par les Australiens.

L'INDONÉSIE MONTRÉE DU DOIGT

La corruption en Indonésie facilite la tâche des réseaux chargés de transférer les immigrants. Les Australiens en ont repéré au moins une demi-douzaine, souvent animés par des individus originaires des mêmes pays que leur cargaison. Deux d'entre eux répondent aux noms de Qaïs Abdul-Rahim Asfour et Hassan Ayoub. Leurs gangs réorganisent régulièrement les routes empruntées par les clandestins.

Le premier ministre australien, John Howard, montre du doigt l'Indonésie et a estimé, dimanche 2 septembre, à cinq mille le nombre d'immigrants illégaux qui attendent, dans le vaste archipel, l'occasion d'être transférés en Australie. Il a réclamé, dans un entretien publié par le *Herald Sun,* que la communauté internationale exerce des pressions sur Djakarta pour que l'Indonésie ne serve plus de tremplin aux candidats à l'exil dans son pays. Il a également accusé la Malaisie de jouer les terres de transit.

Jusque dans les années 1998-1999, environ un millier d'immigrants parvenaient ainsi en Australie, mais leurs rangs ne cessent de se renforcer depuis. Leur objectif n'est pas de se glisser clandestinement dans ce pays mais, une fois à terre, d'y obtenir soit le statut de réfugié, soit un permis de résidence, soit l'accueil dans un pays tiers, un processus qui peut impliquer plusieurs mois de détention. Le durcissement récent des autorités australiennes ne devrait pas, pour autant, mettre un terme à ce flux croissant. Les réseaux de passeurs demeurent bien organisés, leurs profits sont jugés conséquents et l'Indonésie, encore en crise, n'a pas les moyens, ni peut-être la volonté, de jouer les écrans.

Jean-Claude Pomonti

Double Degree Master of Science or MBA — INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS
Une année pour se doter d'une expertise recherchée.
> AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.
> PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.
ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
ESC LILLE

ebs
European Business School
3° CYCLE MASTER MANAGEMENT
Ingénieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...
12 mois dont 5 mois de stage
Option Internationale aux USA
EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris
Tél : 01 53 35 84 84
e-mail : masterebs@hotmail.com

Jacques Gautier
Bijoux d'art
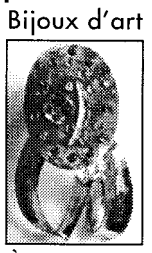
PIÈCES UNIQUES
36, rue Jacob 75006 Paris
Tél/fax 01 42 60 84 33

Les députés macédoniens reprennent le débat sur le plan de paix

Le président du Parlement, Stojan Andov, s'attend à une « issue positive »

Le président du Parlement macédonien, Stojan Andov, a déclaré, dimanche 2 septembre, s'attendre à une *« issue positive »* du débat sur les réformes constitutionnelles. *« Mais nous devons pour cela avoir des conditions normales »*, a ajouté M. Andov à la télévision privée A1, confirmant la reprise, lundi matin, des débats.

SKOPJE
de notre envoyé spécial

L'interruption de deux jours du débat parlementaire sur les réformes constitutionnelles est une nouvelle ombre jetée sur le processus de paix en Macédoine. Le prétexte en a été, cette fois, l'apparition d'un barrage de civils albanais empêchant des civils macédoniens de retourner dans les villages d'où ils étaient partis cet été, fuyant les offensives de l'UCK. Mais les accrocs, tant au cessez-le-feu qu'au retour des réfugiés, se multiplient, et le camp nationaliste macédonien semble hésiter à accepter ou à refuser l'accord d'Ohrid.

Stojan Andov, le président du Parlement, apprenant l'existence dans la région de Tetovo, sur une route auparavant tenue par des combattants de l'UCK, d'une barricade civile albanaise qui empêchait le passage de familles slaves désirant visiter leurs maisons abandonnées, a profité de l'incident pour suspendre, samedi, les travaux des députés, en estimant que *« le Parlement ne peut pas travailler dans ces conditions »*. *« Nous ne tolérerons aucun acte de terreur ou de torture contre des civils »*, a-t-il ajouté.

Les diplomates occidentaux ont immédiatement réagi à cet énième incident politique. L'émissaire américain, James Pardrew, a estimé que M. Andov *« perturbe le processus démocratique »*, tandis que le négociateur européen, François Léotard, a rappelé que rien, dans l'accord d'Ohrid du 13 août, ne permettait au Parlement de poser ses conditions avant de voter pour ou contre la réforme constitutionnelle. *« Ajouter chaque jour une condition nouvelle est une façon de retarder la paix »*, a-t-il déclaré.

Stojan Andov a finalement annoncé que les députés devaient reprendre leurs travaux, lundi 3 septembre, et qu'il s'attendait à une *« issue positive »*. Le calendrier prévoyait un vote parlementaire mardi, et nul ne sait s'il pourra avoir lieu. Outre la menace que fait peser ce retard sur l'ensemble du processus de paix, il signifie concrètement que l'opération « Moisson essentielle » de l'Alliance atlantique est elle aussi retardée. Les soldats de l'OTAN ont récolté 1 400 des 3 300 armes que la guérilla doit leur remettre d'ici au 26 septembre, et le désarmement des rebelles albanais est désormais suspendu au vote du Parlement macédonien.

> Le problème est que nul ne sait si les nationalistes sont prêts à approuver définitivement le plan de paix qu'ils ont paraphé à Ohrid

L'OTAN maintient toutefois sa promesse que « Moisson essentielle » est une opération limitée à un mois. Tandis que le porte-parole militaire, Barry Johnson, a indiqué que *« cette mission ne sera pas étendue »*, l'ambassadeur de l'Alliance atlantique à Skopje, Hansjorg Eiff, a prévenu le président du Parlement qu'il adoptait une attitude *« risquée »*. Comme l'avait déclaré le président Boris Trajkovski aux députés avant qu'ils n'entament leurs discussions sur le plan de paix, les diplomates insistent sur le fait que *« l'alternative, c'est la guerre »*.

Le problème est que nul ne sait si les nationalistes macédoniens sont prêts à approuver définitivement le plan de paix qu'ils ont paraphé à Ohrid. Le premier ministre, Ljubco Georgievski, chef de file des « faucons », évoque l'hypothèse d'un référendum. Par ailleurs, les attentats se multiplient contre des cafés et des magasins albanais à Skopje, attribués par des sources occidentales aux paramilitaires récemment recrutés par la police macédonienne. Des analystes estiment que les « durs » du pouvoir macédonien pourraient tenter de provoquer l'échec de « Moisson essentielle » afin de reprendre l'initiative par les armes.

L'Armée de libération nationale (UCK) albanaise attend pour sa part le résultat du débat parlementaire. Les rebelles, qui ont déclenché la guerre il y a sept mois, ont déposé davantage d'armes que les 30 % qu'exigeait l'OTAN, et ils démobilisent rapidement leurs combattants, cela étant confirmé par les vagues d'hommes franchissant la frontière entre la Macédoine et le Kosovo, base arrière de la rébellion. Le seul accroc est le maintien de multiples *check-points* dans les zones sous son contrôle, ou le fait que des civils remplacent parfois les combattants, comme dans le cas de la barricade qui a provoqué l'ire de Stojan Andov.

Rémy Ourdan

► www.lemonde.fr/macedoine

Pour sa rentrée, le Parlement européen se divise sur le sommet de Gênes

Alors que la droite se contente d'un débat sur le dernier G 8, la gauche souhaite l'accompagner d'une résolution. L'Assemblée devra, en outre, se prononcer sur le système d'écoute des communications Echelon

BRUXELLES
de notre bureau européen

Avant même l'ouverture de sa session de rentrée, prévue lundi 3 septembre à Strasbourg, le Parlement européen s'est déchiré sur la question du G 8 qui a eu lieu du 20 au 22 juillet à Gênes. La conférence des présidents de groupe, réunie jeudi 30 août à Bruxelles pour fixer définitivement l'ordre du jour de la session, s'est divisée sur une demande de la gauche (socialistes, Verts et communistes), concernant l'inscription d'un débat accompagné d'une résolution sur les conclusions de ce sommet. La droite, majoritaire, a obtenu que se tienne seulement un débat, formule qui ne permet pas d'engager l'Assemblée au travers d'un texte politique.

PREMIÈRE ÉPREUVE

Officiellement, la droite ne voulait pas de résolution, parce que la commission des libertés publiques du Parlement prépare un projet de recommandation au Conseil visant à défendre le droit de manifester, en prévision du sommet de Laeken, en Belgique. En fait, le groupe du Parti populaire européen (PPE) n'a pas voulu fâcher le président du conseil italien, Silvio Berlusconi (qui faisait naguère partie de ses rangs), en prenant le risque de voir le Parlement condamner les violences commises par les forces de l'ordre de son pays.

Comme prévu, Pat Cox, président des libéraux et candidat à la succession de Nicole Fontaine, présidente du Parlement (*Le Monde* du 25 août), a vécu là sa première épreuve. Bien qu'il compte parmi ses troupes Francesco Rutelli, adversaire acharné de M. Berlusconi, M. Cox a suivi le PPE, groupe dont il doit s'assurer le soutien pour obtenir le perchoir, en janvier 2002.

La gauche entend renouveler sa demande à l'ouverture de la session. Il n'est pas sûr toutefois que tous ses protagonistes soient sur la même longueur d'ondes. Si les Verts et les communistes, qui ont invité à Strasbourg Vittorio Agnoletto, porte-parole du Genoa Social Forum, entendent plaider la cause des antimondialisation, Enrique Baron Crespo, président du groupe des socialistes, estime que les conclusions du G 8 méritent examen. Il va lancer une réflexion sur la question de la globalisation, et, à l'approche de l'Ecofin de Liège, préciser la position de son groupe sur la taxe Tobin : jusqu'à présent, seuls une minorité de socialistes, emmenés par le Français Harlem Désir et l'Anglais Glyn Ford, se sont prononcés en faveur de cet impôt sur les mouvements spéculatifs de capitaux.

Les vice-présidents du Parlement vont, pour leur part, trancher la délicate question des langues devant être parlées à l'Assemblée après l'élargissement de l'Union. Avant les vacances, à la demande du PPE, ils avaient suspendu l'adoption d'un rapport qui préconisait le maintien du multilinguisme intégral : une vive polémique avait en effet opposé certains conservateurs britanniques, partisans de faire des économies grâce à l'extension de l'anglais, aux représentants des autres nationalités (*Le Monde* du 9 août).

Les eurodéputés devraient d'ailleurs se pencher sur l'élargissement en mesurant les progrès accomplis par les pays candidats, et en les invitant à mieux protéger les droits des minorités ainsi qu'à mieux lutter contre la corruption. Autre sujet polémique, le système mondial d'interception des communications privées et économiques Echelon fera l'objet d'une résolution, en milieu de semaine. Le Parlement devrait reconnaître l'existence de ce système d'écoute. Certains députés, minoritaires, demanderont au Royaume-Uni de se retirer d'Echelon.

Le social sera aussi au menu de la session, avec le vote définitif des textes de 1970 instituant la Société européenne, et une demande de révision de la directive sur les comités d'entreprise européens visant à ce que le personnel soit consulté sur des projets de licenciements bien avant que l'entreprise ne prenne une décision.

Rafaële Rivais

► www.lemonde.fr/ue

Le français et l'allemand sauvés ?

La bronca des eurodéputés contre l'impérialisme de l'anglais et la lettre envoyée, début juillet, par Hubert Védrine et Joschka Fischer à Romano Prodi, président de la Commission, auront-elles servi ? Une étude complémentaire sur les coûts du multilinguisme, réalisée cet été par les services du secrétaire général du Parlement, à la demande de la droite, montre qu'il serait possible de faire des économies en utilisant, pour la traduction écrite, trois langues pivots, qui seraient l'anglais, le français et l'allemand. Pour l'interprétation orale, le rapport propose l'utilisation de deux à quatre langues pivots. – *(Corresp.)*

RENAULT

Passez à la version supérieure sur Scénic pour 0 franc.

Le mois
ROULEZ SURCLASSÉ

Soit 1 800 €
ou 11 807,23 F* d'économie.

Pour le prix d'un Scénic Expression, roulez en Scénic Privilège ou Dynamique...
avec climatisation régulée, jantes alliage, siège passager avant réglable en hauteur, système de surveillance de la pression des pneus, Radiosat 4x15W CD, sellerie cuir/tissu, volant et soufflet de levier de vitesses cuir, lunette arrière ouvrante, accoudoir conducteur, lève-vitres électrique avant/arrière.

Offre valable pour l'achat d'un Scénic Privilège ou Dynamique à niveau de motorisation équivalent. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable pour les commandes jusqu'au 29 septembre 2001 dans les points de vente participants. *Aucune compensation financière ne pourra être exigée en dehors de cette offre.

Crédit 4,90%** de 12 à 36 mois

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

DU 1er AU 29 SEPTEMBRE DANS LE RESEAU RENAULT
Concessionnaires et agents participants

**Taux nominal. Avec un apport comptant minimum de 10 % sur toute la gamme Renault VP neufs et un montant financé supérieur ou égal à 2 250 € (14 759,03 F). Exemple pour un montant financé de 5 000 € (32 797,85 F), soit 36 mensualités de 151,10 € (991,15 F). Coût du crédit : 439,60 € (2 883,59 F) dont frais de dossier : 50 € (327,98 F). T.E.G annuel : 5,562%. TEG mensuel 0,464%. Sous réserve d'acceptation par la DIAC S.A. Siren 3 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers et valable du 1er au 29 septembre 2001.

PRÉSIDENTIELLE Lionel Jospin a fait un pas de plus vers sa candidature officielle à la présidence de la République, dimanche 2 septembre, dans son discours de clôture de l'université d'été du PS à La Rochelle. ● LE PREMIER MINISTRE a appelé de ses vœux l'édification d'une *« Nouvelle France »*, tout en vantant le bilan du gouvernement. *« Nous sommes restés fidèles à notre identité socialiste »*, a-t-il déclaré. ● *« L'HEURE EST VENUE de ne plus ménager la droite »* et ses *« plus hauts responsables »* qui tiennent *« un discours démagogique sur la sécurité, sur la Corse (…) »*, a-t-il souligné. ● LES VIOLENCES POLICIÈRES, lors du sommet du G8, à Gênes, n'ont pas été condamnées par M. Jospin, contrairement à ce qui avait été prévu. ● FRANÇOIS HOLLANDE, premier secrétaire du PS, s'est livré à une critique sévère de l'attitude du PCF, des Verts et de Jean-Pierre Chevènement à l'égard du gouvernement.

M. Jospin se pose un peu plus en candidat en s'attaquant à M. Chirac

Le premier ministre a appelé de ses vœux, dimanche 2 septembre, l'édification d'une « Nouvelle France ». Vantant son bilan et sa « fidélité à l'identité socialiste », il a accusé le président de la République, sans le nommer, de tenir un « discours démagogique » sur la sécurité, la Corse et la situation économique

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

Il est venu à La Rochelle, dimanche 2 septembre, pour prononcer en premier ministre son dernier discours de premier ministre à l'université d'été du Parti socialiste. Il est reparti en candidat implicite à l'Elysée. Au terme d'une mise en scène bien orchestrée, devant près de 2 000 militants visiblement gonflés à bloc, Lionel Jospin n'a pas fait, bien sûr, de déclaration de candidature en bonne et due forme, qui n'est pas attendue avant février, mais il a délivré une préannonce, avec, à peine subliminal, un slogan de campagne, la promesse d'une *« Nouvelle France »*.

Il y a eu d'abord, dans cette salle enfin baignée par le soleil, ce souhait d'Henri Weber, maître d'œuvre fabiusien de cette université d'été, d'accueillir dans un an *« notre président de la République »*. Puis un discours très offensif de François Hollande, s'en prenant avec virulence, un peu plus qu'à l'accoutumée, à Jacques Chirac. Le premier secrétaire a d'abord fait semblant de trouver *« injuste »* que ce soit toujours vers le gouvernement que *« les doléances s'expriment »* lorsqu'un problème surgit, *« quand celui qui exerce la fonction la plus prestigieuse de l'Etat ne se pose comme seule question, question horrible, de savoir où il va passer ses vacances »*.

Puis, le ton de M. Hollande est monté d'un cran dans sa mise en cause du président de la République : *« Responsable de rien, même pas de lui-même, il a revêtu, depuis longtemps déjà, sa tenue de candidat. Candidat ! C'est sa nature, son tempérament, sa vocation, sa raison d'être, c'est peut-être même son métier, sauf pour le statut. Chef de l'Etat c'est tout de même mieux. Alors, candidat à tout, candidat tout le temps, candidat toujours ; contre son camp parfois, contre la gauche toujours. Pour lui, sans exception. Pour la France, ce serait bien la première fois ! »*

M. Hollande a ensuite ironisé sur sa *« surenchère de promesses ou de propos sans lendemain : hier la fracture sociale, aujourd'hui la foulure écologique, demain l'entorse démocratique »*. Enfin, le député de Corrèze s'en est pris à la droite. *« Quand elle ne peut plus rien cacher, ça peut arriver à tout le monde, elle révèle la vacuité de son discours »*, a-t-il lancé, avant de se moquer de sa *« dream team »*, le *« trio »* Juppé-Sarkozy-Séguin, *« les trois perdants »* des dernières consultations électorales.

La veille, Laurent Fabius s'était efforcé de *« débusquer le candidat officiel de la droite »* en en dressant un portrait féroce : *« Il a été secrétaire d'Etat au temps du président Nixon, ministre au temps du président Brejnev, premier ministre au temps du président Giscard d'Estaing, c'est une forme de nouveauté. »* Dimanche, M. Hollande a rappelé que pour les candidatures à l'élection présidentielle, il laisse *« à chacun et à chacune jusqu'à la fin février le temps d'y réfléchir et surtout de travailler là où il est »*. Puis, sans aller jusqu'à dire *« Lionel, fais ton devoir »*, il lui a adressé, après avoir décliné la façon dont le PS se prépare aux échéances de 2002, une invitation très implicite : *« Comme tu le vois, cher Lionel, nous sommes prêts.* (...) *Prêts, le moment venu, cher Lionel, à porter de toutes nos forces notre candidat à la victoire. »*

« Cher Lionel » s'est à peine fait prier, ajoutant à son discours écrit de premier ministre – centré sur une valorisation de son bilan et une démonstration que le gouvernement *« continuera à travailler au service des Français »* – des improvisations orales. Toutes étaient des attaques contre le président de la République, jamais nommé, et confirmaient aux militants socialistes que, le moment venu, il serait bien au rendez-vous. M. Jospin a d'abord fait applaudir Bertrand Delanoë, auquel revient *« la lourde tâche »* de *« réhabiliter »* la gestion municipale à Paris *« après l'héritage que lui laissent ses deux prédécesseurs »*. Le premier ministre a ensuite souligné que les Français *« savent que nous assumons la responsabilité de la maison France depuis quatre ans et que nous sommes prêts à continuer à le faire s'ils nous accordent leur confiance »*.

Un ton encore au-dessus, M. Jospin a fustigé ceux qui prétendent à droite que *« les bilans n'ont rien à faire avec les élections et qu'il suffirait de voltiger d'engagements oubliés en promesses renouvelées »*. Il a rappelé un propos d'Alain Juppé, pour qui *« l'actuel président ne serait pas le''sortant'' en 2002 »*. *« Je pense qu'il n'avait pas bien mesuré la cruauté de ses paroles »*, a-t-il commenté. Un développement sur la décentralisation lui a ensuite permis de s'en prendre au parti du président, accusé de *« nostalgie bonapartiste »*. *« J'ai appris*, a-t-il raconté presque en confidence, *que Mme Alliot-Marie, présidente du RPR, avait nommé elle-même tous les représentants départementaux de son parti. » « Le principe de l'élection,* a-t-il noté, *qui est au cœur de la démocratie, continue à ne pas fonctionner au sein d'une formation politique qui aspire à regouverner la France »*.

> Jacques Chirac est « candidat à tout, candidat toujours ; contre son camp parfois, contre la gauche toujours. Pour lui, sans exception »
> **François Hollande**

M. Jospin n'en avait pas encore fini. Comme pour mieux exorciser les frustrations de la cohabitation, il s'est livré à un long développement sur la politique internationale, rappelant, par exemple, que c'est son gouvernement *« et personne d'autre »*, qui a mis un terme à l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement). Puis il a poursuivi dans ses critiques à peine voilées de M. Chirac en relevant sur la sécurité la contradiction entre *« prétendre relever l'autorité de l'Etat »* et prôner des polices municipales ou en priant sur la Corse *« ceux qui ont échoué si gravement dans le passé »*, de *« ne pas mettre de l'huile sur le feu »*. Bref, a-t-il conclu, cette droite *« incohérente et agressive »*, qui *« s'y croit déjà »* au point d'avancer des prétendants à Matignon (*Le Monde* du 2-3 septembre), *« ne mérite pas »* de *« retrouver les responsabilités »*.

Il ne restait plus à « cher Lionel » qu'à chausser ses bottes de candidat implicite, sans le dire vraiment, mais en le faisant deviner très fort. Comme premier ministre... *« j'ai été à vos côtés »*. Mais ce n'est pas fini puisque *« je le serai toujours »*. *« Pour les mois à venir »*, encore un peu plus précis, il compte sur l'engagement du PS. Pourquoi ? Pour *« faire naître la Nouvelle France dont ce début de siècle apporte la promesse »*. Vous avez dit slogan ?

Michel Noblecourt

Du trotskisme et des livres

Le passé trotskiste de Lionel Jospin continue de susciter des vocations éditoriales. Gérard Filoche, responsable de la Gauche socialiste, ancien de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), publie *Ces années-là, quand Lionel...* (Ramsay), histoire de trois militants d'extrême gauche, mais « vendue » avec des photos du premier ministre en couverture et son éloge au dos de l'ouvrage.

Les éditions Syllepse ont traduit en français le roman à clés de l'ex-responsable britannique de la IVe Internationale Tariq Ali retraçant la saga de « Robots », dirigés par un *« Français petit, grenu »* parlant *« avec des gestes mécaniques que les Robots mimaient »*. Il s'agit de Pierre Lambert, patron de l'Organisation communiste internationaliste (OCI), qui, dans la fiction, soutient *« un dirigeant politique pro-français, Messali Hadj, contre le FLN anti-impérialiste »*, avant d'*« envoyer démanteler les barricades »* en 1968, puis de constater qu'un responsable *« a décampé avec quatre cents partisans et la caisse »* pour entrer au PS. Une allusion à Jean-Christophe Cambadélis, proche de M. Jospin.

« Cette droite incohérente et agressive ne mérite pas de retrouver les responsabilités »

Dans son discours de conclusion de l'université d'été du Parti socialiste, dimanche 2 septembre, Lionel Jospin a notamment déclaré :

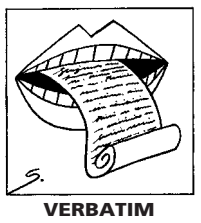

VERBATIM

Cette université d'été est en effet la dernière avant les échéances politiques de 2002. Nul ne peut douter que, le moment venu, nous serons prêts et que le Parti socialiste saura montrer sa force, sa maîtrise et son imagination. (...) L'opposition de droite n'épargne aucune critique à la gauche. L'heure est maintenant venue, pour les partis de gauche, de ne plus ménager la droite dans le débat politique. Dressons-nous contre le discours défaitiste et anxiogène que tient la droite.

La droite utilise le discours de la peur parce que cela sert sa conception autoritaire, et autoritaire parce que déresponsabilisante. Une conception paternaliste, et paternaliste parce qu'infantilisante. Les plus hauts responsables de la droite caricaturent les Français et la France. Ils utilisent un discours démagogique, sur la sécurité, sur la Corse, sur l'évolution économique.

La France, les Français méritent mieux que cette opposition stérile. Ils ont besoin d'un discours de lucidité, de confiance et de responsabilité. (...) Cette droite incohérente et agressive ne mérite pas – c'est notre conviction à tous ici – de retrouver les responsabilités. Ils s'y croient déjà ! D'après ce que j'entends des échos un peu indécents qui nous viennent de l'université de Quimper, on me dit qu'ils se disputent déjà ma place à Matignon. M. Sarkozy, M. Juppé, M. Douste-Blazy, M. Bayrou, par un cheminement différent. Je voudrais leur dire que c'est dur. On y travaille beaucoup. Et puis c'est peut-être moins une place qu'une mission que ce poste. C'est peut-être aussi un lieu où doit d'abord s'exercer le service des autres plutôt que de penser à se servir soi-même. On ne se nomme pas à Matignon. C'est le peuple qui décide, c'est le peuple qui tranche. Il faut d'abord qu'il élise un président, qu'il élise ensuite une majorité parlementaire. Honnêtement, bien que tout soit ouvert aujourd'hui, c'est loin d'être fait ! Ces dirigeants sont un peu trop pressés ! (...)

Il nous faut convaincre les Français qu'on peut parler à leur cœur, sans parler à leurs peurs, qu'on peut s'adresser à leur intelligence. (...) Surtout, il nous faut susciter en eux le désir de continuer le chemin avec nous et être capables de les entraîner vers l'avenir. (...)

Il reste [*à la majorité plurielle*], face à la droite et à l'extrême droite, à convaincre les Français de lui renouveler leur confiance pour un nouveau contrat. Je sais qu'il y a une certaine logique de dispersion dans la diversité des candidatures à l'élection présidentielle. Elle est normale. Je la respecte. Mais si nous voulons réussir en 2002, il y a plusieurs choses que nous ne devons pas oublier. Des formations de gauche doivent d'abord réserver leurs critiques à la droite. La reconnaissance de nos différences est naturelle, peut-être même utile. Mais la différenciation n'est pas nécessairement une dévalorisation. La défense de l'œuvre commune, du bilan partagé, du travail effectué ensemble est indispensable. Si nous ne nous appuyons pas sur ce bilan, il nous sera difficile de convaincre les Français que nous voulons aller plus loin ensemble. (...) Ensemble, nous allons donner de la force et des couleurs au projet que nous présenterons aux Français. Nous devons aborder sans crainte les échéances de 2002. Nous avons beaucoup travaillé à l'écoute et au service des Français. Nous aurons un nouveau projet à leur soumettre.

Depuis plus de quatre ans, tout en assumant ma responsabilité de premier ministre, j'ai été à vos côtés. Je le serai toujours. Pour les mois à venir, j'ai besoin de votre amitié, de votre force de conviction, de votre engagement. Avec vous, je souhaite faire naître la nouvelle France dont ce début de siècle apporte la promesse.

Un (presque) candidat, un calendrier, un projet

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

Au terme de l'université d'été du Parti socialiste, François Hollande a déjà une certitude : sa formation jouera un rôle moteur en 2002. La netteté des propos du futur candidat à l'Elysée ne lui aura pas échappé. *« L'élection présidentielle sera votre bataille,* a affirmé Lionel Jospin. *Les élections législatives seront vos batailles. »*

Le premier secrétaire du PS se voit confirmé « coach » virtuel du candidat implicite, ce qui renforce la préférence de M. Hollande pour un directeur de campagne ne venant pas de la direction du PS. En d'autres termes, plutôt un Yves Colmou, chargé de la communication à Matignon, qu'une Martine Aubry...

Dans l'immédiat, le PS s'est mis en « ordre de marche » à La Rochelle, lui aussi en « précampagne ». Le calendrier a été affiné et la mise au point du « projet » avancée. Lors d'une réunion des premiers secrétaires fédéraux, samedi 1er septembre, François Rebsamen, Alain Bergounioux et Bruno Le Roux ont recadré le calendrier de la campagne. En octobre, un magazine diffusé à plusieurs millions d'exemplaires dressera, autour de dix thèmes, un bilan sur *« ce qui a changé dans la vie des Français »* depuis 1997.

Pour les élections législatives, qui suivront sans doute, en juin, la présidentielle, les fédérations ont également eu leur feuille de route, sur un mode qualifié par M. Le Roux d'*« assez directif »*. Chaque département aura son objectif de circonscriptions réservées pour les femmes, sur un total annoncé de 220 (40 %). Quand un sortant ne se représentera pas, sa circonscription sera « réservée ». Le second travail consistera à en garder d'autres aux turbulents alliés Verts, sur la base de 15 à 20 circonscriptions gagnables. *« Personne n'a parlé de l'inopportunité politique d'un accord avec les Verts,* a relevé M. Le Roux, *mais certains ont évoqué les difficultés que cela allait représenter... »*

Un premier débroussaillage sera fait début octobre, un second en novembre avant la convention nationale du 15 décembre qui investira les candidats. *« Il n'y aura pas de deuxième chance au lendemain de la présidentielle »,* a averti M. Hollande à l'intention des Verts. *« Il ne sert à rien d'annoncer, même par voie de presse, des chiffres, impressionnants, et des lieux, étranges, dont il est déjà certain qu'ils ne correspondent à aucune réalité électorale et politique »*, a-t-il ajouté. Les Verts réclamaient 139 circonscriptions (*Le Monde* du 31 août).

DES PIQUES AUX PARTENAIRES

Sous forme de « rappel des règles du jeu », le premier secrétaire a décoché des piques à chaque partenaire (PRG excepté). *« A quoi sert-il à Robert Hue de nous trouver, au retour de vacances, pâlichon si c'est pour mettre en garde ses électeurs contre les plus rouges que lui ? A quoi sert-il aux Verts, qui veulent mûrir sans flétrir, de flétrir à la première difficulté la poitrine de leurs partenaires ? A quoi sert-il à Jean-Pierre Chevènement de nous faire la leçon à gauche, ce qui est toujours possible, si c'est pour s'adresser à l'électorat de droite ? »* M. Hollande s'en est aussi pris aux *« partis qui, au nom de la pureté révolutionnaire et de l'impureté démagogique, mettent en équivalence la gauche et la droite »*. *« Dans l'extrême gauche aujourd'hui,* a-t-il poursuivi, *je vois l'extrême, je ne trouve plus la gauche. »*

Les débats sur « le projet » n'ont pas révélé de forts clivages internes, notamment sur la sécurité, consacrée seconde priorité par M. Hollande derrière l'emploi et devant la justice sociale. *« Il faut qu'on réussisse à démontrer que lorsqu'il y a connerie il y a sanction »*, a martelé Claude Bartolone, le ministre délégué à la ville. *« Il ne faut pas que la sécurité soit au centre du débat politique »,* a souligné son collègue de l'intérieur, Daniel Vaillant. La table ronde sur *« solidarité et développement durable »* a permis au ministre des finances, Laurent Fabius, de plaider pour *« des réformes durablement financées »*, en insistant sur la *« sécurisation »* des retraites. Et à Dominique Strauss-Kahn d'inviter les socialistes à *« conserver la valeur fondatrice de l'internationalisme »...*

M. N.

Le mystère de la phrase disparue sur les violences policières au sommet de Gênes

LA ROCHELLE
de notre envoyée spéciale

Pas de chance, vraiment. Les conseillers de Lionel Jospin qui, samedi 1er septembre, ont travaillé avec lui, dans sa maison d'Ars-en-Ré, sur son traditionnel discours pour l'université d'été du PS, ne comprennent pas. Un mystère. Pas d'explication. La phrase était là, samedi soir. Mais dimanche, la condamnation par le chef du gouvernement français des violences policières à Gênes, durant le sommet du G8, du 20 au 22 juillet, tant attendue par les militants antimondialisation, a disparu du texte de M. Jospin. Perdue. Restée sur la plume, la langue ou le sable de l'île de Ré.

Le premier ministre comptait s'interroger sur les comportements de la police italienne, tout en condamnant, dans un mouvement de balancier soigneusement étudié, la *« violence »* de certains manifestants. Las, la phrase s'est égarée. Pourtant, un rapport commandé par le ministère de l'intérieur italien ne craint plus de dénoncer des *« violences gratuites »* de sa police (*Le Monde* du 1er août). Mardi 4 septembre, à Bruxelles, les députés européens Harlem Désir (Gauche socialiste), Danielle Auroi (Verts) et Francis Wurtz (PCF) devraient demander au Parlement européen la mise en place d'une commission d'enquête sur ces violences policières. Le ministre britannique aux affaires européennes, Peter Hain, avait critiqué, dès juillet, la *« réaction excessive de la police italienne »*. Le gouvernement français, lui, se tait.

MAIS RIEN N'EST VENU...

Interpellé, comme M. Jospin, le 26 juillet, par une douzaine de personnalités de gauche, dont José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, Christophe Aguiton, pour Attac, Francine Bavay (Verts) ou Olivier Besancenot (LCR), Jacques Chirac avait refusé de *« condamner sans réserve tant l'attitude de la police italienne que du gouvernement qui a couvert »* les violences, comme le demandait le texte de l'appel. Dimanche, à la tribune avant M. Jospin, François Hollande a donc noté, comme il l'avait fait chez les Verts, à Lamoura, que *« Jacques Chirac a beau exprimer à Gênes sa compassion envers les manifestants* [antimondialisation]*, il n'en reste pas moins solidaire de Berlusconi qui les matraque »*.

Mais rien n'est venu, ensuite, dans le discours du premier ministre. L'« oubli » intervient alors que quelques tensions estivales ont agité discrètement le PS, après Gênes. Le 25 juillet, le porte-parole du PS, Vincent Peillon, explique, dans *Le Nouvel Observateur*, que son parti aurait *« dû être à Gênes »*, parce que *« les valeurs que défendent les manifestants sont les nôtres »*. La phrase ne plaît pas au premier secrétaire, qui lui reproche poliment au téléphone *« une erreur tactique »* et juge, en privé, que l'on *« ne décrète pas : il faudrait y aller lorsqu'on est en vacances, dans sa piscine »*. Lorsque M. Peillon contacte ensuite le cabinet de M. Hollande pour demander qu'une délégation se rende, le 26, manifester devant l'ambassade d'Italie, la suggestion ne trouve pas de suite : *« C'était délicat, on ne connaissait pas les mots d'ordre des autres manifestants »*, justifie-t-on.

Est-ce le récit que lui a fait cet été le maire de Rome, Walter Veltroni (PDS), frappé par la violence des manifestants de Gênes ? M. Jospin – qui les avait condamnés, le 28 août, sur TF1, sans incriminer la police – a en tout cas oublié sa petite phrase. Les « anti », opposés à la mondialisation libérale, ou plus radicalement anti-capitalistes, l'attendent pourtant avec impatience, avant le conseil Ecofin, à Liège, les 22 et 23 septembre, où Laurent Fabius ira discuter de la taxe Tobin.

Ariane Chemin

Le RPR se garde de définir les contours de la campagne de son candidat

La ligne « droitière » de M. Sarkozy est contestée

QUIMPER
de notre envoyé spécial

Ensemble, mais pas côte à côte. A l'exception d'Edouard Balladur, peu coutumier de ce type de manifestation, et de Jean-Louis Debré, retenu par son nouveau mandat de maire d'Evreux (Eure), tous les responsables du RPR se sont succédé à Quimper, samedi 1er et dimanche 2 septembre, aux 17es universités d'été des jeunes du mouvement gaulliste. Au titre des symboles, le moment le plus évocateur, pour ce rassemblement de rentrée, aura été, sans aucun doute, le retour, samedi après-midi, après plus de cinq heures de route et plus de cinq mois de silence, du candidat malheureux à la Mairie de Paris, Philippe Séguin.

Certains de ses jeunes admirateurs redoutaient que l'ancien président du RPR ne soit accueilli par des sifflets. Il fit au contraire une entrée triomphale dans le hall principal du parc des expositions de Quimper, aux côtés de Michèle Alliot-Marie et de Nicolas Sarkozy, qui avait insisté auprès de lui, quelques jours auparavant, pour qu'il vienne, au minimum, écouter sa première « déclaration de politique générale » de candidat premier ministre. *« Ce message d'unité de la famille gaulliste est le premier de vos universités »*, a pu se féliciter le maire de Neuilly. Alain Juppé n'était pas encore arrivé. Lorsque l'ancien premier ministre a engagé le dialogue avec les jeunes, dimanche matin, sur l'Europe, la Corse et les réformes prioritaires, le tandem de la veille était déjà reparti. Il ne faut pas abuser de la réconciliation, tout de même.

« ÉVITER TOUT TRIOMPHALISME »

Il n'empêche, ces universités ont été placées sous le signe de l'optimisme. *« On a connu des rentrées plus pourries »*, se réjouissait, par exemple, l'un des secrétaires généraux adjoints du mouvement, Jean-François Copé. *« Rien n'est gagné, mais ça va beaucoup mieux que l'an dernier »*, constatait pour sa part François Fillon. Tout en invitant ses jeunes compagnons à *« éviter tout triomphalisme »*, même M. Juppé considère qu'*« il n'est pas aventureux de penser que notre candidat sera présent au second tour »*, balayant du même coup la menace que ferait planer, pour Jacques Chirac, la présence d'un *« troisième homme »*. *« Nous pouvons gagner, ce n'est pas gagné, mais on va gagner ! »*, a conclu le maire de Bordeaux.

Tandis que le *« DJ »* (délégué départemental à la jeunesse) chargé de chauffer la salle invitait les jeunes militants à hurler pour que *« ça s'entende jusqu'à La Rochelle, jusqu'à Ramatuelle, jusqu'à l'Elysée »*, la présidente du RPR a appelé solennellement *« à la candidature de Jacques Chirac »*, évoquant même la constitution de comités de soutien dans les régions, les départements et les communes. Dans son discours de clôture, Mme Alliot-Marie a vivement critiqué, comme à son habitude, le premier ministre : *« Lionel Jospin passe son temps à être content de lui. Dans une autosatisfaction constante, il présente son bilan aux Français. Il ferait mieux de leur présenter des excuses »*, a-t-elle ironisé. Comme en service commandé, elle a, en revanche, défendu le bilan de M. Chirac en tant que représentant de la France à l'étranger, chef des armées et garant du fonctionnement des institutions. Elle a ainsi porté à l'actif du président de la République... l'*« instauration du quinquennat »*.

A sa manière, la députée des Pyrénées-Atlantiques a aussi salué l'unité retrouvée de son mouvement en se référant, dans un lapsus, à *« Alain Sarkozy »*. *« Et Nicolas Juppé »*, a enchaîné, en riant, le maire de Bordeaux. La réunion des jeunes militants RPR, qui, il est vrai, n'avait pas de pouvoir décisionnaire, n'a pourtant pas permis de trancher entre une ligne jugée *« droitière »*, portée principalement par M. Sarkozy, et le refus du *« droitisme »* défendu à la fois par M. Fillon et par le commissaire européen Michel Barnier. Les rencontres de Quimper ont aussi laissé en suspens le débat sur les rôles respectifs du RPR, que « MAM » veut prépondérant pendant la précampagne, et de l'Union en mouvement, ce regroupement des chiraquiens, voulu par M. Juppé, qui englobe déjà des militants de l'UDF, de Démocratie libérale, ainsi que des électeurs de droite non encartés, dessinant déjà des contours plus larges que celui du seul RPR.

Jean-Louis Saux

François Bayrou dénonce une « entente illicite » entre Jacques Chirac et Lionel Jospin

Le président de l'UDF estime devoir porter la « liberté » et l'« espoir » à l'élection présidentielle

François Bayrou a prononcé, dimanche 2 septembre, devant les jeunes de l'UDF réunis en université d'été à Ramatuelle (Var), ce qui ressemble à un discours de départ en campagne présidentielle. Fustigeant l'*« entente illicite* (...) *entre frères siamois du même système vieilli »*, Jacques Chirac et Lionel Jospin, il entend être le *« troisième homme »*, se réclamant de la *« valeur humaine »* par opposition au *« modèle néolibéral dominant »*.

RAMATUELLE (Var)
de notre envoyé spécial

« Arrêtez donc de croire qu'il va y avoir une élection présidentielle ! Arrêtez de croire qu'il va y avoir une campagne, un débat, des explications, toutes choses si vulgaires. Le vainqueur a déjà été désigné. Proclamé. Fêté. Encensé. Adulé. Il est élu. Il n'y a pas à le choisir, il y a à le célébrer. Ça n'est plus la peine de vous déranger. Circulez, il n'y a plus rien à voir ! » Cette apostrophe lancée par Philippe Séguin à trois mois de l'élection présidentielle de 1995, alors qu'Edouard Balladur devançait encore nettement Jacques Chirac dans les sondages, est restée dans bon nombre de mémoires. Y compris à l'UDF, où le rappel du renversement de tendance qui s'était produit dans les semaines suivantes fournit aujourd'hui quelques raisons d'espérer.

« Le seul truc qu'on sait, c'est que ce n'est jamais le scénario prévu qui se produit », confie ainsi le porte-parole du parti centriste, Jean-Louis Borloo. François Bayrou, qui aimerait que l'Histoire se répète – cette fois à son profit —, a fait resurgir ce souvenir, dimanche 2 septembre à Ramatuelle (Var), lors de son discours de clôture de l'université d'été des jeunes centristes. Nul vainqueur désigné, cette fois, mais un duel annoncé entre ces deux *« archaïsmes »* que le président de l'UDF a éreintés : celui de Lionel Jospin, *« coincé, idéologique »*, et celui, *« bonhomme, avec des idées à géométrie variable, qui changent avec le vent des sondages »*, de Jacques Chirac, *« anti-européen un jour, européen le lendemain, productiviste un jour, écolo le lendemain, contre le quinquennat un jour, et pour le lendemain »*. M. Bayrou l'assure : demain, M. Chirac sera *« travailliste, humaniste, sécuritaire, bonne gouvernance, décentralisateur, régionaliste »*.

Les deux hommes, selon lui, exercent *« un monopole à deux »*, qui est à la politique ce qu'une *« entente illicite »* est au commerce, a lancé M. Bayrou, avant de poursuivre : *« Sur tous les écrans et sur toutes les ondes, ils nous expliquent savamment que c'est déjà joué, que c'est fromage ou dessert, Chirac ou Jospin, plat unique au menu ! » « C'est très simple*, a souligné le président de l'UDF. *Ce monopole, cette entente illicite* (...) *entre frères siamois du même système vieilli, c'est fait pour voler aux Français l'élection présidentielle ! »* En rendant nécessaire une *« leçon de démocratie »* et de *« liberté »*, ce « rapt » justifierait à lui seul la candidature de M. Bayrou : *« Oui, il faut un troisième homme ! Le troisième homme, c'est l'homme de la liberté des Français. Oui, je porterai cette liberté, oui je porterai cet espoir »*, a conclu le président de l'UDF.

« BILAN D'IMPUISSANCE »

Après avoir évoqué le *« bilan accablant d'impuissance publique »* laissé par M. Chirac et M. Jospin, le député européen a développé les contours de la *« troisième voie »* qu'il entend incarner (*Le Monde* daté 2-3 septembre). Se réclamant du *« modèle »* de la *« valeur humaine »* – par opposition au *« modèle néolibéral dominant »*, M. Bayrou a renvoyé dos à dos ceux qui veulent *« s'abandonner »* à la mondialisation et ceux qui la refusent. *« Nous voulons faire du judo avec la mondialisation. Nous voulons son énergie et nous voulons mettre cette énergie au service de la justice »*, a-t-il indiqué.

De façon un peu plus explicite, le président de l'UDF a évoqué douze objectifs, parmi lesquels *« le SMIC à 1 000 euros nets par la baisse des charges »*, *« les 35 heures obligatoires remplacées par la liberté du temps de travail négociée »*, un revenu minimum d'insertion (RMI) qui deviendrait revenu minimum d'activité (RMA) et une *« fiscalité du revenu en trois tranches de 20, 30 et 40 % »*. M. Bayrou prône aussi une *« éducation restaurée »* et se dit favorable à une *« nouvelle approche »* de la sécurité *« entre la prévention et la sanction »* : la *« réparation obligatoire et sans délai, quand c'est possible, des torts causés à la victime »*.

Le candidat – non encore déclaré – commencera jeudi, à Strasbourg, son *« voyage au centre de la France »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les Motivé-e-s veulent continuer à assumer leurs contradictions

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Les Motivé-e-s ont décidé de ne rien décider. Ni de présenter des candidats aux prochaines échéances présidentielle et législatives ni d'en être absents. Réunis pendant quatre jours dans une ferme des environs de Toulouse pour leurs « Diversités d'été », 250 à 300 sympathisants de la liste qui a créé la surprise aux élections municipales dans la Ville rose ont longuement débattu de leur identité et de leur place dans le champ politique. De l'économie solidaire au *« virilisme »* en politique, les débats furent sans agressivité, les échanges tous azimuts, les interrogations sans tabou et les questionnements sans réponse, comme affectionne de s'y adonner ce curieux mouvement politico-culturel, métissage de plusieurs générations, de profils atypiques et d'itinéraires singuliers.

Cette fois, le calendrier politique des élections bouscule ces militants d'un autre type en leur imposant une interrogation majeure : y aller ou pas, c'est-à-dire, à travers la présentation d'une candidature présidentielle, tenter de « changer de braquet » en devenant un mouvement politique national, de gauche certes, mais ni gauche plurielle, ni gauche de la gauche, ni parti, ni association. La question était dans toutes les têtes, tant les pressions sont nombreuses pour que les Motivé-e-s franchissent le pas et décalquent l'expérience toulousaine à l'échelle nationale. Déjà des dissidences se font jour, comme à Strasbourg, où étaient réunies au même moment une cinquantaine de personnes représentant vingt-huit listes ayant émergé aux élections municipales de mars, pressées de faire apparaître centralement le mouvement « citoyen ».

Si la décision formelle reviendra à une assemblée générale des Motivé-e-s toulousains, d'ores et déjà, l'opinion qui ressort de ces quatre jours de réflexion est nette. Les Motivé-e-s n'iront probablement pas à la bataille présidentielle ni à celle des législatives – sauf, peut-être, à Toulouse, contre le maire, Philippe Douste-Blazy. Pour Salah Amokrane, conseiller municipal au Capitole, comme pour la plupart des militants, Motivé-e-s doit devenir un *« relais des préoccupations citoyennes »* plutôt qu'un parti politique classique. Même son de cloche chez le chanteur de Zebda Magyd Cherfi : *« Si nous devenons porteurs d'un projet global de société, nous sommes morts. Il nous faut assumer un mouvement incompétent et vivre nos contradictions. »*

Les Motivé-e-s resteront donc eux-mêmes, en cherchant à préserver, d'abord, leurs équilibres internes. Ils savent néanmoins que leur absence du champ politique lors des prochains rendez-vous pourrait les faire disparaître aussi sûrement que s'ils se précipitent dans une bataille politique centrale. Comment, alors, y être sans y être ? A cette question, il n'a pas été donné de réponse.

Jean-Paul Besset

IBM

PLUS VALUE

A vous de choisir ! En septembre, achetez en direct un des ThinkPad A Series présentés ici et choisissez entre une imprimante et un scanner, pour 1F de plus*. Vous possédez déjà ces options ? Alors optez pour la livraison gratuite.

La véritable alternative à l'ordinateur de bureau. Dans la gamme des ThinkPad IBM, les portables les plus primés au monde, le A Series vous offre les performances, l'autonomie et la connectivité dont vous avez besoin lors de vos déplacements.

Rien n'égale un ThinkPad A Series. Vous apprécierez la précision et l'ergonomie de son dispositif de pointage TrackPoint - auquel s'ajoutent des fonctions de défilement et de sélection par pression - ainsi que l'éclairage du clavier ThinkLight. Léger (moins de 2,7 Kg) et élégant, le ThinkPad A Series vous offre aussi une modularité sans faille. Son boîtier accueillera instantanément les périphériques IBM au format UltraBay2000 : DVD, graveur, lecteur ZIP... Enfin, toute la gamme ThinkPad bénéficie du service et du support IBM maintes fois primés.

Appelez dès aujourd'hui ! Cette offre exceptionnelle n'est valable que jusqu'à fin septembre.
10 références d'ordinateurs de bureau et de portables bénéficient de cette offre. N'hésitez pas à nous consulter.

NavCode: Pour accéder directement aux dernières informations et prix, entrez le NavCode correspondant à ces offres : **2AA15LM09**

CHOISISSEZ !
POUR **1F** DE PLUS*

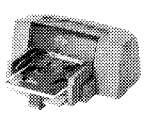

Imprimante HP Deskjet 640C
Réf. MFR0013

OU

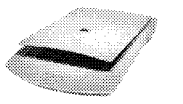

Scanner HP 2200C
Réf. MFR0014

OU
LIVRAISON **GRATUITE**

ThinkPad A22e
L' alternative au poste de travail au format fin et léger
Processeur Intel® Celeron™ 800 MHz
Ecran 13,3" XGA matrice active
Mémoire 64 Mo
Disque dur 15 Go
CD-ROM 24X
Modem 56K et Ethernet 10/100
Dispositif de pointage TrackPoint
Eclairage clavier ThinkLight
2,5 Kg
Microsoft® Windows® 98
Licence Lotus SmartSuite Millennium
Nombreux logiciels utilitaires
Garantie internationale 1 an[2]
Service "ThinkPad Express" inclus[3]
Réf.MFRT010
1 355,17 €HT - 8 889 F HT
1 620,78 €TTC -10 631,24 F TTC
62,58 €HT - 410,50 F HT/mois**

ThinkPad A22e
Le portable professionnel High-Tech
Processeur Intel® Pentium® III 850 MHz
Ecran 14,1" XGA matrice active
Mémoire 64 Mo
Disque dur 20 Go
CD-ROM 24X
Modem 56K et Ethernet 10/100
Dispositif de pointage TrackPoint
Eclairage clavier ThinkLight
2,6 Kg
Microsoft® Windows® 2000
Licence Lotus SmartSuite Millennium
Nombreux logiciels utilitaires
Garantie internationale 1 an[2]
Service "ThinkPad Express" inclus[3]
Réf.MFRT011
1720,97 €HT - 11 289 F HT
2 058,28 €TTC - 13 501,64 F TTC
50,97 €HT - 334,34 F HT/mois**

intel inside pentium®!!!

IBM EN **DIRECT**
sur **ibm.com**/fr
ou au **0 810 212 810**[1]
pour acheter en direct ou connaître votre revendeur le plus proche***

Les PC IBM utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

Prix IBM.com, hors frais de livraison (voir conditions sur site ibm.com/fr). Offres valables en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles pour les commandes reçues par IBM entre le 16 août et le 30 septembre 2001. * Les offres à 1F TTC (0,15 € TC) ne sont valables qu'à condition d'être achetées en même temps que le produit principal correspondant. Imprimante HP Deskjet 640C, valeur : 89,94 € TTC (590 F TTC), scanner HP Scanjet 2200C, valeur : 102,10 € TTC (669,75 F TTC), livraison : 450 F TTC (68,55 € TTC). ** Loyer mensuel, donné à titre indicatif et modifiable sans préavis. Offre de location SuccessLease sur 36 mois, réservée au marché professionnel, sous réserve de l'acceptation du dossier parFactoball. SuccessLease est une marque commerciale appartenant à IBM Corporation utilisée sous Licence. Factoball est une licence de Factofrance Heller, opérateur agréé par IBM France. L'acceptation des offres implique l'acceptation des conditions de vente IBM. *** Ces offres sont disponibles pour les revendeurs à travers le programme PartnerChoice. Pour toute information sur ce programme, appeler le 0 810 083 810. IBM se réserve le droit de modifier les prix et caractéristiques de ses produits à tout moment et sans préavis. TVA en vigueur : 19,6 %. 1- Numéro Azur, prix d'une communication locale. 2- Conditions de garantie sur le site ibm.com/fr. 3- ThinkPad Express : enlèvement et relivraison en France métropolitaine pendant la période de garantie. Intel, le logo Intel Inside, Pentium et Celeron sont des marques ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis et dans les autres pays. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs entreprises respectives. Photos non contractuelles. Copyright IBM 2001.

Blau · Tequila

CORSE. Les liens entre les milieux nationalistes et le monde du grand banditisme expliquent, selon les enquêteurs, une grande partie de la violence souvent attribuée aux luttes internes entre indépendantistes. ● DANS UN RAPPORT rendu en août 2000 à la chancellerie, le procureur général de Bastia soulignait déjà *« les liens évidents qui existent entre le banditisme local ou international et certains mouvements nationalistes dominants »*. ● DANS LE DISCOURS qu'il devait prononcer, lundi 3 septembre, devant l'Assemblée territoriale, son président, José Rossi, lance un appel à M.Chirac afin qu'il soutienne la *« réforme »* de M.Jospin. ● LES VERTS ont adopté, le 2 septembre, une motion soulignant que *« l'amnistie des crimes de sang n'est pas à l'ordre du jour dans les années à venir »*. En signe de protestation, M.Mamère a démissionné du comité de campagne de M. Lipietz.

La Corse s'inquiète des liens entre les nationalistes et le milieu

Les enquêteurs soulignent la porosité entre le monde indépendantiste et le grand banditisme. Deux semaines après l'assassinat de François Santoni, policiers et gendarmes semblent privilégier la thèse d'un règlement de comptes lié à des intérêts financiers

L'ASSASSINAT des deux anciens responsables nationalistes Jean-Michel Rossi, en août 2000, et François Santoni, en août 2001, que les enquêteurs attribuent de plus en plus à des règlements de comptes avec le milieu, soulève un certain nombre d'interrogations sur les relations complexes entre les militants indépendantistes corses et le milieu du banditisme. Après avoir déclaré, devant la presse, le mercredi 29 août, que son mouvement était *« totalement étranger »* à la mort des deux hommes, le leader nationaliste Jean-Guy Talamoni, principal interlocuteur du gouvernement dans le cadre du processus de Matignon, a invité les autorités de l'Etat à s'intéresser aux activités du banditisme sur l'île. M. Talamoni a d'ailleurs suggéré la formation d'une commission d'enquête sur les activités du milieu en Corse et soufflé l'idée qu'il serait judicieux qu'elle vérifie les patrimoines des élus insulaires, laissant ainsi entendre qu'il pourrait exister une prégnance du banditisme sur la démocratie dans l'île.

« UNE COLORATION POLITIQUE »

Adversaires dans de nombreux domaines, notamment sur le type de développement de la Corse, les nationalistes et le milieu se sont régulièrement affrontés. Chaque camp ayant recours à des moyens violents, des pactes de non-agression ont souvent tenu lieu d'accords. Mais dans le même temps, ces deux mondes cohabitent. Les nationalistes ont souvent rencontré des membres du milieu en prison. Par la suite, des allées et venues se sont instaurées entre les rangs nationalistes et ceux du banditisme. Enfin, les recherches de financement ont entraîné, en particulier pour les structures clandestines, les responsables nationalistes à recourir à des moyens identiques à ceux des voyous – racket, hold-up ou enlèvements. Même si ces liens ne concernent pas tous les nationalistes, le partage de territoires a parfois cédé la place à la mise en commun de moyens, voire au mélange du banditisme et du terrorisme.

Bernard Legras, procureur général près la cour d'appel de Bastia, soulignait d'ailleurs, dans son rapport sur la criminalité organisée en Corse, remis à la chancellerie à l'été 2000, l'ambivalence des relations entre ces deux mondes (*lire ci-contre*).

Les contacts sont anciens et ne sont d'ailleurs pas étrangers à certaines des scissions du mouvement nationaliste, notamment celle qui a donné naissance, en 1990, au Mouvement pour l'autodétermination (MPA), dirigé par Alain Orsoni. De 1992 à 1996, lors de la guerre qui a opposé le MPA à sa structure originelle, la Cuncolta nazionalista, celle-ci n'a eu de cesse de dénoncer les dérives du MPA. Le 9 octobre 1995, le FLNC affirmait ainsi qu'Alain Orsoni tentait de *« donner une coloration politique à ses activités mafieuses »*. Selon le FLNC – la structure militaire de la Cuncolta –, M. Orsoni et ses amis étaient en effet engagés dans un règlement de comptes avec Jean-Jérôme Colonna, présenté comme le parrain de la Corse-du-Sud, pour le contrôle des machines à sous clandestines et des intérêts économiques de la région. C'est dans ce contexte, concluait le FLNC, que l'un des cadres politiques du MPA, Jean-Pierre Leca, poursuivi à plusieurs reprises pour des affaires de droit commun, avait été tué le 16 février 1995.

Les proches de M. Orsoni rétorquaient que M. Santoni, pour pouvoir s'imposer en Corse-du-Sud à la tête de la Cuncolta, avait noué des accords avec le même Jean-Jérôme Colonna, à qui il servait, à l'occasion, de bras armé. *« Comme souvent,* note aujourd'hui un responsable policier, *la réalité est entre ces deux versions. Le MPA était en guerre pour des affaires illégales mais aussi pour défaire la région de l'étau du milieu. François Santoni, pour sa part, avait trouvé un moyen d'affaiblir le MPA tout-puissant dans le secteur. Mais les intérêts privés ne sont jamais loin des grands principes. Jean-Pierre Leca, par exemple, était, peu de temps avant d'être tué, en conflit d'affaires avec le garde du corps de Santoni. »*

Les affaires judiciaires ont, elles, démontré l'existence de passerelles entre le banditisme et le nationalisme. Dans le cadre de recherches effectuées après le hold-up de la Caisse d'épargne de Bastia, dans le quartier de Lupino, le 2 avril 1996, les policiers avaient ainsi découvert, dans un appartement de la ville, un stock d'armes dont certaines avaient été utilisées par des membres du MPA dans le cadre de règlements de comptes entre nationalistes.

Ce mélange des genres a également été mis en évidence dans des affaires concernant des militants de la Cuncolta, dirigée à l'époque, dans le sud de la Corse, par François Santoni. Au mois de mars 2000, plusieurs militants du mouvement avaient ainsi été condamnés, aux côtés de M. Santoni, dans une affaire de racket organisé en 1996 contre le propriétaire du golf de Sperone (Corse-du-Sud), un dossier que la justice considérait comme une opération de financement du FLNC. Libéré à l'audience parce qu'il avait déjà purgé sa peine au cours de sa détention provisoire, l'un de ces deux condamnés, M. Maestrati, était arrêté quelques semaines plus tard à Copenhague pour un hold-up sans lien avec ses activités nationalistes. Les policiers français aimeraient, par ailleurs, l'interroger sur l'attentat qui a détruit, le 15 avril 2000, la plus importante discothèque de Corse, à Bonifacio (Corse-du-Sud), opération qui aurait été commanditée par une figure du grand banditisme insulaire installé à Porto-Vecchio.

FINESSE DU MAILLAGE SOCIAL

Plus récemment, l'assassinat en Haute-Corse,, au mois d'août, quelques jours après celle de M. Santoni, de Dominique et de Jean-Christophe Marcelli, illustre la complexité des parcours à mi-chemin entre le militantisme politique et le banditisme. Dominique Marcelli avait été mis en examen et placé en détention provisoire pendant six mois par le juge Bruguière, qui le soupçonnait d'avoir participé à la conférence de presse clandestine annonçant, en juin 1999, la création du groupe nationaliste armé Armata corsa. Il avait également été aperçu aux obsèques de l'un des dirigeants présumés d'Armata corsa, Jean-Michel Rossi. Pourtant, les nationalistes comme les gendarmes affirment que son assassinat s'inscrit dans le cadre de la guerre des gangs qui sévit actuellement en Haute-Corse et aurait déjà causé la mort de six personnes.

D'une manière générale, l'extrême finesse du maillage social en Corse rend ardue la distinction entre la simple connaissance et la véritable complicité. Charles Pieri, secrétaire national de la Cuncolta indipendentista, chef militaire présumé du FLNC, actuellement incarcéré dans un dossier de détention d'armes et d'association de malfaiteurs, est ainsi l'ami d'enfance d'un lieutenant de l'ancien parrain du Var, Jean-Louis Fargette, Paul Grimaldi, assassiné le 21 juin 2000. M. Pieri a-t-il, pour autant, entretenu des rapports d'affaires avec le milieu varois ? A ce jour, aucun élément ne le démontre si ce n'est que M. Grimaldi, lors de la guerre fratricide qui a opposé les nationalistes, a protégé Charles Pieri en lui donnant accès à des *« planques »* du milieu.

De même, les liens entre M. Pieri et Francis Mariani, présenté comme un pilier du gang de *« la Brise de mer »*, nom du café à Bastia où ses membres avaient coutume de retrouver, sont de notoriété publique. Compagnons de cellule à la prison de Bastia, ils sont de la même génération et se sont évadés ensemble. Est-ce suffisant pour expliquer que les fourgons appartenant à la société de transport de fonds Bastia securita, contrôlée par les nationalistes, n'aient jamais été attaqués par la « Brise de mer » à la différence des autres transporteurs ? Un tel accord n'a sans doute jamais été formalisé. Des échanges ont peut-être existé puisque les protagonistes se connaissent. La tranquillité des fourgons de Bastia securita paraît devoir s'expliquer, avant tout, par l'équilibre des forces entre le banditisme et les clandestins du FLNC.

Jacques Follorou

« Des liens évidents », selon le rapport Legras

Dans un rapport sur la criminalité organisée en Corse, qu'il avait remis à la chancellerie à l'été 2000, le procureur général de Bastia, Bernard Legras, décrivait ainsi les rapports ambivalents entre le banditisme et le nationalisme sur l'île. ***« Le blocage actuel de la société corse, le clanisme éclaté, l'absence de concurrence et les liens évidents qui existent entre le banditisme local ou international et certains mouvements nationalistes dominants, le poids de ces acteurs qui ont d'autant moins de considération pour la vie qu'ils ont plus de respect pour les morts, constituent objectivement un système original, que je me garderais bien de baptiser mais qui mérite qu'on lui accorde une attention toute particulière. »***

La trajectoire de François Santoni et Jean-Michel Rossi, entre marginalisation politique et guerre avec le milieu

C'EST l'histoire de deux hommes en rupture de ban. L'histoire de deux figures du nationalisme insulaire dont la mort – le 7 août 2000 pour Jean-Michel Rossi, le 17 août 2001 pour François Santoni – illustre tout à la fois la porosité qui existe entre le banditisme et le nationalisme, et la puissance de ces deux mondes en Corse. Les enquêteurs semblent, en effet, privilégier une double analyse sur l'itinéraire de ces deux hommes engagés dans une logique de marginalisation politique et dans une guerre avec le milieu . Ils soupçonnent les meurtres d'avoir été commis par une équipe de jeunes de Haute-Corse associée à quelques voyous du Var, eux-mêmes placés sous la coupe de bandits bastiais chevronnés, mais ils estiment en même temps que le contexte politique de ces assassinats est essentiel.

La trajectoire des deux militants nationalistes paraît avoir basculé à l'automne 1998. Encore incarcérés, MM. Santoni et Rossi décident, quelques semaines avant d'être remis en liberté, de démissionner de leur mouvement, la Cuncolta indipendentista, pour des raisons *« stratégiques et tactiques»*. François Santoni, secrétaire national du mouvement, se sent trahi. Pendant qu'il était en prison, Charles Pieri, secrétaire national pour la Haute-Corse, et Marie-Hélène Mattéi, la porte-parole de l'organisation, se sont alliés à son insu. Le mouvement vient d'abandonner son nom, Cuncolta naziunalista, et affiche sa volonté d'obtenir l'indépendance, orientation que François Santoni affirme ne pas partager. Dans le même temps, Mme Mattéi, sa compagne, lui annonce qu'elle le quitte pour rejoindre Charles Pieri.

Pendant cet automne 1998, MM. Santoni et Rossi parient alors sur un ralliement massif de militants. En vain. Ils se retrouvent à l'écart de la démarche de réconciliation entre les mouvements nationalistes qui débute au mois de décembre 1998. Ils sont également absents du processus de discussions qui conduira aux négociations officielles entre les élus corses et le gouvernement de Lionel Jospin.

La rivalité personnelle entre MM. Pieri et Santoni ne va alors cesser d'empirer. Incarcéré le 30 septembre 1998, Charles Pieri conserve ses fonctions à la tête du mouvement et soutient la ligne officielle de la Cuncolta : union entre nationalistes et discussions avec Matignon. De son côté, François Santoni souligne publiquement chaque contradiction, à commencer par la participation des nationalistes à un processus de paix alors qu'ils continuent à revendiquer le recours à la violence politique.

Le point d'orgue de cette opposition est atteint, après l'assassinat de M. Rossi, à l'été 2000, lorsque François Santoni met en cause la *« responsabilité morale »* de Jean-Guy Talamoni, porte-parole des nationalistes dans le cadre du processus Matignon, et désigne implicitement Charles Pieri comme le commanditaire de l'opération. Largement repris, les éléments qu'il livre alors aux médias et aux policiers n'ont jamais été confirmés.

UNE AUTRE EXPLICATION

C'est une autre explication qui, peu à peu, a gagné du crédit aux yeux des enquêteurs : celle d'un règlement de comptes avec le milieu. Hors de la structure officielle du FLNC et de la Cuncolta, MM. Rossi et Santoni doivent en effet gérer leur isolement. Début 1999, en Balagne, Jean-Michel Rossi a connaissance de rumeurs sur son incapacité à tenir tête au banditisme local sur le terrain immobilier et à assurer la protection de ses proches, dont certains sont en conflit avec des membres du milieu dans des affaires commerciales. Selon certaines brigades de gendarmerie de la région, des amis des deux responsables nationalistes auraient en effet installé des machines à sous dans des bars. François Santoni, comme le confirment certains éléments découverts récemment à son domicile parisien, notamment des documents administratifs, tente pour sa part de prendre pied dans le monde des jeux sur le continent africain.

Malgré leur discours appelant à l'arrêt de la violence, MM. Rossi et Santoni saluent, en juin 1999, la naissance d'un groupe armé, Armata corsa, dont ils semblent en réalité les dirigeants. Cette organisation clandestine qui affirme poursuivre des buts politiques, semble s'être engagé dans des règlements de comptes avec le banditisme. Dès le mois de juillet 1999, elle assassine Dominique Savelli, un commis boucher qui, selon les gendarmes de Balagne, collectait, pour le compte du milieu en Haute-Corse, les recettes des machines à sous.

En guise d'explication, M. Rossi assure, en privé, que Dominique Savelli était chargé de l'assassiner, pour des motifs politiques, sur ordre d'un ami d'enfance de leur rival nationaliste Charles Pieri, Paul Grimaldi, qui est tué, à son tour, le 21 juin 2000. Mais voilà : Paul Grimaldi est en réalité un ancien lieutenant du parrain du Var, Jean-Louis Fargette. Le 7 août 2000, Jean-Michel Rossi est tué à son tour sur une terrasse de café, à L'Ile-Rousse. Parmi les deux hommes qui tombent ensuite sous les balles par mesure de rétorsion, l'un d'eux n'est autre que le frère du parrain toulonnais Jean-Louis Fargette. Non revendiqué, ce dernier assassinat, qui relève clairement du règlement de comptes avec le milieu, a été attribué par les experts au groupe clandestin Armata corsa.

Cette piste des règlements de comptes entre Armata corsa et le milieu corso-toulonnais, si elle se confirmait, soulèverait, du même coup, des questions sur l'avenir des relations entre le banditisme et les nationalistes. Car l'élimination de ces deux figures historiques a fait tomber un tabou. Jusqu'à présent, les nationalistes étaient tombés sous les balles d'autres militants indépendantistes. Désormais, les voyous ont tué des chefs nationalistes, ce qui est un fait sans précédent.

J. Fo.

Nicolas Sarkozy réclame la « suspension » du processus de Matignon

QUIMPER
de notre envoyé spécial

Nicolas Sarkozy, qui avait été le seul, ou l'un des rares députés RPR, avec Edouard Balladur, à s'abstenir lors du vote, au printemps, du projet de loi relatif à la Corse par l'Assemblée nationale, propose désormais de *« suspendre les dialogues de Matignon et la procédure législative, le temps au moins que tous les interlocuteurs de Matignon aient, sans ambiguïté, condamné solennellement la violence et se soient clairement désolidarisés de leurs auteurs »*. Il l'a dit, samedi 1er septembre, devant l'université des jeunes RPR, réunis à Quimper, en assurant que *« c'est le minimum que l'on puisse exiger d'interlocuteurs qui doivent sans ambiguïté indiquer s'ils ont fait le choix de la démocratie ou celui de la clandestinité »*.

Cette inflexion subite, et radicale, de la politique préconisée par l'ancien secrétaire général du RPR peut s'expliquer, comme n'ont pas manqué de le faire observer nombre de ses compagnons, par le fait que le député des Hauts-de-Seine ne cache plus, désormais, son aspiration à succéder à Lionel Jospin à l'Hôtel Matignon, en cas de réélection de Jacques Chirac à la présidence de la République (*Le Monde* daté 2-3 septembre).

Il lui faudrait alors rendre son analyse initiale, plutôt favorable au processus de Matignon, *« compatible »*, selon l'un de ses mots favoris, avec celle du chef de l'Etat, qui a déjà exprimé ses réserves, et avec celle de l'immense majorité des députés RPR, qui, eux, ont affirmé leur hostilité. M. Sarkozy préfère expliquer son évolution par le fait que *« l'assassinat de François Santoni n'est pas un assassinat de plus »* et qu'il se révèle que la Corse est entrée *« dans une situation de total non-droit »*. Malgré ce pas fait en direction de ses amis du RPR, M. Sarkozy n'en cultive pas moins sa différence. Il considère comme *« irresponsable, au dernier degré »* la proposition faite par plusieurs dirigeants du mouvement gaulliste d'organiser un référendum national sur la Corse. Il est aussi opposé à une dissolution de l'Assemblée de Corse.

« Deux hypothèses : ou bien de nouvelles élections renverraient la même assemblée et celle-ci aurait les pouvoirs d'une assemblée constituante, que le gouvernement serait obligé de suivre ; ou bien les nationalistes n'auraient plus d'élus et on ne pourrait plus discuter avec eux », a-t-il confié au *Monde*. Anticipant sur ses éventuelles responsabilités dans l'avenir, M. Sarkozy a averti ses compagnons : *« Demain, si les Français nous font confiance, c'est à nous qu'il reviendra d'agir. C'est dire combien ma conviction est forte qu'il nous faut réagir avec mesure. »*

Depuis un an, le RPR ayant, pour le moins, des positions divergentes, fluctuantes, ou incertaines sur la Corse, Alain Juppé a, lui aussi, surpris tout son monde, en affirmant, un peu abruptement, à son arrivée à Quimper, dimanche matin, que *« le mot d'autonomie ne me choque pas »*.Devant les réactions que ce mot, précisément, commençait à provoquer, l'ancien premier ministre a expliqué, à la tribune, qu'il n'est pas opposé à *« une autonomie administrative »* de la Corse, à la condition que l'on ne fasse pas de ceux qui viennent de créer un parti dénommé Independenza *« des partenaires privilégiés »*. Mais c'est finalement François Fillon, président du conseil régional des Pays de la Loire, le *« M. Décentralisation »* du RPR, qui aura eu les mots les plus durs pour condamner la démarche engagée par le gouvernement : *« Jospin, depuis le début, a confondu la Corse et l' Algérie ou la Nouvelle-Calédonie, comme si nous étions, là-bas, une puissance coloniale. »*

Jean-Louis Saux

M. Zuccarelli rappelle ses « réserves »

Le maire radical de gauche de Bastia, Emile Zuccarelli, a rappelé, dimanche 2 septembre, ses *« réserves »* sur le processus de Matignon. Alors que Jean-Michel Baylet, président du PRG, indiquait, lors de l'université du parti à Argelès, que son mouvement était *« favorable »* à ce processus, M. Zuccarelli affirmait qu'il y a *« clairement un désaccord chez les radicaux sur le processus »*.

L'ex-ministre a insisté sur la nécessité d'une consultation des Corses et rappelé que le préalable au processus était *« la condamnation de toute violence de la part de ceux avec lesquels on discute »*. Sur la question d'une éventuelle réforme constitutionnelle en 2004, M. Zuccarelli a estimé se trouver face à *« une mécanique extrêmement dangereuse pour la Corse, voire même pour l'ensemble du pays »*.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

BRIDGE DESCELLÉ?
Refixer avec Fixobridge™ par BONYPLUS®
EN PHARMACIE sous ref. ACL n. 766.85.92
"Facile, rapide et efficace!"

Les Verts se déchirent autour de la question corse

CONFORTÉ par le vote de son parti sur la Corse, Alain Lipietz, candidat des Verts à la présidentielle, est apparu détendu et confiant, dimanche 2 septembre, au Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Les membres du Conseil national interrégional (CNIR) des Verts, réunis à Lamoura (Jura), où venaient de se tenir les journées d'été, ont en effet approuvé à 62 %, samedi 1er septembre, une motion qui affirme que *« l'amnistie des crimes de sang n'est pas à l'ordre du jour pour les années à venir »* (*lire ci-dessous*).

Le principe n'est guère différent de la position défendue par M. Lipietz cet été : l'amnistie pour crimes de sang n'est pas exclue définitivement, même s'il est hors de propos d'en parler avant quelques années. Le représentant des Verts a reconnu qu'il avait commis *« une faute »*, en mettant trop tôt le sujet sur le tapis. *« J'ai outrepassé le bon sens et la raison »*, a souligné le candidat. M. Lipietz, qui ne souhaitait pas s'expliquer trop longuement sur le dossier corse, après la crise ouverte dans son parti sur cette question, s'est quand même plié à l'exercice. Manifestement satisfait du texte adopté par les Verts, il a fait semblant de croire que les journées d'été s'étaient *« conclues sur un parti profondément réconcilié »*.

Rien n'est moins sûr. La séance que les membres du CNIR ont vécue, samedi, est de celles qui ne se digèrent pas en un week-end. Après quelques subtilités de procédure, ils ont eu le choix entre deux amendements. L'un, proposé par Maryse Arditi et son courant, Vert écolo, soutenu par Dynamiques Vertes de Guy Hascoët, ainsi que par Noël Mamère, excluait définitivement de l'amnistie les crimes de sang. En particulier celui du préfet Claude Erignac, puisque tel était l'objet du débat houleux du mardi précédent. L'autre, avec moult précautions de langage, renvoyait cette amnistie aux calendes grecques, mais l'acceptait de fait.

Avant de voter, chacun s'est exprimé. Norbert Laredo, représentant des Verdi corsi, a averti que, si la première solution était adoptée, les Verts corses prendraient le *« contrepied »* de ce que dirait le candidat *« devant les médias »*. Proche de Noël Mamère, Patrick Farbiaz a fait valoir qu'il fallait *« donner un signal fort à la société »* en rejetant l'amnistie pour crimes de sang. *« Je ne sais pas si dans cinq ans je serai pour l'amnistie, ou si je serai contre. Mais dire "jamais" n'est pas possible »*, a souligné pour sa part Martine Billard (Autrement les Verts, gauche) qui présentait l'amendement finalement adopté, avec les voix des amis de Dominique Voynet et de ceux de Marie-Christine Blandin.

En demandant un vote nominal et public sur cette question qui touche aux convictions profondes, Mme Arditi l'a fait basculer, peut-être sans le vouloir, en affaire de courants. Sitôt le résultat connu, Noël Mamère, de sa mairie de Bègles, a annoncé par téléphone aux journalistes qu'il ne faisait *« plus partie du comité de campagne »* du candidat. Et qu'il s'interrogeait « sur son propre avenir chez les Verts ».

« RESPONSABILITÉ POLITIQUE »

Mme Arditi s'est déclarée, quant à elle, *« effondrée et étonnée »* du vote du CNIR. *« Il y a de moins en moins d'écologistes non violents chez les Verts et de plus en plus de gens qui viennent de l'extrême gauche et qui pensent qu'un jour ou l'autre on peut avoir pris les armes »*, a-t-elle déploré devant la presse, s'attirant une réplique cinglante de Dominique Voynet. *« Je trouve cela scandaleux, je n'ai jamais entendu personne dire chez nous que la violence était un moyen politique »*, a souligné la secrétaire nationale. Mme Voynet, malgré quelques piques, s'est montrée conciliante envers Noël Mamère, qu'elle a eu *« longuement »* au téléphone : *« C'est un homme intelligent.* (...) *Je lui ai dit que c'était un vote de responsabilité politique. Je sais que cela va faire son chemin. »*

Le député de Gironde, quant à lui, persiste et signe. Interrogé dimanche soir par *Le Monde*, il déclare qu'il n'a *« pas écouté »* la prestation du candidat, mais qu'*« il ne faut pas avoir peur, sur un sujet aussi essentiel, d'assumer nos différences »*. Il ajoute qu'il faut *« lever un tabou et parler enfin de ce que sont I Verdi corsi »*. Sont-ce, demande M. Mamère, *« d'abord des nationalistes dans la mouvance de l'A Cuncolta et donc des compagnons de route du FLNC ou d'abord des Verts ? »* Il confirme qu'*« il ne peut y avoir d'amnistie* (...) *pour les assassins d'un représentant de la République »*.

Béatrice Gurrey

« L'amnistie des crimes de sang n'est pas à l'ordre du jour dans les années à venir »

Voici les principaux extraits de la motion adoptée par le Conseil national interrégional (CNIR) des Verts, réuni à Lamoura (Jura), le 1er septembre, sous le titre « Pour une résolution non violente de la question Corse, consolider le processus de Matignon ».

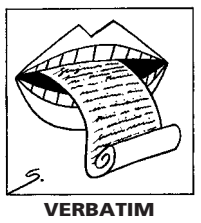

VERBATIM

Sortir de la violence est toujours difficile. Rien ne doit aujourd'hui empêcher la consolidation du processus de Matignon. Pour la première fois, un gouvernement s'attaque politiquement et de manière transparente à la résolution non violente du conflit en Corse. *(...)*

Depuis la conquête militaire de 1769, les relations entre la Corse et l'Etat sont marquées par de graves tensions. Les Verts considèrent qu'il est temps d'en sortir. Les Verts, depuis toujours, rejettent le recours à la violence, en Corse comme ailleurs, et particulièrement les crimes de sang. *(...)*

Les Verts rejettent toute idée d'amnistie conçue comme un préalable au processus de Matignon. Au terme de ce processus, les parties en présence auront en effet à s'interroger sur les conditions dans lesquelles la sortie définitive du cycle de la violence pourra être consolidée.

Dans une telle perspective, chaque crime devra être jugé. Avec le retour de la paix dans l'île, des mesures d'amnistie pour faits politiques pourront être examinées pour aller dans le sens de l'apaisement souhaité par tous. L'amnistie des crimes de sang n'est pas à l'ordre du jour dans les années à venir.

M. Rossi lance un « appel » à M. Chirac pour qu'il soutienne la « réforme » de M. Jospin

Le président de l'Assemblée de Corse propose de reporter le débat sur la loi littoral à 2004

AJACCIO (Corse-du-Sud)
de notre envoyée spéciale

Ils étaient restés muets depuis l'assassinat, le 17 août, de François Santoni. Pressés par les médias et les adversaires des accords de Matignon, qu'ils avaient majoritairement approuvés, par 44 voix contre 51, en juillet 2001, les responsables politiques corses ont choisi de faire leur retour médiatique lors de la traditionnelle séance de rentrée de l'assemblée territoriale, lundi 3 septembre. Au débat prévu entre les présidents de groupe, José Rossi, président (DL) de l'Assemblée de Corse et Jean Baggioni, président (RPR) du conseil exécutif, ont toutefois préféré un dispositif plus modeste. José Rossi devait prendre le premier la parole, vers 11 heures. M. Baggioni devait le suivre et tenter, lui aussi, un discours consensuel, pour ne pas raviver les différends qui ont pu exister entre les neuf groupes des élus insulaires, qui, eux, s'épancheront dans les couloirs...

Dans le texte qu'il devait prononcer, José Rossi appelle les élus à *« garder le cap, malgré les paroles souvent légères ou trop rapides des diseurs de bonne aventure »*. Pour autant, il ne souhaite pas éluder *« le nouvel accès de fièvre qu'a connu la Corse cet été »*, et jeter sur lui un *« regard lucide »*. Sans jamais évoquer le nom de François Santoni, le président de l'Assemblée de Corse condamne *« avec force les assassinats, les attentats et les actes criminels perpétrés »* en Corse. Et tient en revanche à *« assurer M. Talamoni, membre de notre Assemblée, de notre sympathie après la tentative d'attentat dont il a été personnellement l'objet »*. Tout comme Me Marie-Hélène Mattei, ex-compagne de François Santoni, l'avocat bastiais et chef de file des nationalistes de l'Assemblée avait reçu cet été un colis piégé (Le Monde *du 2 août*).

« SA PROPRE CONTRIBUTION »

Dans ce texte prudent, qui n'évoque jamais le *« processus de Matignon »* mais parle de la *« réforme »* engagée par le gouvernement de M. Jospin, M. Rossi a souhaité s'adresser à la droite. Ou plus exactement à M. Chirac. M. Rossi lance, en effet, un *« appel solennel au président de la République »*, comme il l'avait fait, rappelle-t-il, à Lionel Jospin, avant la première réunion à Matignon, fin 1999. Tout en demandant au gouvernement d'*« agir dans le domaine de ses responsabilités »*, et notamment en *« garantissant mieux la sécurité et la justice pour tous »*, le député de Corse-du-Sud s'adresse à M. Chirac *« pour que, dans ses responsabilités de gardien de nos institutions, il apporte sa propre contribution à une réforme qui, pour réussir, nécessite à l'évidence, au sommet de l'Etat, une convergence de vues sur l'essentiel »*.

De son côté, M. Baggioni devait appeler les élus de l'opposition – minoritaires sur le continent, mais majoritaires à l'Assemblée territoriale de Corse – à *« prendre leurs responsabilités »*, notamment en cas de... victoire, en 2002, du candidat RPR. Il comptait, comme M. Rossi, saluer la *« compréhension »*, à Bruxelles, du RPR Michel Barnier.

De quoi, a priori, rassurer Matignon et la place Beauvau, qui s'inquiétaient, ces derniers jours, de l'état d'esprit des deux leaders insulaires du *« processus »*. Lors de la première réunion avec ses ministres, vendredi 24 août, le chef du gouvernement avait sobrement commenté l'assassinat de M. Santoni : *« Un assassinat est toujours tragique. Je pense aussi que, dans ce cas, c'était le signe d'une impasse individuelle. »* Lors de son discours de clôture de l'université d'été du PS, à La Rochelle, M. Jospin a de nouveau fermé la porte à toute consultation référendaire locale, mais s'en est pris lui aussi, à la droite qui *« utilise de façon cynique, chaque année, le thème de l'amnistie »*, et *« jette de l'huile sur le feu »*.

Au nom de tous les élus, M. Rossi a néanmoins dit pour la première fois à haute voix, lundi, que *« le texte voté en première lecture était largement en retrait par rapport aux objectifs poursuivis »*. Et que, *« dans le respect de la Constitution, il est possible d'accomplir encore de très grands progrès d'ici la navette parlementaire »*. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, lui avait fait savoir en le recevant cet été à Paris, que le gouvernement n'était pas attaché au maintien des articles modifiant la loi littoral, qui avaient déchaîné les passions sur l'île. M. Rossi tient aujourd'hui le même discours, suggérant, le cas échéant, de reporter ce débat à la *« deuxième phase »* du processus, en 2004. Le sujet pourrait être posé, le 12 septembre, lorsque le président de la commission spéciale du Sénat, Jacques Larché, et son rapporteur, Paul Girod, se rendront à Ajaccio pour préparer le rapport qui sera soumis au Sénat lors de l'examen du texte, à l'automne. Voire, un peu plus tard, lors d'une nouvelle rencontre place Beauvau avec les élus corses.

Ariane Chemin

A Béziers, un forcené muni d'armes de guerre attaque des policiers et tue un proche du maire

Safir Bghioua est tombé sous les balles du GIPN de Marseille au terme d'une longue course-poursuite

Un jeune homme de 25 ans a tué le chef de cabinet du maire de Béziers, dimanche 2 septembre, après avoir tiré au lance-roquettes sur des policiers. Au terme d'une course-poursuite, le forcené est tombé sous les balles du GIPN de Marseille. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, s'est rendu sur les lieux pour féliciter *« les policiers pour leur courage et leur sang-froid »*. Des armes de guerre ont été retrouvées dans le véhicule du meurtrier.

MONTPELLIER (Hérault)
de notre correspondant

Les policiers du commissariat de Béziers ont du mal à trouver leurs mots, dimanche 2 septembre, face au ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, venu de La Rochelle, où il participait à l'université d'été du PS. Ils tentent de raconter cette dernière nuit, au cours de laquelle Safir Bghioua, 25 ans, a attaqué au lance-roquettes une patrouille de police, le commissariat, puis tué le chef de cabinet du maire de la ville, avant de tomber sous les balles du Groupement d'intervention de la police nationale (GIPN) de Marseille.

Les trois agents qui, en compagnie d'un élève gardien de la paix, se trouvaient dans le véhicule pris pour cible samedi, vers 23 heures, dans le quartier de la Devèze, avaient été dépêchés sur les lieux pour mettre un terme à une rixe entre jeunes. Le coffre de leur break porte les traces de la roquette. *« Si le conducteur n'avait pas eu le réflexe d'enclencher la marche avant, on se la prenait en pleine figure »*, explique un agent. Un policier, membre d'une autre équipe, poursuit : *« J'ai entendu l'explosion, je croyais que les quatre étaient morts. Un habitant a crié : "Attention, il va encore tirer !". J'ai alors vu un homme, un genou à terre, qui engageait une deuxième roquette dans l'arme qu'il tenait à l'épaule. J'ai ouvert le feu. Il a pris la fuite dans une voiture conduite par une deuxième personne. »*

A 2 heures, Safir Bghioua a tiré une nouvelle roquette, cette fois sur un véhicule garé devant le commissariat. Il a ensuite ouvert le feu, sans le blesser, sur un expert judiciaire. Un vidéaste a en partie filmé la scène. Ces images, diffusées sur France 3, montrent le jeune homme seul au milieu de l'avenue, tirant au pistolet mitrailleur. Toute la nuit, Safir Bghioua a appelé le commissariat en proférant des menaces. *« Il expliquait qu'il faisait partie d'une communauté qui se sentait agressée de façon injuste par toutes les autorités, à commencer par la police. Il n'était pas confus, mais agressif et décidé. Il voulait se faire des flics »*, explique un adjoint au maire de la ville. *« A aucun moment, il n'a cherché à prendre la fuite, il cherchait l'affrontement en sachant qu'il allait sans doute mourir »*, ajoute un policier. A 7 h 45, le hasard a voulu qu'il s'arrête dans une station-service en même temps que le chef de cabinet du maire de la ville, Jean Farret, dont le véhicule portait un gyrophare. Croyant probablement se trouver face à un policier, Safir Bghioua a tiré une rafale de pistolet mitrailleur. L'homme, âgé de 72 ans, est mort sur le coup. Il avait été appelé dans la nuit pour assurer la protection du commissariat. Il venait d'appeler sa femme pour lui dire qu'il rentrait. Ses fonctions à la mairie devaient prendre fin le 18 septembre.

Safir Bghioua, connu des services de police pour des vols de voitures, a revendiqué son geste par téléphone. A plusieurs reprises, il a exigé un duel avec les forces de l'ordre, proposant des rendez-vous, d'abord en centre-ville puis sur le parking du Parc des expositions. C'est là, vers 11 heures, qu'il a été tué par des policiers du GIPN de Marseille après être sorti de sa voiture. Dans sa BMW, les policiers ont retrouvé, outre le fusil automatique et le lance-roquettes, un fusil d'assaut et ses trois chargeurs, 200 grammes de dynamite, 18 pains d'explosifs ainsi que 30 détonateurs.

Parlant d'un *« acte irrationnel et incompréhensible »*, Daniel Vaillant a félicité *« les policiers pour leur courage et leur sang-froid. Car s'il y a eu un mort, il y aurait très bien pu y en avoir quatre si la roquette avait explosé »*. Il a ajouté que *« les armes de guerre ne doivent être détenues que par des militaires. Tous les autres trafics doivent être éradiqués »*. A Jacques Chirac qui l'a appelé pour lui exprimer *« sa consternation »*, le maire de Béziers, Raymond Couderc, a déclaré : *« C'est la guerre.* (...) *Ce sont les fondements même de la République qui sont en danger. »* Philippe de Villiers, président du MPF, a demandé l'établissement d'un *« état d'urgence dans toutes les villes à risques et à forte immigration »*. Ami de Jean Farret, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, s'est rendu à Béziers, où il a appelé Lionel Jospin à prendre des mesures *« pour que les armes de guerre sortent des cités »*. Le procureur de la République a souhaité que l'enquête montre comment le meurtrier pouvait posséder de telles armes.

Richard Benguigui

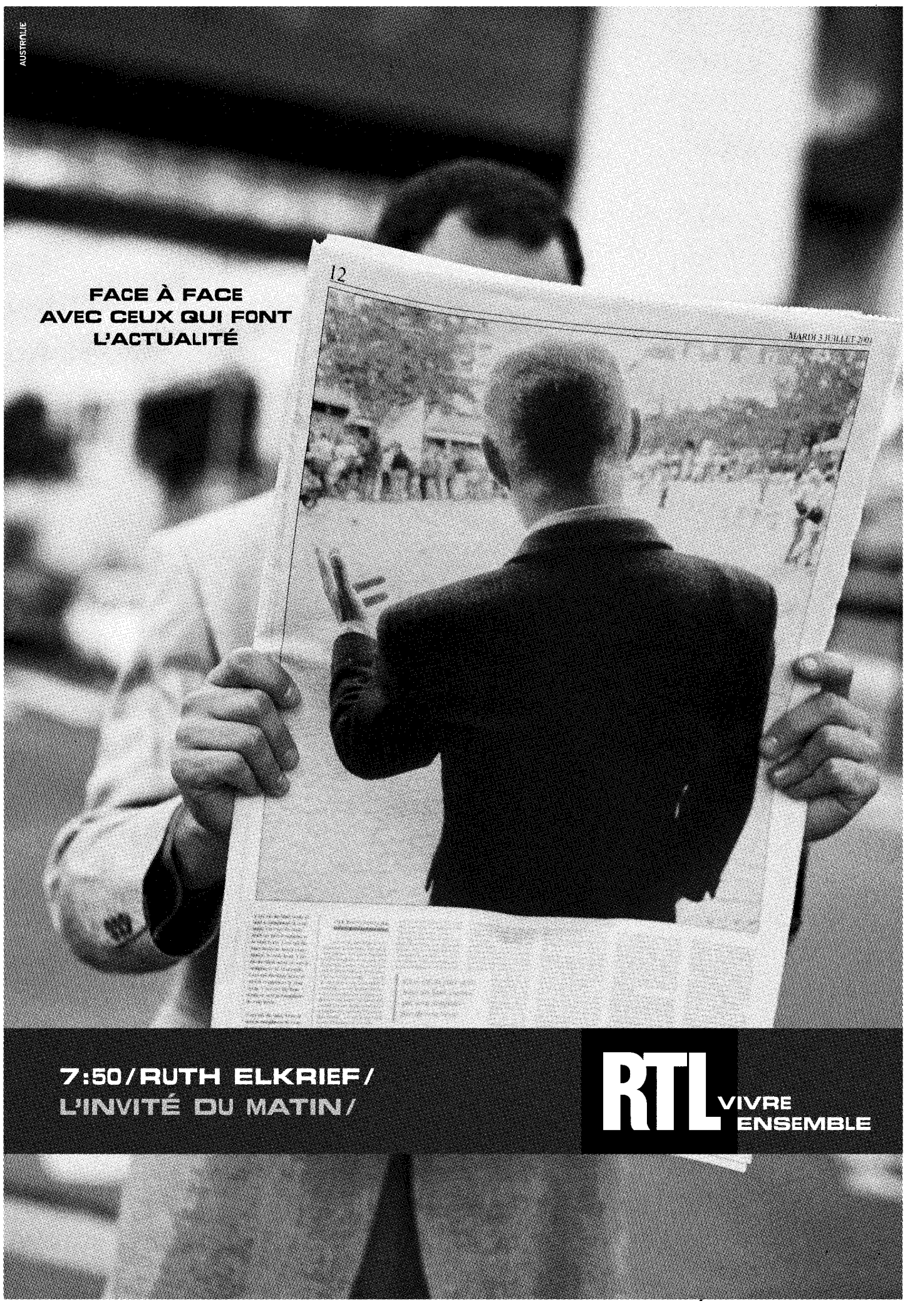

Près de 10 000 Tsiganes se sont réunis à Lourdes pour leur pèlerinage

Des habitants souhaitent la suppression du rassemblement

TARBES
de notre correspondant

Désormais organisé juste après l'Assomption pour permettre la scolarisation des enfants, le traditionnel pèlerinage des gens du voyage à Lourdes est aujourd'hui victime de son succès. Roms, Manouches, Gitans, Yénishs, Sintis arrivent chaque année en masse dans la ville sainte des Hautes-Pyrénées pour se ressourcer aux pieds de la grotte de Massabielle. Pour la 45e édition de ce pèlerinage, qui a eu lieu du 24 au 31 août à Lourdes, ils étaient de 7 000 à 9 000 Tsiganes. Au total, 1 246 caravanes ont été recensées.

Une forte concentration de transhumants pour une petite ville de 15 000 habitants. Le Père Michel Lahet, aumônier national, prêtre béarnais, a tenté d'apaiser la confrontation entre le monde du voyage et les habitants de Lourdes. Les Lourdais se sont plaints du stationnement sauvage hors des dix terrains réservés dans la périphérie de la ville, mais aussi des dégradations, des bagarres, des branchements d'eau et d'EDF illicites et du tapage nocturne. Certains cafetiers et commerçants d'objets de piété ont préféré tirer le rideau de leur établissement pendant la période du pèlerinage, attisant les antagonismes entre Gitans et riverains.

Cette année, le pèlerinage a même été qualifié de *« difficile »* par le maire de Lourdes, Jean-Pierre Artiganave (UDF), et par les autorités du département qui doivent assurer l'accueil des gens du voyage, la sécurité des autres pèlerins et des habitants de la Bigorre. Pourtant, les responsables de la sécurité admettent que les chiffres de la délinquance *« restent stables, similaires à ceux des cinq dernières années où le même nombre de caravanes a été enregistré* [1 408 en 1999, 1 273 en 2000] ». Le commissaire de Lourdes et le sous-préfet d'Argelès-Gazost ont cependant déclaré qu'*« il n'y aura ni laxisme ni impunité »* pour les auteurs de méfaits.

UN « MEILLEUR ENCADREMENT »

Les commerçants plaident, pour leur part, en faveur d'un *« meilleur encadrement des caravanes dès leur arrivée à Lourdes »*. Les plus remontés exigent même, sous prétexte que la ville est *« prise en otage, la suppression pure et simple de ce pèlerinage »*. Ce que ne souhaitent ni le recteur des sanctuaires, Patrick Jacquin, ni le maire, Jean-Pierre Artiganave.

Le coût, pour la municipalité, de ce pèlerinage est au cœur des débats politiques depuis plusieurs années. Le chiffre de 1,5 million de francs a été avancé lors des élections municipales (0,65 % du budget communal). L'opposition du docteur Joseph Basile (PRG) propose la création d'un comité d'organisation plus adapté. Le maire de Lourdes, *« qui ne veut pas hurler avec les loups »*, souhaite pour sa part relancer le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Jean-Jacques Rollat

Londres demande la fermeture du centre pour réfugiés de Sangatte

LE MINISTRE britannique de l'intérieur, David Blunkett, a demandé au gouvernement français de fermer le centre de réfugiés de Sangatte, près de Calais (Pas-de-Calais), a rapporté l'hebdomadaire *Sunday Telegraph*, dans son édition du dimanche 2 août. Au cours d'un entretien téléphonique, David Blunkett aurait déclaré à son homologue français, Daniel Vaillant, que le centre de Sangatte *« n'aidait pas »* la Grande-Bretagne à lutter contre l'immigration clandestine. Lundi matin, le *Daily Mail* titrait *« La Manche assiégée »*, tandis que le *Daily Express* parlait d'*« outrage »* des Français qui *« nous envoient toujours plus de clandestins »*.

Une centaine d'immigrés clandestins avaient une nouvelle fois été interpellés, samedi 2 août, au terminal du tunnel sous la manche, à Coquelles, alors qu'ils tentaient de se rendre en Grande-Bretagne. Eurotunnel, qui a déjà demandé à plusieurs reprises la fermeture du centre de la Croix-Rouge, ouvert en 1999, a récemment saisi le tribunal administratif de Lille pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral de réquisition du hangar qui abrite les réfugiés.

Vingt-cinq chevaux ont péri dans l'incendie d'un haras à Bois-le-Roi

VINGT-CINQ chevaux ont péri, samedi 1er août, dans l'incendie d'une écurie du haras de Marcel Rozier, champion olympique de saut d'obstacles par équipes en 1976 et entraîneur de l'équipe de France jusqu'en octobre 2000, à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne). Le feu s'est déclaré vers 7 heures, pour une cause encore indéterminée, dans une écurie de 32 boxes, totalement détruite en dépit de l'intervention de 13 camions de pompiers. Seuls quatre des chevaux qui se trouvaient dans le bâtiment ont survécu à l'incendie. Grièvement blessés, ils ont été emmenés dans une clinique vétérinaire de Dammarie-les-Lys. Le montant du préjudice n'a pas encore été estimé.

Les victimes, des chevaux de concours appartenant à des propriétaires privés, étaient en pension au haras de Bois-le-Roi. Parmi elles, Jolie II, une jument qui a permis à la jeune cavalière Marie Pellegrin d'atteindre le niveau international, ainsi que les trois jeunes chevaux du cavalier de l'équipe de France Philippe Rozier, fils de Marcel.

DÉPÊCHES

■ **PRISON : six surveillants de prison ont été agressés et blessés, dont un sérieusement, samedi 1er septembre, par des détenus,** lors de la distribution des repas à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Trois détenus, dont deux condamnés à de longues peines, ont frappé les surveillants lors de l'ouverture de leurs cellules, avec des armes artisanales fabriquées avec des pieds de chaise, du fil de fer et des lames de rasoir. L'intersyndicale a dénoncé un *« climat de tension »*, conséquence *« du manque d'effectifs »*.

■ **RELIGION : quinze à vingt mille protestants ont assisté, dimanche 2 août, à Mialet, dans les Cévennes, à la traditionnelle Assemblée du désert,** dont le culte a été célébré pour la première fois par une femme, le pasteur Régina Mueller. Le nouveau président de l'Eglise réformée de France, Marcel Manoël, a prononcé le message final. La rencontre inaugurait un cycle commémoratif du mouvement camisard, trois cents ans après la « guerre des camisards » (1701-1704).

■ **NOYADE : un homme d'une cinquantaine d'années s'est noyé, samedi 1er août, dans l'océan Atlantique**, emporté par les rouleaux, au sud de la dune du Pyla, sur la commune de La Teste (Gironde), alors qu'il ne savait pas nager. Un autre homme est décédé sur la dune du Pyla, le même jour, d'un malaise cardiaque, après avoir gravi l'escalier de bois qui monte au sommet de cette dune, la plus haute d'Europe (117 mètres).

Roquefort savoure l'effet Bové

Depuis toujours, on fabrique la précieuse denrée au lait de brebis sur ces Causses secs et calcaires. Malgré la taxe de 100 % qui la frappe aux Etats-Unis, les producteurs sont optimistes : grâce au médiatique représentant de la Confédération paysanne, on n'a jamais autant parlé du « roi des fromages »

ROQUEFORT-SUR-SOULZON (Aveyron)
de notre envoyé spécial

Ici, quand vous demandez un steak nature, on vous le sert nappé d'une copieuse sauce au roquefort ! Après la salade au roquefort et le feuilleté au roquefort, en attendant « le » fromage, même le plus ardent défenseur de José Bové en viendrait à bénir les Américains et leurs sanctions... Qu'importe : Roquefort et sa région sont si intimement liés au *« roi des fromages »*, ainsi couronné – excusez du peu – par Diderot et d'Alembert, que le journaliste de passage pardonnera bien volontiers à ses habitants cette propension à vous gaver de la précieuse denrée. D'autant que leur hospitalité et la rugueuse beauté des Causses viendront vite pallier ce léger excès gastronomique.

La commune de Roquefort-sur-Soulzon (Aveyron), 700 habitants, est ainsi tout entière consacrée au fromage. *« En fait, c'est une cité ouvrière »*, explique un de ses habitants, retraité des caves. Durant la saison de production, de décembre à juillet, des cars ramassent des ouvriers intérimaires dans un rayon de 100 kilomètres. Même chose pour les *« cabanières »*, ces femmes chargées principalement de mettre les fromages dans des feuilles d'étain. Compte tenu de l'augmentation de la production de lait de brebis, qui était autrefois récolté jusqu'en Corse, le lait servant à la composition du roquefort provient maintenant exclusivement de cette zone autour du village.

UN BERGER AMOUREUX

A Roquefort, tout est roquefort, donc. Depuis, si l'on en croit la légende, qu'un berger amoureux d'une bergère oublia, dans une grotte de la montagne du Combalou, entre Millau et La Couvertoirade, le pain et le caillé qui constituaient son repas pour aller déclarer sa flamme à sa bien-aimée. Le dialogue fut long. A son retour dans la grotte, le berger retrouva son pain et son lait recouvert de moisissures. Affamé, il mordit à pleines dents et, miracle, trouva au caillé un goût particulièrement subtil. Le roquefort était né.

Au pays du fromage roi

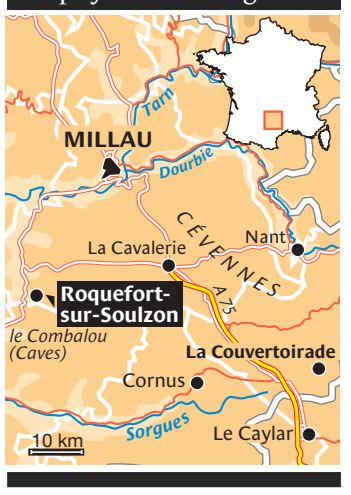

« Préhistorien amateur », Jean-Pierre Serres, responsable du musée archéologique, estime que *« tous les ingrédients étaient réunis »* pour que nos lointains ancêtres, 5 000 ou 6 000 années avant Jésus-Christ, fabriquent du fromage. N'a-t-on pas retrouvé, datant de cette époque, des fragments de faisselle, ce récipient percé servant à égoutter le caillé ? M. Serres, qui montre au visiteur les pointes de flèches fichées dans des ossements humains, insiste sur le caractère *« belliqueux »* des premières tribus qui habitèrent la région. Avec une telle hérédité, on comprend mieux que, cent mille années plus tard, un petit homme installé dans la région, moustache au vent et pipe en bataille, s'attaque à un McDo et aille ferrailler outre-Atlantique avec, toujours, son bon morceau de roquefort en guise d'oriflamme.

Que l'on soit pour ou contre ses positions, tout le monde, ici, en convient : *« José a fait un sacré bon coup de pub au roquefort ! »* Dans les bistrots, les discussions sont rugueuses. *« José, d'accord pour le roquefort mais pas pour le reste, pas pour la politique. »* Réflexion qui attirera cette admirable réponse : *« C'est pas politique, c'est contre les Américains ! »* L'ennemi, il est là : ces Américains qui, non contents de taxer le roquefort, veulent le mettre en tube, comme une vulgaire mayonnaise ! « Effet Bové », aussi, pour les visites de la région, si l'on en croit Christel Gilleron, directrice de l'office de tourisme. *« Beaucoup de gens, venus de tous les coins d'Europe, nous demandent où habite José Bové, ce qu'il fait, s'il est là en ce moment. »* Elle se souvient aussi de cette famille d'Américains qui essayait de comprendre *« comment on pouvait se battre ainsi pour un produit »* !

Compagnon des premiers jours de José Bové, il fut un des cinq à aller en prison après le démantèlement du McDo de Millau : Raymond Fabrègues, éleveur de cinquante ans, estime que *« l'effet Bové, c'est d'abord d'avoir fait comprendre aux agriculteurs qu'ils étaient touchés par la mondialisation et ensuite d'avoir redonné un goût pour le débat citoyen »*.

Robert Glandières, secrétaire général adjoint de la Fédération régionale des éleveurs de brebis, syndicat né en 1922 et proche de la FNSEA, parle, lui, d'une « guérilla » que leur livrerait la Confédération paysanne, notamment pour obtenir des sièges au sein de la Confédération générale du roquefort. Cet organisme paritaire, qui regroupe des représentants des industriels et des éleveurs, est aujourd'hui présidé par Erik Boutry, directeur général des roqueforts Société (*lire ci-dessous*). *« Sur le fond, il n'y a pas beaucoup de différences entre José Bové et nous. En revanche, nous ne sommes pas d'accord sur ses moyens d'action et sa manière de nous assassiner par presse interposée »*, lance Robert Glandières.

« Effet Bové » ou non, le roquefort tient bon. En dix ans, le nombre d'éleveurs de brebis dans la région a diminué de 10 %, contre 42 % de baisse entre 1998 et 2000 pour l'ensemble de la France. Quant à la taxe de 100 % introduite par les Américains, les industriels tentent de la contrer en injectant 30 millions de francs en deux ans – soit le montant des pertes dues à ces mesures, selon les calculs des producteurs – pour qu'elle ne se répercute pas entièrement sur les prix.

La solution réside peut-être dans la vente d'un autre fromage, la feta, qui nécessite aussi du lait de brebis. Sa production augmente régulièrement, grâce notamment à la publicité faite au « régime crétois » et à l'importance de la communauté turque vivant en Allemagne. Conséquence inattendue de la mondialisation : une entreprise française lutte contre les conséquences de décisions américaines en vendant du fromage grec à des Turcs résidant en Allemagne... Cela vaut bien un p'tit morceau de fromage, non ?

J.-A. F.

Le gouvernement a promis d'aider les producteurs

Deux ans après le démontage du McDonald's de Millau, *« la situation des producteurs de roquefort n'a pas changé »*, selon la Confédération paysanne. La manifestation organisée à Millau le 12 août avait pour but de le rappeler au gouvernement. Le roquefort ainsi que la moutarde, les échalotes, le foie gras, entre autres, sont toujours victimes des mesures de rétorsion américaines décidées après l'interdiction du bœuf aux hormones en Europe.

Lors d'une réunion au ministère de l'agriculture consacrée spécifiquement à la question du roquefort, le 16 août, le gouvernement a laissé espérer aux militants de la « Conf » une compensation, mais ni le montant ni les modalités de cette aide n'ont été précisés. Une nouvelle réunion, cette fois avec l'interprofession de roquefort, doit avoir lieu. A la mi-septembre, une table ronde devrait réunir toutes les filières touchées par les sanctions américaines, sous l'égide des ministères de l'agriculture et du commerce extérieur.

TROIS QUESTIONS À...

ERIK BOUTRY

1 Directeur général des roquefort Société, vous êtes aussi, pour une année, président de la Confédération générale du roquefort, qui groupe industriels et éleveurs. Grâce ou à cause de José Bové, on n'a jamais autant parlé du roquefort. Faut-il s'en féliciter ?

C'est toujours une bonne chose d'entendre parler en bien du roquefort. On ne va pas cracher dans la soupe. Il faut se rappeler que, début 1999, les produits au lait cru étaient considérés comme dangereux et que, depuis la prise du McDo, nous sommes devenus les fers de lance de la gastronomie française. Cela étant, il ne suffit pas de faire de la communication pour vendre. Autre danger : José Bové s'est en quelque sorte institué en porte-parole du roquefort sans avoir été mandaté pour cela, et il peut aussi dire des bêtises.

2 Quelles sont les conséquences des taxes américaines ?

Une baisse de 30 % des exportations. Les fromages au lait de brebis représentent 50 % de la vente de tous les fromages français vers les Etats-Unis. Nous ne pouvons accepter de sortir complètement du marché américain, car ce serait laisser la porte ouverte aux produits d'imitation.

3 Comment lutter ?

Nous ne sommes pas tout seuls. Il faut d'abord mobiliser les consommateurs américains et leur dire : vous avez le droit de manger du roquefort ! Dire ensuite que c'est une aberration de taxer un produit d'appellation d'origine, qui, en plus, ne bénéficie d'aucune subvention à l'exportation. Les Européens doivent, eux aussi, montrer les dents, sanctionner des produits américains, pour discuter à armes égales avec eux. Quant au gouvernement français, il peut, d'une manière tout à fait légale, prendre en charge les sanctions que nous supportons. En période préélectorale, nous avons peut-être des petites choses à dire.

Propos recueillis par José-Alain Fralon

DÉPÊCHES

■ **HAUTES-ALPES : les maires de 14 communes** des Hautes-Alpes (haute vallée de la Durance, de la Guisane et de la Romanche), réunis vendredi 31 août à l'initiative d'Alain Bayrou (DL), président du conseil général, ont annoncé qu'ils allaient organiser un référendum, le 30 septembre, sur la question du passage des poids lourds et des convois de matières dangereuses dans leurs vallées. En juin 1999, trois mois après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, les élus haut-alpins avaient pris des arrêtés réglementant le trafic, mais ces arrêtés avaient été pour la plupart annulés par le tribunal administratif.

■ **PARIS : l'opération « parking + vélo à 50 F la journée » est prolongée en septembre**, afin de faciliter la circulation, a annoncé samedi 1er septembre la Saemes, la société d'économie mixte qui gère les parkings de la Ville. Cette société est présidée par Denis Baupin (Verts), adjoint au maire chargé de la circulation. Ce service concerne cinq parkings (Bercy, Saint-Eustache, Concorde, Saint-Martin-Rivoli et Hôtel-de-Ville). *« Cette offre (...) doit renforcer le dispositif des voies de bus en sites propres »*, souligne un communiqué. La nouvelle réglementation sur ces couloirs entre en vigueur lundi (*Le Monde* du 31 août).

■ **PICARDIE : la chambre de commerce et d'industrie d'Amiens** vient de se prononcer officiellement pour l'implantation du 3e aéroport parisien au sud de Montdidier (Somme), à la limite de ce département et de celui de l'Oise. Gilles de Robien (DL), député et maire d'Amiens, y est opposé, ainsi que la majorité des élus des deux départements. Le conseil général d'Eure-et-Loir a déjà déposé la candidature de Beauvilliers.

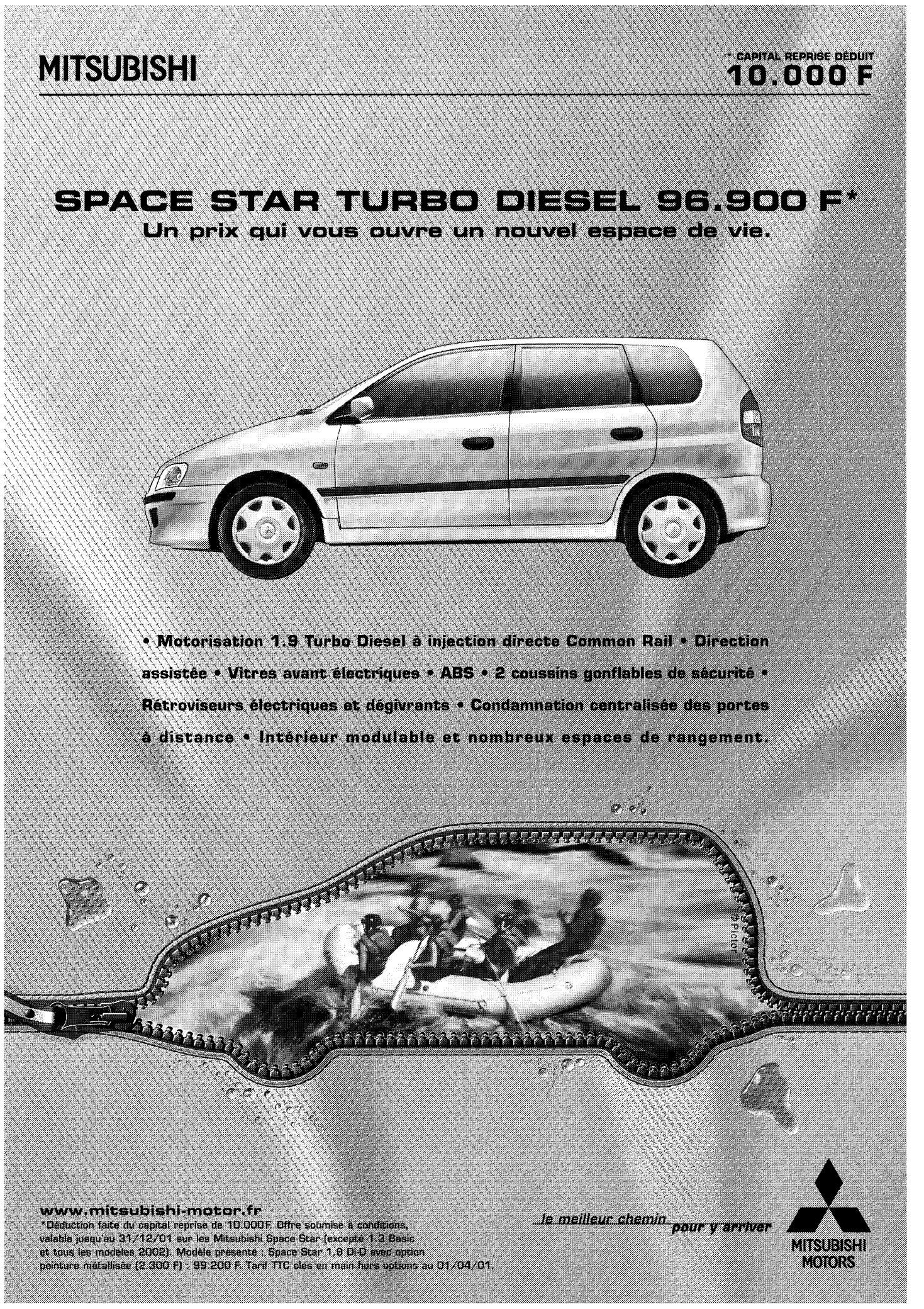

JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/CONTACT PRESS IMAGES

70 % des casques bleus sont originaires des pays « en voie de développement ». Ici, à Mogadiscio en juin 1993.

Si tous les soldats du monde...

Bras armé de l'ONU, les casques bleus ne combattent pas. Ils attendent. La guerre qu'ils veulent éviter ou la paix qu'ils protègent, c'est selon. Issus pour la plupart de pays pauvres, Bangladesh, Nigeria, ils considèrent leur métier comme un privilège. Voyage en Erythrée parmi ces mercenaires pas comme les autres

SANS les récits de son grand-père, le Kényan Patrick Nzai, quarante-six ans, ne serait sûrement jamais devenu militaire et, *a fortiori*, casque bleu en Erythrée. A l'époque, le Kenya était colonie britannique et le grand-père, alors jeune *« indigène »* engagé dans l'armée de Sa Majesté, avait *« voyagé partout : en Tanzanie, en Ouganda, en Somalie britannique »*. Partir, bourlinguer... C'était cela, et non la guerre, qui éblouissait le gamin. *« Ces histoires de voyage, ça m'avait tellement plu ! »* C'est ainsi que Patrick Nzai, petit-fils d'un ancien combattant de l'armée coloniale, est entré dans l'armée kenyane, en 1976, et s'est finalement retrouvé, un beau jour de l'année 2001, au bord de la mer Rouge, coiffé du béret des soldats de l'ONU.

Question dépaysement, Patrick Nzai et ses quelque six cents compatriotes sont servis : la région d'Assab, où le bataillon kényan va demeurer au moins un an, a une allure lunaire. Les douceurs de la Rift Valley sont loin. De tous les secteurs, où ont été déployés, depuis décembre 2000, les quelque 4 000 militaires de la Mission des Nations unies en Ethiopie et en Erythrée (Minuee), celui d'Assab est le plus dur. *« D'abord, il faut survivre. Ensuite seulement, vous pouvez commencer à faire votre travail »*, aime à répéter le chef du bataillon, le lieutenant-colonel John Nzamba. Car, ici, le désert mange tout. Et le soleil cogne volontiers au-delà de 45 degrés à l'ombre – *« quand il y a de l'ombre ! »*, grimace un officier. L'exercice le plus routinier – course à pied, patrouille, escorte – se transforme en exploit. A quoi peuvent bien rêver ces silhouettes en treillis, montant la garde dans ce néant de rocailles où personne, se dit-on, ne doit jamais passer ? Quant à la ville... Guerres et exodes obligent, Assab, hier cité active, s'est vidée de ses habitants. *« Ce n'est pas vraiment une ville, c'est juste de l'ennui »*, commente le soldat Nzai, qui va, de temps en temps, boire une bière dans une gargote du port. Le jour, il est plongé dans la paperasse administrative. Le soir, il rejoint ses camarades sous la tente de grosse toile. La chaleur est lente à tomber.

« Peu importe l'endroit où l'on vous envoie ! Etre casque bleu, c'est un grand privilège ! », balaye le lieutenant-colonel Rezaul Islam. Lui-même est en poste à quelques centaines de kilomètres de là, sur les hauts plateaux du centre de l'Erythrée. Le village d'Adi Quala et les bougainvillées du minuscule Tourist'Hotel, transformé en QG onusien, sont, il est vrai, plus accueillants.

En pantalon kaki et tee-shirt léopard, l'officier bangladais ne semble pas souffrir de la chaleur. Le fait d'avoir été *« sélectionné »* par l'armée de son pays, comme observateur militaire, pour partir servir l'ONU dans ce bout du monde africain, est une *« chance »*, répète-t-il. D'autant plus appréciable qu'au Bangladesh *« on ne peut être casque bleu qu'une seule fois »*. Refuser une telle promotion ne lui serait pas venu à l'idée. L'avantage ne se mesure pas qu'en termes de prestige ou de gain financier. *« Patrouiller en Erythrée, c'est dix fois moins dangereux qu'au Bangladesh ! »*, souligne l'officier. Et moins risqué qu'en Sierra Leone ? Le lieutenant-colonel Rezaul Islam sourit, pensif. Le *per diem* versé par l'ONU aux observateurs militaires – pour qu'ils se logent et se nourrissent – varie d'un pays à l'autre. Il tient compte du risque et du coût de la vie. Il est de 80 dollars par jour en Erythrée, mais frôle les 180 dollars en République démocratique du Congo (1 dollar vaut environ 1,11 euro). Pour les simples soldats, le calcul est un peu différent : l'ONU verse environ 1 000 dollars, par mois et par soldat, à chacun des gouvernements concernés – à charge, pour ces derniers, de redistribuer cette manne à leurs troupes, selon des proportions dont ils sont seuls à décider. Le nerf de la guerre est aussi le nerf de la paix...

Le Bangladesh et le Nigeria fournissent, à eux seuls, plus de 9 000 casques bleus, soit environ le quart des effectifs de l'armée onusienne. Parmi les principaux pays contributeurs, viennent ensuite la Jordanie (environ 2 700 hommes), le Kenya (un peu plus de 2 000 hommes) et le Ghana (plus de 1 900 hommes). En comparaison, les Américains et les Européens, avec leurs quelques centaines d'hommes répartis au compte-gouttes, pour des missions pas forcément trop rudes, font bien pâle figure ! Car, entre riches et pauvres, le déséquilibre est patent : plus de 70 % des casques bleus (soldats, observateurs militaires et membres de la police civile) sont originaires de pays *« en voie de développement »*. Ce sont eux que l'on trouve dans les zones à hauts risques.

En Sierra Leone, par exemple, où 500 soldats de la paix avaient été pris en otage, en mai 2000, par des bandes armées, le gros des bataillons onusiens provient désormais du Bangladesh (plus de 4 200 hommes) et du Nigeria (3 300 hommes). Les Américains n'y ont personne. Les Britanniques ont réduit leurs effectifs à 20 observateurs militaires et à 8 hommes de troupe. Quant à la France, elle n'y compte qu'un seul représentant. *« A l'ONU, chaque pays a une voix. Seulement, à voix égale, tout le monde n'a pas la même influence. Et chaque gouvernement a ses priorités ! »*, résume, le sourire amer, un autre gradé bangladais, en poste à Barentu, dans l'ouest de l'Erythrée.

POUR chaque opération de *« maintien de la paix »* décidée à New York par le Conseil de sécurité, un mandat spécifique est voté. Une quinzaine de ces opérations sont actuellement en cours. La Minuee, destinée à conforter l'accord signé le 18 juin 2000 – après deux ans de guerre et plusieurs dizaines de milliers de morts – par l'Ethiopie et l'Erythrée, est la dernière en date. *« Pourquoi y a-t-il eu la guerre ici ? »* Le soldat Nzai répète la question, l'air perplexe. Le Kenya a beau être situé dans la même région est-africaine que les pays de la Corne, il n'en a pas la moindre idée.

« Nous sommes là pour montrer le drapeau de l'ONU, le drapeau de la paix », martèle Marco, vingt et un ans, originaire des Pays-Bas, son béret vissé sur le crâne. Lui non plus n'a pas une connaissance très précise des combats qui ont déchiré la région. Il a entendu parler, comme tout le monde, de ce *« différend frontalier »*, qui a servi de prétexte au déclenchement des hostilités, en mai 1998. Et il connaît, grosso modo, le mandat de la Minuee – chargée, selon les termes officiels, d'établir une *« zone de sécurité temporaire »* entre les deux pays et de superviser le respect du cessez-le-feu, en attendant que *« le processus de délimitation et de démarcation de la frontière »* soit mené à bien. Mais Marco, après tout, n'est là que pour six mois – comme la plupart des bérets bleus occidentaux. Pour faire leur job, pas besoin de se prendre la tête. Il n'est pas même besoin de trop connaître les gens du coin. Le chef du camp militaire d'Adi Quala, le Néerlandais Ernie Schot, a d'ailleurs interdit à ses hommes d'avoir le moindre contact avec la population locale – ne serait-ce que pour acheter des cigarettes chez les commerçants du village. L'essentiel, c'est de *« montrer le drapeau »*, répète Marco, le sourcil froncé.

La 4 × 4 blanche, ornée du fanion bleu pâle de l'ONU, s'est garée en haut de la crête montagneuse, à l'entrée du hameau de Betetcha. Une demi-douzaine de gamins entourent aussitôt le véhicule. Ce qui les fascine, c'est la grosse mitrailleuse à gaz, fixée sur le toit, qu'ils surnomment « Johnny ». Ils chahutent gentiment. Marco leur répond d'un sourire maladroit. Depuis l'arrivée des soldats de l'ONU, le coin est redevenu tranquille. Ceux qui avaient fui les bombardements, avec familles et troupeaux, sont presque tous revenus.

« Dans un sens, c'est très bon. Ils apportent la paix et ils aident le commerce. Regardez, toutes ces lettres qu'ils envoient ! », s'exclame Graziella Michael, employée de poste à Barentu, en désignant, d'un mouvement du menton, la pile de lettres prêtes à partir. Depuis que les quelque 1 100 soldats de l'ONU, bataillon jordanien en tête, ont débarqué dans ce bourg poussiéreux de l'ouest de l'Erythrée, le bureau de poste, mais aussi les épiceries et les bars connaissent un regain d'activité inédit. *« La ville a un nouveau visage »*, confirme le colonel Abdallah Ma'aitah, dont le bureau climatisé est décoré de grands posters à la gloire de la Jordanie et de ses *« graeco-roman cities »*. Grâce aux bérets bleus, le parc à autobus et le terrain de football n'ont-ils pas été remis en état ? Et plusieurs dizaines de kilomètres de pistes n'ont-ils pas été déminés grâce aux spécialistes bangladais et slovaques ? *« C'est positif, bien sûr. Mais ce serait mieux, quand même, s'ils restaient un peu plus loin de la ville – à cinq, dix kilomètres »*, s'enhardit la postière. Avant leur arrivée, on ne voyait guère de filles au visage maquillé, vêtues de tee-shirts et de bermudas, aux terrasses des cafés. *« On apporte la paix, c'est vrai. Mais on leur apporte aussi du poison – la grossièreté, la prostitution, l'alcool »*, lâche, sous couvert d'anonymat, un officier européen.

Le scandale qui a éclaté, en février, après que trois soldats danois, en permission dans le port de Massawa, eurent été accusés – via la presse de Stockholm – de viol sur mineure, a quelque peu terni l'image de la Minuee. Le fait qu'une commission d'enquête danoise dépêchée sur les lieux ait disculpé les trois hommes du crime de viol, n'a pas totalement effacé le malaise. Certes, on est loin, en Erythrée, des exactions perpétrées par des *« soldats de la paix »* américains, au Kosovo, en 1999, ou de leurs homologues italiens, en Somalie, entre 1992 et 1995. Un rapport sur *« la violence contre les femmes »*, présenté le 23 janvier, à Genève, devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies, s'inquiète des cas *« de plus en plus nombreux »* de viols et *« autres actes de violence sexuelle »*, commis par des militaires ou des fonctionnaires de l'ONU. Le Mozambique, l'Angola, le Cambodge et la Bosnie sont cités. Le rapport, il est vrai, ne concerne que les pays *« en période de conflit armé »*. Ce qui n'est pas le cas de l'Erythrée, ni de l'Ethiopie.

> « Le rôle d'un soldat, ce n'est pas de se battre. Son rôle, c'est de prévenir la guerre – pas de la faire. C'est cela, la leçon des casques bleus »
>
> **Major Moses Kofi**

ICI, ce n'est pas un pays africain normal : les gens sont disciplinés, la société est structurée, l'administration bien gérée. En plus, tout le monde travaille – même les hommes ! », s'exclame le commandant Schot, avec une pointe d'admiration. Il n'est pas le seul militaire de l'ONU dont c'est la première mission en Afrique. *« Je m'attendais à tomber dans la jungle, avec des lions, des animaux partout*, sourit un officier slovaque, en short léopard poussiéreux. *En fait, c'est le désert. Les gens n'ont rien. Même pas de jouets pour leurs gosses ! »*, s'étonne-t-il. *« Je pensais trouver des gens à moitié nus, qui vivent dans des huttes »*, se souvient le sergent Solweig Lekstron, l'une des rares femmes-soldats de la Minuee. En poste à Asmara, elle découvre une ville à la fois provinciale et moderne – *« ils ont même CNN dans les cafés »* –, et où, malgré la pauvreté, *« il n'y a pas de mendiants ni de voleurs »*. La soldate suédoise en est tout épatée. *« Ici, les gens sont beaucoup plus civilisés qu'en Yougoslavie ou au Kosovo »*, assure-t-elle. Le cauchemar de Srebrenica, où le sergent Lekstron a séjourné, en 1995, et les horreurs du Kosovo, où elle a été envoyée, en 1999, la hantent encore. *« Là-bas,* explique-t-elle, *c'est comme si tout un peuple avait baissé les bras. Les gens ne croient plus à rien. Il n'y a plus que de la haine, transmise d'une génération à l'autre. Ici, pas du tout. Les gens veulent vraiment la paix, ils ont l'espoir – malgré la misère et tout ce qu'ils ont souffert. »*

A l'autre bout du pays, à Assab, le major Moses Kofi Asante éclate de rire. Il se rappelle encore le récit de ses compatriotes ghanéens, envoyés, comme Solweig, en ex-Yougoslavie. *« Ils n'imaginaient pas que les Blancs, eux aussi, pouvaient faire des bêtises ! »*, s'esclaffe-t-il. Les missions qu'il a lui-même effectuées, au Liban d'abord, puis aujourd'hui en Erythrée, l'ont mûri. *« Le rôle d'un soldat, ce n'est pas de se battre*, dit-il, sérieux. *Son rôle, c'est de prévenir la guerre – pas de la faire. C'est cela, la leçon des casques bleus. »*

Catherine Simon

Jacques Lévy, géographe

Beaucoup d'enjeux contemporains sont liés à la maîtrise de l'espace

Les « questions de géographie » sont de plus en plus présentes dans le débat public, même si elles ne sont pas toujours étiquetées comme telles. Ainsi la mondialisation est-elle une notion profondément géographique, irréductible à sa dimension économique

« Vous dites que l'espace est en même temps une contrainte et une liberté. N'est-ce pas une facilité de langage ?

– J'ai utilisé ce couple contrainte-liberté pour dire que nous sommes dans un moment historique où notre pouvoir d'action, individuel ou collectif, sur l'espace a tendance à augmenter. Aujourd'hui, les "questions de géographie" sont de plus en plus présentes dans le débat public, même si elles ne sont pas toujours étiquetées comme telles : de l'urbanité à la mondialisation, beaucoup d'enjeux contemporains sont liés à la maîtrise de l'espace.

– De quel pouvoir disposons-nous sur l'espace ?

– D'abord le pouvoir de mobilité : se déplacer plus facilement, déplacer des choses. On se demande par exemple où l'on va habiter, question qu'on ne pouvait se poser quand on vivait dans une société rurale. Cet accroissement de la mobilité ne signifie pas que les gens s'agitent, que les vitesses augmentent frénétiquement. Le pouvoir sur l'espace est aussi à chercher dans ce qu'on peut appeler la virtualité du mouvement. Nous savons que nous pouvons facilement changer de lieu, que nous le fassions ou pas.

» Cette liberté sur l'espace s'acquiert aussi sans bouger, en faisant venir le monde à soi, par la transaction commerciale ou l'échange culturel. La télévision, par exemple, a changé notre rapport au monde, en rendant les lieux de la vie quotidienne comparables aux autres lieux, proches et lointains. C'est aussi parce qu'il peut habiter le même lieu de mille manières différentes que l'individu a cessé d'être assigné à résidence. Bien sûr, cette maîtrise de l'espace est distribuée de façon très inégale dans la société. La distinction habituelle entre "dotés" et "démunis" se complète d'une inégalité dans la capacité à articuler toutes les échelles, à profiter au maximum des différents types de vitesses, de la marche à pied jusqu'à l'avion.

» Pierre Bourdieu a fait un pas intéressant lorsqu'il a ajouté au capital économique le capital culturel. Du coup, pour situer les individus, on n'avait plus un axe, mais un plan. Je continuerai dans cette voie en disant qu'il existe une quantité non déterminée de capitaux sociaux, parmi lesquels le capital spatial. Au-delà, c'est la pertinence même d'un classement unique et stable qui se trouve fragilisée. Il est vrai que ceux qui sont dotés en capitaux sociaux classiques sont en général bien connectés aux différentes manières de s'approprier l'espace, alors que ceux qui n'ont rien en sont déconnectés. Je me suis néanmoins employé à identifier deux catégories qui n'entrent pas dans ce schéma, c'est-à-dire des gens apparemment bien dotés mais mal connectés et des gens mal dotés et pourtant bien connectés...

– Un exemple de personnes mal dotées et bien connectées ?

– Les migrants ! Ils utilisent leur capital de liens entre des lieux différents comme le moyen d'une mobilité sociale ascendante, avec dans l'ensemble de bons résultats. Cela se vérifie dans de nombreuses situations. En Californie et au Texas, les Latino-Américains bénéficient par exemple d'une bien meilleure ascension sociale que les Noirs autochtones... Les diasporas chinoise et indienne sont remarquables par leur force d'innovation, parfois en fort contraste avec les sociétés territoriales dont leurs membres sont issus. Ce que Hitler ne supportait pas chez les juifs et les Tsiganes est qu'ils étaient des "peuples des réseaux". Pourquoi ? Parce que les réseaux se jouent des territoires, ils passent les frontières et déstabilisent le modèle géopolitique d'un Etat clos et autosuffisant.

– Il y a aussi des gens bien dotés à l'échelle mondiale et peu connectés ?

– Oui, regardez la souffrance et la résistance que manifestent un certain nombre de groupes sociaux, notamment parmi les salariés des pays développés. Ce sont des personnes qui, non sans raison, considèrent que – étant bien dotées mais assez mal connectées – les changements d'échelle actuels leur font courir le risque de mettre en danger leur position sociale, sans qu'ils aient (ou qu'ils se donnent) les moyens de la recomposer de manière favorable. D'où l'importance de l'apprentissage des langues, de la familiarité avec les autres cultures et les autres organisations sociales, d'une automondialisation active.

» En résumé, dans cette société civile mondiale en gestation, le tableau des positions sociales implique de plus en plus le rapport à l'espace.

DESSIN DANIEL MAJA

– Vous dites que la mondialisation contribue à la fois à détruire et à produire des lieux ?

– La mondialisation est une notion fondamentalement géographique, nullement réductible à sa dimension économique, si importante soit-elle. Il s'agit de l'émergence dans tous les domaines d'un espace de niveau mondial. Si on définit le lieu comme un point de l'espace en relation avec d'autres lieux, la mondialisation crée de nouveaux liens, donc de nouveaux lieux, ajoutant, pour chaque localité existante, une nouvelle trame de relations. Tandis que certaines localisations sont mises en crise par le seul fait qu'elles entrent en contact avec d'autres localisations qui leur font concurrence, d'autres profitent de cette inclusion, qui leur permet parfois de s'affranchir d'un dialogue des niveaux inférieurs, ceux de leur Etat, par exemple.

– Les nouveaux moyens de communication, tels qu'Internet, ne restreignent pas la pertinence de l'explication géographique ?

– Un grand chantier de réflexion, qui concerne toute la société et sur lequel les géographes peuvent avoir leur mot à dire, est celui de l'articulation entre trois modalités de gestion de la distance : le déplacement matériel, la télécommunication et la coprésence. Depuis dix mille ans, ces trois "méthodes" coexistent, en concurrence mais aussi en complémentarité. Pour faire vivre une ville, on a besoin de moyens de transport, mais en même temps, les transports urbains sont soumis à une dominance, celle de la ville, de la densité dans la diversité, c'est-à-dire de la coprésence. Avec Internet, on voit que la vente à distance marche très bien, mais il importe d'y associer la logistique. La télécommunication a donc besoin des transports. Pour le tourisme, je dirais que le rapport de domination est inverse : le déplacement est le cœur de la fonction. S'il n'y a pas de déplacement, il n'y a pas de tourisme. Et là, Internet sert d'auxiliaire à quelque chose qui relève des transports. La grande question qui se pose est de savoir comment, dans les années à venir, les avantages comparatifs propres à ces trois modalités vont se redistribuer.

> « Dans cette société civile mondiale en gestation, le tableau des positions sociales implique de plus en plus le rapport à l'espace »

– Ne faites-vous pas un court-circuit entre la connexion et l'action sur l'espace ? Lorsqu'on est connecté, on n'a pas pour autant le pouvoir d'intervenir...

– La question que vous soulevez concerne la notion d'acteur, très présente depuis quelques années dans le champ des sciences sociales. Dire que les individus sont acteurs ne signifie pas qu'ils le sont sans limites – personne n'est acteur à 100 %, ne serait-ce que parce qu'il entre en interaction avec les autres et que, par ailleurs, il est soumis à sa propre mortalité. Mais personne n'est acteur à 0 %, pas même le nouveau-né, qui a la capacité de crier... En fait, dans la société, le fait d'être acteur est justement l'une des distributions inégales par excellence. La vraie différence entre l'approche en termes d'acteur et l'approche structuraliste n'est pas de gommer les inégalités ou de diminuer les écarts entre ceux qui sont plus acteurs et ceux qui le sont moins, mais de considérer d'une part qu'on est en présence d'un continuum et que, d'autre part, la compétence des acteurs leur permet de se déplacer à plus ou moins grande vitesse dans ce continuum au cours de leur vie. Il n'est donc pas sans intérêt de traiter les "petits" acteurs comme de vrais opérateurs d'une partie au moins de leur itinéraire biographique.

– En matière d'espace, en quoi un petit acteur est-il acteur ?

– Dans les sociétés d'Europe occidentale, le fait qu'une majorité de la population est devenue solvable en matière de logement a fait qu'un grand nombre de gens ont exercé des choix concernant leur logement, y compris par des options proprement spatiales, de localisation de leur résidence et de leur habitat.

– Il y a des gens qui n'ont pas le choix entre un "pavillon + voiture" en périphérie et un logement social plus ou moins agréable à l'intérieur des villes.

– Nous n'avons pas le choix, nous faisons des choix ! Si l'on compare en Ile-de-France la part des ressources consommées par le budget logement + transports pour des habitants du centre et de la périphérie, on constate que les gens qui vivent dans le périurbain consacrent à ce budget une plus grande part de leur revenu que ceux qui résident intramuros. Si l'option périurbaine n'est pas rentable d'un point de vue monétaire, c'est bien qu'il y a d'autres logiques que la simple fatalité économique. Et je ne pense pas qu'on devienne propriétaire sans l'avoir voulu !

» Cela dit, il y a un énorme déficit dans la manière dont la société politique s'approprie les problèmes liés à l'aménagement et l'organisation de son espace. Un certain nombre de verrous font que le citoyen est rarement en situation de pouvoir délibérer sur les grands choix qui concernent sa propre vie. Autrement dit, les citadins sont acteurs de la ville, mais ils en sont trop peu citoyens. N'oublions pas que, en France, le compromis fondateur de la République, en 1875, organise une fois pour toutes la répartition des pouvoirs dans l'espace, en s'arrangeant pour être insensible à la dynamique de l'espace lui-même. Aujourd'hui encore, rares sont les autorités d'agglomération opérant à l'échelle des aires urbaines effectives. Ces lenteurs résultent largement des rivalités historiques entre la ville et un Etat à la fois puissant, conquérant, centralisé et agrarien. De ce dispositif multiséculaire, il reste quelques traces...

– Les géographes d'aujourd'hui réclament le droit de "jouer dans la cour des grands". Cette attitude n'est-elle pas plus une forme d'autopersuasion qu'une revendication légitime ?

– Pendant plusieurs décennies, la géographie, comme discipline, a traversé une crise, notamment en France où sa position s'est considérablement affaiblie. Durant cette crise, les géographes ont eu tendance à beaucoup réfléchir sur leur identité et sur les conditions de possibilité d'une activité scientifique centrée sur l'espace des sociétés. Ils ont retravaillé des notions fondatrices comme celles d'échelle, de métrique, de lieu, de territoire ou de réseau. Dans un monde où les questions d'espace sont de plus en plus vives, leurs travaux ont commencé à intéresser les autres chercheurs. C'est ce mouvement dans trois registres interdépendants (dans l'objet, dans la pensée de cet objet et dans la visibilité de cette pensée) que j'ai appelé, à la suite de Marcel Gauchet, l'ébauche d'un "tournant géographique". »

Propos recueillis par
Antoine Spire

L'esprit des lieux

NÉ EN 1952, géographe, Jacques Lévy est professeur à l'université de Reims et à l'Institut d'études politiques de Paris. Il dirige l'équipe de recherche VillEurope.

Cofondateur et animateur de la revue *EspacesTemps*, il est aussi conseiller scientifique de la revue *Pouvoirs locaux*. Il est l'auteur ou le coauteur de *Géographies du politique* (1991), *Le Monde, espaces et systèmes* (avec Marie-France Durand et Denis Retaillé, 1992), *L'Espace légitime* (1994), *Egogéographies* (1995), *Le Monde pour cité* (1996), *Europe, une géographie* (1997), *Le Tournant géographique* (1999), *Mondialisation : les mots et les choses* (avec le groupe Mondialisation du Gemdev – Groupement d'intérêt scientifique « Economie mondiale, tiers-monde, développement », 1999), *Logiques de l'espace, esprit des lieux* (avec M. Lussault, 2000).

D. R.

JACQUES LÉVY

Alain Lipietz, candidat des Verts à l'élection présidentielle

« J'ai eu tort d'être affirmatif sur l'amnistie en Corse. Personne ne peut prédire l'avenir aujourd'hui »

« Vous avez suscité la polémique, cet été, en évoquant une amnistie générale en Corse, y compris pour les criminels de sang et donc aux assassins du préfet Claude Erignac. Les Verts viennent d'adopter, lors de leur université d'été, une motion selon laquelle « l'amnistie des crimes de sang n'est pas à l'ordre du jour dans les années à venir » ce qui ne l'écarte pas. Votre parti vous a donc donné raison ?

– Nous nous battons pour le succès du processus de Matignon qui, pour la première fois, offre une solution pour sortir de 30 ans de crise et de violence. Début août, j'ai commis une faute quant j'ai dit : je pense qu'il y aura amnistie. Là j'ai vraiment outre-passé le bon sens et la raison. On verra bien, à ce moment-là, au terme du processus, quand aura été effectué le travail de réflexion de la société corse sur elle-même, y compris de la part des poseurs de bombe eux-mêmes. Personne ne peut ni insulter, ni prédire de l'avenir aujourd'hui.

– Mais pourquoi avoir ouvert ce débat alors que, vous le dites vous-même, il n'est pas à l'ordre du jour ?

– C'est ça l'erreur. Une fois que les problèmes politiques ont été posés et résolus, se pose une toute autre question, celle de la réconciliation. L'erreur fondamentale c'est de poser cette question à un moment où elle ne peut même pas être entendue.

– Pensez-vous que la Corse est dans une situation de type colonial ?

– Elle l'a été je pense. Mais là n'est pas la question. Aujourd'hui quel est le meilleur destin pour la Corse ? Je crois que cette question ne trouve sa solution que dans une Europe des régions. Comment y arriver ? Dans le dialogue dur et exigeant que nous avons eu avec les nationalistes, quand on leur disait que rien ne justifie la violence. Mais aussi en comprenant et en approuvant l'idée que le peuple corse à droit à la prise en compte de sa spécificité culturelle, qu'il a le droit d'adapter les lois à son propre territoire.

– Considérez-vous que la question de l'amnistie se posera dans les mêmes termes pour ceux que vous appelez les poseurs de bombe ou les assassins du Préfet Erignac ?

– Après mure réflexion, après discussion avec mes amis, après discussion avec des corses, après discussion avec beaucoup de monde, après un voyage en Afrique du Sud où j'ai discuté un peu du processus de réconciliation, de ses difficultés, je peux dire que je n'en sais rien et que j'ai eu tort d'être affirmatif.

– L'université des Verts était destinée à apaiser les polémiques estivales et que la question corse les a ravivé. Noël Mamère a annoncé, après le vote de la motion sur la Corse, qu'il ne souhaite plus faire partie de votre comité de campagne.

– Noël Mamère a fait exactement la même erreur que moi : il n'a pas assisté au débat très intense sur la Corse, qui a quand même conduit à l'adoption d'une motion à une très grande majorité. Il a dit une sottise. Je ne lui en veux pas.

– Il semble difficile d'être, comme vous le souhaitez, le candidat de « tous les Verts »...

– Ces journées se sont conclues sur un parti profondément réconcilié. J'en étais à 50,03 % au mois de juin, lors du vote sur ma désignation. La motion sur la Corse, qui me paraît exactement dans la ligne de ce que je pense, a été votée à 62 %...

– Au fond, la défection de Noël Mamere vous simplifie la vie pour mener votre campagne ?

– Mais non, pas du tout, parce que je pense que c'est un homme d'expérience, sur qui je compte et je pense que dès demain, tout ça sera réglé.

– On a le sentiment que vous êtes un candidat sous surveillance, sous tutelle.

– Les Verts sont un parti très remuant. Pourquoi ? Parce qu'ils explorent les voies de l'avenir. Évidemment le parti de l'avenir ça passe son temps à se disputer parce que l'avenir n'est pas très saisissable. Quand mes amis disent des choses un peu divergentes, je dois essayer d'imaginer qu'elle est la moyenne et ce n'est pas tous les jours faciles. Je ne considère pas cette aide que m'apportent les Verts comme une prison, c'est au contraire un espèce de vaste cerveau collectif qui m'alimente en idées.

– Lionel Jospin a écarté toute idée d'éco-taxe. Cela ressemble à un camouflet pour les Verts

– Je ne sais pas. En tout cas, c'est inacceptable. Je ne comprends pas comment un premier ministre peut, il le dit lui-même, invoquer le fait qu'il ne pourrait « pas faire voter par ses députés » une telle mesure. Si ses députés ne sont pas capables de voter des mesures de santé publique, il faut s'interroger sur le système électoral. La proportionnelle donnerait 57 députés Verts et là, vous auriez une taxation qui fait reculer le gazole. Vous l'auriez.

– La police est intervenue, pour bloquer des opérations commando d'arrachages de plants OGM. Continuez de soutenir ces opérations d'arrachages d'OGM ?

– Résolument. J'ai tout à l'heure condamné la violence armée en Corse, mais cette résistance pacifique, cette forme de non-violence de type "gandhiste" est tout à fait légitime : je la soutiens. »

Propos recueillis par
Patrick Cohen,
Gérard Courtois
et Pierre-Luc Séguillon

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La « pureté » afghane

L'AFGHANISTAN est l'un des pays les plus nécessiteux du monde. Il est l'un de ceux qui dépendent le plus de l'aide internationale, publique et privée, pour leur survie. Saigné par vingt-deux ans de guerres à répétition, dépourvu de toute richesse naturelle, hors le délicat pavot, l'Afghanistan, avec ses 25 millions d'habitants, traîne en queue de peloton des plus misérables d'entre les nations. C'est ce pays que cherchent à fuir les boat people du cargo norvégien Tampa, ces hommes, ces femmes et ces enfants qui errent depuis une semaine au large de l'Australie en quête d'une terre d'accueil. Tout sauf l'Afghanistan.

Car leur patrie d'origine n'est pas seulement pauvre et occupée à panser les plaies de tant d'années de conflits, ce qui suffirait largement à son malheur. Il est aussi dirigé (si l'on peut dire) depuis cinq ans par le régime des talibans. C'est un groupe de pauvres paysans pachtouns (ethnie représentant 40 % de la population), obsédés de vengeance sociale et imposant au pays une version tellement folle de l'islam qui n'a plus grand-chose à voir avec l'islam. Les talibans sont entretenus par deux pays fondamentalistes, le Pakistan et l'Arabie saoudite. Les talibans martyrisent les femmes ; ils terrorisent une population dont ils veulent contrôler la vie, nuit et jour, de la pilosité à l'allure vestimentaire ; enfin, ils ont développé à l'égard de toute autre religion que l'islam une paranoïa sans égale. Leur priorité, c'est leur islam, pas le bien-être de la population. D'où la bataille que mène le *« ministère de la protection de la vertu et de la prévention du vice »* contre des ONG privées protestantes qu'il soupçonne de prosélytisme chrétien. Peu importe qu'elles aient créé des hôpitaux et des logements, comme l'ont fait celles qui sont visées, IAM, SERVE et SNI ; peu importe que la population ait le plus impérieux besoin de ces ONG-là. Ce qui compte, c'est l'obsession talibane de la « pureté », celle de leur conception de l'islam, laquelle doit être protégée contre la souillure d'une éventuelle influence chrétienne.

Huit responsables occidentaux de SNI ont été emprisonnés ; ils risquent d'être expulsés. Seize membres du personnel afghan de SNI ont aussi été appréhendés ; ils risquent la mort. On veut espérer que les dirigeants de SNI ont agi de manière responsable à l'égard de leurs employés afghans. Mais la leçon du procès qui s'annonce est ailleurs. Il semble bien que l'avertissement de Kaboul soit destiné à tous les Afghans : travailler pour des ONG étrangères – à tout le moins celles qui ne sont pas musulmanes – est dangereux. Or les ONG ne peuvent pas travailler sans personnel afghan. Conclusion : si les talibans souhaitaient chasser toutes les ONG européennes ou nord-américaines du pays, ils ne s'y prendraient pas autrement.

Au nom de la défense de « leur » pureté, ils isoleraient ainsi le pays. On sait depuis les Khmers rouges et le Cambodge à quelle folie peut mener cette obsession-là.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

Le géant chinois tisse une nouvelle toile

DE LA THAÏLANDE à l'Indonésie, du Cambodge au Vietnam, la Chine effectue un retour en force en Asie du Sud-Est – économique et financier. Le Cambodge fait l'objet d'attentions particulières. Depuis octobre 2000, Phnom Penh a déroulé le tapis rouge sous les pas du président Jiang Zemin, des ministres de la défense, Chi Haotien, et du commerce extérieur, Shi Guangsheng, ainsi que de celle, toute récente, du président de l'Assemblée nationale, Li Peng. Ces visites ont été l'occasion de la signature de multiples accords : aide, y compris militaire, commerce, coopération et investissements.

La Chine va restaurer dans la capitale du Cambodge les bâtiments de l'Assemblée nationale et du Sénat. Elle va fournir à l'armée du petit royaume des véhicules blindés et deux mille fusils d'assauts AK-47. Avec l'ambition de canaliser les visiteurs venus de Chine, une première société d'Etat chinoise a même pénétré le marché du tourisme en plein essor à Angkor avec la Royal Villa, un hôtel-restaurant-salon de massage.

Depuis 1997, l'aide chinoise s'est élevée à 300 millions de francs (45,74 millions d'euros) et une ligne de crédits commerciaux d'un milliard et demi de francs (226,74 millions d'euros) a été réservée à la construction, par des sociétés chinoises, de routes, d'une usine de pâte à papier et d'une usine électrique. Des Chinois gèrent déjà le quart de l'industrie textile khmère et les autorités cambodgiennes comptent sur l'expertise chinoise pour renflouer une agriculture qui emploie encore les trois quarts de douze millions d'habitants.

Ce n'est que le volet le plus apparent d'un effort qui affecte une Asie du Sud-Est évaluée, à Pékin, comme un pré carré. Voilà plus de dix ans que la Chine équipe l'armée au pouvoir en Birmanie et renforce, en y construisant notamment routes et centrales électriques, l'infrastructure de ce pays qui lui offre une fenêtre sur l'océan Indien. Sur le plan commercial, Pékin évite les théâtres singapourien, malaisien ou thaïlandais, les mieux organisés et les plus prospères.

Mais les produits chinois, de moindre qualité et à bas prix, cassent d'autres marchés. Vers l'Indonésie, avec laquelle Pékin entretient des relations plus détendues depuis la chute de Suharto en mai 1998, les Chinois évacuent leurs stocks de pneus aux trois quarts du prix de ceux fabriqués localement, provoquant l'ire de l'Association des producteurs indonésiens, qui relève que des pneus défectueux ont été à l'origine de 30 % des accidents en 2000. Depuis 1999, les motocyclettes chinoises ont conquis 22 % du marché. En avril, l'agence Chine nouvelle a rapporté que deux marques d'automobiles chinoises avaient obtenu l'autorisation d'exporter en Indonésie. Appauvri par la crise, le public indonésien s'intéresse plus au prix qu'à la qualité. La Chine est ainsi devenue le cinquième fournisseur de l'Indonésie en l'espace de deux années seulement.

PRIX CASSÉS

Voilà des années que ses produits de consommation à bas prix – vêtements, chaussures, meubles, appareils électriques – envahissent le marché du voisin vietnamien. La contrebande à travers une frontière commune particulièrement poreuse bat son plein. Les Chinois ont également cassé les prix dans le secteur des motocyclettes, principal moyen de transport des Vietnamiens. Assemblée sur place, la Honda Dream 90 cc japonaise, rêve de la jeunesse vietnamienne, a dû baisser ses prix de 60 % face à la concurrence de la « Hongda » chinoise, de bien moindre qualité, mais qui se vend encore trois fois moins cher (4 000 francs, contre 14 000 francs, 610 euros, contre 2 134 euros). L'Indonésie (deux cent dix millions d'habitants) et le Vietnam (quatre-vingts millions) sont les deux pays les plus peuplés d'Asie du Sud-Est.

Pour le moment, tout semble jouer dans la main des Chinois. Avant la crise de 1997, Pékin ne récupérait que 20 % des investissements directs étrangers en Asie. La tendance s'est totalement renversée : 80 % de ces investissements prennent aujourd'hui le chemin de la Chine annuellement, soit plus de 300 milliards de francs (45,74 milliards d'euros). Son adhésion prochaine à l'OMC devrait renforcer cette évolution : à l'exception, une nouvelle fois, de celles de la Malaisie, de Singapour et de la Thaïlande, les exportations d'autres Etats de l'Asie du Sud-Est vont subir une concurrence chinoise encore plus rude.

La Chine représente une autre menace pour la région : son énorme appétit de bois depuis qu'elle a progressivement interdit l'exploitation de ses propres forêts dans dix-huit provinces à l'issue de désastreuses inondations en 1998. Deux années plus tard, la production chinoise de bois avait chuté de 97 % et des sociétés rapaces se sont jetées sur les forêts aux confins d'une Chine qui, officiellement, a importé 15 millions de mètres cubes de bois en 2000, contre 5 millions de mètres cubes en 1998. Le Nord-Birman est la première victime de ce trafic : les généraux au pouvoir à Rangoon l'utilisent depuis dix ans, au même titre que le trafic des drogues, pour calmer des ethnies rebelles avec lesquelles ils se sont empoignés pendant les trois décennies précédentes.

TRAFIQUANTS D'ÊTRES HUMAINS

Cette vitalité commerciale n'en présente pas moins quelques inconvénients pour Pékin. Les entrepreneurs chinois ont la réputation de contribuer au renforcement de la corruption d'administrations démunies. Un concessionnaire chinois a été récemment accusé de coupes illégales de bois dans la province cambodgienne de Kratie. S'affirmant dupés par leur employeur chinois, quarante-huit employés venus de Chine ont procédé pendant trois jours, en juin, devant la chancellerie chinoise à Phnom Penh, à une grève de la faim. Plus difficiles à contrôler, des réseaux chinois de trafiquants de drogues ou d'êtres humains font également mauvais effet. En mars 2000, un conseiller de la présidente des Philippines a estimé que la principale menace pour la sécurité de l'archipel était la contrebande de milliards de dollars de drogues fabriquées dans le sud de la Chine, y compris par des officiers indisciplinés.

Enfin, le conflit qui oppose Pékin, en mer de Chine du Sud, à quatre autres Etats riverains de l'Asie du Sud-Est se résorbe d'autant moins que la Chine consolide sa présence dans ces eaux disputées. Les dirigeants chinois visitent donc plus souvent la région, non seulement pour asseoir leur influence, mais aussi pour rassurer des gouvernements inquiets, en proposant notamment un traité de libre-échange entre leur pays et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

L'âpre poursuite du profit peut gêner la stratégie chinoise, dite des *« frontières molles »*, qui revient à tisser des relations étroites avec ses voisins, y compris méridionaux, afin de contrebalancer un *« encerclement américain »* jugé s'étendre du Japon à l'Inde en prenant appui en Corée du Sud, en Australie et en Thaïlande. Dans le cadre de ces préoccupations, le président Jiang Zemin a répété à son homologue vietnamien Trân Duc Luong, en le recevant à Pékin à la fin de l'an dernier, que le projet de « fédération indochinoise » (Vietnam, Cambodge et Laos) ne posait *« aucun problème »* pour peu, bien entendu, qu'il soit « pro-chinois » et non le contraire, comme ce fut le cas dans les années 1980 sous patronage alors soviétique. Dans une région qu'elle avait en partie vassalisée par le passé, Pékin tisse ainsi une nouvelle toile avec l'ambition que les acquis, quoi qu'il advienne, seront durables.

Jean-Claude Pomonti

► www.lemonde.fr/chine

Saynettes *par Glen Baxter*

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La fin des wagons en bois

L'ACCIDENT de chemin de fer de Sanry-sur-Nied, près de Metz, qui coûta la vie le 24 août à vingt et un voyageurs, aurait pu avoir des conséquences plus terribles encore. Par bonheur, comme le constate dans son rapport l'inspecteur général du ministère des travaux publics chargé de l'enquête, les trois voitures détruites étaient métalliques. Sans quoi, bien peu de leurs occupants auraient eu la vie sauve.

La métallisation des convois, considérablement ralentie pendant la guerre et les années qui l'ont suivie, a repris activement depuis deux ans. Le 1er janvier 1950, pour 5 500 voitures en service sur les grandes lignes, 4 258 étaient en métal. Pendant les années 1950 et 1951, la SNCF devait en recevoir 283, auxquelles il faut ajouter 431 wagons anciens renforcés d'armatures métalliques. En janvier 1952, il ne devrait subsister dans les trains réguliers des grandes lignes que de 500 à 600 wagons en bois.

Dans le même temps, de nouvelles voitures ont été commandées : 200 en 1950 et 150 en 1951, dont la livraison commencera en 1952 pour se terminer à la fin de 1953. Les délais de fabrication sont relativement longs (deux ans en moyenne) et le prix de revient est élevé. En 1948, une voiture métallique coûtait 20 millions de francs. Son prix était de 25 millions en janvier 1950, et les contrats prochains seront passés vraisemblablement à des conditions plus onéreuses en raison des hausses des prix de la main-d'œuvre et des matières premières, notamment de l'acier. On espère cependant que, en décembre 1954, il n'y aura plus aucun wagon en bois sur les grandes lignes.

(4 septembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http: // www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44–88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Moins de missions de maintien de la paix pour le Canada

LES TEMPS ont bien changé pour le Canada depuis le début des opérations de paix de l'ONU en 1956. Premier « fournisseur » de casques bleus durant près de trente ans, le Canada a vu son rôle se réduire considérablement au cours des dix dernières années dans ce type d'opérations. Les changements géopolitiques sur la scène internationale et la réduction drastique du budget de la défense canadienne ont largement contribué à cet état de fait.

« Nous avons des choix à faire », a affirmé le ministre canadien de la défense, Art Eggleton. Ces choix, ajoutait-il, doivent porter sur *« nos investissements, en termes de personnel, d'équipements et d'entraînement »*, mais aussi sur la *« manière »* de participer à des opérations internationales et sur le *« temps »* où on le fait. D'où l'idée d'adopter une nouvelle stratégie baptisée *« tôt arrivé, tôt parti »*, selon laquelle le Canada enverrait les premières forces affectées à une mission internationale, *« mettant leur expertise à profit pour stabiliser une zone d'opération »*, avant de passer le relais aux contingents d'autres pays.

Directeur du bureau montréalais du Centre canadien international Pearson pour la formation en maintien de la paix, Jocelyn Coulon observe : *« Les forces armées canadiennes sont à bout de souffle et le Canada n'a plus les moyens de ses ambitions »* en matière de maintien de la paix. Il croit qu'après avoir fait de sa participation aux missions de paix de l'ONU et de l'OTAN un axe majeur de sa politique étrangère, le Canada doit *« faire preuve de modestie mais aussi de créativité »* : faire mieux avec moins.

Depuis la fin de la guerre froide, les conflits se sont multipliés, ils ont changé de nature, avec de plus en plus de guerres civiles, et sont plus complexes ; les interventions internationales – militaires ou de paix – sont plus nombreuses, mais lentes à mettre en œuvre et nettement plus compliquées ; le cercle restreint des pays neutres ou non alignés qui participaient aux missions de l'ONU depuis 1956 s'est élargi à un groupe d'environ 80 pays, dont plusieurs n'ont pas de troupes bien entraînées, ni d'équipements toujours adéquats. Les « paramètres » proprement canadiens sont simples à énoncer : la politique d'assainissement des finances publiques des années 1990 a frappé de plein fouet le budget de la défense. Alors que les missions de paix se multiplient, l'équipement militaire (notamment pour le transport) que le Canada peut y consacrer est plus limité que jamais.

Tout comme les ressources humaines : le nombre de militaires canadiens est passé de 90 000 en 1989 à 58 000 actuellement, et le recrutement est difficile. Les problèmes de santé – physique et mentale – surviennent de plus en plus chez ceux qui participent aux opérations de paix. Bien des soldats ont *« réalisé 3, 4 ou 5 roulements outremer au cours des quatre ou cinq dernières années »*, selon un rapport du général Maurice Baril, chef d'état-major. Or un *« roulement »* normal, notait-il, serait de six mois en mission pour deux ans ensuite au Canada.

EXPÉRIENCE PILOTE

La nouvelle stratégie canadienne, visant à une plus grande efficacité de sa participation aux opérations de paix, est une bonne chose, croit M. Coulon, compte tenu de ces contraintes. Elle va dans le même sens, note-t-il, que ce que suggérait l'été dernier le rapport Brahimi présenté à l'ONU : disposer d'une capacité de déploiement rapide et de casques bleus bien formés pour avoir une *« force de paix véritablement crédible »*. Le Canada a en quelque sorte réalisé son expérience pilote lors du déploiement d'une mission (Minuee) en Ethiopie et en Erythrée au sein de la brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations unies (Birfa). Dès le début de la mission, en novembre 2000, 500 soldats canadiens ont été dépêchés sur place et ils s'apprêtent déjà à rentrer.

C'est ce type d'expérience que M. Eggleton voudrait généraliser. Là où le bât blesse, souligne M. Coulon, c'est que le ministre parle déjà d'*« exceptions »* à la règle, notamment lorsque la sécurité européenne est en jeu. Il est clair que le Canada ne veut pas mettre un terme à des missions à long terme comme celle des Balkans. *« Or chaque situation peut devenir une exception politique... avec des choix douloureux qui seront à faire pour le gouvernement. »* Il suggère plutôt de limiter la participation canadienne permanente à des opérations de paix à 1 000 militaires, en conservant 1 000 autres pour une participation *« ponctuelle et limitée »* dans des opérations comme celle en cours en Ethiopie.

Pourquoi le Canada ne miserait-il pas sur son *« savoir-faire »* pour former des groupes spécialisés dans l'entraînement et la formation en maintien de la paix ? Il y a d'autres joueurs – l'Inde ou le Pakistan – qui *« ont des bras »* pour les missions de paix. Mais ces militaires sont souvent mal entraînés. *« Le Canada n'a plus de bras, mais il a des capacités techniques et spécialisées... et de la matière grise. »* Il pourrait développer des programmes de formation adaptée. *« Dans ce monde en changement,* dit encore M. Coulon, *l'influence ne se mesure plus seulement en termes de bataillons qu'on aligne, mais aussi en termes d'information et de formation. »*

Anne Pélouas

(Lire également l'enquête page 12)

Une gauche vraiment « sans Gênes »

par Olivier Besancenot

ALAIN MINC, contre vents et marées, *« persiste et signe »* : la mondialisation ne peut être qu'*« heureuse »* (*Le Monde* du 17 août). Attitude bien solitaire car, à l'évidence, les puissantes manifestations qui se sont déroulées à Gênes lors du sommet du G 8 ont provoqué chez nos hommes politiques une véritable illumination ! A croire qu'ils y étaient tous... Ce qui est pourtant loin d'être le cas.

En réalité, parmi les candidats à la présidence de la République, à Gênes, je n'aurais pu en voir qu'un seul, Jacques Chirac, retranché avec les autres chefs d'Etat dans la *« zone rouge »*, protégé de tout contact avec les manifestants par la police de Berlusconi, dont on connaît maintenant les sinistres exploits.

Mais cette répression n'a pu nous empêcher de participer aux différentes manifestations, avec des centaines de milliers de jeunes, de militants associatifs et syndicaux pour dire qu'un autre monde est possible.

Les autres, tous les autres, à commencer par les ténors de la gauche gouvernementale, étaient absents. Ce qui ne les retient nullement de se livrer aujourd'hui à une indécente course à la récupération. Chirac, fidèle à lui-même, ne surprend même plus lorsqu'il affirme *« comprendre les aspirations des manifestants »*. Dommage que cet étrange éclair de lucidité ne lui soit venu que le lendemain du jour où la police qui le protégeait envoyait ses blindés contre les manifestants...

Robert Hue, lui, place, sans vergogne, la *« pâlichonne »* université d'été du PCF et la Fête de *L'Huma* sous le signe de l'antimondialisation, pensant probablement instaurer une séance de rattrapage pour les recalés du mois de juillet !

Daniel Cohn-Bendit propose, pour les prochains sommets, notamment celui de l'Union européenne en décembre à Bruxelles, de créer une force d'interposition composée de *« têtes citoyennes »*, sans que l'on sache très bien si ces nouveaux casques verts seront chargés de protéger les manifestants des exactions policières ou s'il s'agit, plus vraisemblablement, de protéger les chefs d'Etat de la protestation populaire. Il pourra embaucher Chevènement, qui semble confondre le mouvement international contestant la mondialisation libérale avec Interpol.

Mais, nul doute, la palme de la démagogie revient aux responsables socialistes. Ainsi, Michel Vauzelle, président PS de la région PACA, n'y va pas par quatre chemins : *« depuis vingt-sept ans »*, il développe *« les mêmes thèses, anti-impérialistes »*. A dire vrai, cela nous avait un peu échappé !

Dans ces colonnes, Christian Paul et Vincent Peillon nous apprennent, avec l'enthousiasme des nouveaux convertis, qu'*« un nouvel internationalisme s'est ébauché à Gênes »* (*Le Monde* du 10 août) ! Jouant les pompiers-pyromanes, ils oublient que le mouvement qui s'est affirmé avec force à Gênes est né dans les luttes menées depuis 1995 contre les effets dévastateurs de la politique libérale de l'Europe, celle de Maastricht et d'Amsterdam.

Le gouvernement auquel ils appartiennent ou qu'ils soutiennent s'en est fait le fidèle relais dans l'offensive contre les droits sociaux, pour le plus grand profit des multinationales. Sans pudeur, ils osent écrire : *« Force est de constater que manifestants et grandes puissances partagent à la fois analyses et objectifs. »* Pourtant, au-delà de la diversité des manifestants de Seattle, Millau, Nice ou Gênes, ce qui caractérise ce mouvement en construction, c'est d'abord la révolte contre un système qui enrichit une poignée d'individus sur la misère des autres.

Un système que les dirigeants socialistes ont renoncé à transformer, sauf à la marge, et qui repose sur la marchandisation forcenée de nos emplois, de notre santé, du contenu de nos assiettes et de nos vies.

Au Sud, des milliards d'êtres humains luttent pour leur survie, frappés par la famine, accablés par le poids de la dette, soumis aux plans du FMI et de la Banque mondiale, privés des médicaments nécessaires pour lutter contre le sida et soumis au racket des multinationales. Dans les pays du Nord, les plans de licenciement à répétition, la précarité, l'installation durable d'une couche grandissante de *« travailleurs pauvres »*. En France même, près de 5 millions de personnes *« vivent »* sous le seuil de pauvreté. Mais, comme le dit Jospin, *« l'Etat ne peut pas tout »* ! Si peu même, comme avec cette loi dite de *« modernisation sociale »*, qui n'empêchera nullement la mise en œuvre des plans sociaux annoncés.

Face à ces agressions sociales et écologiques multiformes, la lutte contre la mondialisation capitaliste est déjà plus qu'une addition de conflits partiels. Une véritable résistance s'organise à l'échelle mondiale, lors des contre-sommets mais aussi dans les combats quotidiens contre les licenciements, pour les salaires et les minima sociaux, contre la marchandisation des services publics, pour une agriculture et un développement respectueux de l'environnement.

Quelques semaines avant Gênes, le 9 juin, nous avons défilé avec des dizaines de milliers de salariés, à l'initiative des intersyndicales de LU-Danone et de Marks & Spencer. Pas seulement pour protester contre l'inacceptable. Mais aussi pour faire avancer quelques propositions d'urgence contre le totalitarisme de la finance et des actionnaires : l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits, l'augmentation des salaires, un revenu d'autonomie pour les jeunes, la taxation des profits, entre autres.

> A l'aube d'une année électorale, tous les bons apôtres voudraient bien s'assurer les sympathies et, surtout, les voix des secteurs de la jeunesse et des salariés, de plus en plus réceptifs aux thèmes de ce que l'on appelle, malencontreusement, l'antimondialisation

Juin à Paris ou juillet à Gênes : le combat est le même contre le règne sans-partage du profit. Ni à Paris ni à Gênes je n'ai rencontré Christian Paul ou Vincent Peillon. Ce qui ne les empêche nullement de professer une opinion bien arrêtée sur les aspirations des manifestants, qui *« marquent l'émergence d'une modernité politique réelle, non seulement dans leurs formes mais aussi dans leur contenu, l'émergence d'une conscience politique transnationale, qui n'est pas révolutionnaire, mais bien réformiste »*.

Puisqu'ils le disent... En réalité, à l'aube d'une année électorale, tous ces bons apôtres voudraient bien s'assurer les sympathies et, surtout, les voix des secteurs de la jeunesse et des salariés, de plus en plus réceptifs aux thèmes de ce que l'on appelle, malencontreusement, l'antimondialisation. Mais pas question d'en épouser les revendications : l'annulation de la dette des pays du Sud, la taxation des capitaux spéculatifs ou encore une autre répartition des richesses qui passe par une véritable révolution démocratique et sociale.

Bernard Kouchner a sans doute plus de flair lorsqu'il annonce *« un nouveau mai 68 à l'échelle mondiale »*. Grande différence avec ces années : aujourd'hui, ce sont les polices des gouvernements – Kouchner fait partie de l'un d'entre eux – qui édifient des barricades pour protéger les *« maîtres du monde »*...

Bref, une leçon de choses qui donne déjà des sueurs froides aux tenants habituels de l'alternance politique qui, depuis plus de vingt ans, nous envoie dans le mur. Celui de la déferlante libérale.

Les tentatives de récupération de la gauche gouvernementale pour séduire la *« génération Gênes »* par effets de tribunes répétés sont à la hauteur de leur désarroi : l'acte I du scénario de la présidentielle leur a déjà échappé.

D'ailleurs, démentant ses lieutenants et partenaires de la gauche plurielle, Lionel Jospin s'est roulé dans l'autosatisfaction sur les résultats de sa politique lors de sa rentrée politique sur TF1, le 28 août. Se positionnant sur la ligne libérale de Laurent Fabius, il n'a dit mot sur les milliers de victimes des licenciements boursiers mais a pris soin de menacer, à deux reprises, les militants du mouvement anti-OGM en criminalisant leurs actions qui relèvent pourtant de la salubrité publique. Réaffirmant, sans rire, son souci de *« régulation »* par OMC, FMI et autre G 8 interposés mais devant, quand même, tenir compte de la force du mouvement de contestation de la globalisation capitaliste, il n'a pas exclu une vague initiative concernant la taxe Tobin. Mais, on connaît la chanson : déjà, en 1995, il chantait la même, le temps d'une campagne électorale !

Depuis plus de quatre ans à Matignon, Lionel Jospin n'a pas plus esquissé un soupçon de volonté de taxer les capitaux spéculatifs que de régulariser les dizaines de milliers de sans-papiers rejetés dans la clandestinité.

Demain, d'autres rendez-vous internationaux permettront d'amplifier la riposte contre la marchandisation du monde et d'œuvrer, collectivement, à un projet pour une alternative antilibérale.

Ainsi, une page d'espoir s'ouvre à nous tous, militants associatifs, syndicalistes, féministes et politiques qui, depuis des années, nous opposons à la dictature des patrons et des actionnaires, tout en dénonçant la complicité d'une gauche décidément « sans Gênes ».

Olivier Besancenot *est le candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) à l'élection présidentielle.*

► www.lemonde.fr/genes

OGM : les nouveaux vandales

Suite de la première page

José Bové s'attaque aux essais d'OGM avec la même volonté que les *« vandales »* qui, sous la Terreur, détruisaient, brûlaient, saccageaient, profanaient les *« monuments des arts et des sciences »*. Pourquoi fallait-il brûler les livres, dissoudre les institutions scientifiques, éliminer les scientifiques eux-mêmes (Bailly, Condorcet, Lavoisier) ? D'abord parce que leurs travaux rappelaient un passé avec lequel il fallait rompre. Ce n'était pas qu'ils étaient faux, erronés, diffusaient de mauvaises nouvelles. Non, ils avaient été menés sous la protection des nobles, du clergé ou de la monarchie. Par souci d'égalité, ensuite : il fallait rabaisser l'arrogance du savant que son savoir distinguait trop du peuple des sans-culottes. Parce que, enfin, l'activité scientifique pouvait apparaître comme un luxe, une activité superfétatoire, inutile, peut-être nuisible et même dangereuse si, comme Robespierre devait le rappeler, la *« Raison »* n'était pas mise au service de la *« Vertu »*.

Le vandale, sous la Révolution, condamnait la science pour trois raisons principales, que l'on retrouve exactement dans les justifications données par José Bové et la Confédération paysanne : ces essais doivent d'abord être interdits non pas parce qu'ils seraient dangereux, que des risques seraient avérés, mais parce qu'ils sont liés à la *« mondialisation libérale »*, à la *« malbouffe »* ou au productivisme agricole, qu'ils en sont un symbole. On détruit les champs d'OGM comme on éliminait les *« monuments des sciences et des arts » :* ils rappellent l'ennemi, le *« tyran »*.

José Bové détruit aussi les champs expérimentaux d'OGM parce que le petit peuple paysan qu'il prétend représenter n'a pas à se laisser intimider par l'expertise des savants, parce qu'il n'a pas à supporter la distance du savoir des experts et qu'il ne saurait tolérer qu'une expérience réussie parvienne à constituer une expertise certaine.

Il les détruit, enfin, parce que, si la science peut être tolérée, ce n'est certainement pas comme une activité qui pourrait être indépendante (la fameuse indépendance des experts pourtant tant recherchée et tant prisée) ou autonome et parce qu'une morale doit la conduire, lui fixer ses objectifs, ceux, évidemment posés par les *« antimondialisation »*.

L'analogie avec la Révolution française peut, et doit, être poussée plus loin. Les historiens ont montré comment, de la Constituante à la chute de Robespierre, les révolutionnaires ont pu hésiter sur le statut de la science et, partant, le sort à réserver à ses *« monuments »*.

D'un côté, selon une thèse issue du Rousseau du *Discours sur les sciences et les arts,* la science est inutile et dangereuse ; ses produits sont autant d'écarts par rapport à la nature. Il n'y a pas de science sans une accumulation de connaissances, une histoire donc, qui est un éloignement continué d'une origine que la Révolution cherche précisément à retrouver. Dans les écoles de Mars, créées par la Convention montagnarde, on apprend la morale, à être un bon citoyen et non à penser par soi-même.

> Les actes de José Bové sont d'une exceptionnelle gravité. Ils touchent au fondement même de notre République, dans le rapport à la science qui s'est construit au moment de la Révolution, pacte renouvelé sous la IIIe République

De l'autre côté, on trouve la thèse qui sera illustrée par Condorcet dans sa fameuse *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain :* la Révolution est le produit du développement de la connaissance (l'effet des Lumières), et comme un moment dans l'histoire des sciences, qui, libérées des contraintes de la *« tyrannie »*, pourront connaître des développements tels qu'ils annoncent une idée neuve du bonheur.

C'est cette dernière thèse qui l'a emporté : au lendemain de Thermidor sont créées nombre des grandes institutions scientifiques dont la France s'honore toujours : Ecole normale supérieure, Polytechnique, le Louvre, etc. La République est fondée sur un pacte fondamental qui fait du développement des sciences sa propre garantie. La République est la gardienne des sciences, et de la liberté du savant, la garante de la diffusion des connaissances aussi. Si bien que le savant peut être le héros républicain par excellence et que la morale républicaine se trouve dans l'éthique de la science.

Ce pacte républicain sera refondé au début de la IIIe République par Jules Ferry, l'organisation de l'enseignement public et l'affirmation du principe de laïcité : il est possible de distinguer les faits de leurs interprétations, entre une vérité scientifique et des opinions, et une institution est là pour faire respecter le principe de ce partage : l'Université. Raison pour laquelle on a pu penser que la recherche et l'enseignement scientifiques devaient être placés sous la protection de l'Etat.

On peut craindre que le *« citoyen »* auquel aiment se référer les membres de la Confédération paysanne et autres mouvements hostiles à la mondialisation ne soit animé par la même forme de volonté qui a dominé, il y a un peu plus de deux siècles, la Convention dans son moment terroriste. Se rejoue peut-être, depuis quelque temps, à propos des OGM, du principe de précaution, de la valeur de la science et de la technique, une scène analogue à celle qui opposait alors protecteurs et destructeurs des arts et des sciences. Seulement, le débat qui avait jusqu'alors été un débat philosophique où chacun des partenaires se croyait obligé d'épouser les formes les plus policées de la tolérance est maintenant devenu une bataille de rues et de champs. Il s'agit désormais d'une question politique urgente, qui appelle des décisions, et non pas seulement – spécialité de certains de nos responsables politiques – des commentaires plus ou moins inspirés sur ce qui se passe sous leurs yeux.

A la veille d'échéances électorales décisives, ils convient que les hommes politiques prennent clairement position. Pour trois raisons à notre sens impérieuses. Ce vandalisme d'abord, pratiqué jusqu'à présent à l'abri d'une grande indulgence, produit un sentiment d'insécurité totalement désastreux pour le développement de la recherche comme de l'industrie. La sécurité de la propriété, du travail et des résultats de son travail est la première des libertés. La protection des travaux scientifiques est une liberté fondamentale, garantie en principe par la Constitution au titre de la liberté de conscience.

Ce vandalisme, ensuite, est contradictoire avec les objectifs d'indépendance nationale, de lutte contre l'OMC : chercheurs et industriels, considérés comme de nouveaux « suspects » vont émigrer. Il deviendra impossible pour le gouvernement français d'apporter la moindre preuve de ses prétentions devant les organisations internationales.

Surtout, le pacte républicain, dans le rapport qu'il entretient avec la science, est en cause. Qui ne voit que ce pacte, celui des Lumières, celui qui jusqu'à aujourd'hui a gouverné nos établissements d'enseignement, est en train de se défaire ? Qu'il se délite quand on observe l'usage que certains cherchent à imposer du principe de précaution, quand on constate que se banalisent ces litanies lamentables sur la fin du progrès qui font désormais l'ordinaire des sciences humaines ? Qui ne voit que ce pacte est défait quand la liberté de la recherche n'est plus garantie ?

Pour le moment, le gouvernement tergiverse. Les saccages continuent. On reçoit José Bové. On veut ouvrir un débat depuis longtemps déjà ouvert. On cherche à pactiser dans un espoir électoral affiché. Socialisme et barbarie, tel s'annonce le programme de la future majorité plurielle. En tout cas, on peut craindre le pire quand on entend le ministre de l'agriculture expliquer qu'il faudra désormais sélectionner entre essais *« éthiques »* et non *« éthiques »*, la distinction se faisant sur leur finalité, publique ou privée, médicale ou industrielle.

Le terme d'éthique n'a rien à faire ici : l'éthique de la science condamne des expériences dont la méthode ou la procédure sont erronées ou qui mettraient en cause la dignité de l'homme. Ni l'une ni l'autre ne sont en question. De fait, cette introduction subreptice des finalités reprend exactement la formule terroriste : « épurer » la recherche, la « purifier » pour mettre la « raison » au service de la « vertu ».

François Ewald et Dominique Lecourt

Un appel pour 2002

par Serge Klarsfeld

DEPUIS la Libération de la France, une fiction s'était perpétuée faisant de l'Etat français de Vichy une parenthèse historique n'affectant en rien la continuité de la République française qui, à Londres et à Alger, s'était seule poursuivie en exil avant de rejoindre la métropole libérée. Acteurs ou spectateurs de la tragédie de l'histoire, le général de Gaulle à deux reprises, Vincent Auriol, René Coty, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand avaient créé cette fiction ou s'y étaient accrochés.

Vous, Jacques Chirac, vous, Lionel Jospin, qui étiez deux enfants pendant l'occupation de la France, avez fait voler en éclats cette fiction et rendu à l'Etat français de Vichy ses lettres de bassesse, en reconnaissant qu'il avait, lui aussi, agi au nom de la France et que la République française devait assumer la responsabilité des actes commis au nom de la France.

> Jacques Chirac, Lionel Jospin, nous vous supplions de vous livrer un combat d'idées, mais de ne pas exacerber le choc et de conserver à ce duel sa dignité

Vous étiez des enfants en 1944. Jacques Chirac, bien entendu, a gardé une mémoire plus précise de l'autorité et de l'envergure de Philippe Pétain : il est allé plus loin dans l'identification du Maréchal à la Nation et jusqu'aujourd'hui il est le seul à avoir eu le courage de déclarer : *« Ce jour-là* [celui de la rafle du Vel'd'Hiv perpétrée par la police française], *la France accomplissait l'irréparable. »* Plus jeune, Lionel Jospin a condamné sans équivoque et à plusieurs reprises les crimes de l'Etat français et même s'il n'est pas allé jusqu'à dire *« la France »*, nous n'avons qu'à nous féliciter également de ses déclarations.

Tous deux, M. le président de la République et M. le premier ministre, avez droit à notre profonde reconnaissance. Dans le droit fil du discours retentissant de Jacques Chirac le 16 juillet 1995, Alain Juppé, alors chef du gouvernement, a créé la commission Mattéoli. Pendant quatre années, Lionel Jospin a non seulement puissamment aidé la Commission à remplir sa délicate mission, mais il a lui-même pris avec maîtrise des initiatives guidant l'accomplissement de cette mission.

A vous deux, Jacques Chirac, Lionel Jospin, vous avez fait beaucoup en France pour une bénéfique prise de conscience publique et vous avez donné une leçon de civisme qui a eu des échos bien au-delà de nos frontières.

Nous sommes les enfants, les frères et les sœurs survivants de ceux qui ont été déportés vers les chambres à gaz d'Auschwitz dans les pires conditions matérielles, morales et affectives. Nous ne cessons, souvent bien malgré nous, de nous référer à cette horreur à laquelle nous avons échappé de justesse. Nous vous devons beaucoup à l'un comme à l'autre.

En cette longue période de paix qui règne sur le monde occidental, en l'année 2002 qui sera le 60e anniversaire de l'année terrible 1942 – celle de la déportation de 42 000 juifs dont 6 000 enfants – nous vous adjurons, tous deux, de ne pas vous déchirer et de ne pas nous déchirer dans l'affrontement électoral du printemps prochain.

Vous serez tous deux parmi les ultimes candidats nés avant ou pendant la guerre. Nous vous supplions de vous livrer un combat d'idées, mais de ne pas exacerber le choc et de conserver à ce duel sa dignité en respectant les règles qui permettent de respecter les duellistes.

Orphelins de la déportation des juifs de France, nous sommes de ceux dont la condition s'est améliorée pendant votre cohabitation. Mais notre appel ne provient pas de cette situation circonstancielle. Il trouve son origine en ce que, plus que d'autres peut-être, nous sommes à même d'apprécier le remarquable chemin parcouru par la France depuis les bas-fonds d'il y a soixante ans. Aussi souhaitons-nous que les deux principaux candidats à la magistrature suprême se hissent à la hauteur de l'enjeu qui est de tracer l'avenir.

Serge Klarsfeld *est avocat, président de l'association Les fils et filles des déportés juifs de France.*

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

CONJONCTURE **Le Salon de l'électronique grand public (IFA), qui a lieu tous les deux ans à Berlin, s'est terminé dans un climat d'inquiétude. ● LE MARCHÉ mondial de l'électronique de loisir, qui avait renoué pendant trois ans avec la croissance, devrait enregistrer en 2001, au mieux, une année atone. ● MALGRÉ son dynamisme – les dernières années ont vu la montée en puissance de nouveaux appareils, comme le DVD et les Caméscopes numériques – cette industrie présente la particularité de ne dégager que des marges très faibles. ● LA VIDÉO et la photo numériques alimentent les espoirs des industriels. Le Caméscope est ainsi devenu le deuxième marché d'électronique grand public en France. ● LE DVD continue son ascension spectaculaire, avec un doublement des ventes en Europe en 2001. La fonction enregistrement, qui lui manquait, fait son apparition.**

L'électronique grand public continue d'innover sur fond de crise

Après trois années de croissance, le marché de l'électronique de loisir marque le pas en 2001. Malgré ses capacités à concevoir sans cesse de nouveaux produits, ce secteur est structurellement pénalisé par des marges faibles. Alors que le DVD n'est déjà plus rentable, les industriels cherchent de nouvelles locomotives

BERLIN
de notre envoyé spécial

La grand-messe de l'électronique grand public (le Salon IFA), qui a lieu tous les deux ans à Berlin, s'est terminée, dimanche 2 septembre, dans un climat d'inquiétude. Le marché mondial de l'électronique grand public, qui avait renoué pendant trois ans avec la croissance, devrait enregistrer en 2001 une année atone, au mieux. Le marché américain a, le premier, donné des signes de faiblesse dès la fin 2000. L'Europe a, pendant quelque temps, donné le change et permis de compenser le recul des ventes outre-Atlantique les premiers mois de l'année.

Mais, depuis le printemps, un net ralentissement a été observé : avec un recul des ventes de 10 % en juin et juillet, l'Allemagne, le premier marché européen, accuse désormais une baisse de 6 % sur l'année. La France devrait enregistrer une croissance nulle en 2001. Le principal marché, celui du téléviseur (29 % de l'ensemble des ventes), a par exemple enregistré en juin-juillet sa première baisse en France (– 2 %) depuis 1999, selon l'institut GfK. Seul le Royaume-Uni fait encore bonne figure avec une croissance supérieure à 10 %.

Les grandes entreprises du secteur – Sony, Philips, Matsushita et Thomson en tête – espéraient jusqu'à peu que les derniers mois de l'année seraient plus favorables (plus de 40 % des ventes annuelles d'électronique grand public se font en novembre et décembre). « *Il n'y aura pas de reprise à la fin de l'année. Il faut abandonner ce mythe* », explique aujourd'hui Pierre Mureau, vice-président marketing de Thomson Multimedia.

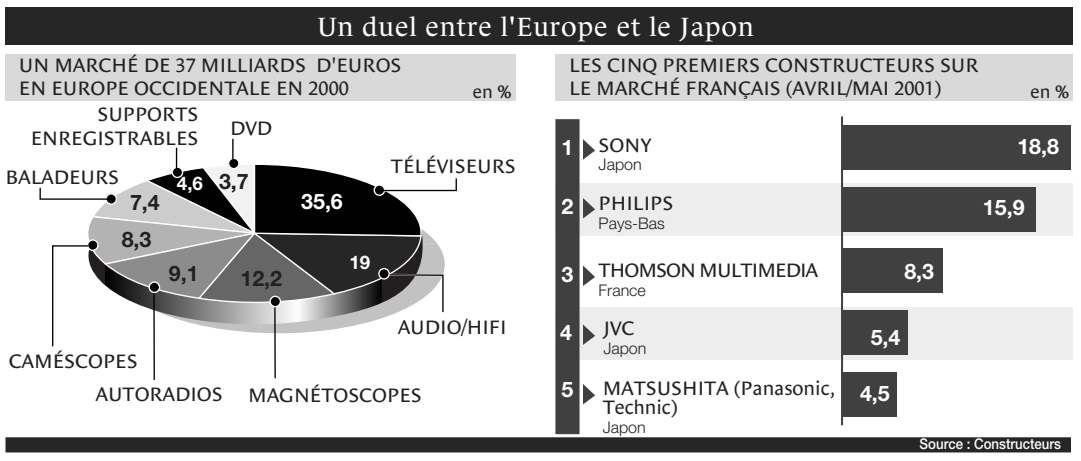

RALENTISSEMENT FATAL

Cette fois-ci encore, ce ralentissement de la croissance risque d'être fatal à plusieurs entreprises du secteur. Malgré le dynamisme de cette industrie – les dernières années ont vu la montée en puissance de nouveaux appareils, comme le DVD, les caméscopes ou les appareils photos numériques –, elle présente la particularité de ne dégager que des marges très faibles : à peine 2 % à 3 % du chiffre d'affaires en moyenne. La concurrence y est particulièrement féroce. Et les profits se font sur le volume des produits vendus.

Le cas de Sony, le leader du secteur en parts de marché, est particulièrement symptomatique. Les marges de sa branche d'électronique grand public ne dépassent pas 2 % de son chiffre d'affaires. Conséquence : malgré un chiffre d'affaires huit fois plus important que celui de sa Playstation, ce secteur rapporte à Sony à peine plus que la seule console de jeu : 14,3 milliards de francs (2,18 milliards d'euros) sur les deux années 1999 et 2000, contre 13,6 milliards de francs (2,07 milliards d'euros) pour la Playstation.

Tous les groupes n'ont pas la chance d'avoir pu développer des sources alternatives de profits, qui servent d'amortisseur pendant les crises. Philips a ainsi enregistré au deuxième trimestre de son exercice 2001 une perte nette de plus de 5 milliards de francs (770 millions d'euros), contre un bénéfice de 23,64 milliards de francs (3,6 milliards d'euros) sur la même période de l'année précédente. Le groupe a annoncé depuis le début de l'année plus de 10 000 suppressions d'emplois.

Pour tenter d'augmenter leurs marges, tous les groupes se livrent une véritable course à l'innovation. Il y a bien longtemps que fabriquer des magnétoscopes ne rapporte plus d'argent. Plus étonnant, même le DVD intéresse de moins en moins les grands constructeurs. Selon eux, si le marché continue d'exploser (avec un doublement des ventes chaque année), les marges y sont déjà pratiquement nulles, malgré la large sous-traitance de la production dans les pays d'Asie du Sud-Est, et notamment en Chine. L'arrivée des premiers DVD enregistreurs pourrait permettre de restaurer la rentabilité pendant quelque temps *(voir ci-dessous)*. La télévision, qui reste le premier marché grand public, « *devrait cesser d'être rentable d'ici 5 à 10 ans* », selon Philippe Poels, directeur général de Sony France.

RESTRUCTURATION DU SECTEUR

La vidéo et la photo numériques catalysent les espoirs des entreprises. Le caméscope est ainsi devenu le deuxième marché d'électronique grand public en France (avec 655,5 millions d'euros de chiffre d'affaires prévus en 2001), devant le magnétoscope. Sony s'adjuge 35 % à 40 % des ventes devant Matsushita (JVC et Panasonic), malgré des prix un peu plus chers. Sony et Thomson ont lancé, à l'IFA, des caméscopes d'à peine plus de 300 grammes. Autres vedettes, les « home cinema » (tuners et enceintes), souvent reliés à un lecteur DVD, sont en passe de dépasser les ventes de haute-fidélité.

Grâce à ces nouveaux produits et peut-être aussi au bas de laine des Européens, qui devra être vidé avant l'entrée en vigueur de l'euro, les industriels espèrent que la consommation va repartir. Il y a pourtant fort à parier que cette nouvelle crise va accélérer la restructuration du secteur. « *Le numérique va réduire le nombre d'acteurs, car il nécessite des investissements beaucoup plus importants. S'il n'y avait plus que quatre constructeurs, on gagnerait de l'argent* », explique M. Mureau. Déjà le japonais Sanyo a renoncé au marché du grand public pour se consacrer au marché professionnel. Et l'alliance de Sony et d'Ericsson dans la téléphonie mobile pourrait faire école.

C. Ja.

Devenus enregistrables, les DVD menacent davantage les magnétoscopes

IMAGE numérique parfaite, son dolby stéréo, sous-titre et bande-son en plusieurs langues, bonus et coulisses du tournage, les appareils DVD (digital versatile disk) ont conquis peu à peu les cinéphiles adeptes de projections à domicile. Les ventes devraient encore doubler cette année en Europe, avec près de dix millions de machines vendues, contre 4,9 millions en 2000. Pourtant, les lecteurs de DVD n'ont pas encore supplanté les magnétoscopes dans les foyers : il s'est vendu 60 millions de lecteurs de cassettes VHS en 2000, contre 20 millions de lecteurs DVD. Et le parc installé de magnétoscopes s'élève aujourd'hui à un milliard d'unités !

Il manque en effet une fonction essentielle au DVD pour mettre définitivement à la retraite son prédécesseur apparu à la fin des années 1970 : l'enregistrement des programmes. Les premières générations se contentaient de lire des DVD achetés ou loués. Impossible de les dupliquer ou d'enregistrer en différé une émission de télévision, contrairement aux cassettes VHS utilisées pour les magnétoscopes. Les technologies n'étaient pas prêtes et les éditeurs encourageaient les industriels à se hâter lentement : la qualité parfaite du DVD risquait de favoriser le piratage.

Plusieurs constructeurs ont finalement franchi le pas cet été. Durant le Salon de l'électronique grand public de Berlin, le néerlandais Philips a présenté un lecteur-enregistreur de DVD, dont le groupe, en difficultés, attend beaucoup. Cet appareil – établi sur le standard DVD + RW, donc compatible avec la plupart des lecteurs – est le premier de ce type commercialisé sur le marché européen. Il permet l'enregistrement digital d'une heure à quatre heures de programmes, selon la qualité requise. Il sera commercialisé pour environ 2 000 euros (13 120 francs), tandis que le prix d'un disque vierge a été fixé à 22 euros (144,3 francs). Le développement du marché devrait permettre d'abaisser rapidement ces tarifs.

Malheureusement, les fabricants ne se sont pas entendus sur un standard commun, une cacophonie qui rappelle le combat, au début des années 1980, entre les magnétoscopes VHS et Betamax. Cette fois-ci, trois standards, incompatibles entre eux, se disputent le marché : Panasonic – qui a lui aussi annoncé le lancement de son enregistreur de DVD en Europe —, Toshiba et Hitachi mettent en avant le format DVD-RAM, qui présente l'inconvénient de ne pas pouvoir être lu sur les platines DVD habituelles, mais qui permet de réaliser des montages vidéo sophistiqués directement sur le disque. Pour l'instant, ce format n'est pas compatible avec le standard de diffusion Secam français et ne permet donc pas d'enregistrer les chaînes de télévision...

GUERRE DES STANDARDS

Pour sa part, le japonais Pioneer a, le premier, mis sur le marché en juin l'enregistreur DVD-RW, compatible seulement avec les lecteurs de DVD les plus récents. Les grandes marques de l'électronique grand public, comme Sony, Thomson Multimedia et Philips, ou des grands de l'informatique comme Hewlett Packard et Dell ont choisi de promouvoir le standard DVD + RW qui peut être lu sur les lecteurs de DVD de salon déjà sur le marché, aussi bien que sur un lecteur de DVD-ROM équipant les ordinateurs.

Cette guerre des standards et le niveau de prix des premiers modèles a de quoi laisser perplexes les consommateurs. D'autant que se profilent déjà d'autres technologies qui permettent aussi d'enregistrer des images en qualité numérique, notamment les nouveaux disques durs branchés sur les téléviseurs qui permettent de gérer à la fois une immense bibliothèque de vidéos ou de photos numériques et l'ensemble de sa discothèque. Thomson Multimedia va ainsi lancer pour Noël un modèle permettant d'enregistrer jusqu'à quarante heures de programmes. Mais là encore, à 1 700 euros, son prix sera quelque peu dissuasif.

C. Ja.

L'écran plat tarde à se démocratiser

Les écrans plasma, qui permettent de transformer les encombrants téléviseurs en tableaux à accrocher au mur, restent encore des produits largement inaccessibles. Sur 200 millions de téléviseurs vendus chaque année dans le monde, ceux à écran plasma ne représentent qu'un million d'exemplaires. Et pour cause, leur prix avoisine les 70 000 francs (10 670 euros). *« Tous les industriels rencontrent le même problème : il y a énormément de pertes en cours de fabrication, près de 80 % des écrans sont impropres à la vente »*, explique Pierre Mureau, vice-président marketing de Thomson. Philips et Thomson vont lancer sur le marché des écrans plasma plus petits (32 pouces) qui seront commercialisés à environ 6 000 euros (moins de 40 000 francs). D'autres industriels estiment être sur le point de résoudre certaines difficultés et Thomson et Samsung promettent une division des prix par deux en 2002. Sony, qui continue de bouder le plasma, promet une technologie hybride révolutionnaire dans les prochains mois.

Bang & Olufsen joue l'élitisme à crédit

*« **UN MATELAS**, un yucca et une chaîne B&O »*. Voilà, d'après Elisabeth Sandayer, la directrice générale de Bang & Olufsen France (B&O), l'aménagement type du studio d'une partie de ses nouveaux clients, les étudiants en quête de la touche de design ultime. A côté de sa clientèle fidèle qui voue une véritable dévotion à la marque danoise, une nouvelle catégorie de supporteurs a fait son apparition grâce à une politique commerciale agressive. En redessinant son réseau commercial et en proposant de manière quasi permanente des crédits à taux zéro, B&O a réussi à faire franchir le seuil de ses magasins à des consommateurs auparavant effrayés par les prix des produits.

Pour les convaincre de dépenser au minimum 8 000 francs (1 220 euros) pour une chaîne hi-fi ou 9 950 francs pour un téléviseur, B&O a multiplié les offres d'achat à crédit à raison de 300 ou 400 francs par mois. Conséquence, *« 70 % du chiffre d'affaires est aujourd'hui réalisé avec des formules de financement à crédit »*, explique Mme Sandayer, qui recense environ 10 000 clients par an.

RESTRUCTURATION DRASTIQUE

Le réseau de franchisés a aussi été sévèrement repensé. Sur 170 magasins, 150 ont été invités à mettre la clef sous la porte ! Une cinquantaine de nouveaux magasins ont été ouverts, dans des emplacements stratégiques. *« Avant, nous étions situés dans des petites rues sans passage, désormais nous avons des adresses prestigieuses »*, poursuit Mme Sandayer, qui a quand même dû convaincre le siège d'acheter des pas-de-porte à plusieurs millions de francs. En septembre, B&O ouvrira son premier magasin sur les Champs-Elysées. Pour aider les revendeurs, B&O a souvent investi en direct, avant de leur céder l'affaire deux ou trois ans plus tard. Cette restructuration drastique n'a pas affecté le chiffre d'affaires. Au contraire, alors que, depuis vingt ans, la marque stagnait, son chiffre d'affaires est passé de 100 millions de francs en 1996 à, selon les prévisions, 200 millions (30,5 millions d'euros) en 2002.

L'objectif de B&O, au niveau mondial, est de recruter de nouveaux aficionados. Créée en 1925, la marque joue à la fois sur l'innovation, les lignes graphiques des années 1930 et le design scandinave. Au Danemark, elle détient 50 % de parts de marché, mais est moins présente ailleurs avec seulement douze filiales. En Allemagne, B&O vend plus d'appareils qu'au Danemark, mais sa part de marché n'est que de 5 %.

RÉVOLUTION DE PALAIS

Le groupe vient de relancer la marque aux Etats-Unis et d'ouvrir des filiales au Japon et à Singapour. *« Notre objectif est de doubler notre chiffre d'affaires, actuellement de 3,8 milliards de couronnes danoises* [510 millions d'euros] », précise Mme Sandayer. Au siège, cette révolution stratégique s'accompagne aussi d'une révolution de palais. Les deux familles fondatrices, Bang et Olufsen, qui ont réussi à faire sortir Philips du capital où il s'était invité à hauteur de 25 %, ont choisi en mai un nouveau PDG, Anders Knutsen, en provenance de Lego, pour incarner l'offensive grand public. Peter Skak Olufsen, le président du conseil de surveillance, a quant à lui annoncé qu'il laisserait sa place le 7 septembre, après l'assemblée générale.

C. Ja.

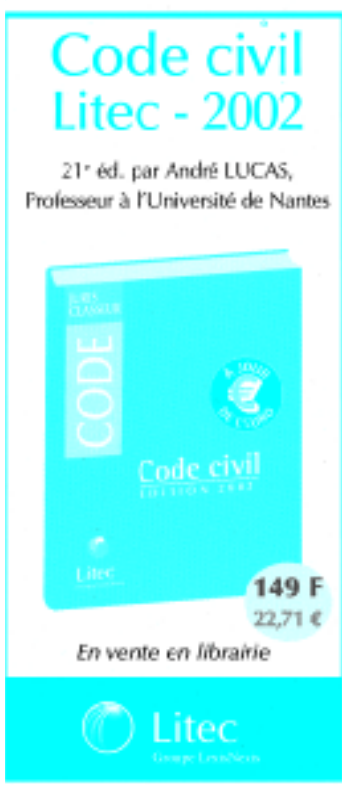

TROIS QUESTIONS À...

DAEJE CHIN

1 Vous êtes PDG de la filiale grand public de Samsung Electronics. Etes-vous affecté par le ralentissement de la conjoncture mondiale et allez-vous annoncer des plans de restructuration comme vos concurrents ?

Notre branche d'électronique grand public n'a pas souffert, car nous continuons de gagner des parts de marché sur nos concurrents. En revanche, notre activité de semi-conducteurs, qui a enregistré un bon premier semestre et a réalisé 50 % de nos profits, risque de souffrir dans les prochains mois de la crise de la haute technologique et des start-up, notamment aux Etats-Unis.

Cette baisse de régime ne devrait pas affecter notre organisation. Les restructurations sont derrière nous. Nous avons déjà supprimé 20 000 emplois au cours des dernières années, pour ramener notre effectif à 65 000 personnes.

2 Les produits grand public offrent une marge très faible aux industriels. Pour quelle raison ?

Si vous comparez les marges de l'électronique grand public à celles du secteur des semi-conducteurs, il est vrai qu'il y a une différence incroyable. Dans les puces, elles peuvent atteindre 30 % du chiffre d'affaires, car il faut pouvoir financer sans cesse des investissements colossaux, notamment pour construire de nouvelles usines toujours plus performantes. A l'inverse, la concurrence dans le secteur grand public a ramené les marges à quelques pour-cent. Samsung s'en tire plutôt mieux que ses concurrents, avec une marge de 5 % à 6 %. Nous avons depuis longtemps délocalisé 60 % de notre production à l'étranger, notamment en Chine, pour réduire nos coûts.

3 Comment Samsung compte-t-elle se différencier parmi les marques présentes sur le marché ?

Nous avons choisi depuis trois ans de partir à l'offensive pour devenir une marque grand public de qualité. D'ici à 2005, nous doublerons notre chiffre d'affaires par deux. A titre d'exemple, dans le secteur de la télévision, nous voulons prendre modèle sur Sony. Nous sommes déjà leader des écrans à cristaux liquides LCD et, dans le domaine des écrans plasma, nous pensons être en mesure de diviser les prix par deux au cours des douze prochains mois. Dans le domaine de la téléphonie mobile, nous sommes désormais positionnés sur le haut de gamme, ce qui nous a permis d'augmenter nos profits. Nous conserverons cette stratégie pour l'UMTS [la nouvelle génération de téléphonie mobile].

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

France Télécom céderait ses 11 % dans STMicroelectronics à Topco

LA CONSTITUTION du groupe nucléaire unique Topco, au sein duquel seront regroupées les activités de Framatome, Cogema et CEA-Industrie, devait être entérinée au cours d'une assemblée générale, lundi 3 septembre en fin de journée, et son nom définitif dévoilé. Le *Wall Street Journal* du 3 septembre, citant des sources gouvernementales françaises, affirme que France Télécom pourrait céder rapidement les 11 % qu'il détient dans STMicroelectronics à CEA-Industrie. L'opérateur de télécommunications amorcerait ainsi son mouvement de désendettement, sa participation dans la firme d'électroniques franco-italienne étant évaluée à 3,3 milliards d'euros. Dans l'entourage d'Anne Lauvergeon, PDG de la Cogema et future présidente du directoire de Topco, on se contente de confirmer que des discussions sont en cours avec France Télécom, tout en soulignant que *« d'autres candidats étaient en lice et [que] le prix n'a pas encore été évoqué »*. Par ailleurs, EDF et la Cogema ont annoncé lundi avoir signé un protocole d'accord de 4 milliards d'euros pour la gestion des combustibles usés des centrales nucléaires de l'électricien. Ce contrat est assorti d'une convention de prix pour la période du 1er octobre 2001 au 31 décembre 2007.

Le Brésil oblige Roche à baisser le prix de ses médicaments anti-sida

LE BRÉSIL a obtenu gain de cause, samedi 1er septembre, dans le différend qui l'opposait, depuis six mois, au groupe pharmaceutique Roche. Le laboratoire suisse a accepté une baisse de 40 % du prix du Viracept, un antirétroviral vendu dans le monde entier pour lutter contre le sida. Utilisé dans les trithérapies pour augmenter l'efficacité du cocktail médicamenteux, ce produit était jusqu'à présent pris en charge par l'Etat brésilien qui le distribuait gratuitement à 25 000 séropositifs. L'accord obtenu va faire tomber le prix du comprimé de 1,07 à 0,64 dollar (1,17 à 0,70 euros), soit une économie de 35,4 millions de dollars par an pour le Brésil. L'Etat s'est engagé à renforcer son programme de distribution gratuite de médicaments de base. Politiquement, cet accord constitue la deuxième victoire des pays en développement. En avril, trente-neuf des plus importants laboratoires, parmi lesquels figurait Roche, avaient renoncé à empêcher l'Afrique du Sud de commercialiser à bas prix des médicaments anti-sida.

Siemens troque des congés sabbatiques contre des licenciements

APRÈS L'ANNONCE de la suppression de 14 500 postes dans son activité de téléphonie mobile, le groupe allemand Siemens a proposé aux salariés concernés de prendre un congé sabbatique pour éviter les licenciements. Baptisé « Time Out », ce programme est entré en vigueur le 1er septembre pour un an à titre expérimental. Basée sur le volontariat, la mesure prévoit un congé de trois mois avec une diminution de 50 % des revenus, de six mois avec le maintien de 40 % du salaire ou d'un an avec 20 %. La direction considère qu'en cas de reprise du marché, il serait moins coûteux de verser des indemmnités sabbatiques à des employés qualifiés que d'en embaucher de nouveaux. Une centaine de salariés ont, pour l'instant, accepté cette offre qui suscite des réactions mitigées parmi les syndicats. Récemment, Comdirect, le courtier en ligne allemand, avait imposé le passage à temps partiel à la majorité de son personnel également pour éviter des licenciements.

Bercy confirme les hausses de prix liées à l'euro

UNE ENQUÊTE, réalisée cet été par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), dont les résultats devaient être publiés lundi 3 septembre, révèle une réelle augmentation des prix en France dans la perpective du passage à l'euro. Le ministère des finances indique que sont notamment concernées la boulangerie, la coiffure et la réparation d'électroménager. Toutefois, l'ampleur des hausses est plus limitée que ne l'avancent les associations de consommateurs (*Le Monde* du 1er septembre). Dans son édition de septembre, le magazine *60 millions de consommateurs* avait fait état d'une flambée des prix de nombreux produits de grande consommation (lessive, beurre, lait...) entre juin 2000 et juin 2001, constatant des hausses de prix jusqu'à 10 % ou 20 % sur un an.

Nouvelles rumeurs de fusion entre Commerzbank et Unicredito

LA QUATRIÈME banque privée allemande, la Commerzbank, devrait annoncer au plus tard le 10 septembre une fusion avec la banque italienne UniCredito Italiano a affirmé dimanche 2 septembre *Welt am Sonntag.* Le projet est presque entièrement au point, selon des sources proches du dossier citées par le journal allemand. Le groupe bancaire qui résulterait de cette fusion adopterait un nouveau nom ainsi qu'un siège à Bruxelles, et serait dirigé par l'actuel président du directoire de la Commerzbank Klaus-Peter Mueller. Le *Financial Times* évoquait pour sa part samedi 1er septembre des *« discussions préliminaires »* entre les deux établissements.
La Commerzbank, alliée à l'assureur italien Generali, est considérée comme trop petite pour pouvoir résister à la concurrence sur le marché allemand. Elle fait régulièrement l'objet de rumeurs de mariage ou de fusion. Les deux banques ont refusé de commenter ces informations.

British Telecom envisage sa scission pour novembre

LA SCISSION de British Telecommunications (BT) en deux sociétés disctinctes, BT Wireless (téléphonie mobile) et BT Future (qui regroupera les autres activités de la société), devrait intervenir en novembre, a déclaré dimanche un porte-parole de l'opérateur de télécommunications à l'agence Reuters, refusant cependant de confirmer la date du 19 novembre avancée par le journal britannique *The Independent on Sunday* dans son édition du 2 septembre. Le porte-parole de la société a ajouté que BT n'avait pas encore décidé dans quelle proportion BT Wireless serait scindée. Lors de cette opération, annoncée en mai, la filiale devrait être valorisée de 15 milliards de livres sterling (9,43 milliards d'euros). Lundi matin, BT a annoncé que BT Wireless adopterait, d'ici au printemps 2002, un nouveau nom auprès de sa clientèle : O2. Le nom changera en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Irlande et sur l'Ile de Man.

Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie

« Nous allons contacter de grandes entreprises pour voir si elles peuvent embaucher des salariés de Moulinex »

Secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret dévoile dans un entretien au *Monde* les mesures envisagées par le gouvernement pour venir en aide à Moulinex. Un peu sur le modèle de ce que Jean-Claude Gayssot a fait pour AOM, des grandes entreprises seront démarchées pour qu'elles embauchent des salariés du spécialiste du petit électroménager. Des aides de l'Etat seront aussi dégagées pour favoriser la réindustrialisation.

« Le conflit social – qui semble se durcir – chez Moulinex vous préoccupe-t-il ?

– Je partage l'émotion et comprends l'inquiétude des salariés. Mais j'ai la conviction que beaucoup peut être fait pour que l'entreprise se redresse et s'en sorte définitivement.

– Les salariés aimeraient partager votre optimisme...

– Je ne parle pas à la légère. D'abord il y a le plan social qui est discuté entre la direction de Moulinex et les représentants du personnel. Il peut être sensiblement amélioré. Nous sommes en relation avec le groupe, et notamment son président, Patrick Puy, et je ne doute pas que nous parviendrons à améliorer ce plan. Et puis il y a le volet industriel des choses...

– Sur ce plan, que peut faire la puissance publique ? Si Alcatel rêve de devenir une entreprise sans usine, des sociétés de la taille de Moulinex ne sont-elles pas à terme condamnées ?

– Moulinex a un avenir. Cette idée d'entreprise sans usine, avec le recours à des sous-traitants, n'est défendue que par certaines grandes firmes mondiales. Déjà critiquable pour celles-ci, elle n'est pas concevable pour Moulinex. En tout état de cause, c'est à nous tous – chefs d'entreprise, syndicats, puissance publique – d'apporter la preuve que cette solution n'en est pas une. Dans le cas précis de Moulinex, le gouvernement encouragera toutes les solutions qui garantiront en France le maintien de la majorité des salariés et des usines. Et a fortiori, nous ne nous résignerons jamais à ce qu'un plan de sauvetage puisse conduire à la disparition d'une marque aussi emblématique.

– Plus facile à dire qu'à faire...

– Evidemment. Il s'agit d'une entreprise privée et il appartient à ses dirigeants de déterminer leur stratégie. C'est à eux de comprendre que la société, au fil des ans, s'est peut-être endormie sur ses lauriers, qu'elle n'a pas assez eu recours à l'innovation, pour monter en gamme sur de nouveaux produits. Je donne l'assurance aux dirigeants de Moulinex que la puissance publique peut l'accompagner dans cet effort. C'est précisément le but du programme "Performance" que j'ai décidé pour favoriser l'innovation, la recherche-développement dans les entreprises de ce type.

» Il faut aussi envisager des efforts de réindustrialisation sur les sites concernés. C'est la responsabilité de l'entreprise, des collectivités locales, de l'Etat. Nous assumerons aussi cette exigence : des incitations financières seront débloquées pour les entreprises acceptant de s'installer dans les bassins d'emplois concernés et disposées à reprendre des salariés de Moulinex. Je peux vous l'annoncer : il y aura une contribution de l'Etat. Nous allons même aller au-delà. J'ai demandé à mes services de contacter des grandes entreprise publiques et privées qui étudient actuellement des plans de recrutement importants comme PSA, L'Oréal, TotalFinaElf, Airbus, Renault ou encore IBM, pour voir si elles peuvent examiner la possibilité de reclassement externe de salariés de Moulinex.

– Jean-Claude Gayssot, qui a demandé à des entreprises publiques de reprendre des salariés d'AOM, fait école...

– Oui, mais il ne s'agit pas d'un baume universel. Et cette solution suppose que les salariés acceptent une certaine mobilité. Celle-ci est toujours humainement difficile, je le comprends. Mais le gouvernement accompagnera cette démarche par une aide financière. Il agit pour sauver un des fleurons de l'industrie française.

– N'y-a-t-il pas un peu d'électoralisme dans ces décisions ?

– C'est un mauvais procès. Si nous ne pouvons pas tout faire, nous assumons nos responsabilités d'aménagement du territoire et en matière industrielle.

– Alors, c'est le grand retour de la politique industrielle ?

– Tout de suite de grandes formules... Plus simplement, je soutiens toutes les stratégies de conquête ou de reconquête, notamment dans l'industrie manufacturière, vitale pour l'emploi et nos régions. »

Propos recueillis par Laurent Mauduit

► www.lemonde.fr/restructurations

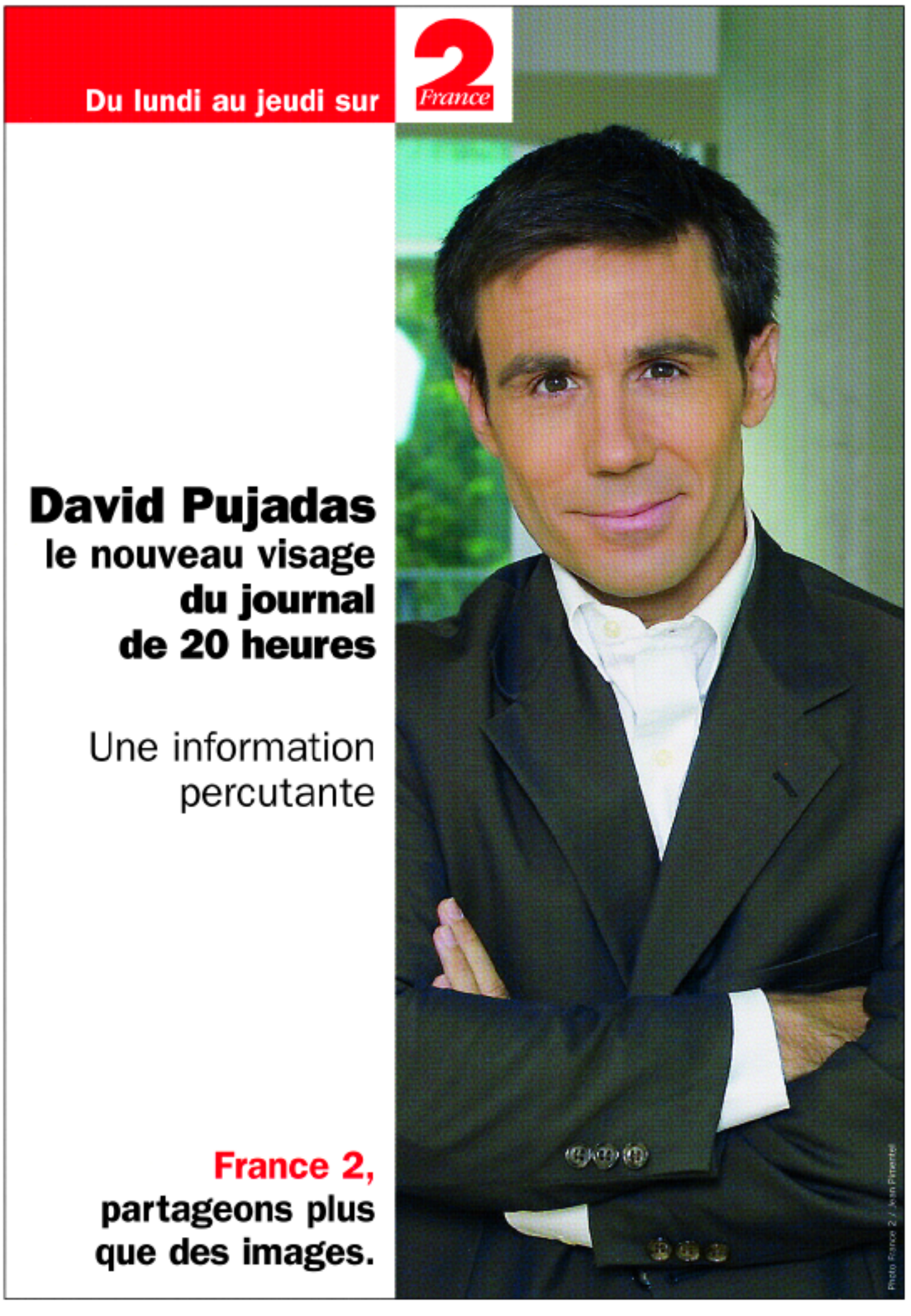

Le retournement publicitaire touche de plein fouet la presse mondiale

La croissance des investissements des annonceurs devrait n'être que de 1,4 % dans le monde, et non de 6 % comme on le pensait en début d'année. Les éditeurs de journaux doivent en outre faire face à la hausse du prix du papier et à l'hécatombe des « dotcom »

L'EMBELLIE a été de courte durée. En juin, Timothy Balding, le président de l'Association mondiale des journaux (AMJ), se félicitait du grand retour de la croissance dans la presse du monde entier en 2000. Les résultats enregistrés l'an dernier, en termes tant de diffusion que de recettes publicitaires, montraient une indéniable amélioration (*Le Monde* du 6 juin). Après dix ans de marasme, suivis par trois années plus fastes, le secteur avait connu une très bonne année 2000. Depuis 1996, le nombre de quotidiens était en augmentation (avec 443 nouveaux titres sur un total de 8 426), et leur diffusion avait augmenté de 4 % pour atteindre 392 millions d'exemplaires dans le monde.

La chute de la diffusion de ces quotidiens avait été enrayée notamment dans l'Union européenne (– 0,4 % contre – 0,8 % en 1999). Surtout, la croissance des recettes publicitaires permettait d'accroître significativement la trésorerie des éditeurs (+ 8,7 % en Europe). Signe d'autant plus encourageant que la presse augmentait ainsi ses parts de marché au détriment de la télévision. En 2000, selon l'AMJ, la publicité a représenté 87 % des recettes des journaux aux Etats-Unis, 65 % en Allemagne, 63 % en Grande-Bretagne, et seulement 40 % en France.

L'année 2001 ne sera pas aussi flamboyante. Tant s'en faut. La fin de l'euphorie de la « nouvelle économie », le retournement de la conjoncture économique américaine et son corollaire immédiat, la révision à la baisse des prévisions publicitaires, ou encore la hausse du prix du papier ont déjà une incidence directe sur les médias. L'agence de conseil média ZenithMedia (groupe Cordiant) a ainsi revu à la baisse, pour la deuxième fois cette année, ses prévisions d'investissements des annonceurs pour l'année en cours, en ne tablant plus que sur une croissance mondiale de 1,4 % de la publicité, contre 6 % initialement.

« Après avoir connu la plus forte progression depuis 1988, + 11 %, nous vivons aujourd'hui le premier réel retournement de tendance depuis 1993 », constate Sébastien Danet, président de ZenithMedia France. *« La faillite des start-up Internet, la chute des indices boursiers et la pression grandissante sur la rentabilité des grandes entreprises auront eu raison de la croissance du marché publicitaire »*, affirme-t-il.

L'influence du marché américain, qui recule selon lui de 2 % reste *« majeure »*, puisque les Etats-Unis représentent 43 % du marché mondial de la publicité. Il est aussi la référence des principaux annonceurs mondiaux.

Au premier trimestre 2001, cette récession a eu un effet très visible outre-Atlantique : le budget publicitaire d'AOL Time Warner a fondu de 29 % par rapport à la même période de 2000 ; celui de Philip Morris a régressé de 27,8 %, celui de General Motors de 23,7 %, celui de Ford de 19,2 %. Au total, les dix principaux annonceurs américains ont coupé leur budget publicitaire de près de 12 % au cours des trois premiers mois de l'année. M. Danet juge la situation *« moins alarmante »* en Europe, où *« le marché devrait éviter de justesse une récession »*, la Grande-Bretagne étant la plus affectée (– 0,5 %) alors que les pays du Sud devraient mieux résister. Il prévoit une croissance de 1,5 % des investissements des annonceurs en France, ce qui inclut une progression très faible (de l'ordre de 1 % en valeur, mais une évolution négative en volume) dans les médias presse et télévision.

La presse française a été en outre confrontée à une forte hausse, de 20 %, du prix du papier journal en 2001. Ce prix est négocié une fois par an, en novembre, et représente environ 8 % à 10 % des coûts d'exploitation d'un journal. En francs courants, cela reste toutefois en dessous des tarifs pratiqués lors de l'année noire, 1995. Si la demande en papier journal aux Etats-Unis est plus faible qu'en début d'année, en Europe elle semble assez stable. Toutefois, aucun professionnel de l'industrie papetière ne se risque à pronostiquer l'évolution du marché en 2002, la place de la France dans le marché étant trop petite (de l'ordre de 2 %).

Cette conjonction de phénomènes moroses, qui touche en premier lieu les quotidiens, a déjà incité de nombreux titres à procéder à des plans d'économies plus ou moins drastiques. Début juin, le conseil d'administration de *Libération* a adopté un nouveau plan, qui comprend notamment un gel des embauches, l'arrêt de certaines campagnes publicitaires, la compression des frais de piges et de reportage ou le report de certains développements des éditions électroniques. Ce cas n'est pas isolé. *Le Figaro* procède actuellement à un audit en profondeur de la rédaction, afin notamment de comprimer ses coûts. De grands quotidiens espagnols comme *El Pais* ou *El Mundo* envisagent eux aussi de supprimer certains postes de correspondants aux Etats-Unis.

> Les dix principaux annonceurs américains ont coupé leur budget publicitaire de près de 12 % au cours des trois premiers mois de l'année

Outre-Atlantique, même la presse économique, jusqu'alors épargnée, doit elle aussi réduire son train de vie : le *Wall Street Journal* a licencié en juillet seize de ses 480 journalistes après avoir enregistré une baisse de ses recettes publicitaires de 34 % au cours du premier semestre.

Ces restrictions budgétaires ne sont toutefois pas comparables à l'hécatombe qui sévit dans le secteur des journaux en ligne. Les licenciements se succèdent outre-Atlantique. Le *New York Times* a annoncé au début de l'été la suppression de plus de 1 100 postes, notamment dans son édition électronique, sur un total de 14 000, afin de faire face à la crise publicitaire. Le quotidien américain compte également augmenter ses tarifs et réduire sa consommation de papier. Dernière victime en date, fin août, l'hebdomadaire symbole de la net-économie, *The Industry Standard,* a mis la clé sous la porte.

Nicole Vulser

Le marché américain atteint le premier

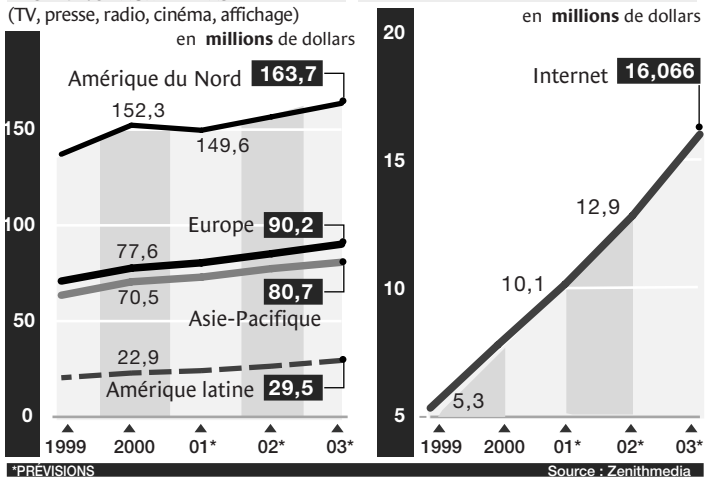

Contrairement aux prévisions initiales, la croissance publicitaire a été ramenée de 6 % à 1,4 % en 2001. C'est le plus fort ralentissement du marché depuis 1993.

Mouvements et nominations à la rédaction du « Monde »

PLUSIEURS changements interviennent, en cette rentrée, au sein de la rédaction du *Monde* et, notamment, parmi son réseau de correspondants à l'étranger.

A Paris, Anne-Line Roccati, jusqu'alors rédactrice en chef de notre mensuel *Le Monde de l'éducation*, est nommée rédacteur en chef du quotidien, chef de la séquence « France ». Elle succède à Patrick Jarreau, nommé correspondant à Washington. A la rédaction en chef du *Monde de l'éducation*, elle est remplacée par Brigitte Perucca qui, venue des *Echos*, rejoint la rédaction du *Monde*.

A l'étranger, Georges Marion est nommé correspondant à Berlin. Gilles Paris et Stéphanie Le Bars lui succèdent comme correspondants à Jérusalem. Jusqu'alors en poste en Allemagne, Arnaud Leparmentier gagne notre bureau européen à Bruxelles, tandis que Jean-Pierre Stroobants nous rejoint comme correspondant en Belgique.

Jean-Pierre Langellier est nommé correspondant à Londres. Il succède à Patrice Claude qui rejoint le siège parisien comme grand reporter.

Natalie Nougayrède est nommée correspondante à Moscou. Elle succède à François Bonnet, qui rejoint la séquence « International » à Paris.

Aux Etats-Unis, Eric Leser, nommé correspondant à New York, succède à Sylvie Kauffmann qui rejoint la rédaction parisienne du *Monde*. A Washington, Patrick Jarreau remplace Patrice de Beer, nommé éditorialiste à la rédaction centrale.

Philippe Labro conseille Vincent Bolloré dans les médias

TOUT EN RESTANT administrateur d'Edi Radio, le journaliste et romancier Philippe Labro devient, dès lundi 3 septembre, conseil de Vincent Bolloré en vue du développement du groupe de cet homme d'affaires dans les médias. M. Bolloré vient également de nommer Jean-Christophe Thiery, chargé de mission à la comptabilité publique à Bercy, à la direction générale de son nouveau pôle, qui pourrait être baptisé Bolloré Médias.

M. Bolloré souhaite développer à court terme ses activités dans la communication et le cinéma : il détient déjà le cinéma parisien Mac Mahon, a récemment manifesté son intérêt pour la reprise de la Société française de production (SFP) et n'exclut pas d'investir dans la télévision numérique terrestre, selon M. Labro.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : les syndicats SNJ-CGT, FILPAC-CGT et FO ont appelé vendredi** 31 août les salariés du pôle presse professionnelle de Vivendi Universal Publishing (VUP) à se mobiliser, après l'annonce de la vente du pôle au fonds d'investissement britannique Cinven. *« Une stricte logique financière va faire basculer plus de 70 % de la presse spécialisée française* (...) *dans le giron non d'un groupe de presse mais d'un fonds d'investissement britannique »,* déplorent le SNJ-CGT et la FILPAC-CGT. Cette vente *« confirme la stratégie de monopoly exclusivement financière de Jean-Marie Messier au mépris le plus total de l'avenir des titres* (...) *et surtout de ses personnels »,* souligne FO.

■ **AUDIOVISUEL : Denis Olivennes, directeur général du groupe Canal+,** estime, dans un entretien accordé samedi 1er septembre au *Figaro,* qu'un rapprochement entre les deux bouquets numériques TPS et CanalSatellite serait de *« l'intérêt des actionnaires »* et des *« consommateurs »*. L'obstacle à un tel rapprochement est selon lui *« principalement juridique »*, ajoutant : *« On n'a pas besoin d'être prix Nobel d'économie pour comprendre qu'une seule plate-forme serait plus efficace commercialement et économiquement. »*

■ **Neuf mois après son lancement sur TPS en décembre 2001, TF6, chaîne contrôlée à parité par TF1 et M6 , sera enfin reprise sur les réseaux câblés.** La mini-chaîne généraliste sera diffusée sur Noos, premier câblo-opérateur de France, à partir du 6 septembre, avant d'être retransmise sur le réseau de France Télécom Câble, filiale de l'opérateur historique du téléphone, dès le 17 septembre. Depuis neuf mois, les négociations entre TF6 et le câblo-opérateur achoppaient sur la rémunération demandée par la chaîne.

■ **Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a lancé une consultation** sur les projets de décrets fixant les obligations de programmes des futures chaînes du numérique terrestre, a indiqué vendredi le CSA. Cette consultation concerne l'ensemble des acteurs du secteur, qui pourront faire connaître leurs observations d'ici au 12 septembre.

A nos lecteurs

Suite de la première page

Beaucoup de nos confrères de la presse nationale et régionale ont procédé à de tels ajustements dès le début de l'année 2001, pour répondre sans tarder à l'explosion du prix du papier, elle-même due à un vaste mouvement de concentration dans l'industrie papetière. Cette augmentation – qui atteint 21 % pour *Le Monde* – représente une charge considérable. Elle ne pouvait pas ne pas être répercutée. Seul le respect de l'engagement pris devant vous nous a conduit à la différer au moment de la rentrée. En outre, le reflux de la recette publicitaire que nous subissons en 2001 – *« la bienfaisante publicité »,* comme l'écrivait notre fondateur, Hubert Beuve-Méry —, dû à l'anticipation, par un certain nombre d'industriels, d'un ralentissement de l'activité économique, est venu renforcer sa necessité.

C'est évidemment la sauvegarde du quotidien, le souci d'en préserver la qualité qui nous conduit à cet ajustement, pour ne pas entamer sa force de frappe éditoriale. Mais cet 1,20 € que coûte désormais votre quotidien – prix toujours inférieur à un ticket de métro parisien acheté au détail – est aussi un prix de nature à nous permettre de continuer d'enrichir son contenu. Sa rénovation, pour améliorer encore notre contrat de lecture, et des innovations éditoriales, pour que nous soyons chaque jour mieux en mesure d'anticiper, d'expliciter et de mettre en perspective les innombrables changements qui marquent ce début de siècle, sont en cours d'élaboration et verront le jour en janvier 2002.

La nouvelle formule du *Monde,* le *« nouveau Monde »* né le 9 janvier 1995, nous a permis de reconquérir un leadership, d'atteindre un niveau record d'audience et de réaffirmer notre vocation de quotien national de qualité à vocation internationale. Nous voulons avec vous, grâce à vous et à votre fidélité chaque jour renouvelée, continuer de faire mieux, d'aller plus loin et de porter plus haut le destin du *Monde.*

J.-M. C.

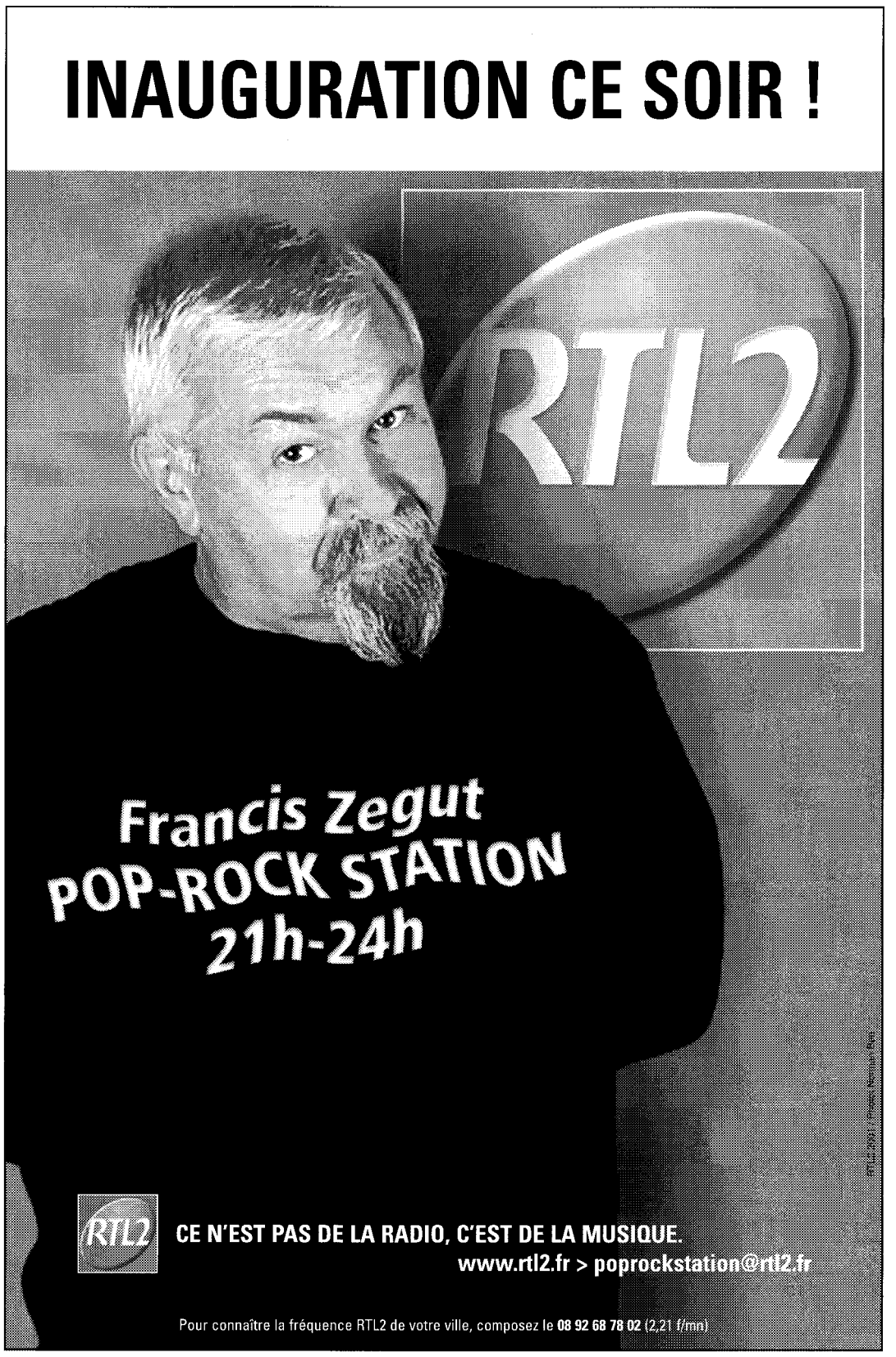

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 4 SEPTEMBRE

■ **OMC :** conseil général de l'Organisation mondiale du commerce en préparation de la conférence ministérielle de Doha en novembre.
■ **ÉTATS-UNIS :** indice de l'activité des directeurs d'achat (NAPM) pour le mois d'août.
■ **UNION EUROPÉENNE :** chiffres du chômage pour le mois de juillet.

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

■ **ALLEMAGNE :** chiffres du chômage en août.
■ **GRANDE-BRETAGNE :** réunion du comité politique monétaire de la Banque d'Angleterre.

JEUDI 6 SEPTEMBRE

■ **UNION EUROPÉENNE :** prix à la production industrielle en juillet.
■ **ÉTATS-UNIS :** ventes des grands magasins en juillet.

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS :** statistiques de l'emploi en août.
■ **JAPON :** croissance du produit intérieur brut au deuxième trimestre.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **KRAFT FOODS : le géant agro-alimentaire américain est à la recherche de nouvelles acquisitions**, neuf mois seulement après le rachat de Nabisco pour 14,9 milliards de dollars (16,3 milliards d'euros), ont indiqué les deux co-PDG du groupe au *Financial Times* du lundi 3 septembre.

● **PROCTER & GAMBLE : le groupe américain a admis vendredi 31 août avoir espionné** son concurrent anglo-néerlandais Unilever et être prêt à lui verser des dommages-intérêts. Ces informations ont été obtenues *« en violation de notre politique »*, a ajouté Procter & Gamble.

● **BATA : Pierre Bayle, l'administrateur judiciaire de l'usine Bata-Hellocourt à Moussey** (Moselle), en redressement judiciaire depuis juillet, a reporté au 17 septembre la date de remise des dossiers de reprise, initialement fixée au 3 septembre.

● **DIAGEO : le groupe britannique, numéro un mondial des spiritueux**, a annoncé lundi la vente des activités porto et sherry (xérès) de ses marques Croft et Delaforce à un consortium formé de Gonzalez Byass SA et Taylor Fonseca SA, pour 82,5 millions d'euros.

● **DOCOMO : NTT DoCoMo, le plus grand opérateur japonais des télécommunications mobiles**, a confirmé lundi qu'il lancerait comme prévu les premiers services commerciaux de télécommunications de troisième génération (3G) le 1er octobre.

SERVICES

● **EXCITEATHOME : le fournisseur d'accès à Internet et portail américain**, au bord de la faillite, a obtenu un répit vendredi auprès de créanciers qui lui réclamaient 50 millions de dollars avant le 31 août.

FINANCES

● **COOP BANK : trois grands groupes suédois, l'assureur Skandia, la société de télécommunications** Telia et le leader de la grande distribution Kooperativa Foerbundet (KF) ont annoncé lundi qu'ils allaient conjointement lancer une nouvelle banque, appelée Coop Bank. Cette banque, qui sera lancée début 2002, principalement accessible sur Internet, vise 1 million de clients d'ici 2005.

● **CRÉDIT SUISSE : la banque suisse a prévu une cotation à l'automne à la Bourse de New York,** a déclaré son PDG, Lukas Muelhemann, dans un entretien avec l'hebdomadaire *SonntagsZeitung* du 2 septembre.

● **SAMPO : le groupe de bancassurance finlandaise a annoncé qu'il prévoyait de supprimer 500 emplois,** après sa fusion avec le groupe bancaire Leonia. Sampo a récemment lancé une OPA sur la compagnie d'assurance norvégienne Storeband, qui se heurte aux réticences du gouvernement norvégien.

RÉSULTATS

■ **INTEGRA : la société française de création et d'hébergement de sites web**, détenue par Genuity, a enregistré une perte nette de 46,14 millions d'euros au premier semestre 2001, contre une perte de 47,3 millions d'euros au premier semestre 2000. Le chiffre d'affaires s'affiche en hausse de 32 % sur un an, à 24,89 millions d'euros.

EUROPE

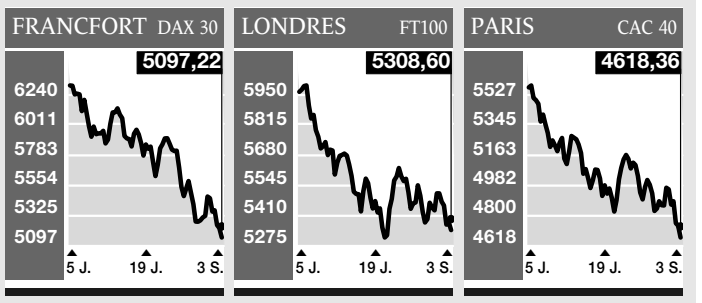

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 03/09	Var. % 31/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3713,09	– 0,85	– 22,20
EUROPE	STOXX 50	3611,78	– 0,70	– 20,74
EUROPE	EURO STOXX 324	312,40	– 0,76	– 20,27
EUROPE	STOXX 653	295,88	– 0,60	– 17,76
PARIS	CAC 40	4618,36	– 1,51	– 22,07
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3177,70	– 1,38	– 21
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	516,79	– 1,31	– 18,95
BRUXELLES	BEL 20	2888,88	– 0,15	– 4,48
FRANCFORT	DAX 30	5097,22	– 1,75	– 20,77
LONDRES	FTSE 100	5308,60	– 0,68	– 14,69
MADRID	STOCK EXCHANGE	8219,70	– 1,22	– 9,77
MILAN	MIBTEL 30	34290,00	– 1	– 21,57
ZURICH	SPI	6520,30	– 0,94	– 19,85

AMÉRIQUES

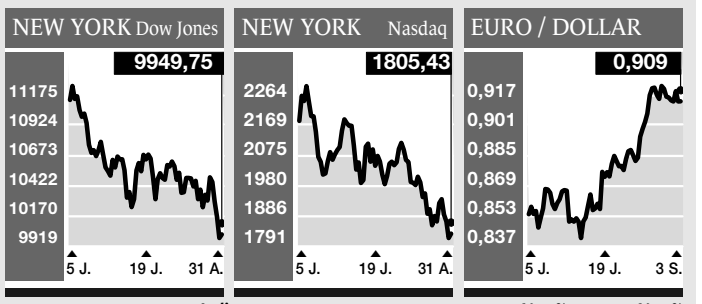

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 31/08	Var. % 30/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9949,75	0,30	– 7,76
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1133,58	0,40	– 14,14
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1805,43	0,77	– 26,92
TORONTO	TSE INDEX	7399,22	– 0,25	– 17,18
SAO PAULO	BOVESPA	12840,60	....	– 15,85
MEXICO	BOLSA	354,62	0,03	12,22
BUENOS AIRES	MERVAL	319,89	0,43	– 23,25
SANTIAGO	IPSA GENERAL	114,28	0,31	19,04
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7266,19	– 0,02	6,46

ASIE - PACIFIQUE

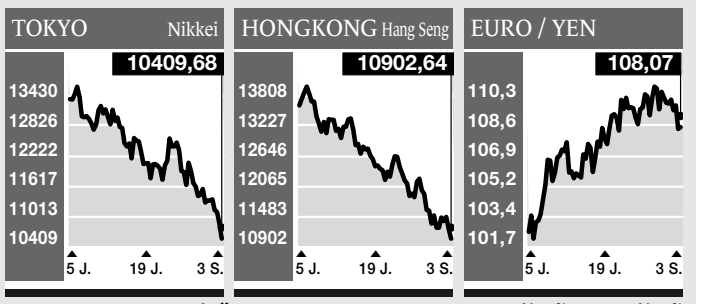

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 03/09	Var. % 31/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10409,68	– 2,84	– 24,49
HONGKONG	HANG SENG	10902,64	– 1,69	– 27,78
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1617,17	– 0,12	– 16,07
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	67,05	– 0,55	5,84
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3215,90	– 0,06	1,94
BANGKOK	SET	22,73	2,62	22,01
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3240,69	– 0,13	– 18,41
WELLINGTON	NZSE-40	2042,21	– 0,85	7,39

ÉCONOMIE

La Caisse des dépôts revoit à la baisse ses prévisions de croissance

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC) a revu à la baisse de 0,1 point sa prévision de croissance pour la France au dernier trimestre, à 0,3 %, selon les projections de son indicateur avancé publiées lundi 3 septembre. Au troisième trimestre, la CDC a maintenu sa prévision d'un taux de croissance de 0,3 %, identique à celui du trimestre précédent. Le point bas de cette croissance au ralenti risque d'être repoussé à l'automne, si les données économiques publiées en septembre sont mauvaises, a averti la Caisse dans un communiqué. Selon elle, *« la croissance semble plafonner autour de 0,3 % en moyenne par trimestre, contre 0,5 % au début d'année »*.
La CDC a par ailleurs relevé que, si l'inflation a ralenti (2,1 % sur un an en juillet, contre 2,3 % deux mois auparavant), la progression du chômage, dont le taux atteint 8,9 % en juillet contre 8,7 % en mai, *« peut compromettre la consommation des ménages, seul élément encore favorable à la croissance »*.

■ **ZONE EURO : l'approche de l'entrée en circulation de l'euro vide les bas de laine,** a affirmé le gouverneur de la Banque d'Espagne, Jaime Caruana, dans des interviews publiées dimanche 2 septembre par la presse espagnole. Ce phénomène, commun à tous les pays de la zone euro, a été détecté par une baisse de *« plus de 10 % »* des émissions de la Banque d'Espagne, a-t-il précisé.

■ **Les ministres des finances français, Laurent Fabius, et allemand, Hans Eichel, ont affiché**, vendredi 31 août, une certaine prudence quant aux perspectives de croissance. A l'issue d'un conseil économique franco-allemand à Berlin, ils ont toutefois affirmé leur volonté de respecter leurs engagements en matière de réduction des déficits publics.

■ **ALLEMAGNE : le ministre de l'économie, Werner Müller, a révisé à la hausse, samedi 30 août, sa prévision de croissance** au premier semestre 2002 : il table désormais sur une progression de 3,5 % du produit intérieur brut (PIB), après l'avoir estimée à 3 % le 29 août.

■ **ESPAGNE : le Fonds monétaire international (FMI) va réviser à la baisse sa prévision de croissance** pour l'Espagne en 2001, de 2,9 % à 2,7 %, selon le magazine *Expansion*, qui a obtenu une copie d'un rapport que le FMI doit publier à la fin septembre. Le gouvernement a tablé sur une croissance de 3 % en 2001.

■ **JAPON/ÉTATS-UNIS : le ministre japonais des finances, Masajuro Shiokawa,** et le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, pourraient se rencontrer prochainement à Tokyo pour s'entretenir de la politique américaine concernant le dollar et d'une possible intervention sur les marchés des changes, a annoncé lundi un responsable officiel japonais.

■ **JAPON : La Banque du Japon assouplira probablement** une nouvelle fois sa politique monétaire lors de sa réunion des 18 et 19 septembre, étant donné la chute des cours boursiers et la nécessité de relancer l'économie japonaise, écrit lundi le quotidien *Tokyo Shimbun*.

■ **ARGENTINE : le gouvernement prévoit désormais une baisse de 1,4 % du PIB** du pays en 2001, a indiqué vendredi le secrétaire d'Etat aux finances, Federico Sturzenegger. Le gouvernement tablait précédemment sur une croissance de 2 % à 2,5 %. Un rebond est toutefois attendu dès 2002, avec une hausse de 3,5 %, a affirmé le responsable.

■ **BRÉSIL : le ministre du plan, Martus Tavares, a présenté vendredi au Congrès un projet de budget 2002** placé sous le signe de l'austérité. Tenu par un accord passé avec le FMI qui limite les dépenses publiques, le gouvernement a présenté un budget total de l'ordre de 1 000 milliards de reals (429 milliards d'euros).

■ **CANADA : le PIB a progressé de 0,1 % au deuxième trimestre par rapport au premier**, le taux le plus faible observé depuis le troisième trimestre de 1995, a annoncé vendredi Statistique Canada. En glissement annuel, le PIB a progressé de 2,1 % au deuxième trimestre.

■ **TAXE TOBIN : l'économiste américain James Tobin estime que son idée de taxer les mouvements financiers spéculatifs internationaux**, pour aider les pays en développement, n'a aucune chance de devenir réalité. *« Elle n'a pas d'avenir, je le crains. Les décideurs sur la scène financière internationale sont contre »*, a déclaré M. Tobin dans un entretien publié lundi par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. Vendredi, les ministres français et allemand des finances, Laurent Fabius et Hans Eichel, n'ont pas caché leur scepticisme face au projet de taxe Tobin.

VALEUR DU JOUR

Echec de la fusion entre KPN et Belgacom

Action KPN
en **euro** à Amsterdam

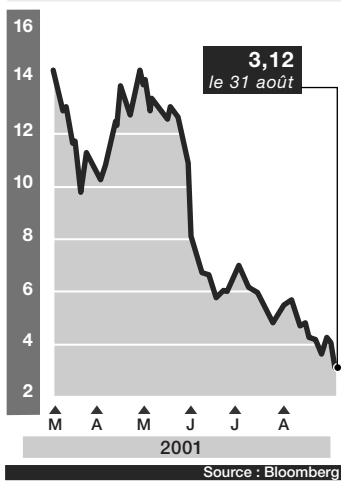

LA FUSION entre l'opérateur de télécommunications néerlandais KPN et son homologue belge Belgacom n'aura pas lieu. Les deux entreprises ont annoncé vendredi 31 août qu'elles mettaient un terme à leurs discussions.
L'échec de la fusion a immédiatement fait plonger le titre KPN qui a perdu près de 21,8 % vendredi à la Bourse d'Amsterdam, s'inscrivant en fin de séance à 3,12 euros, son plus bas niveau historique. En six mois, sa valorisation boursière a été divisée par cinq.
L'opérateur historique néerlandais se trouve dans une situation financière délicate. Lundi 3 septembre, le groupe, qui publiait ses résultats trimestriels, a reconnu un accroissement de ses pertes, qui s'élèvent à 1,038 milliard d'euros pour le premier semestre. Surtout, son endettement massif de 22,8 milliards d'euros rend sa marge de manœuvre plus que limitée. Paul Smits, PDG de KPN, a souligné que l'entreprise avait une trésorerie suffisante pour tenir jusqu'à l'été 2002.
Le projet de fusion avec Belgacom apparaissait alors comme une planche de salut pour ce poids moyen des télécommunications en Europe. Lors des discussions qui ont officiellement débutées en mai, KPN a donc multiplié les concessions pour tenter de convaincre son partenaire. Alors que son chiffre d'affaires est trois fois supérieur à celui de Belgacom, le néerlandais était prêt à accepter une valorisation inférieure à 50 % de la future entité, à céder le poste de PDG à un dirigeant belge et à établir le siège social à Bruxelles. Mais la chute de KPN en bourse a contribué à faire échouer le projet.
Cet échec est le deuxième pour KPN, qui avait déjà tenté de fusionner avec l'espagnol Telefonica en 2000. Il met en lumière la difficulté des mariages entre les opérateurs historiques de télécommunications. L'histoire du norvégion Telenor et du suédois Telia, qui après avoir publié leurs bans, ont annoncé leur divorce, mais également l'échec retentissant du rapprochement des deux géants l'allemand Deutsche Telekom et l'italien Telecom Italia, ont démontré que les susceptibilités nationales pouvaient freiner le mouvement de consolidation du secteur.

Laurence Girard

SUR LES MARCHÉS

BOURSES

LA BOURSE de Paris a débuté en baisse la séance du lundi 3 septembre. Le CAC 40 cédait 0,25 % dans les premiers échanges, à 4 677,51 points.
A la clôture, vendredi, l'indice de référence de la place parisienne avait affiché une baisse de 0,31 %, terminant à 4 689,34 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort progressait de 0,48 % à 5 163,52 points à l'ouverture, lundi. Vendredi, l'indice de la place allemande s'était établi à 5 188,17 points, soit une progression de 0,5 %.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse londonienne a ouvert en hausse de 0,18 % à 5 354,80 points lundi.
L'indice des cent principales valeurs de la place financière britannique avait gagné 0,23 % vendredi, à 5 345 points, en léger rebond après une semaine médiocre.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a achevé la séance de lundi en baisse de 2,84 %, son plus bas niveau depuis dix-sept ans.
Affecté par les craintes d'une deuxième vague de mises en garde sur les résultats des entreprises, après celle d'Hitachi la semaine dernière, l'indice Nikkei a perdu 303,83 points, à 10 409,68 points.

NEW YORK

LE MARCHÉ américain a clôturé sur un modeste rebond, vendredi 31 août. Réconforté par les dernières statistiques sur l'industrie manufacturière, l'indice Dow Jones n'est pas parvenu à passer le cap des 10 000 points, terminant en hausse de 0,3 %, à 9 949,75 points. De son côté, l'indice Standard & Poor's 500 a progressé de 0,4 % à 1 133,58 points. Enfin, l'indice Nasdaq a gagné 0,77 %, à 1 805,43 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens restaient stables dans les premiers échanges, lundi 3 septembre. Le taux d'intérêt servi par les emprunts du Trésor français à dix ans était inchangé à 4,90 %, tandis que celui du Trésor allemand cédait 0,001 %, à 4,78 %.

MONNAIES

LE DOLLAR s'appréciait légèrement lundi, revigoré par des chiffres meilleurs que prévu, vendredi. La devise américaine cotait 118,77 yens, contre 119,27 yens quelques heures plus tôt et 118,73 yens vendredi soir. A Tokyo, les investisseurs ont réagi aux rumeurs d'une éventuelle intervention nippo-américaine sur le marché des changes. Le ministre japonais des finances a déclaré qu'il s'entretiendrait de ce sujet début septembre, avec le secrétaire américain au Trésor. Le yen s'échangeait à 0,84 dollar et cotait 0,92 euro. De son côté, l'euro se traitait à 0,90 dollar contre 0,91 vendredi.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	31/08
COURONNE DANOISE.	7,4465
COUR. NORVÉGIENNE	8,0675
COUR. SUÉDOISE	9,5345
COURONNE TCHÈQUE	34,3220
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7305
DOLLAR CANADIEN	1,4143
DOLLAR HONGKONG	7,1430
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0775
FORINT HONGROIS	253,7500
LEU ROUMAIN	27509
ZLOTY POLONAIS	3,8712

Cours de change croisés

03/09 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,84136	0,90905	0,13863	1,45445	0,59970
YEN	118,85500	.....	108,07500	16,47000	172,85000	71,28500
EURO	1,10005	0,92528	.....	0,15245	1,59970	0,65950
FRANC	7,21350	6,06965	6,55957	.....	10,49135	4,32665
LIVRE	0,68755	0,57855	0,62515	0,09530	.....	0,41235
FRANC SUISSE	1,66750	1,40310	1,51635	0,23115	2,42520	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 31/08	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,37	4,17	4,90	5,51
ALLEMAGNE	4,29	4,25	4,79	5,42
GDE-BRETAG.	4,43	4,85	4,86	4,55
ITALIE	4,29	4,19	5,15	5,79
JAPON	0,06	....	1,38	2,37
ÉTATS-UNIS	3,66	3,37	4,83	5,36
SUISSE	3,15	2,97	3,27	3,95
PAYS-BAS	4,26	4,19	4,94	5,48

Matières premières

En dollars	Cours 31/08	Var. % 30/08
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1496,50	– 0,27
ALUMINIUM 3 MOIS	1408,50	– 0,18
PLOMB 3 MOIS	483,50	– 0,92
ETAIN 3 MOIS	3925	– 0,25
ZINC 3 MOIS	847,50	– 0,29
NICKEL 3 MOIS	5485	– 0,63
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,19	+ 0,12
PLATINE A TERME	111650,50	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	278	+ 2,39
MAIS (CHICAGO)	219	+ 1,15
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169,20	+ 3,30
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	927	– 0,64
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 03/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1443	90,22	90,05
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 31/08	Var. % 30/08
BRENT (LONDRES)	26,65	+ 0,91
WTI (NEW YORK)	0,27	+ 2,45
LIGHT SWEET CRUDE	26,65	....

Or

En euros	Cours 31/08	Var % 30/08
OR FIN KILO BARRE	9620	....
OR FIN LINGOT	9700	– 0,51
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	55,90	....
PIÈCE SUISSE 20 F	55,70	....
PIÈCE UNION LAT. 20	55,70	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	190	– 2,56
PIÈCE 20 DOLLARS US	375	+ 1,35
PIÈCE 50 PESOS MEX.	360	– 0,55

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du premier fabricant mondial de téléphones portables, le finlandais **Nokia,** a terminé en hausse de 3,17 % à 17,23 euros, vendredi 31 août, malgré des rumeurs selon lesquelles le groupe pourrait lancer un avertissement sur ses bénéfices, après Hitachi, le troisième fabricant japonais d'électronique. Dans le même secteur, un autre équipementier de télécommunications, **Marconi,** qui a chuté de plus de 4 % en cours de séance, est parvenu à limiter sa perte à 1,40 % en clôture, à 53 euros. Les analystes de la banque Morgan Stanley Dean Witter auraient en outre revu à la baisse leurs recommandations sur le secteur européen des télécommunications, et notamment sur les sociétés de téléphonie mobile, en raison d'inquiétudes sur la rentabilité de la technologie GPRS.

● Le groupe franco-allemand des sciences de la vie **Aventis** s'est adjugé en Bourse, vendredi, 2,16 % à 80,5 euros, après que Bayer eut annoncé qu'il prévoyait de parvenir à un accord sur le rachat de CropScience à Aventis dans le courant d'octobre. Bayer a baissé de 0,56 % et Schering, qui détient conjointement CropScience, a gagné 2,59 %.

● Le groupe de gestion d'actifs **Schroders,** qui a annoncé la démission de son directeur général, a gagné vendredi en Bourse 39,5 pence, à 860 pence.

STOXX 653 — sur 1 an

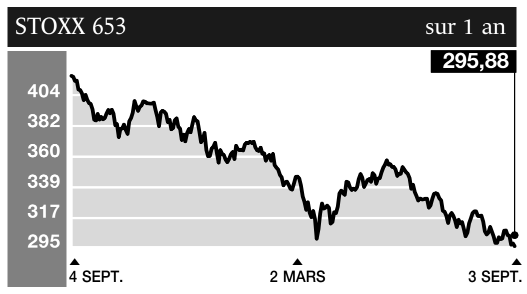

sur 5 jours

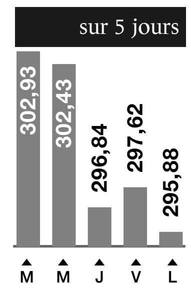

EURO STOXX50 — sur 1an

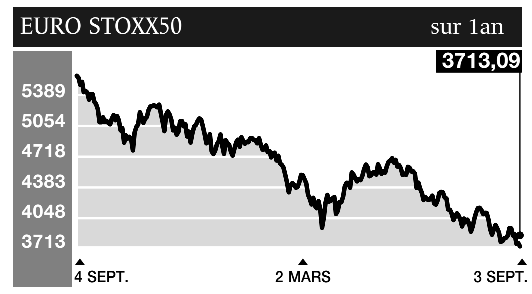

sur 5 jours

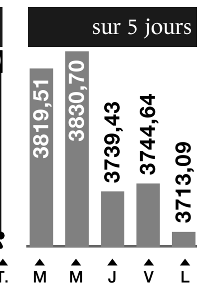

03/09 10 h 14 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
AUTOLIV SDR	SE	21,71	....
BASF AG	DE★	45,05	− 0,55
BMW	DE★	35,50	+ 1,14
CONTINENTAL AG	DE★	14,80	+ 1,37
DAIMLERCHRYSLER	DE★	47,55	− 1,14
FIAT	IT★	25,50	− 0,12
FIAT PRIV.	IT★	17,07	+ 1,01
MICHELIN	FR★	34,04	− 1,19
PEUGEOT	FR★	51,80	− 1,24
PIRELLI SPA	IT★	2,14	− 2,28
DR ING PORSCHE	DE★	388	+ 2,37
RENAULT	FR★	43,80	− 3,63
VALEO	FR★	48,70	− 0,81
VOLKSWAGEN	DE★	48	− 1,23
▶ DJ E STOXX AUTO P		213,64	− 1,01

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
BANK OF IRELAND	GB	16,63	....
ABBEY NATIONAL	GB	17,52	− 1,70
ABN AMRO HOLDIN	NL★	20,02	− 1,18
ALL & LEICS	GB	12,46	− 1,76
ALLIED IRISH BA	GB	19,57	− 0,81
ALMANIJ	BE★	43,60	− 1,13
ALPHA BANK	GR	25,14	+ 0,16
B.P.EMILIA ROMA	IT★	34	....
B.P.LODI	IT★	10,29	− 0,58
B.P.NOVARA	IT★	7,29	+ 0,55
B.P.SONDRIO	IT★	11,05	....
B.P.VERONA E S.	IT★	11,40	− 0,78
BANCA ROMA	IT★	3,39	− 0,29
BANK OF PIRAEUS	GR	11,78	− 0,84
BANKINTER R	ES★	38,91	− 0,71
BARCLAYS PLC	GB	33,19	− 0,19
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	44,70	− 2,61
BBVA R	ES★	13,92	− 1,97
BCA AG.MANTOVAN	IT★	10,02	− 1,38
BCA FIDEURAM	IT★	10,27	+ 0,29
BCA LOMBARDA	IT★	10,05	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	18,91	− 0,89
BCA P.MILANO	IT★	4,71	+ 0,21
B.P.C.INDUSTRIA	IT★	10,51	+ 0,10
BCO POPULAR ESP	ES★	40,01	− 0,87
BCP R	PT★	4,41	....
BIPOP CARIRE	IT★	3,07	− 1,92
BK OF SCOTLAND	GB	13,49	− 0,70
BNL	IT★	3,15	− 0,32
BNP PARIBAS	FR★	100	− 0,99
BSCH R	ES★	9,91	− 1,20
COMM.BANK OF GR	GR	39,16	+ 0,41
COMMERZBANK	DE★	27,60	+ 0,55
CREDIT LYONNAIS	FR★	42,61	− 1,34
CS GROUP N	CH	46,26	− 1,13
DANSKE BANK	DK	18,67	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	74,85	− 1,51
DEXIA	BE★	17,27	− 1,20
DNB HOLDING	NO	5,43	....
DRESDNER BANK N	DE★	43,60	....
EFG EUROBK ERGA	GR	14,16	− 1,39
ERSTE BANK	AT★	58,70	+ 0,39
ESPIRITO SANTO	PT★	13,55	....
FOERENINGSSB A	SE	12,64	....
HALIFAX GROUP	GB	13,52	− 0,58
HSBC HLDG	GB	12,74	− 0,12
IKB	DE★	15,40	....
INTESABCI	IT★	3,65	− 0,54
JULIUS BAER HLD	CH	359,38	....
KBC BANCASSURAN	BE★	40,55	− 0,17
LLOYDS TSB	GB	11,22	− 0,84
MONTE PASCHI SI	IT★	3,41	− 0,87
NAT BANK GREECE	GR	32,24	+ 0,12
NATEXIS BQ POP.	FR★	101	− 0,39
NORDEA	SE	6,66	....
ROLO BANCA 1473	IT★	17,17	− 0,35
ROYAL BK SCOTL	GB	27,05	− 1,16
S-E-BANKEN -A-	SE	9,39	....
SAN PAOLO IMI	IT★	13,77	− 0,15
STANDARD CHARTE	GB	13,35	+ 0,24
STE GENERAL-A-	FR★	64,30	− 0,77
SVENSKA HANDELS	SE	15,68	....
SWEDISH MATCH	SE	5,40	....
UBS N	CH	53,21	− 0,86
UNICREDITO ITAL	IT★	4,67	− 1,48
BANCO SABADELL	ES★	17,60	....
▶ DJ E STOXX BANK P		290,78	− 0,95

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
ACERALIA	ES★	12,76	− 0,31
ACERINOX R	ES★	31,22	− 0,89
ALUMINIUM GREEC	GR	34,86	+ 0,17
ANGLO AMERICAN	GB	15,72	− 1,20
ASSIDOMAEN AB	SE	24,49	....
BEKAERT	BE★	40,10	− 0,50
BHP BILLITON	GB	5,14	− 0,92
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	47,80	− 0,97
BUNZL PLC	GB	7,29	+ 0,66
CORUS GROUP	GB	1	− 1,56
ELVAL	GR	4,16	+ 0,97
HOLMEN -B-	SE	22,55	....
ISPAT INTERNATI	NL★	2,30	....
JOHNSON MATTHEY	GB	15,88	− 0,20
MAYR-MELNHOF KA	AT★	53,80	− 0,65
M-REAL -B-	FI★	7,09	....
OUTOKUMPU	FI★	9,65	....
PECHINEY-A-	FR★	54,45	+ 0,28
RAUTARUUKKI K	FI★	4,15	....
RIO TINTO	GB	19,51	− 1,13
SIDENOR	GR	4,40	+ 0,92
SILVER & BARYTE	GR	19,52	− 1,01
SMURFIT JEFFERS	GB	2,39	....
STORA ENSO -A-	FI★	12,70	....
STORA ENSO -R-	FI★	12,85	....
SVENSKA CELLULO	SE	25,38	....
THYSSENKRUPP	DE★	14,80	− 1,33
UNION MINIERE	BE★	46,20	+ 0,37
UPM-KYMMENE COR	FI★	36,15	....
USINOR	FR★	12	− 2,20
VIOHALCO	GR	9,98	+ 0,81
VOEST-ALPINE AG	AT★	32,80	− 0,61
WORMS N	FR★	19,50	....
▶ DJ E STOXX BASI P		180,74	− 0,44

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
AIR LIQUIDE	FR★	155,70	+ 0,13
AKZO NOBEL NV	NL★	48,55	− 0,31
BASF AG	DE★	45,05	− 0,55
BAYER AG	DE★	35,05	− 0,43
BOC GROUP PLC	GB	16,32	+ 0,10
CELANESE N	DE★	18,55	− 1,33
CIBA SPEC CHIMI	CH	70,56	− 0,70
CLARIANT N	CH	20,05	− 0,65
DSM	NL★	40,71	− 0,68
EMS-CHEM HOLD A	CH	4790,64	− 0,62
ICI	GB	6,84	....
KEMIRA	FI★	8,63	....
KON. VOPAK NV	NL★	20	− 1,23
LONZA GRP N	CH	670,62	− 0,39
NORSK HYDRO	NO	47,66	....
RHODIA	FR★	11,60	− 1,28
SOLVAY	BE★	63,35	+ 0,56
SYNGENTA N	CH	56,31	− 2,12
TESSENDERLO CHE	BE★	27	+ 0,37
COLOPLAST -B-	DK	68,49	....
DEGUSSA (NEU)	DE★	29,80	− 2,30
▶ DJ E STOXX CHEM P		339,25	− 0,50

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
D'IETEREN SA	BE★	192,90	− 0,52
AZEO	FR★	71,95	....
GBL	BE★	300,10	....
GEVAERT	BE★	32	....
INCHCAPE	GB	8,64	....
KVAERNER -A-	NO	6,26	....
MYTILINEOS	GR	6,70	+ 0,30
UNAXIS HLDG N	CH	112,10	− 1,16
ORKLA	NO	20,14	....
SONAE SGPS	PT★	0,65	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
ATLANTIC TELECO	GB	0,14	....
BRITISH TELECOM	GB	6,59	− 1,90
CABLE & WIRELES	GB	5,25	− 0,60
COLT TELECOM NE	GB	2,66	+ 7,05
DEUTSCHE TELEKO	DE★	16,45	− 3,24
E.BISCOM	IT★	44,40	+ 0,91
EIRCOM	IR★	1,35	+ 0,75
ELISA COMMUNICA	FI★	11,37	....
ENERGIS	GB	1,13	+ 2,90
EQUANT NV	NL★	12,80	+ 2,40
EUROPOLITAN HLD	SE	6,14	....
FRANCE TELECOM	FR★	34	− 3,79
HELLENIC TELE (	GR	18,08	− 0,11
KINGSTON COM	GB	1,15	+ 1,41
KONINKLIJKE KPN	NL★	2,77	− 11,22
KPNQWEST NV -C-	NL★	6,47	− 10,39
LIBERTEL NV	NL★	7,15	− 3,38
MANNESMANN N	DE★	204	+ 0,23
MOBILCOM	DE★	19,08	− 0,10
PANAFON HELLENI	GR	5,76	− 0,35
PT TELECOM SGPS	PT★	7,02	....
SONERA	FI★	4,45	....
SONG NETWORKS	SE	0,76	....
SWISSCOM N	CH	313,22	− 0,84
T.I.M.	IT★	5,54	− 2,46
TDC -B-	DK	39,88	....
TELE2 -B-	SE	32,62	....
TELECEL	PT★	7,04	....
TELECOM ITALIA	IT★	9	− 1,21
TELECOM ITALIA	IT★	5,09	− 2,12
TELEFONICA	ES★	12,67	− 0,86
TELIA	SE	4,54	....
TISCALI	IT★	7,15	− 0,69
VERSATEL TELECO	NL★	0,71	− 6,58
VODAFONE GROUP	GB	2,18	− 0,72
▶ DJ E STOXX TCOM P		403,58	− 1,86

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
ACCIONA	ES★	44	− 1,12
ACS	ES★	30,15	− 0,10
AGGREGATE IND	GB	1,48	− 1,06
AKTOR SA	GR	7,72	− 0,52
AMEY	GB	5,25	....
UPONOR -A-	FI★	17,60	....
AUREA R	ES★	21,20	+ 1,44
ACESA R	ES★	10,59	− 1,12
BOUYGUES	FR★	36,50	− 1,86
BPB	GB	4,07	+ 0,79
BRISA AUTO-ESTR	PT★	10,20	....
BUZZI UNICEM	IT★	7,84	− 1,88
NOVAR	GB	2,39	− 0,66
CRH PLC	GB	29,44	....
CIMPOR R	PT★	19,99	....
COLAS	FR★	68,70	+ 0,29
GRUPO DRAGADOS	ES★	15,17	− 1,49
FCC	ES★	24,90	....
GRUPO FERROVIAL	ES★	18,45	− 1,07
HANSON PLC	GB	8,42	− 0,94
HEIDELBERGER ZE	DE★	49,85	+ 0,71
HELL.TECHNODO.R	GR	6,96	− 0,57
HERACLES GENL R	GR	14,64	− 2,14
HOCHTIEF ESSEN	DE★	16,23	− 0,12
HOLCIM	CH	226,84	− 0,29
IMERYS	FR★	113,10	− 0,79
ITALCEMENTI	IT★	9,06	− 0,44
LAFARGE	FR★	98,70	− 1,15
MICHANIKI REG.	GR	2,52	− 0,40
PILKINGTON PLC	GB	1,75	− 2,65
RMC GROUP PLC	GB	10,77	− 1,17
SAINT GOBAIN	FR★	168,70	− 0,18
SKANSKA -B-	SE	7,81	....
TAYLOR WOODROW	GB	3,10	− 0,51
TECHNIP	FR★	162,70	− 0,06
TITAN CEMENT RE	GR	39,24	+ 0,26
VINCI	FR★	69	− 1,15
WIENERBERGER AG	AT★	18,01	− 0,66
▶ DJ E STOXX CNST P		226,28	− 0,71

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
ACCOR	FR★	43,26	+ 0,37
ADIDAS-SALOMON	DE★	74	− 0,40
AGFA-GEVAERT	BE★	15,06	+ 0,40
AIR FRANCE	FR★	18,17	+ 0,22
AIRTOURS PLC	GB	4,03	− 1,94
ALITALIA	IT★	1,05	+ 0,96
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	11,69	+ 0,78
AUTOGRILL	IT★	11,88	− 0,59
BANG & OLUFSEN	DK	22,43	....
BENETTON	IT★	14,51	− 2,62
BERKELEY GROUP	GB	11,79	+ 0,68
BRITISH AIRWAYS	GB	4,77	− 1,96
BULGARI	IT★	12,45	+ 0,08
CHRISTIAN DIOR	FR★	38	− 0,78
CLUB MED.	FR★	62,80	+ 0,08
COMPASS GROUP	GB	8,40	+ 0,57
DT.LUFTHANSA N	DE★	17,05	− 2,01
ELECTROLUX -B-	SE	14,79	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	2,25	+ 3,21
EMI GROUP	GB	6,60	+ 1,22
EURO DISNEY	FR★	0,95	+ 1,06
HDP	IT★	4,45	− 1,55
HERMES INTL	FR★	162,10	− 0,12
HILTON GROUP	GB	3,88	....
HUGO BOSS AG VZ	DE★	24,75	− 0,20
HUNTER DOUGLAS	NL★	28,55	+ 0,35
INDITEX R	ES★	18,84	− 2,13
J D WETHERSPOON	GB	5,44	+ 0,29
KLM	NL★	16,75	− 0,30
LVMH	FR★	53	− 0,84
MEDION	DE★	39,60	....
MOULINEX	FR★	2,74	+ 4,58
NH HOTELES	ES★	12,92	+ 0,54
NXT	GB	2,90	− 5,70
P & O PRINCESS	GB	5,95	+ 1,08
PERSIMMON PLC	GB	6,11	+ 1,32
PREUSSAG AG	DE★	34,85	− 0,71
RANK GROUP	GB	3,56	− 1,75
RICHEMONT UNITS	CH	2664,03	− 0,86
ROY.PHILIPS ELE	NL★	28,75	− 3,13
RYANAIR HLDGS	IR★	11,11	+ 1
SAIRGROUP N	CH	59,35	− 2,76
SAS DANMARK A/S	DK	9,80	....
SEB	FR★	52	− 0,29
SIX CONTINENTS	GB	11,65	− 0,68
SODEXHO ALLIANC	FR★	52,60	− 0,75
THE SWATCH GRP	CH	88,69	− 0,37
THE SWATCH GRP	CH	18,79	− 1,04
TELE PIZZA	ES★	1,76	− 1,12
THOMSON MULTIME	PA	30,50	− 2,27
WILSON BOWDEN	GB	12,73	....
WM-DATA -B-	SE	2,49	....
WOLFORD AG	AT★	18	− 1,10
WW/WW UK UNITS	IR★	1,03	− 1,90
▶ DJ E STOXX CYC GO P		124,79	− 1,27

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
ACTELION N	CH	31,65	....
ALTANA AG	DE★	53,75	− 1,19
AMERSHAM	GB	9,61	− 0,66
ASTRAZENECA	GB	52,60	− 0,63
AVENTIS	FR★	79,60	− 1,12
BB BIOTECH	CH	71,88	....
CELLTECH GROUP	GB	15,21	− 1,65
ELAN CORP	IR★	57,65	+ 1,32
ESSILOR INTL	FR★	331,90	+ 0,76
FRESENIUS MED C	DE★	86,60	− 1,59
H. LUNDBECK	DK	37,33	....
GALEN HOLDINGS	GB	11,93	....
GAMBRO -A-	SE	7,03	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	28,99	− 0,33
H. LUNDBECK	DK	37,33	....
NOVARTIS N	CH	39,89	− 0,58
NOVO-NORDISK -B	DK	45,93	....
NOVOZYMES -B-	DK	24,71	....
ORION B	FI★	19,65	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	11,98	+ 0,40
PHONAK HLDG N	CH	3165,18	....
QIAGEN NV	NL★	22,76	− 0,39
ROCHE HLDG G	CH	77,81	− 1,26
SANOFI SYNTHELA	FR★	71,05	− 1,39
SCHERING AG	DE★	57,10	− 0,09
SERONO -B-	CH	1001,65	− 0,85
SHIRE PHARMA GR	GB	15,88	− 0,30
SMITH & NEPHEW	GB	5,73	....
SSL INTL	GB	9,09	....
SULZER AG 100N	CH	207,72	− 1,56
SYNTHES-STRATEC	CH	749,75	− 0,09
UCB	BE★	46,53	− 0,36
WILLIAM DEMANT	DK	29,54	....
WS ATKINS	GB	11,66	+ 0,41
ZELTIA	ES★	9,08	− 2,26
▶ DJ E STOXX HEAL		531,66	− 0,95

(Publicité)

www.volkswagen.fr

DDB

Votre concession Volkswagen s'engage
à vous fournir, sur simple demande, toutes les
explications sur votre facture qui sera conforme à
votre bon de commande et aux conditions générales
de ventes ou à votre Ordre de Réparation.
Tout élément inexpliqué sera gratuit.

La Charte Client Volkswagen.

36 15 volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute). 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute).

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
BG GROUP	GB	4,50	− 1,05
BP	GB	9,23	− 0,85
CEPSA	ES★	12,80	+ 1,59
COFLEXIP	FR★	186,50	− 1,32
DORDTSCHE PETRO	NL★	2,20	....
GBL	BE★	61,50	....
ENI	IT★	14,65	+ 0,34
ENTERPRISE OIL	GB	9,37	− 0,17
HELLENIC PETROL	GR	7,56	− 0,26
LATTICE GROUP	GB	2,43	....
OMV AG	AT★	107,06	+ 0,06
PETROLEUM GEO-S	NO	10,66	....
REPSOL YPF	ES★	18,35	− 1,08
ROYAL DUTCH CO	NL★	62,14	− 0,46
SAIPEM	IT★	6,31	− 0,63
SHELL TRANSP	GB	8,97	− 0,70
STATOIL	NO	7,69	....
TOTAL FINA ELF	FR★	161,10	− 0,98
IHC CALAND	NL★	55,30	+ 0,18
▶ DJ E STOXX ENGY P		345,98	− 0,53

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
3I GROUP	GB	14,32	− 0,55
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	15,45	+ 0,10
BHW HOLDING AG	DE★	33,70	− 0,30
BPI R	PT★	2,45	....
BRITISH LAND CO	GB	7,94	− 0,20
CALEDONIA INV.S	GB	13,89	....
CANARY WHARF GR	GB	8,29	+ 0,77
CATTLES ORD.	GB	4,38	− 1,43
CLOSE BROS GRP	GB	12,81	....
COBEPA	BE★	64,50	....
CONSORS DISC-BR	DE★	12,58	+ 0,64
CORIO NV	NL★	24,20	− 0,82
CORP FIN ALBA	ES★	23,80	− 1,61
DAB BANK AG	DE★	13,10	− 1,50
DEPFA-BANK	DE★	83,20	− 0,12
DROTT -B-	SE	11,17	....
EURAZEO	FR★	62,70	− 2,03
FINAXA	FR★	112	....
FORTIS (B)	BE★	30,66	....
FORTIS (NL)	NL★	30,72	− 0,74
GECINA	FR★	92,20	+ 0,22
GIMV	BE★	33	− 0,75
GREAT PORTLAND	GB	4,39	....
HAMMERSON	GB	7,91	....
ING GROEP	NL★	34,22	− 1,55
LAND SECURITIES	GB	14,29	− 0,11
LIBERTY INTL	GB	8,40	....
MAN GROUP	GB	14,37	− 2,90
MARSCHOLLEK LAU	DE★	70	− 0,71
MEDIOBANCA	IT★	13,32	− 0,75
METROVACESA	ES★	15,31	....
MONTEDISON	IT★	2,69	+ 0,37
PROVIDENT FIN	GB	10,10	− 1,70
RODAMCO EUROPE	NL★	41,30	− 1,90
RODAMCO NORTH A	NL★	47	+ 0,11
ROLINCO NV	NL★	24,70	+ 0,82
SCHRODERS	GB	13,72	+ 0,23
SIMCO N	FR★	78	....
SLOUGH ESTATES	GB	5,81	+ 0,27
TECAN GRP N	CH	83,75	− 1,55
UNIBAIL	FR★	59,55	− 0,58
VALLEHERMOSO	ES★	7,49	− 1,19
WCM BETEILIGUNG	DE★	13,25	− 1,27
▶ DJ E STOXX FINS P		265,64	− 0,90

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
ALLIED DOMECQ	GB	6,44	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,51	....
BBAG OE BRAU-BE	AT★	44,75	....
BRAU-UNION	AT★	43,35	+ 0,74
CADBURY SCHWEPP	GB	7,35	− 1,28
CARLSBERG -B-	DK	49,69	....
CARLSBERG AS -A	DK	45,66	....
COCA COLA HBC	GR	15,30	− 0,65
DANISCO	DK	39,35	....
DANONE	FR★	148,70	− 0,67
DELTA HOLDINGS	GR	7,78	+ 1,57
DIAGEO	GB	10,95	− 1,01
ELAIS OLEAGINOU	GR	21	....
ERID.BEGH.SAY	FR★	97	....
HEINEKEN HOLDIN	NL★	34	− 1,31
HELLENIC SUGAR	GR	8,64	− 0,23
KAMPS	DE★	7,25	+ 0,69
KERRY GRP-A-	GB	22,59	+ 0,71
KONINKLIJKE NUM	NL★	36,45	+ 0,28
MONTEDISON	IT★	2,69	+ 0,37
NESTLE N	CH	229,81	− 0,99
NORTHERN FOODS	GB	2,43	+ 3,38
PARMALAT	IT★	3,09	+ 0,98
PERNOD RICARD	FR★	82,65	− 1,55
RAISIO GRP -V-	FI★	1,13	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,32	+ 0,38
SOUTH AFRICAN B	GB	8,13	....
TATE & LYLE	GB	4,38	....
TOMKINS	GB	2,91	+ 0,55
UNILEVER	NL★	65,15	+ 0,15
UNILEVER	GB	9,28	− 0,85
WHITBREAD PLC	GB	9,72	+ 0,16
▶ DJ E STOXX F & BV P		244,08	− 0,72

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
ABB N	CH	11,01	− 3,47
ADECCO N	CH	52,85	− 1,90
AGGREKO	GB	7,65	....
ALSTOM	FR★	29,52	− 1,40
ALTRAN TECHNO	FR★	52,65	+ 0,10
ALUSUISSE GRP N	CH	830,86	....
ARRIVA	GB	5,70	− 0,28
ASSA ABLOY-B-	SE	12,53	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,84	− 2,49
ATLAS COPCO -A-	SE	22,71	....
ATLAS COPCO -B-	SE	21,50	....
ATTICA ENTR SA	GR	6,74	+ 0,60
BAA	GB	10,15	− 0,62
BBA GROUP PLC	GB	4,42	− 1,77
BODYCOTE INTL	GB	4,15	− 0,76
BRAMBLES INDUST	GB	5,22	....
BUDERUS AG	DE★	23,60	− 1,05
CAPITA GRP	GB	6,91	− 0,91
CDB WEB TECH IN	IT★	3,33	− 1,77
CGIP	FR★	33,50	− 3,32
CHUBB	GB	2,72	+ 0,59
CIR	IT★	1,20	− 1,64
COBHAM	GB	17,95	....
COOKSON GROUP P	GB	2	− 5,97
COPENHAGEN AIRP	DK	79,90	....
DAMPSKIBS -A-	DK	7251,73	....
DAMPSKIBS -B-	DK	8326,06	....
DAMSKIBS SVEND	DK	11253,61	....
DE LA RUE	GB	8,24	− 0,38
E.ON AG	DE★	60	− 0,50
EADS SICO.	FR★	18,82	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,37	− 0,19
ENIRO	SE	8,18	....
EPCOS	DE★	41,60	− 2,12
EUROTUNNEL	FR★	1,03	− 0,96
EXEL	GB	11,65	− 0,27
FINMECCANICA	IT★	0,91	− 3,19
FINNLINES	FI★	22,30	....
FKI	GB	2,80	+ 0,57
FLS IND.B	DK	12,29	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	37	+ 0,90
GAMESA	ES★	21,07	− 0,61
GKN	GB	4,85	− 1,29
GROUP 4 FALCK	DK	129,86	....
GROUP 4 FALCK	DK	129,86	....
GUARDIAN IT	GB	4,38	+ 5,77
HAGEMEYER NV	NL★	18,50	− 1,60
HALKOR	GR	4,36	+ 1,40
HAYS	GB	2,56	− 0,62
HEIDELBERGER DR	DE★	56	+ 1,27
HUHTAMAKI OYJ	FI★	35	....
IFIL	IT★	6,88	+ 0,88
IMI PLC	GB	3,58	+ 0,90
IND.VAERDEN -A-	SE	17,62	....
INDRA SISTEMAS	ES★	9,06	− 1,95
INVENSYS	GB	1,40	− 3,30
INVESTOR -A-	SE	13,11	....
INVESTOR -B-	SE	12,95	....
ISS	DK	61,37	....
JOT AUTOMATION	FI★	0,38	....
KINNEVIK -B-	SE	18,46	....
KONE B	FI★	85,50	....
LEGRAND	FR★	190	− 2,56
LINDE AG	DE★	46,70	− 1,27
MAN AG	DE★	24,55	− 0,61
MEGGITT	GB	3,88	+ 0,83
METSO	FI★	9,96	....
MG TECHNOLOGIES	DE★	8,18	− 0,24
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,12	− 0,77
EXEL	GB	11,65	− 0,27
PACE MICRO TECH	GB	5,49	+ 1,17
PARTEK	FI★	9,80	....
PENINS.ORIENT.S	GB	3,68	− 0,43
PERLOS	FI★	7,40	....
PREMIER FARNELL	GB	4,26	....
RAILTRACK	GB	5,06	− 1,24
RANDSTAD HOLDIN	NL★	12,35	+ 1,65
RENTOKIL INITIA	GB	3,95	− 0,40
REXAM	GB	5,82	+ 3,10
REXEL	FR★	67,55	+ 0,37
RHI AG	AT★	20,55	− 1,20
RIETER HLDG N	CH	275,63	+ 1,21
ROLLS ROYCE	GB	3,44	− 0,92
SANDVIK	SE	22,97	....
SAURER N	CH	27,53	− 1,76
SCHNEIDER ELECT	FR★	59,90	− 1,80
SECURICOR	GB	2,55	....
SECURITAS -B-	SE	17,25	....
SERCO GROUP	GB	5,63	− 0,84
SGL CARBON	DE★	31,95	+ 2,08
SHANKS GROUP	GB	2,93	....
SIDEL	FR★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE★	25,35	− 2,05
SKF -B-	SE	17,83	....
SMITHS GROUP	GB	11,95	+ 0,40
SOPHUS BEREND -	DK	21,49	....
SPIRENT	GB	1,97	− 1,59
STOLT NIELSEN	LU★	128	....
TELE2 -B-	SE	32,62	....
THALES	FR★	40,39	− 0,83
TOMRA SYSTEMS	NO	11,47	....
TPI	ES★	4,49	− 2,39
TRAFFICMASTER	GB	1,03	....
UNAXIS HLDG N	CH	112,10	− 1,16
VA TECHNOLOGIE	AT★	33	+ 0,92
VEDIOR NV	NL★	13,30	− 1,85
VESTAS WIND SYS	DK	33,17	....
VINCI	FR★	69	− 1,15
VIVENDI ENVIRON	FR★	46,60	− 0,36
VOLVO -A-	SE	16,20	....
VOLVO -B-	SE	16,94	....
WARTSILA CORP A	FI★	20,51	....
XANSA	GB	4,42	+ 2,58
ZARDOYA OTIS	ES★	9,99	− 0,20
▶ DJ E STOXX IND GO P		358,36	− 1,24

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
AEGIS GROUP	GB	1,85	+ 1,75
AEGON NV	NL★	32,75	− 1,33
AGF	FR★	58,55	− 2,25
ALLEANZA ASS	IT★	13,25	+ 0,23
ALLIANZ N	DE★	304	− 1,94
ASR VERZEKERING	NL★	81,10	....
AXA	FR★	29,29	− 2,53
BALOISE HLDG N	CH	97,10	− 0,17
BRITANNIC	GB	14,53	+ 0,11
CATTOLICA ASS	IT★	26,65	− 2,02
CGNU	GB	15,91	− 1,86
CNP ASSURANCES	FR★	36,60	− 1,08
CODAN	DK	18,26	....
CORP MAPFRE R	ES★	22	+ 2,33
ERGO VERSICHERU	DE★	162,50	− 0,31
ETHNIKI GEN INS	GR	11,94	....
EULER	FR★	47,52	+ 0,04
FONDIARIA ASS	IT★	5,99	− 0,17
FORTIS (B)	BE★	30,66	....
FRIENDS PROVIDE	GB	4,01	− 1,18
GENERALI ASS	IT★	34,75	− 0,29
GENERALI HLD VI	AT★	160	− 1,23
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	20,60	− 0,39
IRISH LIFE & PE	GB	13,49	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,67	....
MEDIOLANUM	IT★	12,40	− 0,72
MUENCH RUECKVER	DE★	312,50	− 1,23
POHJOLA GRP.B	FI★	21,45	....
PRUDENTIAL	GB	13,64	− 1,38
RAS	IT★	14,77	− 0,87
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,62	....
SAI	IT★	15,24	+ 1,06
SAMPO-LEONIA -A	FI★	9,45	....
SCHW NATL VERS	CH	639,63	....
SCOR	FR★	50,10	+ 1,01
SKANDIA INSURAN	SE	7,66	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,21	....
STOREBRAND	NO	8,55	....
SWISS LIFE REG	CH	621,17	− 1,67
SWISS RE N	CH	108,47	− 0,90
TOPDANMARK	DK	30,89	....
ZURICH FINL SVC	CH	305,97	− 1,59
▶ DJ E STOXX INSU P		373,43	− 1,10

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
B SKY B GROUP	GB	12,28	− 0,90
CANAL PLUS	FR★	3,62	− 1,36
CAPITAL RADIO	GB	11,81	....
CARLTON COMMUNI	GB	4,96	− 0,95
DLY MAIL & GEN	GB	10,79	− 0,29
ELSEVIER	NL★	13,66	− 0,94
EMAP PLC	GB	11,42	....
FOX KIDS EUROPE	NL★	12,75	− 1,54
FUTURE NETWORK	GB	0,76	....
GRANADA	GB	2,32	− 2,01
GRUPPO L'ESPRES	IT★	3,67	− 1,61
GWR GROUP	GB	4,36	+ 2,24
HAVAS ADVERTISI	FR★	10,06	− 1,37
INDP NEWS AND M	IR★	2,16	....
INFORMA GROUP	GB	4,53	+ 2,15
LAGARDERE SCA N	FR★	50,70	− 1,74
LAMBRAKIS PRESS	GR	6,42	....
M6 METROPOLE TV	FR★	27,90	+ 1,45
MEDIASET	IT★	8,51	− 1,28
MODERN TIMES GR	SE	23,60	....
MONDADORI	IT★	6,75	− 1,46
NRJ GROUP	FR★	17,30	− 0,86
PEARSON	GB	15,64	+ 0,31
PRISA	ES★	11,30	− 4,24
PROSIEBEN SAT.1	DE★	11,80	+ 2,16
PT MULTIMEDIA R	PT★	8,71	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	25,50	− 2,30
PUBLIGROUPE N	CH	243,98	....
REED INTERNATIO	GB	9,63	− 0,33
REUTERS GROUP	GB	12,14	− 1,80
RTL GROUP	LU★	61	− 3,02
SMG	GB	2,75	− 2,26
SOGECABLE R	ES★	24,22	− 0,16
TAYLOR NELSON S	GB	3,56	....
TELEWEST COMM.	GB	0,83	....
TF1	FR★	31,37	− 1,94
TRINITY MIRROR	GB	6,36	+ 1,27
UNITED PAN-EURO	NL★	0,42	+ 2,44
UTD BUSINESS ME	GB	11,34	....
VIVENDI UNIVERS	FR★	59,60	− 1
VNU	NL★	36,01	− 0,39
WOLTERS KLUWER	NL★	23,36	− 0,60
WPP GROUP	GB	10,77	− 1,60
▶ DJ E STOXX MEDIA P		318,11	− 1,14

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
AHOLD	NL★	32,58	− 0,85
ALTADIS	ES★	17,75	+ 0,57
AMADEUS GLOBAL	ES★	8,21	− 2,73
ATHENS MEDICAL	GR	4,66	+ 1,75
AUSTRIA TABAK A	AT★	84,50	− 0,06
AVIS EUROPE	GB	2,78	− 0,57
BEIERSDORF AG	DE★	132,50	− 0,82
BIC	FR★	43,50	− 1,61
BRIT AMER TOBAC	GB	9,28	− 1,02
CASINO GP	FR★	89,20	− 0,94
CLARINS	FR★	87	+ 0,75
COLRUYT	BE★	45,83	− 0,52
DELHAIZE	BE★	63,85	− 0,08
FIRSTGROUP	GB	5,60	− 1,68
GALLAHER GRP	GB	7,54	....
GIB	BE★	50,20	....
GIVAUDAN N	CH	336,30	− 0,39
HENKEL KGAA VZ	DE★	71	+ 1
ICELAND GROUP	GB	2,90	− 2,15
IMPERIAL TOBACC	GB	13,54	+ 0,24
JERONIMO MARTIN	PT★	7,76	....
KESKO -B-	FI★	9,25	....
L'OREAL	FR★	74,25	− 0,47
LAURUS NV	NL★	3,24	− 11,23
MORRISON SUPERM	GB	3,25	+ 2,51
RECKITT BENCKIS	GB	16,55	− 0,76
SAFEWAY	GB	5,55	− 0,85
SAINSBURY J. PL	GB	6,01	− 0,26
STAGECOACH HLDG	GB	1,37	+ 1,18
TERRA NETWORKS	ES★	7,56	− 2,45
TESCO PLC	GB	4,15	....
TPG	NL★	23,40	− 0,21
WANADOO	FR★	5,35	+ 0,94
WELLA AG VZ	DE★	55,80	+ 0,54
▶ DJ E STOXX N CY G P		384,74	− 0,66

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
ALLIANCE UNICHE	GB	9,10	− 0,87
AVA ALLG HAND.G	DE★	38,50	....
BOOTS CO PLC	GB	10,99	+ 0,14
BUHRMANN NV	NL★	9,11	− 0,44
CARREFOUR	FR★	57,40	− 1,96
CASTO.DUBOIS	FR★	62,15	+ 1,06
CC CARREFOUR	ES★	14	− 2,64
CHARLES VOEGELE	CH	58,36	− 1,67
D'IETEREN SA	BE★	192,90	− 0,52
DEBENHAMS	GB	6,78	....
DIXONS GROUP	GB	3,52	− 0,45
GAL LAFAYETTE	FR★	150	− 2,15
GEHE AG	DE★	47,80	+ 1,27
GUCCI GROUP	NL★	85	− 0,64
GUS	GB	9,58	− 0,33
HENNES & MAURIT	SE	20,87	....
KARSTADT QUELLE	DE★	37,50	....
KINGFISHER	GB	5,84	....
MARKS & SPENCER	GB	4,34	+ 0,74
MATALAN	GB	8,89	+ 0,36
METRO	DE★	43,80	− 0,45
MFI FURNITURE G	GB	1,94	− 2,40
NEXT PLC	GB	14,92	− 0,74
PINAULT PRINT.	FR★	148	− 0,13
SIGNET GROUP	GB	1,21	− 3,80
VALORA HLDG N	CH	199,80	....
VENDEX KBB NV	NL★	11,40	− 2,15
W.H SMITH	GB	8,40	....
WOLSELEY PLC	GB	8,08	− 1,17
WOOLWORTHS GROU	GB	0,53	+ 3,13
▶ DJ E STOXX RETL P		297,60	− 0,98

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
AIXTRON	DE★	22,46	− 2,18
ALCATEL-A-	FR★	17,05	+ 0,24
ALTEC SA REG.	GR	3,82	+ 1,06
ARM HOLDINGS	GB	4,39	− 0,36
ARC INTERNATION	GB	0,88	+ 1,85
ASML HOLDING	NL★	18,26	− 6,65
BAAN COMPANY	NL★	2,65	....
BALTIMORE TECH	GB	0,32	....
BAE SYSTEMS	GB	5,25	....
BROKAT TECHNOLO	DE★	1,38	....
BULL	FR★	1,33	....
BUSINESS OBJECT	FR★	26,45	− 2,76
CAP GEMINI	FR★	68,75	− 2,07
COMPTEL	FI★	3,44	....
DASSAULT SYST.	FR★	42,17	− 2,20
ERICSSON -B-	SE	5,35	....
F-SECURE	FI★	0,72	....
FILTRONIC	GB	3,47	− 2,24
FINMATICA	IT★	13,02	− 2,84
GETRONICS	NL★	2,99	− 6,27
GN GREAT NORDIC	DK	5,59	....
INFINEON TECHNO	DE★	24,80	− 4,43
INFOGRAMES ENTE	FR★	16,32	− 3,89
INTRACOM R	GR	16,44	+ 0,86
KEWILL SYSTEMS	GB	0,70	....
LEICA GEOSYSTEM	CH	280,25	....
LOGICA	GB	11,26	+ 1,43
LOGITECH INTL N	CH	28,98	− 4,97
MARCONI	GB	0,86	+ 1,89
NOKIA	FI★	17,23	....
OCE	NL★	11	− 0,45
OLIVETTI	IT★	1,60	− 1,23
PSION	GB	0,95	+ 1,69
SAGE GRP	GB	3,21	− 2,88
SAGEM	FR★	50,25	− 1,76
SAP AG	DE★	146,50	− 2,27
SAP VZ	DE★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	52,75	− 3,03
SIEMENS AG N	DE★	54,80	− 2,84
MB SOFTWARE	DE★	0,26	....
SPIRENT	GB	1,97	− 1,59
STMICROELEC SIC	FR★	33,50	....
THINK TOOLS	CH	10,95	+ 1,84
THUS	GB	0,65	+ 5,13
TIETOENATOR	FI★	23,05	....
▶ DJ E STOXX TECH P		374,90	− 1,22

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 31/08
ACEA	IT★	7,72	− 1,91
AEM	IT★	2,10	− 2,33
BRITISH ENERGY	GB	5,06	− 0,63
CENTRICA	GB	3,58	− 0,44
EDISON	IT★	11	− 0,54
ELECTRABEL	BE★	248	− 0,08
ELECTRIC PORTUG	PT★	2,85	....
ENDESA	ES★	18,15	− 0,55
ENEL	IT★	7,39	+ 1,09
EVN	AT★	41	− 0,22
FORTUM	FI★	5,55	....
GAS NATURAL SDG	ES★	20,65	− 0,58
HIDRO CANTABRIC	ES★	24,80	....
IBERDROLA	ES★	14,93	− 0,99
INNOGY HOLDINGS	GB	3,66	− 0,43
ITALGAS	IT★	11,30	− 0,96
KELDA	GB	6,25	− 0,51
NATIONAL GRID G	GB	7,45	− 0,21
INTERNATIONAL P	GB	4,38	− 0,72
OESTERR ELEKTR	AT★	97,98	− 0,23
PENNON GROUP	GB	9,23	− 9,80
POWERGEN	GB	11,77	− 0,67
SCOTTISH POWER	GB	7,68	− 1,43
SEVERN TRENT	GB	11,95	− 0,53
SUEZ	FR★	37,03	− 1,25
SYDKRAFT -A-	SE	24,44	....
SYDKRAFT -C-	SE	20,45	....
FENOSA	ES★	20,26	− 1,41
UNITED UTILITIE	GB	9,90	− 1,27
VIRIDIAN GROUP	GB	10,17	− 0,31
▶ DJ E STOXX PO SUP P		318,05	− 0,61

EURO NOUVEAU MARCHÉ

03/09 10 h 14 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 31/08
AIRSPRAY NV	16,50	− 2,94
ANTONOV	0,30	− 3,23
C/TAC	1,75	....
CARDIO CONTROL	2,05	− 10,87
CSS	23,90	....
HITT NV	7	+ 2,94
INNOCONCEPTS NV	18,80	− 1,05
NEDGRAPHICS HOLD	3,99	....
SOPHEON	0,60	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 31/08
ARTHUR	3,29	....
ENVIPCO HLD CT	0,30	....
FARDIS B	16,39	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **Altadis** restait stable, lundi 3 septembre dans les premiers échanges, enregistrant un gain symbolique de 0,06 %, à 17,66 euros. Le fabricant franco-espagnol de tabac a publié, lundi matin, ses résultats pour le premier semestre. Son bénéfice net s'est établi à 176,5 millions d'euros, en hausse de 34,3 %, pour un chiffre d'affaires de 1 465,1 millions d'euros, en progression de 8,5 %.

● Le titre **Aventis** gagnait 0,12 %, lundi matin, à 80,60 euros. Le groupe pharmaceutique franco-allemand est en passe de vendre sa filiale d'agrochimie CropScience. Bayer a confirmé, vendredi, les informations syndicales selon lesquelles une décision sur le rachat de CropScience devrait être prise d'ici à la fin septembre (*Le Monde* du 1er septembre).

● L'action **Peugeot** cédait 0,67 %, à 52,10 euros, et le titre **Renault** perdait 1,06 %, à 44,97 euros, lundi matin. Le résultat des immatriculations de voitures neuves en France, pour le mois d'août, devait être publié à la mi-journée.

● L'action du groupe de cosmétiques **L'Oréal** s'appréciait de 1,07 %, à 75,40 euros, lundi matin. Le titre du groupe de matériaux de construction **Lafarge** cédait de son côté 0,35 %, à 99,5 euros. Les deux sociétés doivent publier mardi leurs résultats du premier semestre.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 3 SEPTEMBRE — **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ACCOR ❯	43,40	284,69	+0,70	−3,55
AGF ❯	58,60	384,39	−2,17	−20,81
AFFINE	38,26	250,97	+0,68	+6,27
AIR FRANCE G ❯	18,13	118,93	...	−27,48
AIR LIQUIDE ❯	155	1016,73	−0,32	−2,45
ALCATEL ❯	16,99	111,45	−0,12	−71,91
ALCATEL O	7,71	50,57	−5,40	−83,59
ALSTOM ❯	29,52	193,64	−1,40	+7,34
ALTRAN TECHN ❯	52,65	345,36	+0,10	−34,45
ATOS ORIGIN ❯	83,30	546,41	−5,23	+11,06
ARBEL	...	...	...	−40
AVENTIS ❯	79,75	523,13	−0,93	−14,70
AXA ❯	29,38	192,72	−2,23	−23,68
BAIL INVESTI ❯	129,10	846,84	−1,07	+9,49
BAZAR HOT. V	...	...	...	+3,31
BEGHIN SAY ❯	38,81	254,58	−0,49	...
BIC ❯	43,80	287,31	−0,93	+4,55
BNPPARIBAS ❯	100	655,96	−0,99	+6,95
BOLLORE ❯	255,40	1675,31	+0,08	+21,73
BOLLORE INV	52,10	341,75	−2,80	+28,07
BONGRAIN	45,60	299,12	−0,22	+30,28
BOUYGUES ❯	36,65	240,41	−1,45	−24,04
BOUYGUES OFF ❯	44,34	290,85	+0,54	−8,57
BULL# ❯	1,33	8,72	...	−72,74
BUSINESS OBJ ❯	26,25	172,19	−3,49	−37,29
B T P (LA CI	...	...	...	...
BURELLE (LY)	63	413,25	+0,32	−19,23
CANAL + ❯	3,62	23,75	−1,36	−5,23
CAP GEMINI ❯	69,10	453,27	−1,57	−59,77
CARBONE-LORR ❯	40,66	266,71	−0,10	−23,28
CARREFOUR ❯	57,40	376,52	−1,96	−14,20
CASINO GUICH ❯	89,30	585,77	−0,83	−15,34
CASINO GUICH	62,60	410,63	−1,80	−7,47
CASTORAMA DU ❯	61,60	404,07	+0,16	−10,72
CEA INDUSTRI	146	957,70	−2,08	−20,65
CEGID (LY)	106,20	696,63	+0,19	+50,31
CEREOL ❯	27,15	178,09	+0,74	...
CERESTAR ❯	29,20	191,54	−0,21	...
CFF.RECYCLIN	46,05	302,07	+0,07	+16,28
CGIP ❯	33,82	221,84	−2,40	−33,02
CHARGEURS	70,25	460,81	−1,06	...
CHRISTIAN DA	...	...	...	+20,31
CHRISTIAN DI ❯	37,89	248,54	−1,07	−25,77
CIC -ACTIONS	123,30	808,79	−0,16	+4,93
CIMENTS FRAN ❯	52,50	344,38	−0,94	−4,54
CLARINS ❯	87	570,68	+0,75	...
CLUB MEDITER ❯	62,85	412,27	+0,16	−30,85
CNP ASSURANC ❯	36,61	240,15	−1,05	−14,24
COFACE ❯	73	478,85	+1,39	−33,02
COFLEXIP ❯	186,50	1223,36	−1,32	+37,74
COLAS ❯	68,70	450,64	+0,29	+25,93
CONTIN.ENTRE	47,90	314,20	−0,21	+14,04
CPR	58	380,46	...	+8,71
CRED.FON.FRA	12,19	79,96	+0,74	−3,56
CREDIT LYONN ❯	42,70	280,09	−1,13	+14,78
CS COM.ET SY	7,50	49,20	+0,81	...
DAMART	...	...	...	+0,86
DANONE ❯	148,90	976,72	−0,53	−7,28
DASSAULT-AVI	297,30	1950,16	−1,56	+35,13
DASSAULT SYS ❯	42,65	279,77	−1,09	−41,57
DEVEAUX(LY)#	72	472,29	+0,07	−14,28
DEV.R.N-P.CA	14,50	95,11	...	+3,57
DMC (DOLLFUS	9,20	60,35	+0,22	−13,53
DYNACTION	26	170,55	−1,89	−12,75
EIFFAGE ❯	75	491,97	+0,67	+17,70
ELIOR ❯	12,65	82,98	...	−6,71
ELEC.MADAGAS	...	...	...	−1,87
ENTENIAL(EX	32,50	213,19	−1,52	+9,09
ERAMET ❯	32,40	212,53	+2,69	−25,60
ESSILOR INTL ❯	331,90	2177,12	+0,76	−4,48
ESSO	80,25	526,41	−0,31	+24,41
EULER ❯	47,52	311,71	+0,04	−12,88
EURAZEO ❯	63,20	414,56	−1,25	−18,34
EURO DISNEY ❯	0,95	6,23	+1,06	+75,92
EUROTUNNEL ❯	1,02	6,69	−1,92	−3,77
FAURECIA ❯	61,85	405,71	−0,24	+47,26
FIMALAC ❯	40	262,38	...	+11,48
F.F.P. (NY)	108	708,43	−1,82	+44,19
FINAXA	...	...	...	−13,84
FONC.LYON.#	31,95	209,58	+0,16	+10,86
FRANCE TELEC ❯	33,74	221,32	−4,53	−63,30
FROMAGERIES	...	...	...	+42,53
GALERIES LAF ❯	150	983,94	−2,15	−26,47
GAUMONT #	39,80	261,07	−0,25	−4,78
GECINA ❯	92,20	604,79	+0,22	−9,60
GENERALE DE	19,50	127,91	−1,86	...
GEOPHYSIQUE ❯	55,10	361,43	−0,90	−23,04
GFI INFORMAT ❯	15,10	99,05	−0,20	−40
GRANDVISION ❯	17,98	117,94	−3,18	−6,50
GROUPE ANDRE	130	852,74	−0,38	−6,81
GROUPE GASCO	80	524,77	−1,23	−4,98
GR.ZANNIER (	85	557,56	−2,86	+38,21
GROUPE PARTO	70,60	463,11	+0,14	+22,78
GUYENNE GASC ❯	86,50	567,40	−0,57	+4,21
HAVAS ADVERT ❯	10	65,60	−1,96	−35,06
IMERYS ❯	113,10	741,89	−0,79	−6,52
IMMOBANQUE	129	846,18	−0,69	+3,20
IMMEUBLES DE	...	...	...	+13,95
INFOGRAMES E ❯	16,30	106,92	−4	−15,10
IM.MARSEILLA	...	...	...	+6,73
INGENICO ❯	27,76	182,09	+1,50	−1,49
ISIS ❯	171,10	1122,34	−1,38	+125,42
JC DECAUX ❯	13,20	86,59	−0,75	...
KAUFMAN ET B ❯	19,40	127,26	−0,51	+2,10
KLEPIERRE ❯	103,30	677,60	+0,19	+3,19
LAFARGE ❯	98,95	649,07	−0,90	+13,21
LAGARDERE ❯	50,70	332,57	−1,74	−17,96
LAPEYRE ❯	54,05	354,54	−1,73	−16,84
LEBON (CIE)	56,50	370,62	...	+0,98
LEGRAND ORD.	190	1246,32	−2,56	...
LEGRIS INDUS ❯	57,40	376,52	+0,79	+19,58
LIBERTY SURF	3,42	22,43	−3,66	...
LOCINDUS	132,10	866,52	−1,42	+16,69
L'OREAL ❯	74,30	487,38	−0,40	−18,61
LOUVRE #	75	491,97	−1,83	+16,73
LVMH MOET HE ❯	53	347,66	−0,84	−24,82
MARINE WENDE ❯	63,65	417,52	−2,23	−29,27
MATUSSIERE F	7,82	51,30	−0,26	+20,30
MAUREL ET PR	16,30	106,92	+1,88	+63,16
METALEUROP	4,90	32,14	−0,61	−3,73
MICHELIN ❯	34,04	223,29	−1,19	−11,69
MARIONNAUD P	51,70	339,13	−1,43	−22,99
MONTUPET SA	14,45	94,79	−0,34	−25,97
MOULINEX	2,74	17,97	+4,58	−34,13
NATEXIS BQ P ❯	101	662,52	−0,39	+6,93
NEOPOST ❯	31,20	204,66	−0,16	+24,80
NEXANS ❯	30	196,79	−1,64	...
NORBERT DENT	21,10	138,41	−2,54	+17,22
NORD-EST	28	183,67	+0,65	+7,07
NRJ GROUP ❯	17,30	113,48	−0,86	−43,16
OBERTHUR CAR ❯	7,49	49,13	−7,76	−56,19
OLIPAR	7,70	50,51	−3,51	+11,91
ORANGE ❯	7,29	47,82	−1,35	...
OXYG.EXT-ORI	416,50	2732,06	+9,98	+14,42
PECHINEY ACT ❯	54,45	357,17	+0,28	+11,82
PECHINEY B P	52,30	343,07	−0,38	+8,95
PENAUILLE PO ❯	57,50	377,18	+0,35	−14,30
PERNOD-RICAR ❯	82,65	542,15	−1,55	+12,44
PEUGEOT ❯	51,85	340,11	−1,14	+28,40
PINAULT-PRIN ❯	148	970,82	−0,13	−35,34
PLASTIC OMN ❯	88	577,24	+0,46	−18,89
PROVIMI ❯	17	111,51	−0,58	...
PSB INDUSTRI	86,85	569,70	+1,76	+20,96
PUBLICIS GR. ❯	25,46	167,01	−2,45	−29,25
REMY COINTRE ❯	33,20	217,78	−0,54	−26,22
RENAULT ❯	43,89	287,90	−3,43	−20,91
REXEL ❯	67,55	443,10	+0,37	−24,94
RHODIA ❯	11,60	76,09	−1,28	−29,69
ROCHETTE (LA	7,41	48,61	...	+20,48
ROYAL CANIN ❯	136	892,10	−0,07	+19,29
ROUGIER #	59,80	392,26	+1,96	−1,96
RUE IMPERIAL	1675	10987,28	...	−14,54
SADE (NY)	...	...	...	+6,65
SAGEM S.A. ❯	50,40	330,60	−1,47	−64,60
SAGEM ADP	35	229,58	−5,91	−59,30
SAINT-GOBAIN ❯	168,10	1102,66	−0,53	+0,47
SALVEPAR (NY	63	413,25	...	+1,12
SANOFI SYNTH ❯	71,40	468,35	−0,90	+0,56
SCHNEIDER EL ❯	60	393,57	−1,64	−22,77
SCOR ❯	50,10	328,63	+1,01	−9,40
S.E.B. ❯	52	341,10	−0,29	−10,26
SEITA	45,50	298,46	−0,48	+5,03
SELECTIBAIL(	15,35	100,69	−0,97	+3,71
SIDEL	50	327,98	...	...
SILIC	173,60	1138,74	+0,12	+6,24
SIMCO ❯	77,90	510,99	−0,13	+5,84
SKIS ROSSIGN	15,75	103,31	+0,96	−7,35
SOCIETE GENE ❯	64,55	423,42	−0,39	−2,49
SODEXHO ALLI ❯	52,50	344,38	−0,94	+8,69
SOGEPARC (FI	...	...	...	+4,81
SOMMER-ALLIB	54,50	357,50	...	...
SOPHIA ❯	32,34	212,14	−1,94	+7,80
SOPRA GROUP ❯	56,40	369,96	...	−9,76
SPIR COMMUNI ❯	82	537,88	+0,61	+13,96
SR TELEPERFO ❯	21,50	141,03	−2,27	−48,62
STUDIOCANAL	14,50	95,11	...	+39,42
SUCR.PITHIVI	425	2787,82	+0,02	+45,79
SUEZ ❯	37	242,70	−1,33	−4,88
TAITTINGER	...	...	...	−1,11
THALES ❯	40,48	265,53	−0,61	−20,70
TF1 ❯	31,37	205,77	−1,94	−45,44
TECHNIP ❯	162,70	1067,24	−0,06	+5,23
THOMSON MULT. ❯	30,52	200,20	−2,21	−38,76
TOTAL FINA E ❯	161,40	1058,71	−0,80	+1,89
TRANSICIEL # ❯	36,82	241,52	−1,02	−3,35
UBI SOFT ENT ❯	40,20	263,69	−0,74	−3,13
UNIBAIL ❯	59,80	392,26	−0,17	+5,72
UNILOG ❯	74,90	491,31	−1,38	−11,88
USINOR ❯	11,99	78,65	−2,28	−14,72
VALEO ❯	48,70	319,45	−0,81	+2,39
VALLOUREC ❯	54,15	355,20	+0,74	−4,83
VICAT	61,50	403,41	+2,50	+9,43
VINCI ❯	68,80	451,30	−1,43	+5,03
VIVENDI ENVI ❯	46,65	306	−0,26	+0,32
VIVENDI UNIV ❯	59,50	390,29	−1,16	−15,12
WANADOO ❯	5,35	35,09	+0,94	−38,50
WORMS (EX.SO	19,50	127,91	...	+11,11
ZODIAC ❯	253,60	1663,51	+0,63	−13,74
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ADECCO	53,30	349,63	−0,09	−19,96
AMERICAN EXP	40,10	263,04	+1,26	−30,20
AMVESCAP EXP	...	...	...	−17,50
ANGLOGOLD LT	39,99	262,32	−0,05	+26,15
A.T.T. #	20,91	137,16	+0,10	+18,40
BARRICK GOLD	17,50	114,79	+1,10	+1,68
COLGATE PAL.	59,50	390,29	+0,17	−15
CROWN CORK O	...	...	...	−53,71
DIAGO PLC	...	...	...	−6,06
DOW CHEMICAL	38,50	252,54	−1,28	−4,70
DU PONT NEMO	45	295,18	+1,72	−15,41
ECHO BAY MIN	1	6,56	−4,76	+163,15
ELECTROLUX	...	...	...	+15,35
ELF GABON	190	1246,32	+2,15	+57,28
ERICSSON # ❯	5,43	35,62	+0,93	−54,78
FORD MOTOR #	21,83	143,20	−1,49	−14,72
GENERAL ELEC	44,82	294	+0,47	−13,80
GENERAL MOTO	59,85	392,59	−0,91	+11,86
GOLD FIELDS	4,80	31,49	+2,56	+33,33
HARMONY GOLD	5,25	34,44	+1,94	+13,63
HITACHI #	7,99	52,41	−8,16	−14,17
HSBC HOLDING ❯	12,75	83,63	−0,55	−17,26
I.B.M. ❯	109,90	720,90	...	+19,84
I.C.I.	7,40	48,54	...	−15,04
ITO YOKADO # ■	41	268,94	+0,29	−20,54
I.T.T. INDUS ■	49,19	322,67	+1,30	+21,99
MATSUSHITA	15,61	102,39	−3,04	−38,78
MC DONALD'S	33,01	216,53	...	−2,96
MERK AND CO	72	472,29	−0,07	−26,60
MITSUBISHI C	8,51	55,82	−2,63	+5,58
NESTLE SA # ❯	230	1508,70	−1,12	−5,19
NORSK HYDRO	46,60	305,68	−1,29	+8,85
PFIZER INC	42,20	276,81	+1,20	−13,91
PHILIP MORRI	52,05	341,43	−1,51	+10,65
PROCTER GAMB	81,45	534,28	−0,06	+3,03
RIO TINTO PL	20	131,19	+2,25	+11,54
SCHLUMBERGER	54,05	354,54	−0,09	−36,37
SEGA ENTERPR	...	...	...	+77,13
SHELL TRANSP	9,12	59,82	−2,36	+5,06
SONY CORP. # ❯	46,23	303,25	−4,90	−36,93
T.D.K. #	52,50	344,38	−5,58	−48,52
TOSHIBA #	5,30	34,77	−1,85	−23,95
UNITED TECHO	74,60	489,34	+0,27	−12,69
ZAMBIA COPPE	0,43	2,82	−4,44	−4,44
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 31 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	9,99	65,53	+0,10
AB SOFT ◆	2,78	18,24	...
ACCESS COMME	4,61	30,24	...
ADL PARTNER	12,80	83,96	−3,03
ADL PARTNER ◆	6,01	39,42	...
ALGORIEL #	5,20	34,11	...
ALPHAMEDIA	0,91	5,97	−3,19
ALPHA MOS #	4	26,24	−4,76
ALPHA MOS BO ◆	0,30	1,97	...
ALTAMIR & CI ◆	126,50	829,79	...
ALDETA ◆	4,97	32,60	...
ALTI #	7,81	51,23	−6,47
A NOVO # ❯	19,99	131,13	−1,04
ARTPRICE COM	8,35	54,77	−0,60
ASTRA	0,59	3,87	−3,28
AUFEMININ.CO	0,81	5,31	+1,25
AUTOMA TECH	4,16	27,29	−3,26
AVENIR TELEC ❯	1,78	11,68	−2,20
AVENIR TELEC	0,20	1,31	...
BAC MAJESTIC	1,95	12,79	−2,50
BARBARA BUI	16,99	111,45	...
BCI NAVIGATI	5,70	37,39	+3,64
BELVEDERE	23,42	153,63	−4,80
BOURSE DIREC	3	19,68	−3,54
BRIME TECHNO	37,80	247,95	...
BRIME TECHN ◆	0,74	4,85	...
BUSINESS ET	9,78	64,15	−0,20
BUSINESS INT	2,60	17,05	+4,84
BVRP ACT.DIV ❯	9,25	60,68	−4,54
CAC SYSTEMES ◆	3	19,68	...
CALL CENTER	7,80	51,16	+0,65
CARRERE GROU	16,70	109,54	+4,05
CAST	5,80	38,05	−0,34
CEREP	16,99	111,45	+2,97
CHEMUNEX	0,27	1,77	...
CMT MEDICAL	16	104,95	+2,56
COALA #	15,30	100,36	+0,39
COHERIS ATIX	12	78,71	−4,76
COIL	17,06	111,91	−0,81
CION ET SYS.	1,85	12,14	+3,93
CONSODATA	9	59,04	...
CONSODATA NV ◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN	2,21	14,50	−7,92
CROSS SYSTEM	1,33	8,72	...
CRYO #	3,99	26,17	−3,86
CRYONETWORKS.	1,70	11,15	−5,56
CYBERDECK #	0,94	6,17	−1,05
CYBER PRES.P	13	85,27	−0,99
CYBERSEARCH	2,12	13,91	+3,92
CYRANO #	0,39	2,56	−4,88
DALET #	2,81	18,43	+0,36
DATASQUARE #	1,17	7,67	...
DATATRONIC	3,55	23,29	−1,39
DESK # ◆	0,89	5,84	...
DEVOTEAM # ❯	19,15	125,62	+1,32
DMS #	13,55	88,88	+1,88
D INTERACTIV	1,90	12,46	−3,55
DIREKT ANLAG	13,25	86,91	−8,24
DIREKT ANLAG	12,30	80,68	+5,85
DURAND ALLIZ	0,59	3,87	...
DURAN DUBOI	12,95	84,95	+1,17
DURAN BS 00 ◆	0,15	0,98	...
EFFIK #	16	104,95	+3,23
EGIDE #	95	623,16	+3,26
EMME NV	14,40	94,46	−0,69
ESI GROUP	14	91,83	−6,67
ESKER	3,73	24,47	−9,02
EUROFINS SCI	10,25	67,24	−7,24
EURO.CARGO S	11,90	78,06	...
FIMATEX # ❯	3,40	22,30	−3,13
FI SYSTEM # ❯	2,69	17,65	−4,95
FI SYSTEM BS	0,02	0,13	−77,78
FLOREANE MED	7,70	50,51	−1,28
GAMELOFT COM	0,80	5,25	...
GAUDRIOT #	34,80	228,27	−4,66
GENERIX #	23	150,87	−7,63
GENESYS #	12,15	79,70	+1,25
GENESYS BS00	2	13,12	−9,09
GENSET ❯	3,76	24,66	−3,84
GL TRADE #	36	236,14	−1,13
GUILLEMOT #	18,30	120,04	+1,16
GUYANOR ACTI	0,23	1,51	−4,17
HF COMPANY	51,95	340,77	...
HIGH CO.#	111	728,11	...
HIGH BON DE ◆	3,25	21,32	...
HIGHWAVE OPT ❯	5,71	37,46	−5,62
HIMALAYA	2,23	14,63	−3,04
HI MEDIA	0,69	4,53	...
HOLOGRAM IND	8,40	55,10	+7,69
HUBWOO.COM	1,78	11,68	−8,72
IB GROUP.COM	3,18	20,86	−0,63
IDP	1,60	10,50	+3,23
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B ◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B ◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO	8,45	55,43	+1,20
ILOG #	9	59,04	−4,86
IMECOM GROUP	1,81	11,87	−0,55
INFOSOURCES	0,87	5,71	+6,10
INFOSOURCE B ◆	1,45	9,51	...
INFOTEL #	26,05	170,88	−0,19
INFO VISTA	3,45	22,63	−8
INTEGRA ❯	1,03	6,76	−3,74
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL #	1,15	7,54	−4,17
IPSOS # ❯	73	478,85	+2,89
IPSOS BS00 ◆	1,41	9,25	...
ITESOFT	1,67	10,95	+1,83
IT LINK	3,70	24,27	...
IXO	0,70	4,59	−4,11
JEAN CLAUDE	1	6,56	...
JOLIEZ REGOL	0,85	5,58	−5,56
KALISTO ENTE ◆	1,35	8,86	...
KEYRUS PROGI	1,49	9,77	−3,25
LA COMPAGNIE	6,85	44,93	...
LEXIBOOK # S	19	124,63	+0,26
LINEDATA SER	22	144,31	...
LYCOS EUROPE	1,06	6,95	...
LYCOS FRANCE	2,60	17,05	...
MEDCOST #	2,25	14,76	−2,17
MEDIDEP #	20,88	136,96	−1,18
MEMSCAP	2,20	14,43	+1,38
METROLOGIC G	58,10	381,11	−3,17
MICROPOLE	6,41	42,05	−0,62
MILLIMAGES	9,75	63,96	+0,52
MONDIAL PECH	4,70	30,83	...
NATUREX	14,40	94,46	...
NET2S #	3,05	20,01	−5,28
NETGEM ❯	3,49	22,89	+1,45
NETVALUE #	1,50	9,84	−3,85
NEURONES #	3,50	22,96	+0,29
NICOX #	57,90	379,80	−1,53
OLITEC	15,95	104,63	−5
OPTIMS #	2,19	14,37	...
ORCHESTRA KA	0,99	6,49	...
OXIS INTL RG	0,20	1,31	+5,26
PERFECT TECH	6,54	42,90	−12,21
PERF.TECHNO.	0,28	1,84	...
PHARMAGEST I	17	111,51	−1,73
PHONE SYS.NE	1,07	7,02	+3,88
PICOGIGA	5,60	36,73	−3,45
PROSODIE #	36,25	237,78	+3,72
PROSODIE BS ◆	8,46	55,49	...
PROLOGUE SOF	5,70	37,39	−3,88
QUALIFLOW	4,50	29,52	−1,10
QUANTEL	4,65	30,50	+4,26
R2I SANTE	8,19	53,72	...
R2I SANTE BO ◆	0,03	0,20	...
RECIF #	19,98	131,06	+2,46
REPONSE #	18,30	120,04	−0,27
REGINA RUBEN	0,73	4,79	+4,29
RIBER #	3,85	25,25	−0,26
RIGIFLEX INT	49,05	321,75	−0,20
RISC TECHNOL	6,16	40,41	+2,50
SAVEURS DE F	9,70	63,63	+2,11
GUILLEMOT BS	9,10	59,69	−4,31
SELF TRADE	2,60	17,05	−1,89
SILICOMP #	23	150,87	...
SITICOM GROU	4,20	27,55	−1,18
SODITECH ING	6	39,36	+3,63
SOFT COMPUTI	3,75	24,60	−3,85
SOI TEC SILI ❯	13,89	91,11	−6,15
SOI TEC BS 0	2,55	16,73	−5,56
SOLUCOM	34,60	226,96	−1,14
SOLUCOM ACT. ◆	47,76	313,29	...
SQLI	1,39	9,12	−7,95
SQLI ACT.NOU ◆	3,10	20,33	...
STACI #	2,25	14,76	−4,26
STELAX ◆	0,47	3,08	...
SYNELEC #	15,70	102,99	−2,48
SYSTAR #	3,75	24,60	−2,60
SYSTRAN	2,41	15,81	...
TEL.RES.SERV.	1,58	10,36	+0,64
TELECOM CITY	3,61	23,68	−2,17
TETE DS LES	1,57	10,30	+0,64
THERMATECH I	17,65	115,78	−1,12
TITUS INTERA	3,12	20,47	−5,17
TITUS INTER ◆	2,20	14,43	...

SECOND MARCHÉ

LUNDI 3 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	32,28	211,74	+0,94
ACTIELEC TEC	5,60	36,73	+0,90
ALGECO #	94	616,60	...
ALTEDIA	35,50	232,86	...
ALTEN (SVN) ❯	17,80	116,76	−6,27
APRIL S.A.#(	19	124,63	...
ARKOPHARMA #	50,90	333,88	−0,10
ASSYSTEM #	42,09	276,09	−6,47
AUBAY	6,55	42,97	−3,53
BENETEAU #	87	570,68	+0,12
BOIRON (LY)#	83,85	550,02	−0,06
BONDUELLE	47,50	311,58	+1,06
BQUE TARNEAU ◆	88	577,24	...
BRICORAMA #	50,50	331,26	−0,98
BRIOCHE PASQ	87	570,68	−0,68
BUFFALO GRIL	10,20	66,91	−3,77
C.A. OISE CC ◆	91,60	600,86	...
C.A. PARIS I	64,65	424,08	−1,52
C.A.PAS CAL	149	977,38	+0,54
CDA-CIE DES ◆	46,50	305,02	...
CEGEDIM #	54	354,22	+3,05
CIE FIN.ST-H ◆	131	859,30	...
CNIM #	52,75	346,02	−0,66
COFITEM-COFI ◆	58,05	380,78	...
DANE-ELEC ME	2,49	16,33	+7,33
ENTRELEC GRO ◆	61,85	405,71	...
ETAM DEVELOP	9,35	61,33	−6,41
EUROPEENNE C	41	268,94	...
EXPAND S.A.	55,55	364,38	−1,51
FINATIS(EX.L ◆	145,20	952,45	...
FININFO	33,99	222,96	+0,86
FLEURY MICHO	23	150,87	−1,25
GECI INTL	12	78,71	−4,23
GENERALE LOC	19	124,63	−3,06
GEODIS	33,30	218,43	−7,50
GFI INDUSTRI	28,82	189,05	+2,20
GRAND MARNIE ◆	7998	52463,44	...
GROUPE BOURB ◆	46,20	303,05	...
GROUPE CRIT	15,98	104,82	−0,13
GROUPE FOCAL	65	426,37	...
GROUPE J.C.D	150	983,94	−0,46
HERMES INTL ❯	162,10	1063,31	−0,12
HYPARLO #(LY	34	223,03	...
IMS(INT.META	7,80	51,16	...
INTER PARFUM	70	459,17	+0,07
JET MULTIMED ◆	33,90	222,37	...
LAURENT-PERR	32,99	216,40	+0,73
LDC	133,20	873,73	−4,86
LECTRA (B) #	5	32,80	−0,99
LOUIS DREYFU	14,01	91,90	...
LVL MEDICAL	16	104,95	−0,50
M6-METR.TV A ❯	27,75	182,03	+0,91
MANITOU #	63,50	416,53	+1,93
MANUTAN INTE	42	275,50	+2,44
PARC DES EXP ◆	117	767,47	...
PCAS #	20	131,19	−9,09
PETIT FOREST	42,60	279,44	+1,43
PIERRE VACAN	65,50	429,65	−2,24
PINGUELY HAU ❯	14,40	94,46	−1,50
POCHET ◆	115	754,35	...
RADIALL #	67	439,49	+3,16
RALLYE (LY) ❯	54,85	359,79	−0,27
ROCANI(EX FI ◆	12	78,71	...
RODRIGUEZ GR ❯	55,10	361,43	+1,47
SABATE-DIOSO	16,88	110,73	−0,65
SECHE ENVIRO	81	531,33	+1,25
SINOP.ASSET ◆	18,96	124,37	...
SIPAREX CROI	29	190,23	...
SOLERI ◆	230	1508,70	...
SOLVING #	57	373,90	...
STEF-TFE #	61,50	403,41	−0,81
STERIA GROUP	34	223,03	−1,73
SYLEA ◆	47,50	311,58	...
SYLIS #	24,80	162,68	...
SYNERGIE (EX	30,89	202,63	−0,19
TEAM PARTNER	6,60	43,29	−1,35
TRIGANO ❯	30,70	201,38	+1,49
UNION FIN.FR	30,60	200,72	−2,86
VILMOR.CLAUS	69	452,61	−0,43
VIRBAC	100	655,96	...
...	...	...	...
...	...	...	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 31 août**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	26,27	172,32	31/08
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,36	172,91	31/08
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2480,65	16272	02/09
BNP MONÉ PLACEMENT C	13609,98	89275,62	02/09
BNP MONÉ PLACEMENT D	11882,82	77946,19	02/09
BNP MONÉ TRÉSORERIE	154996,43	1016709,93	02/09
BNP OBLI. CT	165,07	1082,79	02/09
BNP OBLI. LT	34,13	223,88	02/09
BNP OBLI. MT C	152,94	1003,22	02/09
BNP OBLI. MT D	140,37	920,77	02/09
BNP OBLI. SPREADS	185,59	1217,39	02/09
BNP OBLI. TRÉSOR	1954,58	12821,20	02/09
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1817,91	11924,71	30/08
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	111,32	730,21	28/08
BP MEDITERRANÉE DÉV.	59,58	390,82	30/08
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	85,73	562,35	30/08
BP OBLIG. EUROPE	51,54	338,08	31/08
BP SÉCURITÉ	102402,02	671713,22	31/08
EUROACTION MIDCAP	133,24	874	30/08
FRUCTI EURO 50	100	655,96	31/08
FRUCTIFRANCE C	88,28	579,08	30/08
FRUCTIFONDS FRANCE NM	172,68	1132,71	30/08
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	192,24	1261,01	30/08
NORD SUD DÉVELOP. C	513,14	3365,98	27/08
NORD SUD DÉVELOP. D	398,11	2611,43	30/08
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	52,08	341,62	02/09
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,93	117,61	02/09
ÉCUR. ACTIONS FUTUR	65,98	432,80	02/09
ÉCUR. CAPITALISATION C	43,97	288,42	02/09
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	43,61	286,06	02/09
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	44,29	290,52	02/09
ÉCUR. EXPANSION C	14658,94	96156,34	02/09
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,94	275,11	02/09
ÉCUR. INVESTISSEMENTS	53,71	352,31	02/09
ÉCUR. MONÉTAIRE C	222,53	1459,70	02/09
ÉCUR. MONÉTAIRE D	191,90	1258,78	02/09
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	177,32	1163,14	02/09
ÉCUR. TECHNOLOGIES	36,17	237,26	02/09
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,01	1803,95	02/09
ÉPARCOURT-SICAV D	28,21	185,05	02/09
GÉOPTIM C	2312,27	15167,50	02/09
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,34	244,93	02/09
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,32	225,12	02/09
ÉCUREUIL VITALITÉ C	40,70	266,97	02/09
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	383,53	2515,79	31/08
ATOUT EUROPE C	523,23	3432,16	31/08
ATOUT FRANCE C	202,53	1328,51	31/08
ATOUT FRANCE D	183,53	1203,88	31/08
ATOUT FRANCE ASIE D	79,05	518,53	31/08
ATOUT FRANCE EUROPE D	182,38	1196,33	31/08
ATOUT FRANCE MONDE D	44,99	295,12	31/08
ATOUT MONDE C	53,15	348,64	31/08
ATOUT SÉLECTION D	109,55	718,60	31/08
CAPITOP EUROBLIG C	100,43	658,78	31/08
CAPITOP EUROBLIG D	82,86	543,53	31/08
CAPITOP MONDOBLIG C	44,64	292,82	31/08
CAPITOP REVENUS D	173,39	1137,36	31/08
DIÈZE C	445,85	2924,58	31/08
INDICIA EUROLAND D	112,02	734,80	30/08
INDICIA FRANCE D	383,38	2514,81	30/08
INDOCAM AMÉRIQUE C	39,27	257,59	31/08
INDOCAM ASIE C	18,05	118,40	31/08
INDOCAM FRANCE C	346,58	2273,42	31/08
INDOCAM FRANCE D	284,89	1868,76	31/08
INDOCAM MULTI OBLIG. C	183,54	1203,94	31/08
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	80,98	531,19	30/08
CAPITOP MONÉTAIRE C	191,12	1253,67	04/09
CAPITOP MONÉTAIRE D	188,34	1235,43	04/09
INDOCAM FONCIER	98,92	648,87	31/08
INDOCAM VAL. RESTR. C	279,54	1833,66	30/08
MASTER ACTIONS C	43,26	283,77	29/08
MASTER DUO C	14,33	94	29/08
MASTER OBLIGATIONS C	30,59	200,66	29/08
MASTER PEA D	13,23	86,78	29/08
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,87	123,78	30/08
OPTALIS DYNAMIQ. D	17,69	116,04	30/08
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,80	123,32	30/08
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,10	112,17	30/08
OPTALIS EXPANSION C	15,61	102,39	30/08
OPTALIS EXPANSION D	15,23	99,90	30/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,83	116,96	30/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,66	102,72	30/08
PACTE SOL. LOGEM.	78,32	513,75	28/08
PACTE SOL.TIERS MONDE	83,29	546,35	28/08
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
AURECIC	100,01	656,02	31/08
CIC CAPIRENTE MT C	35,60	233,52	31/08
CIC CAPIRENTE MT D	26,73	175,34	31/08
CIC AMÉRIQUE LATINE	106,63	699,45	31/08
CIC CONVERTIBLES	5,67	37,19	31/08
CIC COURT TERME C	34	223,03	31/08
CIC COURT TERME D	26,89	176,39	31/08
CIC ECOCIC	374,80	2458,53	31/08
CIC ELITE EUROPE	129,84	851,69	31/08
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2058,11	13500,32	31/08
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1623,33	10648,35	31/08
CIC EUROLEADERS	387,80	2543,80	31/08
CIC FRANCE C	36,65	240,41	31/08
CIC FRANCE D	36,65	240,41	31/08
CIC HORIZON C	67,45	442,44	31/08
CIC HORIZON D	65,05	426,70	31/08
CIC MENSUEL	1432,89	9399,14	31/08
CIC MONDE PEA	29,02	190,36	31/08
CIC OBLI COURT TERME C	24,55	161,04	31/08
CIC OBLI COURT TEME D	19,49	127,85	31/08
CIC OBLI LONG TERME C	15,32	100,49	31/08
CIC OBLI LONG TERME D	15,13	99,25	31/08
CIC OBLI MONDE	401,44	2633,27	31/08
CIC ORIENT	143,96	944,32	31/08
CIC PIERRE	35,60	233,52	31/08
MONEYCIC DOLLAR	1412,83	....	31/08
Fonds communs de placements			
CIAL PEA SÉRÉNITÉ	842,09	5523,75	24/08
CIC EUROPEA C	11,12	72,94	31/08
CIC EUROPEA D	10,82	70,97	31/08
CIC EURO OPPORTUNITÉ	504,93	3312,12	31/08
CIC GLOBAL C	250,87	1645,60	31/08
CIC GLOBAL D	250,87	1645,60	31/08
CIC JAPON	8,77	57,53	31/08
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	1031,88	6768,69	31/08
CIC NOUVEAU MARCHÉ	5,57	36,54	31/08
CIC PROFIL DYNAMIQUE	23,75	155,79	30/08
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	19,03	124,83	30/08
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	135,64	889,74	30/08
CIC TAUX VARIABLES	193,94	1272,16	31/08
CIC TECHNO. COM	83,12	545,23	31/08
CIC USA	17,91	117,48	31/08
CIC VAL. NOUVELLES	314,63	2063,84	31/08
GTI PUNCH	102,76	674,06	10/07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	228,29	1497,48	31/08
LION 20000 C/3 11/06/99	488,08	3201,59	31/08
LION 20000 D/3 11/06/99	426,10	2795,03	31/08
SICAV 5000	162,56	1066,32	31/08
SLIVAFRANCE	283,08	1856,88	31/08
SLIVARENTE	39,38	258,32	31/08
SLIVINTER	149,14	978,29	31/08
TRILION	754,14	4946,83	31/08
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	182,87	1199,55	31/08
ACTILION DYNAMIQUE D	172,25	1129,89	31/08
ACTILION PEA DYNAMIQUE	69,87	458,32	31/08
ACTILION ÉQUILIBRE C	176,90	1160,39	31/08
ACTILION ÉQUILIBRE D	165,39	1084,89	31/08
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	170,83	1120,57	31/08
ACTILION PRUDENCE C	172,63	1132,38	31/08
ACTILION PRUDENCE D	160,86	1055,17	31/08
INTERLION	231,09	1515,85	31/08
LION ACTION EURO	92,19	604,73	31/08
LION PEA EURO	94,28	618,44	31/08
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	22,31	146,34	31/08
CM EUROPE TECHNOL	4,48	29,39	31/08
CM FRANCE ACTIONS	35,89	235,42	31/08
CM MID. ACT. FRANCE	33,56	220,14	31/08
CM MONDE ACTIONS	305,66	2005	31/08
CM OBLIG. LONG TERME	107,37	704,30	31/08
CM OPTION DYNAM.	31,71	208	31/08
CM OPTION ÉQUIL.	53,75	352,58	31/08
CM OBLIG. COURT TERME	163,27	1070,98	31/08
CM OBLIG. MOYEN TERME	338,79	2222,32	31/08
CM OBLIG. QUATRE	165,92	1088,36	31/08
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,28	126,47	31/08
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	122,84	805,78	31/08
ASIE 2000	68,44	448,94	31/08
NOUVELLE EUROPE	218,82	1435,37	31/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3595,09	23582,24	31/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3296,48	21623,49	31/08
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	335,08	2197,98	31/08
ST-HONORÉ FRANCE	58,54	384	31/08
ST-HONORÉ PACIFIQUE	89,49	587,02	31/08
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	100,06	656,35	31/08
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	374,81	2458,59	31/08
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	93,62	614,11	31/08
WEB INTERNATIONAL	23,80	156,12	31/08
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	201,12	1319,26	30/08
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	6136,09	40250,11	30/08
STRATÉGIE INDICE USA	9016,78	59146,20	30/08
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	106,43	698,14	02/09
ADDILYS D	105,58	692,56	02/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25,26	165,69	02/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,46	160,45	02/09
AMPLITUDE EUROPE C	32,94	216,07	02/09
AMPLITUDE EUROPE D	31,55	206,95	02/09
AMPLITUDE FRANCE	87,24	572,26	02/09
AMPLITUDE MONDE C	225,40	1478,53	02/09
AMPLITUDE MONDE D	202,18	1326,21	02/09
AMPLITUDE PACIFIQUE C	16,10	105,61	02/09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	15,39	100,95	02/09
ÉLANCIEL EURO D PEA	99,69	653,92	02/09
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	41,81	274,26	02/09
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	31,27	205,12	02/09
GÉOBILYS C	120,71	791,81	02/09
GÉOBILYS D	110,06	721,95	02/09
INTENSYS C	20,54	134,73	02/09
INTENSYS D	17,45	114,46	02/09
KALEIS DYNAMISME C	218,28	1431,82	02/09
KALEIS DYNAMISME D	212,29	1392,53	02/09
KALEIS DYNAMISME FR C	81,44	534,21	02/09
KALEIS ÉQUILIBRE C	201,03	1318,67	02/09
KALEIS ÉQUILIBRE D	194,75	1277,48	02/09
KALEIS SÉRÉNITÉ C	189,97	1246,12	02/09
KALEIS SÉRÉNITÉ D	183,64	1204,60	02/09
KALEIS TONUS C	71,98	472,16	02/09
LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ	101,09	663,11	02/09
OBLITYS C	112,92	740,71	02/09
OBLITYS D	111,15	729,10	02/09
PLÉNITUDE D PEA	43,35	284,36	02/09
POSTE GESTION C	2600,76	17059,87	02/09
POSTE GESTION D	2305,53	15123,29	02/09
POSTE PREMIÈRE	7065,42	46346,12	02/09
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42075,78	275999,02	02/09
POSTE PREMIÈRE 2-3	9091,04	59633,31	02/09
PRIMIEL EUROPE C	58	380,46	02/09
REVENUS TRIMESTRIELS	786,26	5157,53	02/09
SOLSTICE D	363,78	2386,24	02/09
THÉSORA C	186,90	1225,98	02/09
THÉSORA D	156,02	1023,42	02/09
TRÉSORYS C	47130,33	309154,70	02/09
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	88,54	580,78	02/09
DÉDIALYS MULTI-SECT.	65,54	429,91	02/09
DÉDIALYS SANTÉ	94,93	622,70	02/09
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	31,05	203,67	02/09
DÉDIALYS TELECOM	41,25	270,58	02/09
POSTE EUROPE C	91,63	601,05	02/09
POSTE EUROPE D	87,39	573,24	02/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	197,96	1298,53	02/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	181,72	1192,01	02/09
REMUNYS PLUS	102,51	672,42	02/09
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,10	1030,51	31/08
CADENCE 2 D	154,93	1016,27	31/08
CADENCE 3 D	155,07	1017,19	31/08
CONVERTIS C	232,05	1522,15	31/08
INTEROBLIG C	58,74	385,31	31/08
INTERSÉLECTION FR. D	76,74	503,38	31/08
SÉLECT DÉFENSIF C	192,22	1260,88	31/08
SÉLECT DYNAMIQUE C	246,90	1619,56	31/08
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	169,88	1114,34	31/08
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	151,69	995,02	31/08
SÉLECT PEA 1	216,68	1421,33	31/08
SG FRANCE OPPORT. C	454,17	2979,16	31/08
SG FRANCE OPPORT. D	425,25	2789,46	31/08
SOGENFRANCE C	483,36	3170,63	31/08
SOGENFRANCE D	435,58	2857,22	31/08
SOGEOBLIG C	112,33	736,84	31/08
SOGÉPARGNE D	46,07	302,20	31/08
SOGEPEA EUROPE	228,42	1498,34	31/08
SOGINTER C	55,74	365,63	31/08
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	15,94	104,56	30/08
DÉCLIC ACTIONS FRANC	56	367,34	30/08
DÉCLIC ACTIONS INTER	33	216,47	31/08
DÉCLIC BOURSE PEA	53,21	349,03	30/08
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,68	109,41	30/08
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,24	113,09	30/08
DÉCLIC PEA EUROPE	25,46	167,01	30/08
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	63,76	418,24	30/08
FAVOR	328,39	2154,10	31/08
SOGESTION C	49,57	325,16	30/08
SOGINDEX FRANCE C	548,18	3595,83	30/08
....	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

DISPARITION

Christiaan Barnard

Le pionnier de la greffe de cœur

LE PROFESSEUR Christiaan Barnard est mort, dimanche 2 septembre, à l'âge de 78 ans, après avoir perdu conscience au bord de la piscine d'un luxueux hôtel de la station balnéaire chypriote de Paphos. L'accident est survenu alors que le médecin lisait l'un de ses propres livres. Il est décédé à son arrivée à l'hôpital de Paphos et les causes exactes de son décès ne sont pas encore connues. Une autopsie devait être pratiquée lundi. Le professeur Barnard avait acquis une réputation mondiale après avoir, en décembre 1967, pour la première fois dans l'histoire de la médecine, retiré le cœur du thorax d'un homme pour le transplanter dans celui d'un autre être humain. La pratique d'un tel geste, alors considéré comme soulevant de très graves questions morales, a ouvert la voie à des progrès majeurs dans le domaine de la chirurgie cardiaque grâce à la codification de la technique et à la maîtrise des phénomènes immunitaires de rejet.

Fils de pasteur, Christiaan Barnard est né le 8 novembre 1922, à Beaufort West, dans le sud-ouest de l'Afrique du Sud. La mort de l'un de ses frères, décédé à l'âge de 5 ans d'une affection cardiaque, serait à l'origine de sa vocation médicale. Il commence à exercer la médecine générale en 1953, dans un petit village près du Cap, puis s'engage bientôt dans la carrière chirurgicale. Les importantes difficultés matérielles qu'il rencontre dans son pays le conduisent à gagner les Etats-Unis et l'université du Minnesota, où il devient l'élève du professeur Owen H. Wangensteen, chirurgien renommé.

Après de premières recherches dans le domaine digestif, il s'oriente vers la chirurgie cardiaque. De retour à l'Université médicale du Cap en 1958, il poursuit des travaux expérimentaux sur l'animal et s'intéresse, chez l'homme, au remplacement des valves cardiaques pathologiques par des valves artificielles. C'est après dix années de recherches qu'il dirige, le 2 décembre 1967, l'équipe qui ose tenter la première greffe cardiaque à l'hôpital de Groote Schuur du Cap. Agé de 55 ans, le patient – qui avait reçu le cœur d'une jeune fille de 25 ans, décédée dans un accident de la circulation – survivra dix-huit jours, avant de mourir des suites d'une double pneumonie. Très largement médiatisée, cette première et cet échec suscitèrent alors une émotion considérable à l'échelon international.

Le professeur Barnard et ses collaborateurs font, dès janvier 1968, une deuxième tentative chez un dentiste du Cap âgé de 58 ans, à partir d'un greffon prélevé chez un jeune pêcheur métis victime d'une hémorragie cérébrale. Le patient devait décéder le 19 août, victime de phénomènes de rejet de son greffon. De multiples tentatives vont être faites aux Etats-Unis et en France notamment. Si la technique chirurgicale fut rapidement codifiée, il fallut attendre les années 1980 et la mise au point de puissants médicaments immunosuppresseurs pour que la greffe de cœur devienne une pratique quotidienne des équipes spécialisées qui sont aujourd'hui confrontées à une pénurie chronique de greffon.

UNE VIE PRIVÉE MOUVEMENTÉE

Victime d'une polyarthrite rhumatoïde très handicapante, le chirurgien sud-africain fut contraint de cesser son activité médicale – qui lui a valu de multiples titres et récompenses – en 1983. Doté d'un charisme certain, ne craignant pas de goûter aux plaisirs médiatiques, se plaisant à vulgariser ses travaux, il se révéla aussi comme une personnalité atypique et paradoxalement souvent en marge de la communauté médico-chirurgicale. L'intervention de 1967, qui assura sa réputation internationale, fut aussi le début d'une vie privée très mouvementée. Divorcé en 1969, il épouse l'année suivante une riche héritière de 19 ans, dont il divorça en 1982. En 1988, il se remarie avec une jeune fille âgée de 18 ans dont il divorça en 2000. Le chirurgien rapporta également dans l'un de ses ouvrages la multiplicité de ses conquêtes féminines.

Officiellement opposé à la politique de l'apartheid, il fut parfois accusé d'une certaine condescendance à l'égard de la communauté noire de son pays. En 1989, il déclarait sa volonté d'entrer en politique aux côtés du Parti démocrate, qui militait pour la suppression de l'apartheid avant d'annoncer, en 1991, qu'il voulait quitter un pays devenu *« invivable »* pour s'installer en Suisse. En juin 1993 enfin, il obtenait du gouvernement grec la citoyenneté hellénique. Dans une lettre adressée au secrétaire d'Etat grec aux affaires étrangères, le docteur Barnard expliquait alors : *« Je suis déjà grec. La première fois que j'ai visité la patrie d'Hippocrate et d'Asclépiade* [célèbres médecins de l'Antiquité], *j'avais senti que j'étais un de leurs compatriotes et non un simple disciple. »* C'est ce médecin hors norme qui, osant en 1967 briser un tabou, accéléra la mise en place de cette chaîne de solidarité biologique qu'est, dans le meilleur des cas, devenue la pratique de la greffe d'organe.

Jean-Yves Nau

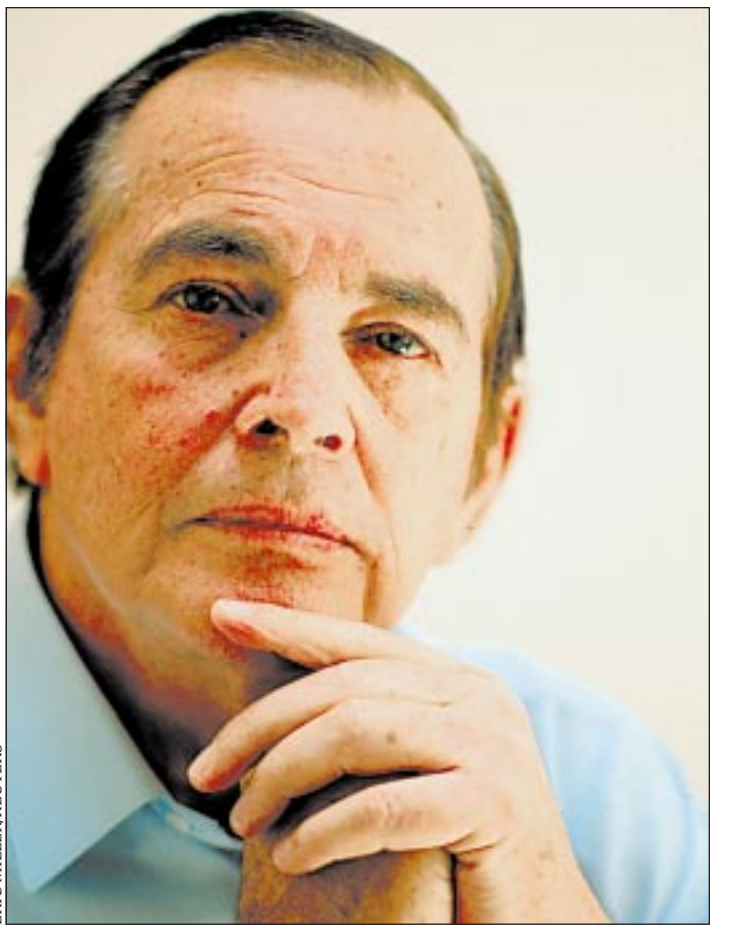

ÉRIC MILLER/REUTERS

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 1er septembre sont publiés :

● **Informatique et libertés :** un décret pris pour l'application des dispositions du troisième alinéa de l'article 31 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et portant création au ministère de l'intérieur d'un fichier des élus et des candidats aux élections au suffrage universel.

● **Education nationale :** un décret fixant le montant de la participation des étudiants aux dépenses de médecine préventive.

● **Sécurité routière :** un décret portant création du Conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret relatif au comité interministériel de la sécurité routière.

Au *Journal officiel* du dimanche 2 septembre sont publiés :

● **Education nationale :** un décret modifiant le décret du 26 novembre 1985 portant création d'instituts et d'écoles internes dans les universités et les instituts nationaux polytechniques.

● **Accord international :** un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine relatif à l'établissement d'une liaison d'Etat, fait à Pékin le 23 octobre 2000.

● **Jeunesse et sport :** un décret portant règlement général du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport délivré par le ministère de la jeunesse et des sports.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Le jeudi 30 août 2001, est venu au Monde

Antonin ZERLINI,

à la grande joie de ses parents

Marie-Françoise LABITTE
et
Gilles ZERLINI,

et de sa sœur
Justine.

« Enfant de grâce, cette vie joyeuse ne pourra pas t'être connue, si tu gardes les yeux baissés. »
Dante.

U Pozzu,
20222 Brandu,
Corsica.

– Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de

Gaël,

le 19 juillet 2001,

au foyer de
Xavier et **Noëlle SIMONOT**

et de

Thomas,

le 30 août 2001,

au foyer de
Frédéric et **Bénédicte PELIGRY**

M. et Mme Peligry-Pignet,
16, avenue J.-A.-Carrel,
31130 Balma.

Marceau GÉRARDIN
a la joie d'annoncer au *Monde* la naissance, le 28 août 2001, de sa sœur,

Garance.

Anne et **Matthieu**,
leurs parents,
Marie-Claude et **Alistair MACLAREN**,
Henriette et **Martial GÉRARDIN**,
leurs grands-parents,

sont très heureux.

42, rue de l'Eglise,
75015 Paris.

– Pessac (Gironde).

Nous sommes très heureux d'annoncer l'arrivée de notre première petite-fille

Victoria,

le 16 août 2001, à Lyon

au foyer de
Carole et Andrés LITVAK-DAGRÉOU

Laura et Simon LITVAK.

Anniversaires de naissance

– Lecteur assidu du *Monde*,
sauras-tu résoudre cette énigme :

2-8-4-9-5-1-0-1-9 ?

Si oui, bravo !

Bon anniversaire et vœux de bonheur.

AMC.

– 4 septembre 2001,

déjà 37 bougies,

mimouch' de la michaudière,

Bon anniversaire,

joyeusement, nous serons toujours
près de toi.

Marie-Hélène et Anne.

Mariages

– **Marie-José** et **Alain BEAUD,**
Eliane et **Clotaire d'ENGREMONT,**

ont la grande joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Gaëlle et **Guillaume,**

le 1er septembre 2001.

Décès

Jean-Marie CHARRON

est décédé accidentellement à cinquante-sept ans, le dimanche 12 août 2001, sur la route d'Essaouira au Maroc.

De la part des
familles Charron, Arrou-Vignod, Comte, Ficatier, Jugnet, Bulard (au Maroc), Ramsted (en Suède).

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 20 août, à Palavas (Hérault).

« ... Ceci dit, en ce qui me concerne,
Et tous comptes faits,
Je suis bien ! »
« La vallée heureuse » (Meknès).
J.-M. C.

Comte Arrou-Vignod,
55, Les Charles,
83490 Le Muy.

– Le père provincial de la Compagnie de Jésus,
La communauté Saint-Pierre Canisius,
Sa famille,
recommandent à vos prières le

père
François COUREL s.j.,

rappelé à Dieu, le 31 août 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-Ignace (33, rue de Sèvres, Paris-6e), le mardi 4 septembre, à 10 h 30.

Communauté Saint-Pierre Canisius,
15, rue Monsieur,
75007 Paris.

– Ses enfants,
petits-enfants
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Lisette ENARD-OBRIOT,

survenue le 31 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

– Robert Fonteneau,
M. et Mme Maurice Civeyrel,
Catherine, Olivier Ritz et leur fille,
Sa famille et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès, le 29 août 2001, de

Mme Jeanne-Marie FONTENEAU,
née **CIVEYREL,**

L'inhumation aura lieu le lundi 3 septembre, dans le caveau familial, au cimetière de la Grand-Combe (Gard).

Une messe sera célébrée le samedi 15 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte (Yvelines).

28, Planche-Brûlée, D,
01210 Ferney-Voltaire.

– Marie-Odile et Olivier Alix,
Xavier et Agnès Grenet,
Michel et Colette Grenet,
Brigitte et Luc Derieux,
Chantal et Pierre Delmas,
Bénédicte et Dominique Madelin,
Dominique et Barbara Grenet,
Laurent et Brigitte Grenet,
Nicole et Stanislas Jozwiak,

Ses trente-trois petits-enfants,

Ses onze arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André GRENET,
née **Monique MICHON,**

survenu le 31 août 2001.

La cérémonie religieuse est célébrée ce jour, lundi 3 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 75007 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Rosa-Bonheur,
75015 Paris.

– Rhône.

La présidente
et le conseil de l'ordre départemental des sages-femmes
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme JAQUET-FRANCILLON,
ancienne secrétaire générale.

A sa famille
Et à ses proches,
ils expriment leur profonde sympathie.

– Jean-Jacques Aillagon,
président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Alfred Pacquement,
directeur du Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle,
Et leurs collaborateurs,

saluent la mémoire de

Pierre KLOSSOWSKI,

disparu le 12 août 2001,

Ils adressent à son épouse l'expression de leur profonde sympathie.

L'œuvre de Pierre Klossowski est largement représentée dans les collections du Centre Pompidou-Musée national d'art moderne.
Trois de ses dessins figurent actuellement dans l'exposition « Œuvres sur papier. Acquisitions 1996-2001 », présentée au Musée national d'art moderne.

– Jacques et Béatrice Levallois,
Jean-Pierre et Nicole Levallois,
Daniel et Andrée Levallois,
ses enfants,
Cécile, Jean, Inès, Paul, Emilie, Sandrine, Jean-Daniel, Laurence et William,
ses petits-enfants
et son arrière-petit-fils,
Etienne et Simone Levallois,
Michel et Jeanne Levallois,
Yvonne Daligaut,
ses frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques LEVALLOIS,
ingénieur général-géographe,
officier de la Légion d'honneur,
membre correspondant
de l'Institut de France,
membre correspondant
du bureau des Longitudes,

survenu à Paris, le 31 août 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 septembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame des Champs, 91, boulevard du Montparnasse, à Paris- 6e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue de l'Arrivée,
75015 Paris.

– Mme Monique Pozzo Di Borgo,
son épouse,
M. Charles-André Pozzo Di Borgo,
son fils,
Mme Edith Mesnil,
M. Olivier Mesnil,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland POZZO DI BORGO,
commandeur de la Légion d'honneur,
président
du comité des Champs-Elysées,

le 28 août 2001, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 septembre, à 10 heures, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

36, rue Beaujon,
75008 Paris.

(Le Monde du 1er septembre.)

– Francine et Gilbert Belaïsch,
Agnès, David, Ana et Samuel,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Giselle SCEMAMA,

survenu le 15 août 2001.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

Raymond SCEMAMA,
ancien bâtonnier des avocats
du barreau de Tunis.

Le drache aura lieu le 13 septembre, à 18 h 30, à l'oratoire tunisien, 17, rue Saint-Georges, Paris-9e.

21, avenue de Paris,
94300 Vincennes.

LE MONDE INTERACTIF
avec Le Monde
DATÉ MERCREDI

– Mme Maud Soria,
M. et Mme Fabien Bokobsa,
Céline et Nathaniel,
Docteur Pierre Soria et Madame,
Anne et Olivier,
Docteur Serge Smadja et Madame,
Clément, Camille et Pierre-Hugo,
Mme Betty Sberro
Et Jean-François,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur très cher

Roger SORIA,

survenu le 3 août 2001, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

86, rue de la Fédération,
75015 Paris.

– Rene V-Manevy,
Pierre Van de Putte,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean VAN DE PUTTE,
dit Jean V-MANEVY,
journaliste et écrivain,

survenu le 28 août 2001.

Les obsèques ont eu lieu à Jalesches (Creuse), dans l'intimité familiale.

– Intrépide et légère, elle a aimé les pays lointains qui le lui ont bien rendu. De Madagascar à l'Algérie, la Grèce, mais aussi à Grenoble, Paris et Bagnolet, elle a noué tant d'amitiés.

A nous, elle a insufflé sa vie.

Le docteur
Monique WAAST,

est décédée le vendredi 31 août 2001,

De la part de
Roland Waast,
son époux,
Laure, Claire et Denis,
ses enfants,
Karim, Gaël et Frédérique,
leurs conjoints,
Hugo, Jules, Nezim et Balqis,
ses petits-enfants,
Des familles Perrel, Seyler et Fourthin.

203, rue Lafayette,
75010 Paris.

– Le docteur Roger Zagdoun,
son fils,
Sa famille,
Et ses proches amis,
ont le regret de faire part du décès de

Mme **Gisèle ZAGDOUN,**
née **ABOAF,**

survenu le 29 juillet 2001.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Margency (Val-d'Oise), dans la plus stricte intimité, le 3 août.

107, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de décès

– Le 4 septembre 1990,

Lucky FORSSE,
née **Lucienne EMO,**

disparaissait.

Que ceux qui l'ont aimée aient une pensée pour elle.

Jean-François, Véronique, Frédéric.

19, rue de Damiette,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Dix ans déjà !
4 septembre 1991.

Roger LERAY

Reste le souvenir.

Jacqueline.

Services religieux

La Communauté juive libérale
franco-anglophone Paris-Yvelines
célébrera les fêtes du Nouvel An juif
et de Yom Kippour
les 18 et 19 septembre 2001
ainsi que les 26 et 27 septembre,
à Paris-16e.
Renseignements au 01-39-21-97-19.

Conférences-Débats

Rentrée scolaire en France
et dans le monde:
l'éducation pour tous?

Conférence-débat organisée par Solidarité laïque, le jeudi 6 septembre 2001, à 18 h 30, salle des conférences de la MGEN, 3, square Max-Hymans, Paris-15e, métro Montparnasse.

Débat animé par Pascal Bouchard (agence Education-Formation), avec le ministre de l'éducation nationale, M. Jack Lang (sollicité), Elie Jouen (Internationale de L'éducation), Daniel Hamrol Bedogni (Unesco), Gérard Gonfroy (président de la conférence des directeurs d'IUFM), Janine Bardonnet (mission Haïti de Solidarité laïque).
Entrée libre.
Renseignements: Solidarité Laïque
Tel. : 01-45-35-13-13.

Assemblées générales

AGEREL
Association pour la gestion
de la retraite des élus locaux.
Les membres de l'association Agerel
sont conviés à l'assemblée générale,
le 18 septembre 2001, à 14 h 30.
Lieu de la réunion :
SALLE DU CONSEIL
QUATREM
45-47, rue Le Peletier,
75009 Paris

Formations

L'Inalco **Langues'O**
propose **le CPLCO**,
une formation **diplômante** pour adultes,
en cours du soir

Certificat pratique de langue et culture orientales en arabe littéral, égyptien, marocain, arménien, chinois, japonais, russe, hébreu. Préparation en deux ans.

Cours du **17 septembre 2001** au **28 juin 2002.**
Places limitées à vingt personnes.
Inscriptions, renseignements et tarifs au Service commun de la formation continue.
Organisme de formation n° 1175 PO 16275, 2, rue de Lille, 75343 Paris Cedex 07. Tél. : 01-49-26-42-31/59/81
E-mail : formation-continue@inalco.fr

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
e-mail: carnet@mondepub.fr

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

SPORTS **En battant la Lituanie (85-76), dimanche 2 septembre à Ankara, l'équipe de France de basket a redressé une situation compromise par sa surprenante défaite de la veille face à l'Ukraine (86-89). ● LES FRANÇAIS sont directement qualifiés pour les quarts de finale de l'Euro 2001, qui se disputeront mercredi. Ils rencontreront l'Allemagne ou la Grèce, qui devaient disputer lundi un match de barrage. ● LA TURQUIE, qui a bénéficié de décisions d'arbitrage surprenantes face à l'Espagne, la Russie et la Yougoslavie sont les autres équipes directement qualifiées. ● JIM BILBA, capitaine français, a joué un rôle décisif dans la rébellion de ses coéquipiers après leur contre-performance face à l'Ukraine. Il a convoqué ses onze coéquipiers pour une « réunion de crise ». ● FACE à la Lituanie, 3e des JO de Sydney, les Français ont imposé leur rigueur défensive.**

A l'Euro, les basketteurs français ont redressé une situation compromise

Après deux mauvais matches, dont l'un perdu contre l'Ukraine, l'équipe de France s'est qualifiée pour les quarts de finale du championnat d'Europe grâce à sa brillante victoire face à la Lituanie (76-65). Les Bleus rencontreront, mercredi, le vainqueur du match de barrage entre l'Allemagne et la Grèce

ANKARA
de notre envoyé spécial

La scène se déroule dans la soirée du samedi 1er septembre dans un salon de l'hôtel Hilton d'Ankara, où l'équipe de France de basketball a établi ses quartiers pour le premier tour de l'Euro 2001. Une *« réunion de crise »* a été convoquée. Seuls les joueurs y participent. Jim Bilba prend alors la parole. Avec énergie. Capitaine de l'équipe de France depuis 1996, l'homme est plutôt connu pour sa discrétion et son humeur toujours égale. Mais l'heure est grave et Jim Bilba l'a bien compris : si les Bleus ne se ressaisissent pas au plus tôt dans ce championnat d'Europe, bon nombre d'entre eux, dont lui-même avec ses trente-trois ans, pourront tirer un trait sur leur carrière internationale.

Alors *« Gentleman Jim »* (son surnom) s'emporte et passe un savon à ses coéquipiers. *« Il nous a remonté les bretelles. Je ne l'avais jamais vu comme cela »*, dira plus tard l'un d'entre eux. *« Les joueurs ont décidé eux-mêmes que le temps était venu de réagir »*, expliquera de son côté l'entraîneur Alain Weisz, sans préciser toutefois qu'il ne fut pas étranger à la tenue de cette réunion faussement improvisée.

Les Bleus avaient sans doute besoin de se dire quelques vérités en face après seulement deux jours de compétition et à la veille d'affronter la Lituanie, dimanche 2 septembre, dans un match décisif. Médiocres face à l'équipe d'Israël, difficilement battue le vendredi après prolongation (77-71), les vice-champions olympiques avaient été carrément pathétiques, samedi après-midi, face à l'Ukraine. L'ancienne république soviétique s'était imposée (89-86) à l'issue d'un final hitchcockien marqué par une « erreur de jeunesse » du meneur Tony Parker, dix-neuf ans. Cette phase de jeu mal négociée - au lieu de tirer au panier dans les dernières secondes, Tony Parker se précipita et tenta une action spectaculaire avec Alain Digbeu - était toutefois l'arbre qui cachait la forêt.

TARIK TINAZAY/AFP

Le Français Alain Digbeu (à droite) est à la lutte sous le panier avec le Lituanien Ramunas Siskauskas.

Proches du ridicule en défense, empruntés dans le jeu offensif, les Bleus avaient livré une prestation qui avait fait rougir de honte le pudique Alain Weisz en conférence de presse. Assis à la même table, le petit meneur de jeu ukrainien Andrei Lebedev avait des larmes aux yeux *: « C'est un jour historique pour l'Ukraine. C'est le plus beau match de ma vie »*, avait-il déclaré.

L'ART ET LA MANIÈRE

Dimanche, face à Lituanie, les Français ont rectifié le tir en ajoutant l'art à la manière. Vainqueurs par 76-65, ils ont étouffé les basketteurs baltes, creusant d'entrée un écart important qu'ils porteront même jusqu'à vingt-deux points. La rigueur défensive a été la clef de cette rencontre disputée contre un adversaire qui fait légitimement peur depuis sa demi-finale olympique des Jeux de Sydney. Ce jour-là, les Lituaniens, futurs médaillés de bronze, étaient passés à deux doigts d'une victoire historique face à la *Dream Team* américaine.

Le « héros » français de Sydney, Laurent Sciarra, lui, a vu son souhait exaucé dimanche. Après la déroute contre l'Ukraine, l'ancien Villeurbannais était monté au créneau pour dénoncer la candeur de ses coéquipiers : *« Il faut qu'on arrête d'être aussi naïfs et aussi gentils. On attend qu'un mec marque pour lui mettre un coup. Ca ne va pas. »* Le message a été bien enregistré. *« Nous avons joué plus dur et plus vite. On a pris cette équipe à la gorge »*, a indiqué l'intérieur Cyril Julian, grand amateur de hard-rock, de tatouages et de vacances en moto.

« Nous avons plus de facilités à jouer contre une équipe qui produit un jeu classique comme la Lituanie que contre des équipes qui « bricolent » [comme Israël et l'Ukraine]. *Mais la raison pour laquelle nous avons gagné n'est pas là : enfin, nous avons abordé un match avec l'agressivité qui est essentielle à ce niveau de compétition. Dans le basket, la règle est simple : si on n'est pas assez agressif, on est puni »*, a commenté Alain Weisz, revigoré par ce match qui est probablement le plus abouti depuis sa prise de fonction à la tête de l'équipe de France, il y a moins d'un an.

Effet de mimétisme ou non, l'ancien entraîneur du Mans avait commencé le tournoi en donnant l'impression d'être aussi timoré que ses joueurs. Alain Weisz y était même allé de son mea culpa en reconnaissant avoir commis des erreurs sur certaines compositions d'équipe en cours de match. Le technicien, lui aussi, s'est racheté dimanche. On l'a vu utiliser avec justesse l'intérieur Vasco Evtimov et l'arrière Makan Dioumassi, deux *role players* aux missions défensives bien définies qu'il avait très peu employés jusque-là, autant par manque d'audace que parce que les conditions de jeu ne s'y prêtaient guère.

Cette victoire permet aux Bleus de terminer premiers de leur groupe et d'être ainsi directement qualifiés pour les quarts de finale de l'Euro, sans avoir à livrer un match de barrage. Mercredi à Istanbul, ils rencontreront le vainqueur du match de barrage entre l'Allemagne et la Grèce qui doit se disputer lundi 3 septembre. *« Il ne faut pas que la pression tombe. Elle ne tombera pas »*, assure Alain Weisz. D'ici mercredi, ses joueurs auront sans doute l'occasion de se rappeler qu'à Sydney l'aventure olympique avait commencé à peu près de la même manière, avec des prestations globalement médiocres lors du premier tour. Un match « référence » contre le Canada, en quart de finale, avait ensuite tout déclenché.

Frédéric Potet

■ **La Bosnie-Herzégovine a quitté de façon peu glorieuse l'Euro 2001**, dimanche 2 septembre, à Antalya. Les Bosniaques ont terminé leur match contre la Grèce... à deux joueurs. Une bagarre générale avait éclaté à quatre minutes de la fin, conduisant les arbitres à expulser les deux bancs de touche, qui étaient entrés sur le terrain. Six joueurs – quatre Grecs et deux Bosniaques – ont achevé la rencontre, remportée par la Grèce.

Bousculée par la Turquie, l'Espagne crie haro sur l'arbitrage

ANKARA
correspondance

« La Turquie est une grande équipe, elle n'avait pas besoin de ça », a déclaré Javier Imbroda, l'entraîneur de l'équipe espagnole, à l'issue du match qui a opposé, dimanche 2 septembre à Ankara, sa formation à la sélection turque. Effectivement, la Turquie, pays hôte du 32es championnat d'Europe de basket-ball, n'avait pas besoin d'une telle victoire, acquise au bénéfice de décisions d'arbitrage douteuses. Cela n'a fait que conforter les préjugés déjà très répandus sur la partialité des hommes en noir lorsqu'ils sont soumis à la pression d'un public turc déchaîné. Les joueurs au croissant et à l'étoile, désormais propulsés en quarts de finale, n'avaient pas besoin de telles iniquités pour éclipser leur remarquable performance.

Dès la fin de l'après-midi, les Turcs se savaient contraints à l'exploit. La victoire inattendue des basketteurs lettons sur la Slovénie (99-93) et le complexe système de classement des équipes ex aequo selon le *point average* particulier ne leur laissait en effet d'autre choix pour accéder directement aux quarts de finale que de battre l'Espagne et de prendre la tête du groupe B. C'est donc une équipe turque très accrocheuse qui a débuté le match sous les vivats des 5 700 spectateurs de la salle ASKI. Mais serait-elle parvenue à décrocher les tenaces Ibères si le destin ne s'en était mêlé à la 7e minute ? L'arbitre italien, Gennaro Colucci, n'a pas alors eu la main légère : il a sanctionné l'ailier espagnol Lucio Angulo pour un passage en force discutable, expulsé sur double faute technique son entraîneur et accordé quatre lancers francs aux Turcs. Assommée par ce coup du sort, la formation ibérique a laissé filer le score jusqu'à la fin du premier quart temps, encaissant un sévère 13-1. Elle s'est néanmoins reprise, sous la férule de son meneur Raul Lopez, assisté du shooteur Juan Carlos Navarro et de l'ailier Pau Gasol, revenant à six points à la mi-temps (42-48).

CLIMAT SURVOLTÉ

Mais toute la grâce de Gasol, aussi habile du haut de ses 2,15 m à manier le ballon qu'à le récupérer sous les panneaux (21 points, 10 rebonds), et toute la pugnacité de l'ex-Parisien Alfonso Reyes n'ont pas suffi à enrayer la machine turque. Incroyable d'aisance, la gâchette du Panathinaïkos Athènes, Ibrahim Kutluay, a étrillé les Espagnols (35 points en 30 minutes, 5 tirs sur 10 à trois points), tandis que les fautes offensives sifflées à l'encontre de ces derniers étouffaient toute volonté de rébellion.

Dans le dernier quart temps, la sélection de Javier Imbroda, jetant ses dernières ressources dans la bataille, est pourtant parvenue à rattraper quinze points de retard (71-71 à la 35e minute). Un panier à trois points d'Hidayet Turkoglu, la star « américaine » de l'équipe turque (il jouer en NBA, aux Sacramento Kings), donnait définitivement l'avantage à son camp à la 38e minute, la partie s'achevant dans un climat survolté sur le score de 84-81 en faveur des locaux.

A l'issue du match, l'entraîneur espagnol, consterné, a fait part de son étonnement à la presse : *« Je n'ai pas compris pourquoi Gennaro Colucci a commencé à regarder fixement mon banc dès le début du match. Et puis, à la 7e minute, alors que je protestais pour la première fois, j'ai été sanctionné. Là, j'ai compris. »*

« Les arbitres ne nous ont pas laissé jouer. (...) *Le plus incroyable, c'est qu'ils l'ont fait ouvertement, sans intention de se cacher »*, a enchaîné Alfonso Reyes, avant de rejoindre l'autobus de sa sélection qui quittait précipitamment la salle. Le joueur de l'Estudiantes Madrid a ainsi pu échapper à l'empoignade verbale qui a suivi son allocution et a opposé journalistes turcs – farouches partisans de l'arbitrage à la Colucci – et espagnols, outrés de telles prises de position, tandis qu'entre deux imprécations, le « King » Hidayet Türkoglu ajoutait un peu d'huile sur le feu : *« L'arbitrage, la triche, c'est une excuse facile, c'est des conneries. Nous avons montré que nous étions les plus forts. »*

Nicolas Cheviron

RÉSULTATS

Groupe A

● **Samedi 1er septembre**

France-Ukraine	86-89
Lituanie-Israël	68-59

● **Dimanche 2 septembre**

Ukraine-Israël	65-88
France-Lituanie	76-65

Classement : 1. **France**, 5 pts (+11); 2. Lituanie, 5 (-11); 3. Israël, 4 (+23); 4. Ukraine, 4 (-23).

Groupe B

● **Samedi 1er septembre**

Turquie-Slovénie	57-71
Espagne-Lettonie	106-77

● **Dimanche 2 septembre**

Lettonie-Slovénie	99-93 (après prol.)
Espagne-Turquie	79-84

Classement : 1. Turquie, 5 pts (+5); 2. Espagne, 5 (-5); 3. Lettonie, 4 (+6); 4. Slovénie, 4 (-6).

Groupe C

● **Samedi 1er septembre**

Yougoslavie-Estonie	113-58
Allemagne-Croatie	98-88

● **Dimanche 2 septembre**

Estonie-Croatie	69-81
Yougoslavie-Allemagne	86-73

Classement : 1. Yougoslavie, 6 pts ; 2. Allemagne, 5 ; 3. Croatie, 4 ; 4. Estonie, 3.

Groupe D

● **Samedi 1er septembre**

Italie-Bosnie	96-66
Russie-Grèce	106-81

● **Dimanche 2 septembre**

Italie-Russie	64-58
Bosnie-Grèce	77-101

Classement : 1. Russie, 5 pts (+19); 2. Italie, 5 (+5); 3. Grèce, 5 (-24); 4. Bosnie, 3.

Les premiers sont qualifiés pour les quarts de finale, qui auront lieu mercredi. Les deuxièmes et troisièmes devaient disputer lundi les barrages d'accession aux quarts.

John Eales quitte le XV d'Australie sur un deuxième succès dans le Tri-Nations

SYDNEY
de notre correspondant

La carrière internationale de John Eales ressemble à un conte de fées du ballon ovale. Et comme tout récit merveilleux qui se respecte l'épilogue se devait d'être heureux. Il l'a été. Le capitaine le plus titré et le plus capé de l'histoire du rugby australien (86 matchs dont 55 joués avec le brassard) a remporté, samedi 1er septembre, au stade olympique de Sydney, une victoire à l'arraché contre les All Blacks (29-26). Ce succès a permis aux Wallabies de gagner leur deuxième Tri-Nations consécutif, cette compétition qui oppose chaque année l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

Mais ce match va laisser un goût amer dans la bouche des All Blacks, qui ne devraient pas regretter le départ de John Eales. Ce deuxième ligne de 31 ans, haut de 2 m et pesant 119 kg, a en effet gagné sept de ses neuf dernières rencontres contre les Blacks. Le match de samedi, au cours duquel ont été marqués quatre essais, contre seulement neuf pour l'ensemble des cinq autres rencontres du Tri-Nations cette année, a été palpitant. Après avoir largement dominé leurs adversaires pour se retrouver en tête au repos (19-6), grâce notamment à un essai aplati par Chris Latham après une nouvelle gaffe en défense de Jonah Lomu, les Wallabies ont subi la pression des Néo-Zélandais, qui ont repris l'avantage après deux essais complétés par quatre pénalités réussies par Andrew Mehrtens (26-22).

A 90 SECONDES DE LA FIN

Sachant la victoire obligatoire pour s'emparer du Tri-Nations – après une défaite et un nul contre les Springboks mais une victoire contre les All Blacks à Dunedin –, John Eales a alors poussé ses troupes à multiplier les impacts. Acculés, les Blacks ont concédé, à six minutes du coup de sifflet final, une pénalité bien placée. Le capitaine des Wallabies décida alors de taper en touche pour tenter de marquer un essai. *« C'était une décision fantastique »*, a estimé Michael Foley, le talonneur « aussie ». Les champions du monde en titre ont tout de même eu besoin de trois pénalités successives pour trouver la faille dans le mur néo-zélandais. Malgré trois All Blacks accrochés à lui, Toutai Kefu est parvenu, à 90 secondes de la fin du temps réglementaire, à placer le ballon au-delà de la ligne d'en but adverse.

John Eales a pris l'habitude de gagner ces matches qui ne tiennent qu'à un fil. L'année dernière, il avait tapé lui-même la pénalité qui avait permis à son équipe de remporter, dans les arrêts de jeu, la rencontre des Tri-Nations contre la Nouvelle-Zélande, à Wellington. Lors de la dernière Coupe du monde, en Angleterre, les Australiens avaient dû attendre la fin du temps règlementaire pour battre les Springboks et obtenir leur billet pour la finale.

Avec deux Coupes du monde, deux Tri-Nations et une première victoire cet été contre les Lions (la sélection qui réunit la crème des équipes d'Angleterre, d'Ecosse, du pays de Galles et d'Irlande) à son palmarès, John Eales prend sa retraite sans regret. Son remplaçant devrait être nommé cette semaine. Le demi de mêlée George Gregan part grand favori. Le futur leader des Wallabies ne manquera pas de travail. Le XV australien s'apprête en effet à entamer une tournée internationale qui le conduira à jouer cet automne contre la France, le Canada, l'Espagne, l'Angleterre et le pays de Galles.

Frédéric Thérin

DUCSAI
Démarche d'Utilité Concertée pour un Site Aéroportuaire International

Un nouvel aéroport ?
Pourquoi, comment, où ?

Le débat public

vendredi 7 septembre 2001
9 h 30 – 22 h 00

samedi 8 septembre 2001
9 h 30 – 13 h 00

Théâtre de l'Empire
41, avenue de Wagram - 75017 Paris
www.ducsai.org

STRATES

L'équipe de France s'est fait surprendre par la furia chilienne

Surpris par deux buts des coéquipiers d'Ivan Zamorano au début de chaque période, les hommes de Roger Lemerre, bien que dominateurs dans l'organisation du jeu, ont enregistré leur troisième defaite (2-1) depuis leur titre européen

L'équipe de France de football a été battue par le Chili (2-1), samedi 1er septembre à Santiago, en match amical. Les Français ont encaissé deux buts, au début de chacune des périodes, et ont réduit le score par David Trézéguet à la 73e minute. Malgré une nette domination au niveau de l'organisation du jeu, les coéquipiers de Marcel Desailly ont enregistré leur troisième défaite depuis leur victoire dans le championnat d'Europe des nations, en juillet 2000. Le Chili, qui a perdu quasiment toutes chances de se qualifier pour la Coupe du monde 2002, a fait preuve d'un grand opportunisme, alors que les attaquants français ont montré une inhabituelle maladresse devant les buts chiliens. La prochaine rencontre de préparation de l'équipe de France pour la Coupe du monde se déroulera le 6 octobre au Stade de France, face à l'Algérie.

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyé spécial

En disposant de l'équipe de France par deux buts à un à l'issue de la rencontre amicale disputée, samedi 1er septembre, au stade Nacional de Santiago devant 66 000 spectateurs, la sélection chilienne s'est, selon la manchette triomphaliste de El Mercurio, *« hissée au sommet du monde »*. Toutefois, tempère d'emblée le principal quotidien du pays, le résultat *« n'aura sûrement pas de plus amples répercussions. Bien des gens seront surpris en apprenant que dans un coin très lointain, les champions du monde - la France - ont perdu face à une formation qui ne sera même pas présente, l'an prochain, à la grande fête du ballon rond. »*

TROISIÈME DÉFAITE

Le match de jubilé destiné à honorer les adieux de Ivan « Bam Bam » Zamorano à « la Roja » (« la Rouge », désignation locale de l'équipe nationale) a donc illustré une nouvelle fois la glorieuse incertitude du sport. Donnés grands favoris face à une sélection virtuellement éliminée du Mondial 2002, les Bleus ont encaissé leur troisième défaite, après celles concédées aux Espagnols (1-2) en amical, puis aux Australiens (0-1) en Coupe des confédérations, depuis la conquête de leur titre européen. Possible conséquence de ce faux pas : un exploit du Brésil en Argentine, mercredi 5 septembre, pour le compte de la quinzième journée des éliminatoires sud-américains de la Coupe du monde permettrait aux quadruples champions du monde de retrouver la tête du classement mondial.

Cueillis à froid – le thermomètre indiquait 12° au moment du coup d'envoi –, les Français ont senti dès la 3e minute qu'ils n'allaient pas être la fête dans ce stade Nacional de sinistre mémoire, transformé en centre de réclusion pour opposants politiques juste après le coup d'Etat d'Augusto Pinochet en 1973. Bien lancé par Pablo Galdames, le capitaine Ivan Zamorano se retrouvait face à Marcel Desailly tout près de la ligne de corner et de la surface de réparation : contrôle du pied droit en pleine course, petit pont impeccable sur l'adversaire, passe en retrait tout aussi précise pour le même Galdames, qui prenait le temps de contrôler le ballon avant de fusiller Ulrich Ramé, le remplaçant de Fabien Barthez, forfait, d'un tir sec d'une dizaine de mètres. Des milliers de drapeaux chiliens agités par une foule ravie saluaient l'action lumineuse de son héros.

Le scénario prévu commençait à dérailler. Loin d'accuser le coup, les champions du monde ont alors exercé, grâce à de nombreux ballons ratissés en milieu de terrain par Patrick Vieira et Emmanuel Petit, une domination territoriale assez nette, qui s'est traduit par une série de tirs mal ajustés, voire totalement loupés (ce fut le cas d'une tentative de David Trézéguet dans la surface à la 22e minute). Sans être transcendant ni digne de son aura de *« joueur le plus cher du monde »*, Zinedine Zidane faisait quand même étalage de sa technique et de sa vista. A la pause, l'équipe de France donnait l'impression de pouvoir facilement renverser la vapeur.

Dès la reprise, Thierry Henry, rentré à la place d'un Sylvain Wiltord effacé (alors que Frank Leboeuf prenait la place de Marcel Desailly), servi sur un plateau par Zinedine Zidane, adressait un tir tendu qui passait de peu au-dessus de la transversale. Mais ce sont les Chiliens qui, à la 51e minute, allaient faire la différence sur une action confuse : un ballon chaud dégagé dans ses six mètres par Mickaël Silvestre heurtait le bras de l'attaquant Reinaldo Navia et finissait sa course au fond de la cage tricolore. L'arbitre argentin, Daniel Gimenez, validait le but. Malgré le but inscrit par David Trézéguet à la 73e minute sur une ouverture remarquable de Thierry Henry, les Bleus ne parvenaient pas à revenir au score.

Au cours de la conférence de presse d'après-match, le sélectionneur Roger Lemerre a *« regretté de ne pas venir plus souvent en Amérique du sud »*. Sans trop insister sur le fait que ses joueurs *« ne sont pas au mieux de leur forme »* en ce début de saison, il a reconnu qu'ils n'avaient *« pas trouvé de réponse à la volonté collective et à la capacité technique »* des Chiliens. *« Les Européens,* a-t-il précisé, *éprouvent toujours des difficultés face aux Sud-Américains. C'est l'affrontement de deux cultures »*.

Histoire de relativiser la défaite, il a aussi rappelé que le Chili avait écrasé le Brésil (3-0) à Santiago, il y a un an, en match comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde. Reléguée à la neuvième et avant-dernière place de la poule sud-américaine, avec onze misérables points, *« la Roja »*, commandée par l'entraîneur démissionnaire Pedro Garcia, s'est ainsi vengée de ses déboires aux dépens des champions du monde, et ceci malgré l'absence de Marcelo Salas (Juventus de Turin), qui avait préféré rester en Italie.

Jean-Jacques Sévilla

CHILI - FRANCE : 2-1

• LES ÉQUIPES

CHILI Sélectionneur : Garcia • S. Vargas (Tapia, 73e) • Aros (R. Perez, 69e) ; J. Vargas ; Reyes ; F. Rojas • R. Rojas (Fuentes, 78e) ; Galdames ; Acuna ; Tello (Valencia, 81e) • Navia (Montecinos, 60e) ; Zamorano (cap.) (Nunez, 87e)

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre • Ramé • Thuram (Sagnol, 87e) ; Desailly (cap.) (Lebœuf, 46e) ; Silvestre ; Lizarazu • Petit ; Vieira (Makelele, 63e) ; Wiltord (Henry, 46e) ; Zidane ; Pires (Marlet, 69e) • Trezeguet

MATCH AMICAL
Samedi 1er septembre
21 h 00, Stade Nacional, à Santiago
■ Terrain gras
■ Public enthousiaste
■ 67 380 spectateurs
■ Arbitre : M. Gimenez (Arg.)

COMMENTAIRE Match rythmé, où les Français ont payé cher deux erreurs défensives à l'entame de chaque mi-temps. Même s'ils ont eu une totale emprise sur le jeu, des maladresses sont apparues dans la relance et la circulation de balle des champions du monde. Si la récupération au milieu de terrain a bien fonctionné, le secteur offensif n'a pu s'illustrer face à des Chiliens acculés devant leur but.

BUTS
CHILI : **Galdames** (4e) **Navia** (51e) ; FRANCE : **Trezeguet** (74e)

ARRÊTS DE JEU
En faveur du CHILI : 25 coups francs (13 + 12), dont 8 hors-jeu (6 + 2), 3 corners (1 + 2).
En faveur de la FRANCE : 24 coups francs (14 + 10), dont 5 hors-jeu (1 + 4), 3 corners (1 + 2).

AVERTISSEMENTS
CHILI : **Acuna** (71e) ; **Galdames** (71e).
FRANCE : **Desailly** (37e) ; **Lebœuf** (54e) ; **Zidane** (54e) ; **Lizarazu** (90e).

OCCASIONS
CHILI : 31 positions d'attaque dans les 30 m (18 + 13), dont 4 occasions (2 + 2) ; 11 tirs (8 + 3), dont 2 contrés (2 + 0) et 1 paré (0 + 1) par **Ramé.**
FRANCE : 55 positions d'attaque dans les 30 m (29 + 26), dont 6 occasions (3 + 3) ; 18 tirs (9 + 9), dont 5 contrés (1 + 4) et 1 paré (0 + 1) par **Tapia.**

L'ACTION **LE BUT DE LA FRANCE** à la 74e minute

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

PROFIL

IVAN ZAMORANO, L'HÉLICOPTÈRE

A l'occasion de son dernier match international, Ivan « Bam Bam » Zamorano n'a pu exaucer son vœu le plus cher : inscrire un but face aux champions du monde. Mais il aura au moins enchanté ses supporteurs grâce à un authentique exploit technique sur le premier but chilien, qui restera dans les mémoires des spectateurs du stade Nacional de Santiago. Surnommé l'« Hélicoptère » en raison de sa détente verticale exceptionnelle, ce globe-trotter du football, aujourd'hui âgé de trente-quatre ans, a entamé sa carrière dans le modeste club local de seconde division de Cobresal, avant d'être transféré, quatre ans plus tard, à Saint-Gall, en Suisse. Cap ensuite sur l'Espagne. Il débute à Séville avant de rejoindre le Real Madrid (1992-1996), club avec lequel il décroche, durant la saison 1994-1995, le titre de champion d'Espagne, assorti de la palme de meilleur buteur de la *Liga*, avec 28 réalisations. Il signe en 1996 pour quatre ans à l'Inter de Milan, où, sérieusement blessé au genou droit, il sera éclipsé par le Brésilien Ronaldo.

Le poids des ans se faisant sentir dans un championnat extrêmement compétitif, il est retourné, cette année, vers le Nouveau Monde, à l'America de Mexico, en espérant terminer sa carrière au Colo-Colo, l'un des grands clubs de Santiago. Meilleur buteur de l'histoire de la sélection chilienne (34 buts en 69 sélections), dont il a porté le maillot rouge pendant quatorze ans, Ivan Zamorano n'est pas qu'un professionnel exemplaire, plusieurs fois élu « sportif de l'année » dans son pays. Ambassadeur extraordinaire de l'Unicef depuis 1998, il participe aussi activement à des campagnes en faveur de l'enfance déshéritée et contre la drogue. Toujours prêt à répondre aux appels de sa fédération, il a par ailleurs joué un rôle décisif (meilleur buteur du tournoi avec six buts) dans la conquête de la médaille de bronze aux derniers Jeux olympiques, la seule ramenée de Sydney par la délégation chilienne.

J.-J. S.

Coupe du monde : l'Allemagne humiliée, la Pologne qualifiée

LA POLOGNE est la première formation européenne qualifiée sur le terrain pour la Coupe du monde 2002, qui se disputera à partir du 30 mai en Corée du Sud et au Japon. Victorieuse, samedi 1er septembre, de la Norvège (3-0) dans le groupe 5, elle rejoint la France, tenante du titre et qualifiée d'office, ainsi que huit autres nations (Corée du Sud, Japon, Argentine, Sénégal, Cameroun, Tunisie, Nigeria et Afrique du Sud). Demi-finaliste en 1982, la Pologne retrouvera la Coupe du monde après quinze années d'abstinence.

A deux journées de la fin des éliminatoires, le week-end a été marqué par le choc opposant, à Munich, l'Allemagne à l'Angleterre, dans le groupe 9. Un match couperet entre deux anciens vainqueurs du trophée mondial. Avant le coup d'envoi, de nombreux incidents ont opposé les supporteurs des deux équipes. Dix-sept personnes, dont deux policiers, ont été blessées et quarante-sept hooligans britanniques et allemands arrêtés avant le match.

Ce contexte pouvait laisser craindre une rencontre viciée par son enjeu. Il n'en fut rien, l'Angleterre se chargeant de rappeler qu'il y a deux cents ans elle avait créé ce sport et surtout qu'elle avait mal digéré la défaite concédée pour son dernier match dans son stade mythique de Wembley, le 7 octobre, face à ces mêmes Allemands. Score final : 5-1 et une déculottée historique pour la *Mannschaft*, qui n'avait subi jusqu'ici qu'une seule défaite en soixante rencontres comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde.

« C'EST WATERLOO »

Ce sont pourtant les hommes de Rudi Völler qui avaient ouvert le score après seulement six minutes de jeu, grâce à l'attaquant du Bayern Munich, Carsten Janker. Piqués au vif, les Anglais, entraînés par le Suédois Sven Goran Eriksson, parvenaient à égaliser sept minutes plus tard par le grand bonhomme de la soirée, le petit attaquant de Liverpool Michaël Owen, auteur d'un triplé. Les deux autres buts britanniques ont été inscrits par ses coéquipiers de Liverpool, Steven Gerrard et Emile Heskey.

L'addition est salée. *« C'est Waterloo »*, a commenté l'ancien avant-centre international Karl-Heinz Rummenigge. Les Allemands conservent néanmoins la première place du groupe avec trois points d'avance sur l'Angleterre, qui compte un match de moins, qu'elle disputera mercredi face à l'Albanie. Les Anglais, grâce à ce succès, peuvent désormais envisager une qualification directe, les Allemands devant dans ce cas passer par un match de barrage.

L'autre surprise de la soirée est encore venue des îles Britanniques, précisément de la République d'Irlande où les Pays-Bas, demi-finalistes en France en 1998, se sont inclinés (1-0). Cette défaite scelle pratiquement le sort de la formation batave, reléguée à la troisième place du groupe 2, à quatre points du Portugal, deuxième, et à sept points de leurs adversaires du soir. A deux matches de la fin des éliminatoires, les Pays-Bas, qui n'avaient plus manqué de rendez-vous mondial depuis 1986, ne sont pas encore mathématiquement éliminés, mais doivent désormais compter sur d'improbables échecs du Portugal face à Chypre et à l'Estonie pour espérer accrocher une place de barragiste. *« C'est un drame, un terrible désastre pour tout le football néerlandais »*, a commenté Louis Van Gaal, le sélectionneur néerlandais.

Dans les autres rencontres du week-end, on peut noter la nette victoire de l'Espagne face à l'Autriche (4-0), son dauphin dans le groupe 7. Les Espagnols devraient officiellement décrocher leur billet pour l'Asie mercredi 5, face au modeste Liechtenstein. L'épilogue de ces qualifications européennes est fixé aux 6 et 7 octobre. Les matches de barrage se disputeront les 10 et 11 novembre pour l'aller, avec retour le 14 novembre.

Et. L

Le GP de Belgique à Spa-Francorchamps marqué par le spectaculaire accident du Brésilien Luciano Burti

Michael Schumacher établit aisément un nouveau record grâce à sa cinquante-deuxième victoire

Le GP de Belgique de formule 1 a été remporté par l'Allemand Michael Schumacher qui, avec 52 victoires, bat le record qu'il détenait conjointement avec Alain Prost. Sans enjeu majeur, puisque le titre 2001 est déjà attribué au pilote de Ferrari, la course a été marquée par le spectaculaire accident de la Prost-Acer du Brésilien Luciano Burti. Victime d'une commotion cérébrale et d'un hématome au visage, le pilote est hors de danger.

SPA-FRANCORCHAMPS
de notre envoyé spécial

Il y eut un miracle, un roi et de passionnantes scènes de cour. Le Grand Prix de Belgique qui s'est couru, dimanche 2 septembre, sur le circuit de Spa-Francorchamps a été dominé d'un bout à l'autre par le pilote allemand Michael Schumacher, sur Ferrari, qui, avec 52 succès, détient seul dorénavant le record de victoires qu'il détenait conjointement avec Alain Prost.

FORMULE 1

Mais les péripéties de la course ont été longtemps occultées par un dramatique spectacle. Au quatrième tour, le Britannique Eddie Irvine et le Brésilien Luciano Burti s'accrochent lors d'une tentative de dépassement à l'entrée de la très rapide courbe de Blanchimont. Lancée à près de 300 km/h, la Prost-Acer du Brésilien, privée d'aileron avant, sans direction et sans freins, va percuter de plein fouet une barrière de pneus sous laquelle elle vient s'engouffrer. Le choc est d'une violence terrible. Irvine, dont la Jaguar s'est échouée, disloquée, un peu plus loin dans l'herbe, se précipite pour prêter main forte aux premiers secours. Deux tours plus tard, la course est interrompue. Burti est transporté d'urgence à l'Hôpital universitaire de Liège, d'où des nouvelles rassurantes arrivent peu après. Le pilote a subi une commotion cérébrale, un énorme hématome s'est formé sur son visage, mais il est resté conscient. John Walton, directeur sportif de l'écurie Prost, a pu parler avec lui. Il est hors de danger. Les pilotes, dont certaines des écuries ont profité de l'interruption pour intervenir sur leurs voitures, prennent un nouveau départ. Si un drame a été miraculeusement évité – les mesures de sécurité obtenues par les pilotes ont encore fait preuve de leur efficacité – la scène ardennaise avait été avant cela le théâtre d'invraisemblables rebondissements. Alors qu'elle occupait une inespérée quatrième place sur la grille lors du premier départ, la Prost-Acer de Heinz-Harald Frentzen cale. L'équipier de Burti agite les mains juste à temps : un nouveau départ est donné, et comme la règle l'impose, l'Allemand doit s'élancer en dernière ligne. Au même instant, c'est au tour de la BMW-Williams de Juan Pablo Montoya, détentrice de la pole position, de caler. Même erreur, même traitement.

Ralf Schumacher, coéquipier du Colombien, hérite de cette place de choix. Mais lorsque, après l'accident de Burti, un deuxième départ est donné, on découvre avec stupéfaction (et un peu d'amusement), que les techniciens de Williams n'ont pas retiré les cales placées sous la monoplace de l'Allemand. Cette incroyable bévue a fini d'achever l'optimisme de Williams qui avait réussi à placer ses deux voitures en tête de la grille, mais n'a récolté aucun point à l'issue de la course. *« Nous avons fait de très graves erreurs aujourd'hui. Il est clair que nous avons encore beaucoup à apprendre »*, reconnaissait humblement Patrick Head, directeur technique de l'écurie britannique.

PLUSIEURS HEUREUX

Outre Michael Schumacher et les siens, la Grand Prix de Belgique a tout de même fait quelques heureux. Au prix d'une manœuvre d'une grande audace, Giancarlo Fisichella sur Benetton-Renault, parti en sixième position lors du deuxième départ, occupait la deuxième place dès le premier virage. *« Je ne sais pas d'où il venait, mais il a dû faire un super départ »*, reconnaissait le quadruple champion allemand. L'Italien, qui a même occupé pendant un tour la tête de la course à la faveur d'un ravitaillement de Michael Schumacher, a surtout mené un grand combat face au Britannique David Coulthard (McLaren-Mercedes) pour le gain de la deuxième place. Il se la fera ravir au trente-deuxième tour et « Fisico » terminera troisième. Une place inespérée pour une Benetton-Renault. Le Français Jean Alesi (Jordan-Honda) a aussi des raisons de se réjouir en rapportant le point de la sixième place, après s'être longuement battu contre Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) et Ralf Schumacher qui a cravaché comme un diable pour remonter du fond de la grille.

Michael Schumacher a une nouvelle fois surclassé les plus sérieux de ses challengers qui perdaient près de deux secondes au tour. Il pouvait s'engager dans une longue échappée solitaire. Avec cette aimable froideur qui le caractérise, surtout après ses victoires, il s'est presque excusé d'avoir joué seul au détriment des autres acteurs. D'avoir mené un combat sans adversaire.

Jean-Jacques Larrochelle

Grand Prix de Belgique

14e MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Dimanche 2 septembre • Circuit de Spa-Francorchamps • 44 tours de 6,968 km (306,592 km) • Temps couvert • Température piste : 17 °C • 22 qualifiés, 13 classés

VAINQUEUR

Michael SCHUMACHER *(Ferrari)*
Les 36 tours en 1 h 08 min 05 s 002 à 221,050 km/h de moy.
Age : **32 ans**
Nationalité : **allemande**
Début en F1 : **1991**
157 courses, 52 victoires (record)
Palmarès : *champion du monde 1994, 1995 (Benetton), 2000 et 2001 (Ferrari)*

• POLE POSITION
J-P. Montoya (Williams)
en 1 min 52 s 072 (moy. 223,827 km/h)

• MEILLEUR TOUR en course
M. Schumacher (Ferrari)
en 1 min 49 s 758 (228,546 km/h), 3e tour.

• CLASSEMENT DE LA COURSE

1	**M. Schumacher**	(All, Ferrari)	**1 h 08'05''002**
2	**D. Coulthard**	(G-B, McLaren)	**à 10 s 098**
3	**G. Fisichella**	(Ita, Benetton)	**à 27 s 742**
4	**M. Hakkinen**	(Fin, McLaren)	**à 36 s 087**
5	**R. Barrichello**	(Bré, Ferrari)	**à 54 s 521**
6	**J. Alesi**	(Fra, Jordan)	**à 59 s 684**

7 R. Schumacher (All, Williams) **à 59 s 986 • 8 J. Villeneuve** (Can, BAR) **à 1 min 04 s 970 • 9 H-H. Frentzen** (All, Prost) **à 1 tour • 10 J. Verstappen** (P-B, Arrows) **à 1 tour • 11 O. Panis** (Fra, BAR) **à 1 tour • 12 E. Bernoldi** (Bré, Arrows) **à 1 tour • 13 T. Marquès** (Bré, Minardi) **à 4 tours.**

• PRINCIPAUX ABANDONS
L. Burti (sortie de piste, 4e tour) •
E. Irvine (accrochage, 4e tour) •
N. Heidfeld (accident, 1er tour ; 2e dép.) •
J-P. Montoya (moteur, 2e tour ; 2e dép.) •
J. Trulli (moteur, 31e tour ; 2e dép.) •

Les faits marquants

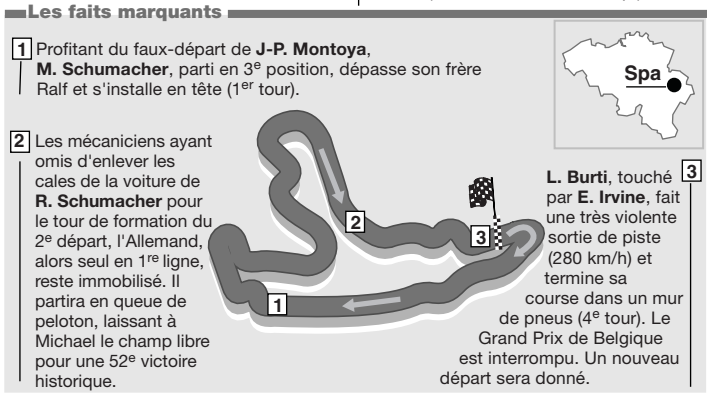

CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS

PILOTES : 1. M. Schumacher (+10), 104 pts (champion) ; **2. D. Coulthard** (+6), 57 ; **3. R. Barrichello** (+2), 48 ; **4. R. Schumacher**, 44 ; **5. M. Hakkinen** (+3), 24, etc.
CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari (+12), 152 pts (champion) ; **2. McLaren** (+9), 81, etc.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

Les Universiades ont permis à la Chine de démontrer ses capacités d'organisation

Pékin a réussi son lever de rideau préolympique

PÉKIN
de notre correspondant

Pari tenu. Sous haute surveillance depuis que Pékin a été retenu comme ville hôte des Jeux olympiques de 2008, la Chine vient de prouver avec les Universiades 2001, qui se sont terminées samedi 1er septembre, qu'elle est en mesure d'organiser une compétition sportive internationale. *« Vous avez fait du beau travail, à l'intérieur comme à l'extérieur des terrains »*, a lancé à l'adresse des Chinois le président de la Fédération internationale du sport international (FISU), Georges Killian. L'ensemble des délégations étrangères partage ce sentiment. *« Ils ont mis les petits plats dans les grands »*, résume Thérèse Salvador, directrice de la Fédération française du sport universitaire. L'entreprise de séduction avait débuté dès la cérémonie d'ouverture du 22 août. *« Son caractère grandiose a époustouflé tout le monde, y compris ceux qui avaient assisté à des Jeux olympiques »*, note Thérèse Salvador.

La suite des événements a confirmé l'impression que ces Universiades étaient pour les Chinois un lever de rideau préolympique dont le but était de démontrer aux étrangers que la Chine est *« capable »* de jouer dans la cour des très grands. *« On peut dire que les Jeux olympiques universitaires viennent de naître »*, estime Thérèse Salvador. Les athlètes ont été logés dans un « village » d'un bon standing. Six mille bénévoles étaient à leurs petits soins pour régler les menus problèmes du quotidien, tandis que leurs soirées étaient agrémentées de divertissements.

Il y a toutefois une ombre dans ce tableau idyllique. L'organisation s'est révélée médiocre dans le domaine de l'information, une lacune classique en Chine. Les délégations avaient toutes les peines du monde à se procurer les plannings et les horaires des compétitions n'étaient connus qu'à minuit... pour le lendemain matin. *« Il est plutôt désagréable de se coucher sans savoir à quelle heure se réveiller »*, se plaint Thérèse Salvador. Alerte donc ! Il reste sept ans à la Chine pour s'initier à la culture des feuilles de route.

Frédéric Bobin

Quatre Français en huitièmes de finale de l'US Open

LE FRANÇAIS Arnaud Clément, tête de série n° 12, s'est qualifié pour les huitièmes de finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis en dominant, dimanche 2 septembre, l'Espagnol Carlos Moya (6-7 [4/7], 6-4, 6-4, 6-0). *« Quand je suis comme cela sur le court, je me régale, c'est un bonheur. Je pense même qu'à la fin de mon match je n'étais pas loin de la perfection »*, a déclaré le finaliste de l'Open d'Australie. Il affrontera, mardi, le Russe Evgueni Kafelnikov, tête de série n° 7. Chez les dames, Amélie Mauresmo, Nathalie Tauziat et Sandrine Testud se sont également hissées en huitièmes de finale, respectivement face à l'Américaine Chanda Rubin (6-4, 6-1), la Canadienne Jana Nejedly (6-1, 3-6, 6-3) et la Slovène Maja Matevzic (6-2, 6-0). Les deux premières doivent se rencontrer lundi, tandis que Sandrine Testud sera opposée à la tenante du titre, l'Américaine Venus Williams. La journée de dimanche a été marquée par les éliminations du Croate Goran Ivanisevic, de l'Espagnol Juan Carlos Ferrero, de l'Américaine Monica Seles et de la Belge Justine Hénin, tous têtes de série.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le Belge Nico Mattan** (Cofidis) a enlevé, dimanche 2 septembre, le Grand Prix de Plouay.

■ **FOOTBALL : Saint-Etienne,** vainqueur de Gueugnon (2-0), et Strasbourg, qui a nettement dominé Niort (3-0), se sont aisément qualifiés pour les 16es de finale de la Coupe de la Ligue, samedi 1er septembre, lors du tour préliminaire. Beauvais, leader de la D2, n'a pas confirmé face à Laval (0-1), Nice s'est incliné au Mans (2-1) et l'AC Ajaccio s'est fait surprendre par Nîmes, 4 tirs au but à 3 (0-0 a.p.). Deux clubs de National demeurent en course : Cannes et Louhans-Cuiseaux, vainqueurs respectivement de Grenoble (1-0) et Istres (2-0).

■ **Basile Boli,** l'ancien défenseur international de l'OM, qui vient de fêter son jubilé à Marseille, a déclaré, dimanche 2 septembre, que Bernard Tapie lui avait demandé de s'impliquer *« au niveau de la direction technique »* du club marseillais.

■ **GOLF : l'Américain John Daly** s'est adjugé l'International Open, dimanche 2 septembre à Munich, devant l'Irlandais Padraig Harrington et le Français Thomas Levet.

■ **VOILE : Alain Gautier** *(Foncia)* a enlevé, dimanche 2 septembre, le Grand Prix de Fécamp, quatrième étape du championnat des multicoques, devant Franck Cammas *(Groupama)* et Lalou Roucayrol *(Banque Populaire)*.

■ **VOLLEY-BALL : l'équipe de France masculine,** qui a battu la Pologne (3-0), dimanche 2 septembre à Lodz (Pologne), a obtenu sa qualification pour le championnat du monde 2002, qui aura lieu en Argentine. La dernière participation des Bleus au Mondial remontait à 1990.

Le double gâchis de BMW-Williams

BMW-Williams avait pourtant fait une bonne partie du travail, au terme des essais qualificatifs de samedi. Des conditions météorologiques changeantes avaient permis à l'écurie de mettre en valeur son opportunisme stratégique et de s'adjuger les meilleurs chronos. En plaçant ses deux monoplaces au tout devant de la grille de départ, BMW-Williams faisait un double calcul. Elle plaçait en bonne posture Ralf Schumacher pour la place de deuxième meilleur pilote, et surtout se rapprochait, voire dépassait, McLaren-Mercedes pour celui de la seconde meilleure écurie.

Au final, aucune des deux voitures britanniques ne sera dans les points : Juan Pablo Montoya parce que son moteur l'a lâché au sixième tour et Ralf Schumacher pour n'être pas parvenu, malgré une éblouissante remontée, à dépasser Jean Alesi.

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

Paris 5e

RUE DANTE. 4e ét., avec asc., appt 58 m², séjour, chambre, bureau, calme et lumineux.
PRIX : 2 210 000 F.
D. Féau 5e : 01-55-43-37-37.

PANTHÉON. 3 P., 3e ét., avec asc., séj., 2 chbres, s. de bns, belles prestations.
PRIX : 3 150 000 F.
D. Féau 5e : 01-55-43-37-37.

PIERRE ET MARIE CURIE. Imm. p. de t., pl. sol., 120 m², 3e ét., avec asc., 2 chbres, serv..
Prix : 6 120 000 F.
D. Féau 5e: 01-55-43-37-37.

Paris 6e

agence Littré
L'Immobilier des 5e, 6e, 7e arrdts de Paris
41, rue Madame 75006 Paris.

VAL-DE-GRÂCE, 2 P.
49 m², 5e, asc., charme, sol.

CHAMP-DE-MARS
charm. 4 P., 80 m², 2e, asc.

RÉCAMIER S/JARDINS
4/5 P., 143 m², sol, 4 990 000 F.

SUR LE LUXEMBOURG
6 P., 170 m², 2e, asc., park.
VUE EXCEPTIONNELLE

01-45-44-44-45.

Paris 19e

LE PARC DES MUSICIENS
Imm. neuf, standing, habitable de suite.
2 P., 45 m² SUR JARDIN
905 000 F, hors park.
Frais notaire réduits.
01-42-45-17-57.

93 Seine-St-Denis

Mo MAIRIE DES LILAS, à 300 m de Paris, duplex de caract., 142 m², 3 chbres + bur. 2 750 000 F.
IP 01-43-72-73-22.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ, 50 m BOIS, P. de t., 5-6 P., nf, 156 m², cuis. équip., armoires, triple expo., terrasses 30 m², balcon, 2 park., frais réduits, préf. part. à part.
Prix : 5 250 000 F.
Tél. : 01-43-65-15-44.

ACHATS

VIAGERS

LEGASSE VIAGER
47, av. Bosquet,
estimation gratuite.
01-45-55-86-18.
Liste de nos viagers sur
WWW.VIAGER.FR

LOCATIONS

DEMANDES VIDES

Paris

EMBASSY SERVICE
43, AVENUE MARCEAU
75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER
locations-ventes
gérance
spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers RÉSIDENTIELS
recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS
hôtels particuliers, apparts et villas
VIDES & MEUBLÉS
01-47-20-40-03
www.embassy-service.fr

INTER PROJETS rech. tous volumes atypiques ciaux ou habitation à vendre ou à louer
I.P. 01-43-72-73-20

EMPLOI

OFFRES

Ecole internationale à Paris centre, rech.
PROFESSEUR
d'histoire-géographie, de langue anglaise, classes de la 3e à la terminale. Envoyer CV, 70, rue du Théâtre, 75015 Paris.

Ecole internationale à Paris centre, rech.
BIBLIOTHÉCAIRE
de langue anglaise, Envoyer CV, 70, rue du Théâtre, 75015 Paris.

DEMANDES

Psycho, clinicienne, DESS, Strasbourg, ch. emploi Instituts, organismes santé, éduc., recrutement, orientation, social, région Alsace. Ecrire au journal : Le Monde Publicité (réf. 164), 21 *bis,* rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

Ing. trav. publics, ingén. soudeur, expér. pipe-lines, rech. poste pr Proche-Orient. 01-47-25-54-58.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis
TARIFS 2001

PARTICULIERS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**
- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**
- 4 Parutions : **714 F TTC / 108,85 €**
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

AGENDA

AUTOMOBILE

Voiture de collection : Vermorel-1912.
La voiture est vendue en Suède et a été rénovée dans sa condition d'origine.
Elle est équipée d'un moteur 4 cylindres et 4 vitesses d'origine.
Le matériel est en bois, cuivre jaune et cuir.
Le châssis exclusif est en très bonne condition.
La voiture est vendue sur Internet par KVD Car Auction à www.bilauktioner.com.
Numéro de téléphone : +46-303-208-680.

DIVERS

Préparez l'automne, cure de gelée royale pour une remise en forme. Envoi postal par boîte isotherme : 149 F.
L'EDITEM, BP 102, 92164 Antony Cedex.

Dans le cadre de la fête foraine qu'elle projette d'organiser entre le 3 et le 31 janvier 2002, la municipalité de Mascate (sultanat d'Oman), souhaite que des sociétés spécialisées dans les arts du divertissement participent à cette foire destinée à tout public. Les personnes désirant participer à ce festival ou avoir plus d'informations sont priées d'adresser une documentation chiffrée et des catalogues décrivant les performances à Mme Alostaz au : 01-47-23-01-63, entre 9 heures et 15 heures. 50, av. d'Iéna, 75116 Paris.

PENICHE

Péniche, tt cft, 70 m², meublé, port privé gardé, Saint-Cloud, 1 chbre, jacuzzi, gd salon, cuis. équip., gde terr.
Loc. ou vd : 06-73-18-70-69 ou 0034-657-99-94-26.

BMW
GAP
Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.
Le stock neuf et occasion en ligne
Cotations express location longue durée
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans
Les tarifs et les stocks GAP
www.gap.fr
Villiers *Etoile* *Concorde*

Passage pluvieux au nord

MARDI. La perturbation qui concernait le Nord-Ouest s'enfonce vers la Suisse et l'Allemagne. Elle sera suivie de nombreuses averses au nord de la Seine. Les éclaircies resteront belles sur l'Atlantique et la Méditerranée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Quelques averses s'échappent sur les terres normandes ou bretonnes en début de journée. Par la suite, le temps devient sec et les éclaircies prépondérantes de la Bretagne à l'Anjou. Il fait de 17 à 20 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. De la Touraine au Berry, les averses sont rares sous un ciel variable. Plus au nord, le temps est agité en matinée avec des passages pluvieux. Par la suite, la pluie se raréfie mais les nuages persistent. Le vent de nord-ouest souffle assez fort sur la mer du Nord. Il fait de 16 à 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Temps automnal sous un ciel chargé et fréquemment pluvieux. Les pluies se renforcent sur les reliefs. Quelques coups de tonnerre sont possibles. Les températures ne dépassent pas 14 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Temps sec avec un soleil plus constant le long de la façade atlantique alors que les nuages vont parfois s'accumuler dans l'intérieur, notamment au pied des Pyrénées. Il fait de 20 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Dégradé ouest/est avec, en Limousin, un ciel chargé en matinée puis des éclaircies l'après-midi. Ciel plus menaçant en Auvergne avec quelques averses. Ciel carrément bouché sur les Alpes du Nord avec des averses qui se transforment en neige au-dessus de 2 000 m. Il fait de 18 à 20 degrés, localement 25 à Montélimar.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Belles éclaircies sur les côtes, ciel plus nuancé sur les reliefs. Vent se renforçant avec des rafales à 80 km/h en soirée. Il fait de 25 à 27 degrés.

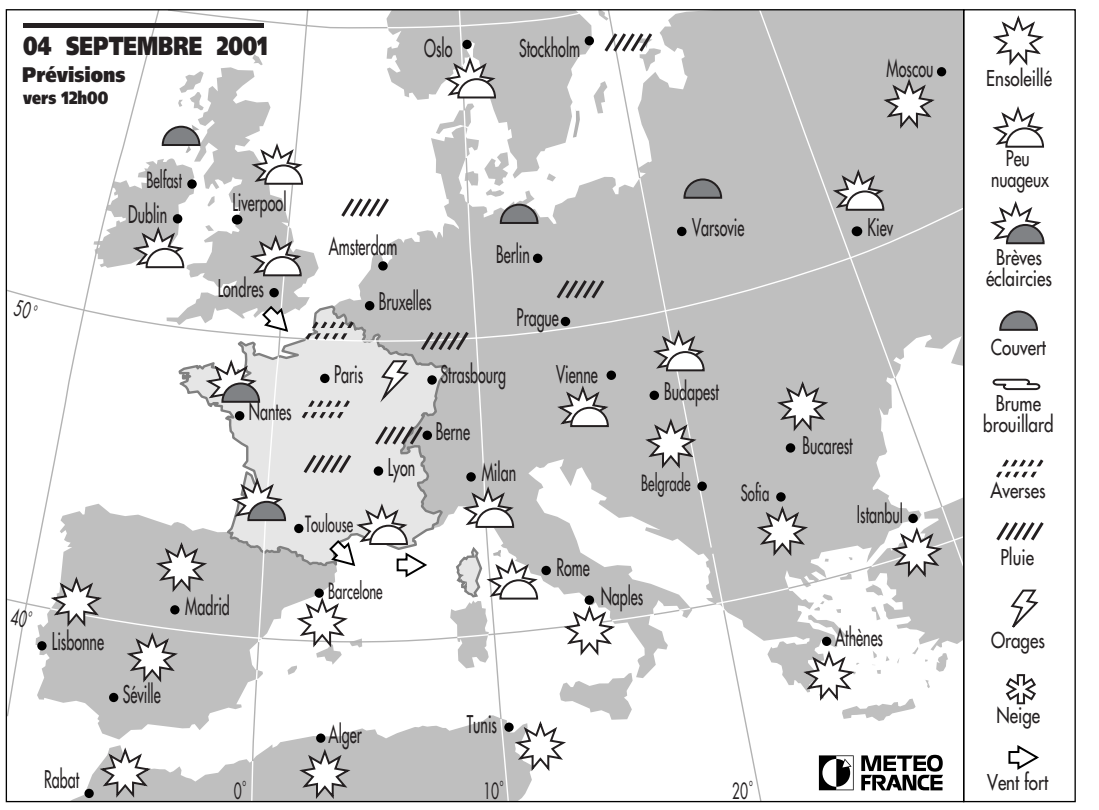

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NAUTISME.** La 29e édition du Grand Pavois se tiendra du mercredi 5 au lundi 10 septembre, de 10 heures à 19 heures, dans le port des Minimes de La Rochelle. Considéré comme l'un des plus importants Salons nautiques à flot du monde, il attend plus de 90 000 visiteurs venus découvrir quelque 500 bateaux, certains pouvant être essayés en mer. Invitées d'honneur : les îles Canaries. Axé sur les sports de glisse et plus particulièrement réservé aux jeunes, le Grand Pavois Plage proposera de nombreuses animations, notamment pour les enfants. En vedette, le samedi 8, « Voiles de nuit », un grand spectacle pyro-musical gratuit. Accès au Salon : 50 F (7,6 €), 35 F (5,3 €) pour les moins de dix-huit ans et les étudiants. Accès gratuit pour les lycéens, les enfants de moins de douze ans et les visiteurs étrangers. Informations sur le site Internet www.grand-pavois.com.

PRÉVISIONS POUR LE 04 SEPTEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	16/23	S
BIARRITZ	16/20	N
BORDEAUX	14/23	N
BOURGES	13/17	P
BREST	12/17	N
CAEN	16/17	P
CHERBOURG	14/17	P
CLERMONT-F.	13/18	P
DIJON	13/17	P
GRENOBLE	12/20	C
LILLE	14/16	P
LIMOGES	12/18	C
LYON	13/20	P
MARSEILLE	18/27	S
NANCY	12/16	P
NANTES	13/20	N
NICE	20/27	S
PARIS	14/17	P
PAU	12/23	N
PERPIGNAN	19/25	S
RENNES	13/19	N
ST-ETIENNE	13/18	P
STRASBOURG	13/16	P
TOULOUSE	15/22	N
TOURS	13/17	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/31	S
FORT-DE-FR.	26/30	S
NOUMEA	19/24	S
PAPEETE	23/29	S
POINTE-A-PIT.	25/32	S
ST-DENIS-RÉ.	20/26	S
EUROPE		
AMSTERDAM	12/16	P
ATHENES	22/30	S
BARCELONE	20/24	S
BELFAST	10/14	C
BELGRADE	11/27	S
BERLIN	11/18	C
BERNE	9/14	P
BRUXELLES	11/15	P
BUCAREST	10/26	S
BUDAPEST	14/25	S
COPENHAGUE	12/14	C
DUBLIN	10/15	S
FRANCFORT	11/17	P
GENEVE	12/18	P
HELSINKI	11/18	C
ISTANBUL	19/25	S
KIEV	13/22	S
LISBONNE	19/34	S
LIVERPOOL	11/18	S
LONDRES	11/19	S
LUXEMBOURG	10/12	P
MADRID	18/34	S
MILAN	17/24	S
MOSCOU	9/18	S
MUNICH	10/15	P
NAPLES	19/26	S
OSLO	7/16	S
PALMA DE M.	21/30	S
PRAGUE	11/17	P
ROME	19/26	S
SEVILLE	21/32	S
SOFIA	11/24	S
ST-PETERSB.	11/16	C
STOCKHOLM	12/16	P
TENERIFE	23/28	S
VARSOVIE	13/23	C
VENISE	17/25	S
VIENNE	14/23	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/28	S
BUENOS AIR.	10/15	C
CARACAS	25/32	C
CHICAGO	17/24	S
LIMA	15/17	C
LOS ANGELES	17/23	S
MEXICO	12/22	C
MONTREAL	14/21	P
NEW YORK	22/28	C
SAN FRANCIS.	13/20	S
SANTIAGO/CHI	6/13	C
TORONTO	17/25	S
WASHINGTON	21/27	C
AFRIQUE		
ALGER	18/34	S
DAKAR	26/30	P
KINSHASA	19/30	S
LE CAIRE	25/35	S
NAIROBI	15/24	C
PRETORIA	12/28	S
RABAT	18/25	S
TUNIS	23/35	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/33	P
BEYROUTH	26/30	S
BOMBAY	26/30	S
DJAKARTA	27/29	P
DUBAI	28/36	S
HANOI	26/27	P
HONGKONG	26/29	C
JERUSALEM	23/31	S
NEW DEHLI	28/35	P
PEKIN	22/29	S
SEOUL	21/28	S
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	11/19	S
TOKYO	21/23	P

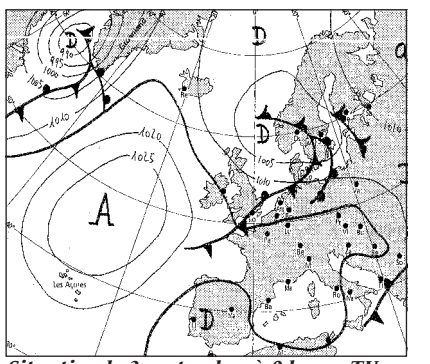

Situation le 3 septembre à 0 heure TU

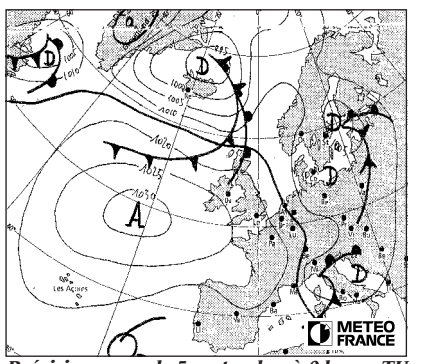

Prévisions pour le 5 septembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Ciel de septembre

QUEL MEILLEUR poisson-pilote que la Lune pour nous guider à la rencontre des planètes dans les abysses de la nuit ? Coulant jour après jour le long de l'écliptique, mer imaginaire sur laquelle naviguent les compagnons du Soleil, notre satellite sert à la fois de phare et d'ornement lorsqu'il se « rapproche » des autres astres errants, comme les Grecs nommaient les planètes.

A l'exception de Mercure, invisible en ce moment, et de l'inaccessible Pluton, toutes viendront au rendez-vous de septembre. C'est Saturne qui ouvrira le bal des conjonctions avec la Lune, aux premières heures du lundi 10. Deux jours plus tard, à l'aube, Jupiter prendra le relais. Ce 12 septembre, notre satellite et la géante du système solaire nous donneront un spectacle relativement rare, puisque le premier occultera la deuxième. Ce phénomène sera visible sur le nord de l'Atlantique et des deux continents qui l'encadrent, donc notamment sur le nord de notre pays.

Malheureusement, cette « éclipse » aura lieu dans l'après-midi, ce qui rend son observation délicate mais pas impossible car – on l'ignore trop souvent – les planètes lumineuses peuvent se voir « en diurne ». La difficulté de l'exercice consiste à trouver ces petits points blancs dans l'océan du jour. Avec un instrument installé sur une monture équatoriale, *« il suffit de pointer la planète qui vous intéresse à la fin de la nuit et de compenser régulièrement le mouvement de rotation de la Terre, manuellement ou à l'aide d'une motorisation*, explique Guillaume Cannat dans son *Guide du ciel 2000-2001* (éd. Nathan). *Si votre monture est correctement alignée avec l'axe des pôles, cette méthode permet de suivre très simplement une planète au cours de la journée ».*

Trois autres conjonctions ponctueront le mois. Le 15 septembre à l'aube, un mince croissant de Lune ira saluer Vénus. Le 24, Séléné côtoiera Mars dans la soirée avant de s'en aller dans le Capricorne où, le 28, l'encadreront Uranus et Neptune. Ces deux planètes étant invisibles à l'œil nu, il faudra un instrument pour profiter du spectacle.

Le 22 septembre sonnera l'heure de l'équinoxe d'automne dans notre hémisphère. Pour six mois, les nuits seront plus longues que les jours, ce qui n'est pas pour déplaire aux astronomes. Ceux que n'intéresse pas la contemplation du ciel nocturne adopteront plutôt l'état d'esprit mélancolique du poète Jean Moréas (1856-1910), lorsqu'il écrivait une de ses *Stances* : *« Quand reviendra l'automne avec les feuilles mortes/Qui couvriront l'étang du moulin ruiné,/ Quand le vent remplira le trou béant des portes/Et l'inutile espace où la meule a tourné,/ Je veux aller encor m'asseoir sur cette borne,/ Contre le mur tissé d'un vieux lierre vermeil,/ Et regarder longtemps dans l'eau glacée et morne/S'éteindre mon image et le pâle Soleil. »*

Pierre Barthélémy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 7 septembre 2001 (à Paris) •

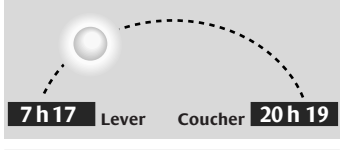

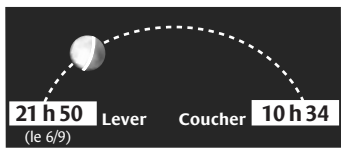

Le ruban de l'écliptique, où se rallient les planètes

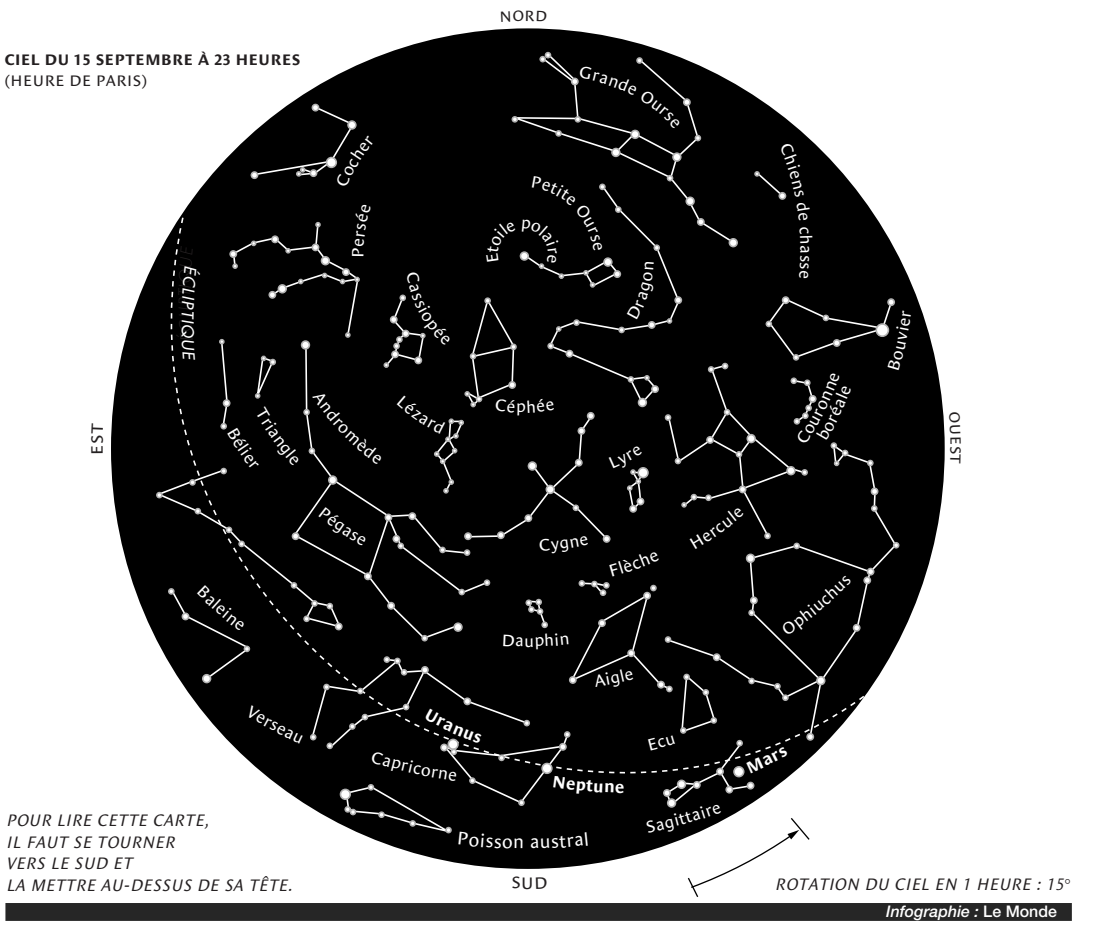

Infographie : Le Monde

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 207

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

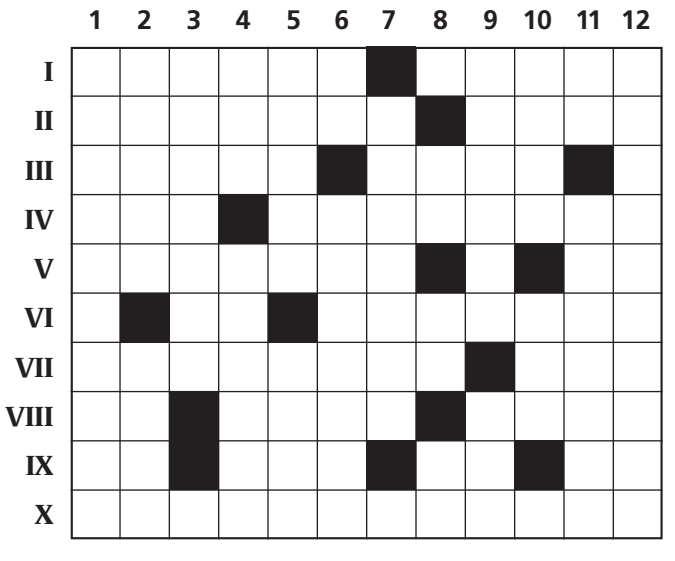

HORIZONTALEMENT

I. A éviter en toutes circonstances. A ne pas oublier par gros temps. - II. Faux semblables. Images franco-allemandes. - III. Manque de classes aujourd'hui. Fils de le Fort, il remplaça le Gros. - IV. Grecque. A des problèmes avec son environnement. - V. En principe sur le cheval. Dans les grandes largeurs. - VI. Personnel. Mit sur la voie. - VII. Renvoyer sans aucun préavis. Noble sous les coups. - VIII. Conjonction. Egyptienne, elle a eu son heure de gloire chez les Grecs. Sortie. - IX. Points. Démonstratif. Le meilleur. Remplace le micro. - X. Maître à penser pour Nietzsche.

VERTICALEMENT

1. Auront du mal à parcourir *Le Monde* mais pouront parcourir le monde. - 2. Troupe. Visible à marée basse. - 3. Légitime, on le suppose. - 4. Le septième a aujourd'hui plus de cent ans. Sur-le-champ. - 5. Impératrice. Fait le poids par-derrière. - 6. Note. Bouscule les sens. - 7. Sans fantaisies. - 8. Antique cité. Partir à la fin. Interjection. - 9. Image pieuse. Eut le culot. - 10. Font le bonheur des vaches. Grand interprète de Beethoven. - 11. Agent de liaison. Dans l'opposition et sans mesure. - 12. Met les images au clair.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 206

Horizontalement

I. Incomplétude. - II. Moulée. Janus. - III. Pull. Siègent. - IV. Redevance. Eh. - V. Oté. Anet. Use. - VI. Lustrent. - VII. Prat. Etre. Aï. - VIII. Téma. Ui. Ss. - IX. UAP. Crevante. - X. Scène. Saloir.

Verticalement

1. Impromptus. - 2. Nouet. Réac. - 3. Cul-de-lampe. - 4. Ollé. Uta. - 5. Me. Vas. Ce. - 6. Pesanteur. - 7. Inerties. - 8. Ejecter. Va. - 9. Tage. Népal. - 10. Une. Ut.Nô - 11. Dunes. Asti. - 12. Esthétiser.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 238

Gratte-ciel

UN BLOC de la ville de New York a été représenté dans une grille. Chaque case (blanche) contient un immeuble de 10, 20, 30 ou 40 étages. Les immeubles d'une même rangée (ligne ou colonne) sont tous de tailles différentes. Les informations données sur les bords indiquent le nombre d'immeubles visibles sur la rangée correspondante par un observateur situé à cet endroit.

Par exemple, si une ligne contient la disposition 20-40-30-10, deux immeubles sont visibles à partir de la gauche (le 20 et le 40), et trois immeubles sont visibles à partir de la droite (le 10, le 30 et le 40).

Retrouvez la hauteur de chaque immeuble !

(D'après une règle publiée par le magazine *Démineur & Compagnie*).

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2001

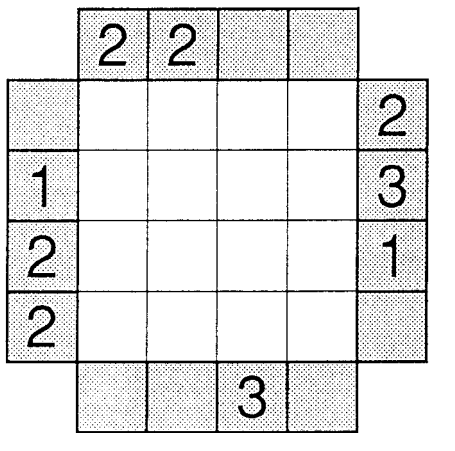

Solution du problème dans *Le Monde* du 11 septembre.

Solution du jeu n° 237 paru dans *Le Monde* du 28 août.
Premier carré blanc : ligne 6, colonne 12.
Premier carré noir : ligne 21, colonne 55.

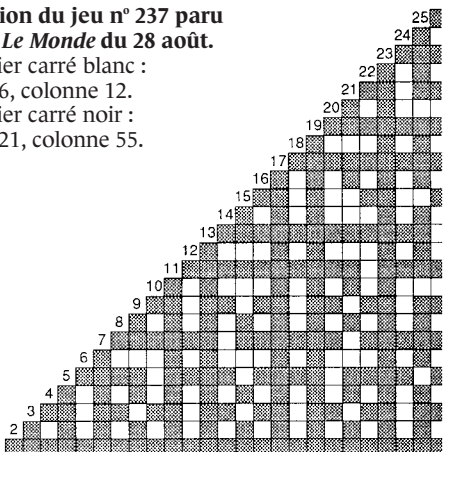

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

EXPOSITION **A l'ombre de la cathédrale de Reims, le palais du Tau présente, jusqu'au 4 novembre, « Vingt siècles en cathédrales », une des rares expositions consacrées à ce patrimoine. ● UNE QUARANTAINE de maquettes, des tableaux, des sculptures, du mobilier, des vitraux illustrent la diversité et l'évolution de ces édifices, enrichis à chaque génération. ● IL S'AGIT de montrer que l'architecture exceptionnelle des cathédrales engendre un urbanisme et abrite toutes les disciplines artistiques, que l'on y entend de la musique et que ses parvis servaient de scènes aux premières représentations théâtrales. ● LA GESTION de ce patrimoine architectural est très coûteuse. L'Etat consacre un budget de 227 millions de francs à l'entretien des cathédrales qu'il possède, un chiffre jugé insuffisant. Et certains bâtiments sont sous la responsabilité des communes, aux moyens encore inférieurs.**

Les cathédrales, symboles d'un art total

Le palais du Tau, à Reims, présente des maquettes, des vitraux, des objets de culte et des œuvres retraçant vingt siècles d'histoire de ces architectures exceptionnelles, moteurs de l'urbanisme et de la commande artistique : sculpture, peintures, mobilier, décors et orfèvrerie

VINGT SIÈCLES EN CATHÉDRALES, palais du Tau, 2, place du Cardinal-Luçon, 51100 Reims. Tél. : 03-26-47-81-79. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 4 novembre 2001.
De 30 F à 46 F (4,57 € à 7,01 €). Catalogue sous la direction de Catherine Arminjon et Denis Lavalle, Monum./édition du patrimoine, 528 p., 393,57 F (60 €).

P. WINTREBERT

POITOU/INV GAL/ADAGP

Ci-dessus : buste reliquaire de saint Lizier, provenant de l'ancienne cathédrale de Saint-Lizier (XVIe siècle). Ci-contre : le triptyque de la Sainte Chandelle, issu de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Vaast d'Arras (XVIe siècle).

REIMS
de notre envoyé spécial

C'est une énorme maquette de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, haute de près de cinq mètres, qui accueille le visiteur au palais du Tau. Une maquette historique puisqu'elle a été réalisée en 1737, à la demande de l'architecte Jacques Gabriel, pour le roi Louis XV. Première surprise, en cette époque où le classicisme triomphe, l'architecte de l'hôtel de Biron propose des lignes résolument gothiques – même si elles sont simplifiées, géométrisées, assagies.

Car, en dépit des théoriciens du dogme classique, on n'a pas cessé de construire des cathédrales gothiques jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. François Blondel a beau expliquer dans son cours donné à l'Académie royale d'architecture, sous le règne de Louis XIV, que le Moyen Age fit régner *« cette façon de bâtir énorme et insupportable »*, appelée architecture gothique *« parce que les Goths en étaient les premiers auteurs »*, cela n'empêche pas *« cet ordre de rester le synonyme du grand art religieux »*, indique Catherine Arminjon, commissaire de l'exposition avec Denis Lavalle.

Les contemporains de François Blondel ont même recours au roman quand il s'agit de relever des édifices de cette période, mis à mal par les guerres de religion. C'est ainsi qu'une maquette de la cathédrale de Valence est présentée à Reims. L'édifice détruit par les huguenots est reconstruit *« à l'identique »*, à partir de 1604. Le XIXe siècle, on le voit, n'a pas eu l'apanage de la redécouverte du gothique, ni celle du *« revivalisme »*.

Passé ce préambule qui malmène quelques idées reçues, le visiteur va parcourir *« vingt siècles en cathédrales »*. Les jalons qui ponctuent les temps obscurs de l'Eglise sont à vrai dire modestes – quelques vestiges archéologiques. En revanche, de Charlemagne (742-814) à nos jours, les repères sont réguliers : chaque génération, ou presque, enrichissant ces édifices. Le XXe siècle n'est pas oublié, avec la nouvelle cathédrale d'Evry et les artistes qui renouvellent ici ou là l'iconographie du vitrail. Enfin, les commissaires ont eu l'excellente idée de glisser leur exposition au milieu des collections du palais du Tau, l'ancien archevêché situé à l'ombre de la cathédrale. Ce dernier, Musée de l'œuvre de Notre-Dame de Reims, est riche de centaines de pièces dues à son prestigieux voisinage. C'est ainsi que les chefs-d'œuvre de la statuaire du XIIIe siècle qui garnissaient les façades de l'édifice religieux, les éblouissantes tapisseries du chœur (l'histoire de Clovis), les souvenirs du sacre de Charles X ou ses précieux reliquaires complètent naturellement les objets venus de tous les diocèses de France.

Curieusement, alors que les cathédrales ont suscité une abondante littérature, il n'y a pas eu d'exposition consacrée à ce phénomène, en dehors de celle montée par Roland Recht, à Strasbourg, en 1989. Avant, il faut remonter à 1962 pour trouver une manifestation qui concerne en réalité la sculpture médiévale. Or, ici, il s'agit de montrer que la cathédrale est un art total. Des architectures exceptionnelles qui ont engendré un urbanisme et qui abritent de la sculpture, des peintures, du mobilier, des décors, de l'orfèvrerie, où l'on entend de la musique et dont les parvis servaient de scènes pour les mystères, ces premières représentations théâtrales. Il ne s'agissait pas, bien sûr, de séduire des spectateurs, mais d'édifier des fidèles pour la plus grande gloire de Dieu. Rien n'était donc trop grand, trop beau, trop riche.

Une quarantaine de maquettes, placées au début de l'exposition, nous montrent la diversité de ces édifices, ainsi que les solutions architecturales qui ont été trouvées au cours des siècles. D'abord construite sur le modèle de la basilique romaine, elle acquiert une autonomie formelle avec le roman, avant de trouver son point d'orgue avec le gothique, *« qui restera longtemps une caractéristique de l'idée de cathédrale : la combinaison quasi miraculeuse entre la force et la légèreté »* (Jacques Le Goff).

En 1924, Le Corbusier remarquera encore, avec une certaine aigreur : *« La cathédrale n'est pas une œuvre plastique, c'est un drame : la lutte contre la pesanteur, sensation d'ordre sentimental. »* Ce n'est pas un hasard si Saint-John-the-Divine, en cours de construction depuis près d'un siècle, à New York, utilise ce style qui est cependant loin d'être exclusif : on a vu des cathédrales classiques comme celles de Rennes et de Nice, construites au XVIIe siècle, ou celle de La Rochelle, commencée en 1741. A Marseille, la Major offre un éclectisme romano-byzantin au goût du Second Empire. Pour celle d'Evry (1992), Mario Botta a adopté un modernisme modéré, en proposant un épais cylindre tronqué par un pan incliné et couronné d'arbustes.

La cathédrale a toujours été un formidable moteur pour la commande artistique. L'exposition de Reims nous montre un échantillon significatif de ce qu'elle a suscité, pour des raisons religieuses mais également pour le prestige du commanditaire qui ne dédaigne pas de se faire (modestement) représenter dans un coin du tableau. Comme sur cette étonnante *Légende de Saint-Mitre*, attribuée à Nicolas Froment (actif de 1461 à 1483), et venue de Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. Le donateur est souvent un puissant. Saint-Etienne de Metz possède un fabuleux manteau brodé d'aigles dorés sur une soie pourpre, don de Charlemagne selon la tradition. Le même empereur aurait demandé à l'évêque d'Orléans, Théodulfe, de rédiger une version *« plus lisible »* de la Bible. Notre-Dame du Puy-en-Velay possède un exemplaire rarissime de ce manuscrit.

Chaque époque a aussi laissé sa trace dans l'or, le cuivre et l'argent : châsses, reliquaires, vases sacrés. Quand ce ne sont pas des chefs-d'œuvre comme ce plan-relief des églises de Soissons (vers 1570) ou ce groupe de la Flagellation (vers 1660), ce sont des pièces à mi-chemin entre le cabinet de curiosité et la réserve monétaire : dans les périodes de crise, le « trésor » est sacrifié pour être converti en écus. Ce fut le sort du devant d'autel en or massif de la cathédrale de Sens, fondu à la demande de Louis XV au plus fort de la guerre de Sept Ans.

Les plus grands artistes ont été sollicités pour apporter leur concours à la piété des fidèles. L'exposition de Reims nous en offre quelques exemples avec des œuvres de Fra Bartolomeo (Besançon), Philippe de Champaigne (Notre-Dame de Paris, aujourd'hui à Caen), Sébastien Bourdon (Montpellier) ou Caravage (Nancy). A partir du XVIIIe siècle, cette foi est chancelante et le *Saint Jean-Baptiste prêchant*, de François Boucher (Versailles), est moins réussi que ses scènes de boudoir. *La Fuite en Egypte*, d'Achille Devéria, commandée par la monarchie de Juillet pour la cathédrale de Tulle, fut refusée par les chanoines, sous prétexte que la tête de l'Enfant Jésus rappelait trop celle de... Napoléon.

Quant à Géricault qui reçu 6 000 francs du comte Forbin, directeur des musées vers 1820, pour un *Triomphe de la religion* qui devait aller à Nantes, il se déchargea de la tâche auprès d'un de ses jeunes confrères, Delacroix, ravi de l'aubaine. Cette œuvre fut finalement dirigée vers Ajaccio.

La commande publique n'est toujours pas tarie. L'Etat, propriétaire des cathédrales *(lire ci-dessous)*, s'adresse depuis un demi-siècle à des artistes contemporains pour remplacer les vitraux détruits par les guerres. Chagall et Villon ont travaillé à Metz en 1956 ; le premier a réitéré, à Reims, en 1966 ; Raoul Ubac est à l'œuvre à Nevers en 1977 ; Geneviève Asse et Jean Bazaine sont à Saint-Dié au début des années 1980 ; au cours de la décennie suivante, François Rouan, Jean-Michel Alberola et Claude Viallat opèrent à Nevers, devenu un véritable laboratoire du vitrail contemporain puisque Gottfried Honegger les rejoint en 2000, tandis que Jan Dibbets est appelé à Blois. Le palais du Tau présente une série de vitraux d'essai. Ils sont plus ou moins convaincants, mais apportent la preuve que les cathédrales sont toujours dans le siècle.

Emmanuel de Roux

L'Etat s'adresse à des artistes pour remplacer les vitraux détruits par les guerres : Chagall, Villon, Raoul Ubac, Geneviève Asse et Jean Bazaine...

Notre-Dame devance tous les saints

Sur les 187 cathédrales élevées en France, une majorité (74) est dédiée à Notre-Dame, ou parfois à Sainte-Marie, ce qui dénote la permanence du culte marial chez les catholiques. Viennent ensuite les dédicaces à Saint-Pierre (19), le premier chef de l'église, puis à Saint-Etienne (13), diacre de la communauté chrétienne de Jérusalem, considéré comme le premier martyr. Saint-Jean-Baptiste (5) devance Saint-Jean (4), Saint-Louis (4), Saint-Vincent (4) et Saint-Maurice (4). Après deux Saint-Gervais-et-Saint-Protais et autant de Saint-Nazaire, les noms de saints locaux abondent : Caprais à Agen, Siffren à Carpentras, Spire à Corbeil, Samson à Dol-de-Bretagne, Mammès à Langres et Corentin à Quimper. L'unique cathédrale construite au XXe siècle, à Evry, est placée sous l'invocation de la Résurrection, tout un programme pour une Eglise en perte de vitesse.

La gestion problématique de monuments extrêmement coûteux

IL Y A quatre-vingt-sept diocèses en France, dont neuf outre-mer. Chacune de ces circonscriptions ecclésiastiques, à la tête desquelles se trouve un évêque, est dotée d'une cathédrale. Depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, ces monuments, de la toiture au mobilier intérieur, sont la propriété de l'Etat, qui en assure l'entretien. Ces ensembles sont mis à la disposition du clergé. Cet énorme patrimoine architectural a un coût considérable. Le budget voué à ces édifices est de 227 millions de francs (34,61 millions d'euros) – *« un chiffre notoirement insuffisant »*, assure Catherine Arminjon, conservatrice générale du patrimoine, *« Rien que pour achever la rénovation de la cathédrale de Reims il faudrait 300 millions de francs* [45,73 millions d'euros] ». C'est pourquoi il existe bien peu de cathédrales qui ne soient flanquées d'échafaudages, de manière plus ou moins permanente. *« Quand on a fini d'un côté, il faut attaquer de l'autre »*, constate Catherine Arminjon.

Mais ces travaux infinis ne sont-ils pas une constante pour ce genre d'édifice ? On sait que la construction des cathédrales – dont bien peu ont été menées à terme – s'est étalée sur des dizaines d'années, voire des siècles. Même parmi les plus récentes : la cathédrale Saint-Louis de La Rochelle, entreprise en 1741, a été achevée au milieu du XIXe siècle ; Notre-Dame-de-la-Treille à Lille, dessinée sur les plans de l'architecte Lassus en 1854, n'a été inaugurée qu'en 1999 avec une nouvelle façade en marbre translucide conçue par Pierre-Louis Carlier et Peter Rice.

RÉNOVATIONS RADICALES

Pendant la période révolutionnaire, c'est l'interruption de cet entretien constant – doublée, il est vrai, de vandalisme – qui a nécessité, au cours du XIXe siècle, les plans de rénovation massive, appliqués à la plupart de ces monuments. Les premiers architectes des Monuments historiques imprimant durablement la marque de leur temps dans l'architecture ancienne.

On sait ce que doit Notre-Dame de Paris à Viollet-le-Duc – sa flèche et l'essentiel de son décor sculpté. Saint-Front de Périgueux et Saint-Pierre d'Angoulême n'ont plus grand-chose à voir avec l'original, après les interventions de Paul Abadie. On peut d'ailleurs pointer ces modifications radicales en observant les photos de la mission héliographie (1851) dont certains clichés sont exposés au palais du Tau.

Les églises promues cathédrales après la séparation de l'Eglise et de l'Etat (Saint-Christophe de Belfort, Saint-Spire de Corbeil ou Sainte-Geneviève-et-Saint-Maurice de Nanterre) sont restées dans le patrimoine des communes. En revanche, la cathédrale de la Résurrection, à Evry, appartient en toute propriété à l'association diocésaine qui l'a fait construire en 1992.

UNE CENTAINE D'« EX »

Enfin, il faut ajouter au nombre des cathédrales « actives », celles qui ont été « déchues » de leur rôle au moment de la signature du Concordat, en 1801, qui a profondément remanié la carte des diocèses français. Il existe donc en France cent « vieilles » cathédrales, dont certaines sont remarquables sur le plan architectural comme Saint-Trophime d'Arles ou Saint-Samson à Dol-de-Bretagne. Elles appartiennent, comme toutes les autres églises, aux communes qui en ont l'entière charge – l'Etat assurant la moitié du montant des travaux puisque tous ces édifices sont classés monuments historiques.

Il faut noter le cas de la Corse qui ne possède plus qu'une seule cathédrale (Notre-Dame-de-l'Assomption à Ajaccio) alors qu'elle était divisée, avant le Concordat, en sept diocèses (Bastia, Calvi, Cervione, Lucciana, Saint-Florent, Nebbio, Vico) dotés d'autant de cathédrales.

L'adaptation des cathédrales à l'évolution du culte, notamment après les réformes liées au concile Vatican II (1965), a posé le problème du mobilier peu adapté à la nouvelle liturgie. Que faire d'un autel où l'on ne célèbre plus la messe, d'une chaire où l'on ne prêche plus, d'une table de communion où l'on ne s'agenouille plus ? Souvent oublieux de la domanialité de l'Etat, les desservants ont parfois mutilé ou bradé, voire détruit, des éléments de ce patrimoine souvent élaboré au XIXe siècle et dont on redécouvre les vertus.

E. de R.

DÉPÊCHES

■ **EXPOSITION : en raison du nombre de visiteurs attirés, à Berlin, par une exposition de cadavres humains,** celle-ci, pour sa dernière semaine, du 27 août au 2 septembre, a été ouverte 24 heures sur 24, accueillant environ 4 000 personnes chaque nuit. Depuis leur première présentation à l'automne 1995 au Japon, ces corps écorchés ont déjà été vus par 7,5 millions de personnes dans le monde. Ils sont figés dans la pose du joueur d'échec ou du nageur par les soins d'un médecin anatomiste allemand, Gunther von Hagen, selon un procédé révolutionnaire de son invention : la plastination. Mais Berlin a battu tous les records d'affluence, le site Internet (www.koerperwelten.de) indiquant la fréquentation heure par heure. La prochaine étape de l'exposition est Bruxelles, à partir du 22 septembre.

■ **CINÉMA : le nouveau film de Steven Spielberg, *A.I.,* est au centre d'une bataille juridique, le tribunal administratif de Stockholm** ayant cassé l'avis de l'autorité suédoise de la censure audiovisuelle. Celle-ci interdisait aux moins de quinze ans le dernier film du réalisateur américain (*A.I.,* pour Artificial Intelligence). Le tribunal a donné raison à la société Sandrew Metronome, qui distribue le film dans les salles suédoises, en fixant l'âge minimum autorisé à onze ans, une décision vivement critiquée par la censure. Cette dernière estime en effet que plusieurs séquences du film sont de nature à choquer la sensibilité des plus jeunes spectateurs. *A.I.* sort en France le 24 octobre.

Les dictionnaires sur papier bénéficient d'un marché en bonne santé

Le Petit Larousse bat des records de vente ; Hachette, Le Grand et Le Petit Robert sont réédités

Poussés à se moderniser par l'émergence du multimédia et à baisser leurs prix par la concurrence du Maxidico, les ouvrages de référence sur papier bénéficient d'une croissance du marché liée au changement de millénaire. Larousse a vendu un million d'exemplaires en 2000 et en 2001 ; Hachette a totalement refondu son édition 2002 ; Le Grand Robert de la langue française est réédité en six volumes, pour 2 600 francs.

LE MILLÉSIME 2000 a porté chance aux dictionnaires. Excité par le changement de millénaire et le besoin de bilan auquel incite le passage d'un siècle à l'autre, le public semble avoir regardé avec un œil neuf ces bons vieux dictionnaires. L'effet 2000 a coïncidé avec deux facteurs qui ont bouleversé le marché : la concurrence du Maxidico lancé par Maxi-Livres a incité les éditeurs à revoir à la baisse leur politique de prix ; la concurrence du multimédia – qui a gravement affecté les encyclopédies – les a conduits à moderniser leur contenu et leur approche.

Le millésime était une occasion idéale dans les foyers pour changer de dictionnaires. L'enjeu était considérable pour le principal d'entre eux : Le Petit Larousse illustré. *« Les ventes stagnaient à 600 000 exemplaires,* explique Michel Legrain, directeur éditorial de Larousse, *Il fallait qu'on se rénove et qu'on marque la dernière année du siècle. »* La semeuse d'Eugène Grasset, qui a longtemps symbolisé le dictionnaire, est revenue en couverture, redessinée par Patrice Caumon. De nombreuses planches graphiques restituaient les grands moments du XXe siècle. La rénovation était appuyée par un important dispositif publicitaire. Résultat : plus d'un million d'exemplaires, toutes éditions confondues.

Le dispositif a été repris en 2001 pour *« le premier du siècle »*, à nouveau avec succès. *« Pour la deuxième année consécutive, nous avons été en rupture de stock en juin »*, explique Michel Legrain qui annonce des ventes *« d'un million d'exemplaires »*. Sur sa lancée, Larousse recommence pour son édition 2002, sortie en août avant la rentrée scolaire. C'est aussi l'occasion de fêter les 150 ans de la maison fondée en 1852 par Pierre Larousse, qui est aujourd'hui une filiale de Vivendi Universal Publishing. A cette occasion, le dictionnaire – qui est né en 1905 – s'est penché sur son passé en proposant de magnifiques planches anciennes sur les fruits, les fleurs, les coiffes, les costumes, etc.

L'édition 2002 propose également trois dossiers illustrés sur « Le langage, l'écriture et les langues », « Les arts de l'image » et une « Chronologie universelle » de 48 pages. L'exploit des années précédentes va être difficile à répéter indéfiniment. Mais 700 000 exemplaires ont déjà été tirés et le chiffre de la réimpression sera décidé courant septembre.

POLITIQUE DE PRIX

Face à la suprématie de Larousse, Hachette a eu du mal à définir sa stratégie. L'entreprise qui a permis à Littré de constituer son dictionnaire au XIXe siècle a longtemps laissé le champ libre au groupe concurrent. Vendu au même prix que Le Petit Larousse, ses résultats baissaient. Au milieu des années 1990, *« on était face à un choix : ou on arrêtait ou on trouvait autre chose »*, explique Emmanuel Fouquet, responsable de la branche dictionnaires d'Hachette. Le groupe a adopté une politique agressive de prix, passant sous la barre des 100 F, pour remonter aujourd'hui à 129 F (19,67 €). Hachette affiche des ventes de plus de 200 000 exemplaires. Le dictionnaire a été totalement refondu pour son édition 2002, préfacée par la linguiste Henriette Walter.

Le Petit Robert, qui appartient comme Larousse à Vivendi Universal Publishing, fait aussi sa rentrée, même s'il affiche un positionnement plus haut de gamme. Les ventes des deux éditions (langue et noms propres) sont de l'ordre de 200 000 exemplaires, avec un prix de vente plus élevé que celui de ses deux concurrents. Le dictionnaire d'Alain et de Josette Rey continue son travail sur l'évolution de la langue. Mais la grande affaire de la maison, c'est le lancement de la nouvelle édition du Grand Robert de la langue française, qui sortira en novembre, avec un tirage de 25 000 exemplaires.

Le dictionnaire en six volumes – qui était auparavant vendu par courtage – sera désormais disponible en librairie. Une souscription a été lancée en juin. 10 000 personnes se sont inscrites pour recevoir l'ouvrage à un prix de 2 100 francs (320,14 €), alors qu'il sera de 2 600 francs (396,37 €), lors de la mise en vente. La précédente version du Grand Robert était vendue 5 800 francs, pour neuf volumes. Les nouvelles technologies ont permis de réduire le format, le prix et le nombre de volumes, tout en augmentant le nombre de mots. S'il se situe au-delà de la guerre de rentrée des dictionnaires, le lancement du Grand Robert confirme la bonne santé des ouvrages de référence sur papier, à l'heure où l'*e-book,* le livre électronique, connaît des difficultés et fait son entrée dans Le Larousse comme dans le dictionnaire Hachette (mais pas dans Le Robert).

Les nouvelles entrées témoignent, comme toujours, des mutations dans la société. Beaucoup viennent des nouvelles technologies : *biopuce, netéconomie, wap* (Larousse) ; *backoffice, bioforce, extranet, technophile* (Hachette) ; *bibande, bio-informatique, câblo-opérateur, double-cliquer, hacker, hot-line.* Les métamorphoses de la famille se retrouvent dans les *beaux-enfants* ou *papy-boom* (Larousse) ou *homoparental* (Hachette). Le seul mot qui fait son entrée dans les trois dictionnaires en même temps est le verbe : *judiciariser.*

Alain Salles

★ Le Petit Larousse : Illustré, 1 852 p., 210 F, 32,01 € ; Compact, 179 F, 27,29 € ; Grand Format, 315 F, 48,02 € ; Multimédia (CD-ROM), 199 F, 30,34 €.
Le Petit Robert de la langue française, 2 844 p. 379 F, 57,78 € ; CD-ROM, 449 F, 80 € ; Le Petit Robert des noms propres, avec un Atlas géopolitique, 2 302 p., 389 F, 59,30 €.
Dictionnaire Hachette encyclopédique, 1 858 p., 129 F, 19,67 € ; Grand Format, 249 F, 37,96 €.

Plantu dans le Petit Larousse

Plantu, l'un des dessinateurs du *Monde*, fait son entrée dans le Petit Larousse 2002, entre l'éditeur Plantin et l'érudit byzantin Planude. *« PLANTU (Jean Plantureux, dit). Paris 1951. Dessinateur satirique français. Entré au journal* Le Monde *en 1972, il y est publié à la une depuis 1985. »* Par ces quatre sobres lignes, le dessinateur rejoint dans le dictionnaire Faizant, Cabu, Wolinski ou Reiser. Plantu entre en compagnie de personnalités qu'il a – ou qu'il aura – l'occasion de caricaturer, comme Bachar Al Assad, George W. Bush, Raymond Forni, Rafic Hariri, Ariel Sharon ou Zinedine Zidane. Il côtoie, parmi les nouveaux arrivants, les écrivains Antonio Lobo Antunes, Gao Xingjian, Amin Maalouf, Pierre Mertens, Rachid Mimouni, les acteurs Sean Connery et Harrison Ford, les photographes Edouard Boubat et Willy Ronis, les anthropologues Françoise Héritier et Jean Malaurie et des musiciens et chanteurs, comme Chet Baker, Jean-Jacques Goldman, Simon Rattle, Barbara Streisand, Tina Turner et le groupe U2.

Settembrinu di Tavagna déclenche en Corse une huitième série de chocs musicaux

TALASANI (Haute-Corse)
de notre envoyé spécial

Toute droite dans sa robe noire, Mighela Cesari fait entendre dans l'église de San-Ghjuvanni-di-Moriani ce *« chant profond »* insulaire, âpre et doux, grave, dont elle s'est faite l'une des plus bouleversantes interprètes, soutenue par la complicité de Mighele Raffaelli – il a arrangé les *nanne*, *lamenti*, *voceri* et *sàtare* qu'il accompagne à la cetera ou à la guitare. Cette leçon d'éthique musicale pourrait définir le parti pris de Settembrinu di Tavagna, dont la programmation croise depuis sept ans les héritages traditionnels et les réinvestissements modernes, sans souci d'exclusive de genre ni d'origine. Seule artiste corse de l'édition 2001, Mighela Cesari est, à l'égal de Jacky Micaelli – qui a donné au printemps un superbe album, *Amor'esca* (« Naïve ») —, une voix sans concession que le groupe Tavagna avait intelligemment, jeudi 30 août, mariée au gospel solaire d'Em'Bee & Gospel Move Singers.

Si la confrontation peut paraître audacieuse, elle est la marque d'un rendez-vous désormais reconnu pour son goût de l'écart et de la découverte. Mercredi 29 août, à Poghju-Mezana, la palette métissée de Michèle Fernandez ne préparait guère aux saveurs irlandaises que Gillie McPherson communiquait à un public enthousiasmé par son chant puissant, soutenu autant par le bouzouki et la derbouka que par les fiddle et bodhran, plus typiquement celtes. Le finale, programmé à Talasani samedi 1er septembre, jouait moins du contraste, avec le Brésil syncrétique du Celio Mattos Grupo et la fougueuse salsa cubaine du cosmopolite Son del Gazo, jeune groupe de *« bouillonnants bandits »*. En revanche, croiser, comme ce fut fait vendredi 31 à Tagliu-Isulaccia, le chant yiddish de Ljube et le flamenco de La Fragua était une magnifique façon de jouer des rythmes comme des émotions, dans un même élan d'espoir.

ZOE ET LES VERTIGES DES POUILLES

Pour être plus brutaux, les chocs des premiers jours furent des plus réussis : à la démesure domptée des Castafiore Bazooka, dont l'énergie et le féminisme ravageur méritaient d'ouvrir lundi 27 août à Peru-Casevechje le huitième Settembrinu, répondait le fascinant voyage au cœur des traditions populaires que proposait Zoe. Ce groupe de l'extrême sud des Pouilles sert avec une science vertigineuse du rythme une musique singulière, fruit des vicissitudes historiques, au carrefour des mondes grec et latin, des mouvances ibérique et musulmane. Avec l'étonnante *pizzica*, sorte d'expérience de transe liée aux rites thérapeutiques qui conjurent la piqûre de la tarentule.

La saveur du dialecte et la sensualité troublante de chants et danses qui préservent du drame en en restituant la force antique donnent l'illusion de retrouver intacte une grammaire des corps et des voix enfouie au plus profond. Avec, en prime, une science du break rythmique digne des meilleurs bluesmen et jazzmen.

Pour être moins radicale, l'invitation des Calic, programmés mardi en première partie du rendez-vous de Velone-Ornetu – prolongée par le groupe canadien de Nouvelle-Ecosse Le Grand Dérangement —, offrait un dépaysement comparable. Originaires d'une ville de Sardaigne, Alghero, fondée au XIVe siècle par les Catalans, les huit membres du groupe marient les idiomes aussi volontiers que les générations d'instruments, jouent de la science des *tenores*, polyphonies du lieu, et des options rythmiques, percussions méditerranéennes et gamme d'instruments à cordes sans limitation « identitaire ». A Alghero, dit-on, les terres sont... de mer. Chaque édition de Settembrinu confirme que la Corse, autre terre de mer et de granit, a aussi vocation à dire l'intime et à l'offrir à tous vents.

Philippe-Jean Catinchi

Pas à pas, sur le tournage de son nouveau film, Tonie Marshall s'approche du paradis

Catherine Deneuve est à la fois la vedette et la raison d'être du prochain long métrage de la cinéaste

La réalisatrice de *Vénus Beauté*, Tonie Marshall, tourne actuellement *Au plus près du paradis*. Actrice principale du film, Catherine Deneuve en est aussi l'origine et l'enjeu. Tonie Marshall cherche à capter les traces de songes sentimentaux s'éveillant chez son personnage, à invoquer fantômes du passé et apparitions du présent. Tourné à Paris et à New York, avec également William Hurt, le film devrait coûter 56 millions de francs.

FRANÇOISE HUGUIER

Catherine Deneuve sur le tournage d'« Au plus près du paradis », devant un tableau d'Arnal.

*« **DEPUIS** longtemps, j'ai envie de faire un film avec Catherine Deneuve. »* Ce sont les premiers mots de la note d'intention artistique, où la cinéaste Tonie Marshall exprime le sens qu'elle donne au projet de son cinquième long métrage. L'actrice n'en est pas seulement l'interprète (très) principale, elle en est l'origine et l'enjeu. En 1995, Tonie Marshall avait déclaré à Deneuve : *« Je voudrais écrire pour vous »* ; celle-ci ne dit ni oui ni non. La cinéaste avoue avoir longtemps tâtonné : *« J'écrivais des scènes, des débuts d'histoire, aussitôt me revenaient des images de films où elle avait déjà joué une situation similaire, un personnage comparable. Et je commençais à m'ennuyer. Je voulais à la fois lui rendre hommage, pour ce qu'elle est telle que ses films la montrent, et en même temps lui offrir un rôle inédit. Le déclic est venu en lisant une interview où elle disait : "Au fond, je suis amoureuse..." J'ignore pourquoi, mais cette phrase s'est aussitôt associée dans mon esprit à* Elle et lui, *de Leo McCarey. A ce moment est né* Au plus près du paradis. »

REPORTAGE

Entre « moteur ! » et « coupez ! », le visage s'agite, les mains se crispent en spasmes

La version tournée en 1957 est ce sommet du mélodrame hollywoodien où Cary Grant et Deborah Kerr parviennent, malgré les obstacles, la malchance et les quiproquos, à sceller l'un des plus beaux couples jamais réunis à l'écran. Le film devient un « personnage » de l'étrange projet qui se met en place. Etrange en ce sens que le film, écrit avec la coscénariste d'*Intimité*, de Patrice Chéreau, Anne-Louise Trividic, repose sur des genres extrêmement codés, le mélo et la comédie, tout en préservant un mystère, une ouverture qui justifient toute l'entreprise. Profitant d'un bref moment de répit, assise dans une allée du marché Jules-Vallès, l'un des quartiers du marché aux puces de Saint-Ouen, l'auteur de *Pas très catholique* en revendique gaiement les paradoxes : *« Je n'ai jamais compris qu'il faille raconter une histoire sur le papier avant de l'avoir filmée... c'est impossible ! »*

La gaieté n'est pourtant pas souvent de mise sur ce tournage. Parce que ce que cherche la cinéaste, capter les traces de songes sentimentaux s'éveillant chez son personnage principal, invoquer fantômes du passé et apparitions du présent à travers une succession de minuscules faits à la réalité incertaine, est une alchimie ultra-délicate, qui ne prendra (peut-être) forme sur l'écran qu'à partir de constructions artisanales, terre à terre, exécutées sur le plateau. Parce que l'essentiel du film se joue dans l'imperceptible trafic entre la cinéaste et son actrice : ni dialogues ni événements ne viennent en affirmer le sens ni en confirmer l'accomplissement. D'où cette extrême tension visible sur le visage de Tonie Marshall durant chaque prise.

Elle-même actrice avant de devenir cinéaste, elle possède naturellement un visage extrêmement mobile, d'ordinaire éclairé d'une sorte de joie irrévérencieuse et chaleureuse. Entre *« Moteur ! »* et *« Coupez ! »*, plus de joie, d'irrévérence ni de chaleur, mais une sorte de danse de Saint-Guy de tous les muscles de la figure, tandis que les mains se crispent en spasmes douloureux ou incantatoires, et que chaque tendon semble directement relié à un figurant, chaque ligament paraît mû par le comportement des acteurs, la précision de leur regard, leur vitesse d'élocution. Une folie passe, qui mesure l'engagement de celle qui filme.

Tout, ou presque, dépend de celle qui est filmée. En voyant Catherine Deneuve, dans son ensemble de crêpe beige, achetant aux puces une montre qui ressemble à celle que portait l'homme qu'elle aima jadis et dont le spectre est revenu la hanter, la complexité du dispositif saute aux yeux. Tonie Marshall a écrit son film pour cette présence exceptionnelle qu'est Deneuve sur l'écran. Elle a maintenant à travailler chaque jour avec Catherine Deneuve hors écran : une femme, une grande actrice, une vedette.

Cela est fort différent, et c'est le cinéma lui-même dans sa singularité qui apparaît soudain tout cru à travers cette distance que la réalisatrice ne cesse de franchir et de respecter, avec le renfort de sa garde rapprochée entièrement acquise à sa cause – la directrice de la photo Agnès Godard, l'assistante Aude Cathelin, la scripte Claudine Taulère, l'ingénieur du son Jean-Jacques Ferran, le monteur Jacques Comets, le directeur de production Alain Perollaz.

ACCOUCHER D'UNE SENSATION

Sous l'empire d'*Elle et lui*, Tonie Marshall a imaginé que son héroïne irait en Amérique, au sommet de l'Empire State Building, très haut lieu du film de McCarey où, un demi-siècle après Deborah Kerr et Cary Grant, Catherine Deneuve aurait rendez-vous avec une star masculine américaine. *« Pour tout arranger, la recherche de l'acteur a eu lieu au moment où menaçait la grève des comédiens hollywoodiens,* raconte Fabienne Vonnier, qui s'est associée à Gilles Sandoz après avoir distribué *Vénus Beauté (Institut)*, produit par Sandoz. *Ils étaient tous archi-pris jusqu'à la date de début présumé du conflit* [finalement désamorcé avant la grève] *en juin, puis interdits de travailler ensuite. Déjà qu'une star américaine prête à lire le scénario d'un film d'auteur français et à n'apparaître qu'à la deuxième moitié du film, c'était une gageure ! Nous avons décidé de forcer le destin en commençant la préparation sans avoir trouvé notre acteur... Et la grève a été annulée, et William Hurt a dit oui. Sans exigence, en totale connivence avec le projet. »*

Un film avec Catherine Deneuve et William Hurt (ainsi que, dans les seconds rôles, Hélène Fillières, Nathalie Richard, Gilbert Melki, Patrice Chéreau et Emmanuelle Devos), dont le tournage a lieu sur deux continents, coûte cher. Encore plus cher s'il faut aussi négocier auprès de Fox et des ayants droit des extraits d'un film comme *Elle et lui*. Tonie Marshall sait bien qu'elle n'aurait pas disposé des 56 millions de francs (8,54 millions d'euros) nécessaires sans le million d'entrées et la moisson de Césars de *Vénus Beauté*. Comme les vedettes, comme les images de McCarey, comme les gestes anodins des passants dans l'allée des puces, cet argent fait partie des éléments matériels avec lesquels la cinéaste tente de donner naissance à... une sensation – *cosa mentale*, sentimentale.

Jean-Michel Frodon

Les variations sonores d'un grand festival inégal

VENISE
de notre envoyé spécial

A l'oreille, aussi bien qu'avec les yeux, se mesure la particularité de cette Mostra, et la difficulté de ceux qui en ont la charge. Qu'entend-on ? Ici, la fervente ovation saluant Manoel de Oliveira, immense artiste, en même temps que son plus récent opus, le facétieux billet autobiographique *Porto de mon enfance*. Ici, la voix douce de Jean-Louis Comolli et celle, intense, de Carlo Ginzburg, débattant avec le public à l'issue de la projection de *Le Juge et l'historien, l'affaire Sofri*, qui ne se contente pas d'analyser le déni de justice infligé à l'ancien leader de Lotta Continua, mais met en perspective un passionnant ensemble de questions théoriques, politiques et cinématographiques. On entend les splendeurs de mise en scène épousant et défiant les conventions de l'opéra lorsque Benoît Jacquot fait de *Tosca* un grand film, et apparemment aux antipodes mais non sans harmonie, le subtil dispositif romanesque conçu par André Téchiné avec *Loin*.

MOSTRA

Mais on entend aussi l'épouvantable bande-son du Lido saturé de stations de radio et de télévision. On subit la rumeur insistante des coups bas politiciens, la droite revenue au pouvoir ayant apparemment grand mal à supporter la séparation entre personnel politique et responsables de la Biennale accomplie depuis trois ans. On entend aussi du « bruit » (visuel autant que sonore) émis par tant de films.

En suivant les deux compétitions officielles, il apparaît qu'un grand nombre de réalisateurs ont voulu se faire remarquer en augmentant l'intensité et la quantité de tous les composants de leur film. Il faut, pour réussir dans ce registre, beaucoup de savoir-faire, ou une bienheureuse innocence. La première option est illustrée par le nouveau film de Youssef Chahine, *Silence on tourne...* Il s'amuse à empiler les clichés des mélos chantants du cinéma populaire égyptien, avec un mélange de ruse et de volonté de trouver d'abord l'approbation de son public, composant un étrange ensemble, agaçant et vivant, bariolé et irrévérencieux.

La seconde option est représentée par l'étonnant *Le Souffle*, premier film de Damien Odoul. La mise en scène, le jeu démonstratif des acteurs et l'utilisation d'un noir et blanc très travaillé transforment une chronique adolescente dans une ferme du Limousin en un conte noir à l'onirisme troublant, hanté d'étranges imageries. Avec de tout autres moyens, ceux d'une composition inspirée de la peinture médiévale comme du théâtre contemporain, *Qui es-tu ?*, de Joao Botelho, invente une forme hallucinée qui parvient à rendre bouleversantes l'histoire du Portugal au XVIIe siècle aussi bien que celle d'une famille noble victime d'un destin contraire.

UN MONDE AUTONOME

Postures, costumes, décors et couleurs sont d'une beauté impressionnante, tout entière concertée pour ce sujet. Tout au contraire des postures et décors, costumes et couleurs du *Frère*, tourné comme un documentaire dans le Qinghai (entre Tibet et Mongolie), par une jeune réalisatrice née à Hongkong, Yan Yan Mak, armée de son seul talent et d'une caméra DV. Visuellement, artistiquement et comme réflexion sur ce que signifie aujourd'hui être chinois, le film est tout a fait remarquable. Il confirme l'émergence d'une nouvelle génération de réalisateurs chinois extrêmement doués, et capables de beaucoup avec de très pauvres moyens.

Mais cette efflorescence est menacée : il semble que le gouvernement de Pékin, qui s'apprête à ouvrir le pays à Hollywood, ait en revanche décidé de museler les réalisateurs chinois hors système, en assimilant la diffusion de leurs films à l'étranger à de la contrebande, délit puni de la prison à vie.

Chahine, Odoul, Botelho, Yan Yan Mak : rien, absolument ne rapproche ces réalisateurs, ni l'âge, ni les références, ni le style. Leurs films, par des voies très différentes, ont pourtant en commun d'inventer chaque fois un monde autonome, et qui émeut, intrigue, ou enchante, par les moyens de la mise en scène de cinéma poussés aux extrêmes. Ce qui est loin d'être le cas de tous les films présentés au Lido, dont beaucoup font seulement un raffut de tous les diables, exhibent scènes de massacre, de mutilation et de copulations, sauts périlleux scénaristiques gratuits et virevoltes de caméra tape-à-l'œil, en une surenchère qui se veut transgressive et dont l'unification dans un vacarme uniforme avoue le conformisme profond.

Il faut, sinon de tout, du moins beaucoup d'éléments hétérogènes pour faire un grand festival, il faut aussi leur construire un espace où ces composantes se renforcent les unes les autres. La création de deux compétitions officielles vise cet objectif, mais la disparité des films, et des attitudes du public qu'ils appellent, semble, après les cinq premiers jours de la manifestation, demeurer un obstacle à l'accomplissement de cette ambition.

J.-M. F.

SORTIR

PARIS

La Ménagerie de verre
« Première et peut-être dernière pièce tranquille. » C'est ainsi que Thomas Lanier Williams, plus connu sous son pseudonyme, Tennessee Williams, qualifiait, en 1944, *La Ménagerie de verre*. Irina Brook, Molière 2001 du meilleur metteur en scène, qui aime les *« histoires drôles et émouvantes »*, a trouvé, avec cette *« pièce à souvenirs »* de l'auteur dramatique américain, chaussure à son pied. Le rôle de Tom Wingfield est confié au comédien arménien Serge Avedikian, ceux de Laura et Amanda Wingfield à Romane Bohringer et Josiane Stoléru. Enfin, celui de Jim O'Connor à Samuel Jouy. Le frère, la sœur, la mère : une équation familiale que connaît bien l'écrivain.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris-18e. M^o^ Anvers. 20 h 30, du mardi au samedi à partir du 4 ; 17 heures, le samedi ; 15 h 30, le dimanche ; relâche le lundi. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F.

Pierre Christophe Trio
Pianiste, mais aussi guitariste, excellent sur le clavier acoustique et tout autant pertinent avec les machines électriques, Pierre Christophe a été l'un des élèves de Jaki Byard, compagnon de Charles Mingus. Ce qui est déjà beaucoup. Avec Clovis Nicolas (contrebasse) et Mourad Benhamou (batterie), Pierre Christophe rejoue Byard, non dans un hommage contrit mais dans l'idée de transmettre avec vivacité les grands thèmes de son aîné.
Le Franc-Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris-4e. M^o^ Pont-Marie. 20 h 30, les 4 et 5. Tél. : 01-46-33-60-64. 80 F.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Orchestre national du Capitole de Toulouse
Michel Plasson en ses (bonnes) œuvres : l'infatigable défenseur de la musique française donne à Saint-Jean-de-Luz, à la tête de son orchestre du Capitole de Toulouse, un programme en plein cœur de sa cible favorite : la musique française. Il aurait pu donner des œuvres de d'Indy, Magnard ou Tournemire, comme il lui arrive souvent de le faire. Ce soir, ce seront la belle musique de scène de *Pelléas et Mélisande*, de Gabriel Fauré, les fameuses *Nuits d'été*, d'Hector Berlioz, et, tube absolu, la *Symphonie*, de César Franck. On ne va pas faire la fine bouche, mais plutôt conseiller aux fines oreilles de ne pas bouder leur plaisir.
Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Eglise Saint-Jean-Baptiste. 21 heures, le 4 septembre. Tél. : 05-59-26-03-16. De 125 F à 205 F.

RHÔNE

Les Musicades
Avec Jean-Claude Pennetier (piano), Joseph Silverstein (violon), Paul Coletti (alto), Rocco Filippini (violoncelle), Louise Pellerin, Guy Laroche (hautbois), François Sauzeau, Sandrine Cavalier-Pastor (clarinette), Sergio Menozzi, Richard Malblanc, Andrew Joy, Joël Nicod, Michel Molinaro, Pierre-Alain Gauthier (cor), David Petersen, Olivier Massot (basson), Christian Sutter (contrebasse).
Est-ce parce qu'ils enregistrent moins de disques que les orchestres donnent davantage de tournées et les solistes plus de concerts de musique de chambre en résidence, c'est-à-dire en s'installant quelques jours dans un lieu unique ? Quelques jours avant les Rencontres musicales de Saint-Nazaire, les Musicades de Lyon déploient une jolie programmation où l'inédit n'est pas vraiment majoritaire, mais comment se plaindre de réentendre l'un des chefs-d'œuvre les plus parfaits de l'histoire de la musique, la *Gran Partita*, de Mozart, par les excellents souffleurs réunis pour l'occasion ?
Lyon (Rhône). Théâtre des Célestins, 4, rue Charles-Dullin. 20 h 30, le 6 septembre. Tél. : 04-72-20-02-88. De 100 F à 180 F.

GUIDE

CINÉMA - REPRISES

Spectateurs migrateurs
Les Mammifères, de Roman Polanski (Pologne, 1962), court-métrage proposé par Caravana Obscura, suivi de *Au bord de la mer bleue*, de Boris Barnet (URSS, 1936), long-métrage choisi par Claudine Doury dans le cadre de la 3e édition Portes ouvertes au cinéma, du Musée Zadkine.
Le Quartier latin, 9, rue Champollion, Paris-5e. M^o^ Saint-Michel. 18 heures, le 4. Tél. : 01-43-26-84-65. 34 F et 44 F.

L'été en Cinéma (scope)
Le Goût des autres, d'Agnès Jaoui (France, 2000), avec Jean-Pierre Bacri et Gérard Lanvin.
Lyon (Rhône). Projection en plein air, place Ambroise-Courtois, en face de l'Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film. M^o^ Monplaisir-Lumière. 21 h 30, le 5 septembre. En cas de pluie la séance est annulée. Tél. : 04-78-78-18-95.

CINÉMA - FESTIVAL

Aleksandr Sokourov
Essais et élégies
Dans le cadre de cette manifestation, projection en avant-première le 15 septembre du film *Elégie de la traversée*.
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8e. M^o^ Concorde. A partir du 4 à 16 h 30 et 18 h 30 puis horaires variables, jusqu'au 16. Tél. : 01-47-03-12-50. 28 F et 38 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Lars Tunbjörk
Les Suédois, les bureaux et Paris sont les trois thèmes de l'exposition de l'artiste suédois.
Chambéry (Savoie). Espace Malraux, 67, place François-Mitterrand. Jusqu'au 13 octobre. Entrée libre. Tél. : 04-79-85-55-43.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Diva d'Auschwitz
de Jean-Louis Bauer, mise en scène d'Antoine Campo, avec Frédérique Meininger, Shahrokh Meshkin Ghalam et Lionel Robert.
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4e. M^o^ Hôtel-de-Ville. A partir du 4 septembre, 21 heures, du mardi au samedi. Tél. : 01-42-71-46-50. De 70 F à 120 F. Jusqu'au 27 octobre.

La Magie de Jan Madd
avec Jan Madd et sa compagnie.
Métamorphosis, 55, quai de la Tournelle, Paris-6e. M^o^ Maubert-Mutualité. A partir du 4 septembre, 21 h 30, du mardi au samedi. Tél. : 01-43-54-08-08. 80 F et 160 F. Jusqu'au 30 décembre.

Carmen
de Bizet. Natalia Cadet, Sofia Castiello (Carmen), Iago Falck, Vincent de Roister (Don José), Isabelle Charles, Ariane Douguet, Anne Rodier (Micaela), Eric Demarteau, Jacques des Longchamps (Escamillo), Yumiko Shinozaki, Céline Violleau (Frasquita), Jacques des Longchamps (direction, mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. M^o^ Goncourt. 19 h 30, les 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 13, 15 et 18 septembre ; 15 heures, le 9 septembre, jusqu'au 30 septembre. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.

I Love New York
Anti Pop Consortium ; Cartesian Lover ; Berg Sans Nipple ; DJ my Honey Jœ.
Batofar, face au 11, quai François-Mauriac, Paris-13e. M^o^ Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 4. Tél. : 01-56-29-10-23. 60 F.

DERNIERS JOURS

16 septembre
Le Fauvisme en noir et blanc
Céret (Pyrénées-Orientales). Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 19 heures. 45 F (comprenant le musée + « Entreprises orphiques »).

Un aspect de la photographie populaire, la photographie de rue
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries. Tél. : 03-85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. 20 F.

Chagall, paysages inédits
Nice (Alpes-Maritimes). Musée national Message biblique Marc-Chagall, avenue du Docteur-Ménard. Tél. : 04-93-53-87-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. 30 F.

Kandinsky, retour en Russie, 1914-1921
Strasbourg (Bas-Rhin). Musée d'art moderne et contemporain, 1, place Hans-Jean-Arp. Tél. : 03-88-23-31-31. De 11 heures à 19 heures ; jeudi de 12 heures à 22 heures. Visites guidées jeudi à 19 h 30 et dimanche à 11 h 15. Fermé lundi. 30 F.

CHANGEMENT D'HORAIRE

Le concert de clôture du Festival d'Ile-de-France prévu le 14 octobre à 16 heures dans l'usine Babcock à La Courneuve est retardé et aura lieu à 17 heures.

NOUVEAU PROGRAMME

Le Quatuor Mandel remplace le trio Vagantes pour le concert-lecture avec Marcel Bozonnet prévu le 11 septembre à 11 heures au château de Thoiry (Yvelines).

EN VUE

■ Le ministre indien de la santé souhaite réduire le nombre des naissances en encourageant la baisse des prix des téléviseurs.

■ Les stocks de nourriture s'amoncellent, la disette persiste... Le gouvernement indien envisage des mesures *« sévères »* pour que les rats ne volent plus leur grain aux affamés.

■ *« J'étais embusqué, j'ai cru tirer sur un sanglier : c'était un immigré »*, a expliqué hors d'haleine au commissariat un agriculteur grec de la région frontalière de Pétalo Feron pris en chasse dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 août par dix clandestins turcs soudain sortis des buissons.

■ La grève de la faim des prisonniers turcs contre le nouveau régime carcéral a fait un trente-deuxième mort, vendredi 31 août à Istanbul.

■ *« Entre une et trois personnes s'évanouissent chaque semaine »*, constatent les organisateurs de l'exposition berlinoise « Cadavres humains » ouverte la nuit en raison de l'affluence – deux heures d'attente à 3 heures du matin –, équipée d'*« un poste de secours médical à l'étage »*.

■ *« Big Brother, c'est la transparence »*, explique dans ses discours électoraux **Sebastian Florek**, favori des jeunes Polonais pour avoir participé pendant cent jours au reality show sous l'œil totalitaire des caméras, candidat du SLD, le parti des anciens communistes.

■ *« J'aime bien me regarder dans la glace »*, déclarait le professeur **Christiaan Barnard**, pionnier des transplantations cardiaques, qui, hanté par le vieillissement, se livrait sur lui-même à des expériences génétiques, mort dimanche 2 septembre au bord d'une piscine à Chypre en relisant un de ses livres.

■ Une octogénaire marseillaise fracturée du bassin pour ne pas avoir lâché prise au cours d'un vol à l'arraché a succombé, jeudi 30 août lors d'une agression similaire, en s'agrippant à son sac qui contenait son porte-monnaie.

■ Le juge **Nicholson** a condamné **Alan Law,** jeune tapageur, qui, vendredi 31 août, écoutait à plein volume du hard rock toutes vitres baissées dans les rues torpides de Cleveland, à purger, sous un casque, en salle de police, une peine de quatre heures de polka endiablée.

■ Deux amis d'enfance viennent de retrouver sur la plage où ils avaient passé leurs vacances en 1974 leur labyrinthe de pierres construit pour s'amuser, classé depuis par les archéologues suédois *« site rituel servant à apaiser les dieux des tempêtes »*.

Christian Colombani

L'économie russe mise à mal par l'« afflux des pétrodollars »

L'inflation, contenue depuis le début de l'année 2001 à 10 %, pourrait atteindre entre 18 % et 20 % dès l'automne. Le quotidien « L'Indépendant » déplore le manque de cohérence de la politique gouvernementale

LE CROIRIEZ-VOUS ? L'économie russe connaît, à l'heure actuelle, un problème majeur pour le moins paradoxal : elle est *« noyée sous les pétrodollars »*, explique un article du quotidien *L'Indépendant* (*Nezavissimaïa Gazeta*) du 10 juin. Or, contrairement à ce qu'on pourrait croire, il n'y a pas vraiment lieu de se réjouir, explique Vladimir Sanko, auteur de l'article. Pourquoi ? Parce que cet afflux massif de « billets verts », à mettre au compte des prix élevés du pétrole à l'exportation (plus de 30 dollars, 32,90 euros, le baril), a entraîné *« une augmentation accrue de la masse monétaire »*. La banque centrale étant *« contrainte d'imprimer des roubles pour absorber les pétrodollars qui arrivent en trop grande quantité »*, l'économie russe est menacée d'inflation.

Celle-ci, contenue depuis le

début de l'année 2001 à 10 %, a été estimée par le gouvernement entre 12 % et 14 % annuels dans le projet de budget 2002. Mais la plupart des économistes russes jugent cette projection trop optimiste. Dans le meilleur des cas, explique-t-on, le taux d'inflation oscillera entre 18 % et 20 %, et ce dès l'automne 2001, quand une hausse générale des prix est jugée inévitable.

Comme le faisait remarquer récemment l'ancien ministre des finances, Alexandre Livchits : *« En Russie, pendant l'hiver, on somnole, au printemps, on annonce les réformes, en été, on se repose et, à l'automne, c'est la crise. »* En fait, les prix élevés de l'énergie ont entraîné aussi une hausse des tarifs des services qui n'est pas totalement répercutée actuellement. Le cours du rouble est artificiellement maintenu, alors, à l'automne, *« il faudra laisser flotter la monnaie »* et le rouble perdra immanquablement de sa valeur, explique M. Livchits.

SURPRENANTES DÉCLARATIONS

Mais comment faut-il interpréter les surprenantes déclarations d'un autre économiste, Andreï Illarionov ? Le conseiller de Vladimir Poutine pour l'économie claironne depuis quelque temps, à qui veut l'entendre, que l'économie russe n'a besoin *« ni d'investissements ni de crédits »*. Le 4 juin encore, Andreï Illarionov expliquait à un parterre d'hommes d'affaires américains médusés que *« l'économie locale crée actuellement plus de capital que ce qu'elle est capable de digérer »*. Partant, la fuite des capitaux – 28 milliards de dollars par an, selon le ministère de l'économie, soit 4 milliards de plus qu'en 1999 – doit être perçue comme un phénomène positif puisqu'elle *« réduit la pression sur le cours du rouble »*. Ces déclarations ont d'autant plus semé le trouble qu'elles intervenaient juste après celles du premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov, appelant les hommes d'affaires étrangers à *« investir en Russie »*. Mais, comme le rappelle l'auteur de l'article, *« la longue file des prétendants étrangers à l'investissement s'est formée uniquement autour de l'exploitation des matières premières du pays »*, les investisseurs dans des domaines comme la transformation des ressources étant *« nettement moins nombreux »*.

Ainsi, toujours selon l'économiste Andreï Illarionov, non seulement *« les revenus élevés de l'exportation des matières premières »* favorisent l'inflation, mais ils sont à l'origine du *« ralentissement de la croissance économique »* car ils font perdre au secteur non exportateur de l'économie *« toute capacité concurrentielle »*.

Pas question, dans ce contexte, de reporter le paiement de la dette, estime le conseiller présidentiel. *« Nous devons rembourser nos dettes, non seulement parce que cela se fait, mais parce que c'est pour nous le moyen le plus efficace de canaliser la masse monétaire. »*

Non vraiment, déplore l'auteur de l'article, voir dans la fuite des capitaux un moyen de stabiliser le cours du rouble *« n'est pas très sérieux »*. De même, fait-il remarquer, *« alors que le taux d'imposition a diminué »* (l'impôt sur le revenu a, par exemple, été ramené à 13 %, soit l'un des taux les plus bas au monde), proportionnellement *« la part des impôts dans le budget a diminué »*, de nombreuses entreprises et personnes physiques continuant à cacher leurs véritables revenus au fisc. Et le journaliste de conclure : *« En Russie, seule une dictature pourra saisir la rente des entreprises avec un niveau d'imposition comparable à celui des Occidentaux. »* Puis il ajoute : *« La vraie raison de ces échecs réside dans le fait que le gouvernement n'a pas de politique économique cohérente. »*

Marie Jégo

DANS LA PRESSE

LE TEMPS
Etienne Dubuis

■ Certes, l'Etat hébreu peut être critiqué. Certes, les réflexes racistes ne sont pas absents de la société israélienne. Mais insister sur un seul cas, qui plus est sur une seule partie au conflit, procède du détournement de conférence, et pire de la trahison. Car le racisme, présent partout à des degrés divers, est l'affaire de tous. Et l'identifier à un seul peuple relève de cette même discrimination que l'on prétend combattre. Ce front commun d'exaltés, se confortant les uns les autres contre Israël, a de quoi inquiéter. Et si le résultat de la conférence de Durban était, à l'exact opposé de ses objectifs proclamés, le renforcement de l'antisémitisme, l'un des racismes les plus assassins de l'histoire récente ?

LE FIGARO
Paul Guilbert

■ De La Rochelle à Quimper, les rentrées politiques des jospiniens et des chiraquiens sont des veillées d'armes : à huit mois des échéances, ce n'est pas trop tôt. Mais les deux candidats, en leur qualité de sortants du pouvoir, sont aussi condamnés à se déclarer le plus tard possible. Telle est l'équation de campagne des prétendants attendus au second tour de 2002 : une mobilisation permanente sans engagement explicite. *(...)* Entre les deux armées de Chirac et de Jospin, qui ont le mérite d'être en place, se précise le mythe du troisième homme. D'un point de vue intellectuel et politique, le titulaire en serait Chevènement, dont le postulat républicain se décline de façon fort différente face à Chirac et à Jospin. Le paradoxe de Bayrou vient de ce que sa candidature centriste s'exprime au moment où le reproche de gémellité qu'il adresse à Chirac et à Jospin devrait être plutôt qu'ils sont devenus également centristes...

LIBÉRATION
Jean-Michel Thénard

■ La campagne sera *« plus rude »* à cause des affaires, a cru bon de prévenir Nicolas Sarkozy. Il parlait d'or. D'ici à avril, le problème n'est pas tant de savoir si droite et gauche vont s'envoyer à la figure leurs turpitudes passées que de connaître comment ils vont redonner du lustre au métier de gouverner. De ce point de vue, tous les candidats ne se valent pas et il reviendra aux électeurs de les soumettre à un bilan critique.

www.aimster.com

Le principal successeur de Napster compte déjà près de deux millions d'utilisateurs par jour

L'ÉCHANGE GRATUIT de musique entre particuliers – au mépris des lois sur le copyright – fait désormais partie de la culture de l'Internet. Délaissant Napster, étroitement surveillé par la justice américaine, les internautes migrent vers d'autres systèmes, souvent plus efficaces et moins vulnérables. Le plus en vogue depuis quelques mois est sans doute Aimster, créé par John Deep, un informaticien new-yorkais de quarante-trois ans.

Aimster, qui est entièrement gratuit, permet d'échanger anonymement toutes sortes de fichiers – de la musique, mais aussi de la vidéo. Les données en circulation sont intégralement cryptées, ce qui interdit toute surveillance extérieure. C'est aussi un outil convivial : il possède un système intégré de messagerie instantanée et peut également venir se greffer sur les grandes messageries commerciales telles que AIM d'America Online. On pourrait en déduire que *« Aimster »* est la contraction de *« AIM + Napster »*, mais John Deep fournit une explication plus poétique : *« Ma fille aînée,*

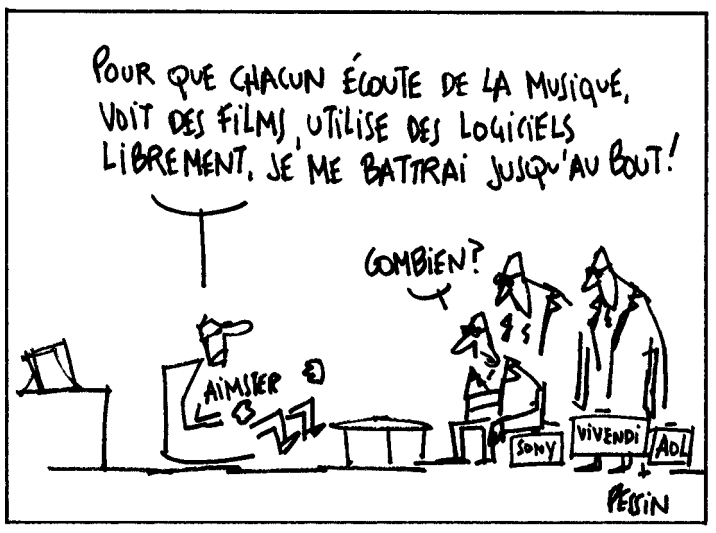

qui a seize ans, s'appelle Aimée. Depuis qu'elle est toute petite, je l'appelle Aimster, *un diminutif affectueux. Au départ, c'est pour elle que j'ai créé ce logiciel d'échange sécurisé. En plus, elle est douée pour l'informatique, elle m'aide beaucoup. »*

De fait, Aimée, qui est grande, blonde et très photogénique, joue un rôle essentiel dans l'affaire. Grâce à la notoriété croissante de Aimster, elle est désormais invitée dans les soirées mondaines new-yorkaises et sur les plateaux de télévision. Les médias locaux ont déjà construit sa légende : le prochain Napster serait-il en fait dirigé par une fille de seize ans au physique de top-modèle ?

La RIAA (regroupant les plus grandes maisons de disques internationales) a bien sûr décidé d'éliminer Aimster à coups de procès. John Deep a contre-attaqué, en portant plainte à son tour contre les manœuvres de la RIAA et en plaçant le débat juridique sur le terrain de la liberté d'expression et de la protection de la vie privée. Face à cette résistance, la RIAA s'est déchaînée : *« Aujourd'hui, j'ai une dizaine de procès sur le dos, à New York, en Californie, en Floride. Les producteurs de cinéma et AOL m'attaquent également. »* Les investisseurs qui l'avaient contacté ont tous disparu : *« Aujourd'hui, Aimster, c'est moi et ma fille, point final. »* John Deep, qui a quitté son emploi salarié pour s'occuper de son affaire, compte sur la générosité des internautes pour payer ses frais d'avocat et nourrir sa famille. Il a bon espoir car, selon lui Aimster compte près de deux millions d'utilisateurs par jour.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

VIRUS CHINOIS

■ Dans un rapport d'enquête très détaillé publié le 30 août, le Congrès des Etats-Unis a indiqué que le célèbre virus informatique Code Red, qui a touché à partir du 17 juillet de nombreux serveurs Internet aux Etats-Unis (dont ceux du Pentagone et de la Maison Blanche, qui avaient dû fermer pendant plusieurs jours), était sans doute parti de l'université de Canton, en Chine. Le rapport note également qu'une seconde version du virus, plus offensif, a circulé sur Internet à partir du 4 août.
www.goa.gov

FOLLES ENCHÈRES

■ La maison de Rochester Hills, dans le Michigan, où la chanteuse Madonna a habité pendant une partie de son enfance avec son père, sa belle-mère et ses sept frères et sœurs, a été mise aux enchères sur le site e-Bay par ses propriétaires actuels. La mise à prix initiale était de 324 000 dollars, mais les enchères auraient déjà atteint plus de 200 millions de dollars. Les internautes ont encore un mois pour enchérir. La valeur moyenne d'une maison à Rochester Hills est seulement de 140 000 dollars.
www.ebay.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Deux pros *par Dominique Dhombres*

C'EST VRAI qu'il n'est pas beau, le lieutenant Columbo. Mais qu'est-ce qu'il est malin ! Tenez, samedi soir, il s'est surpassé. Il avait immédiatement compris que le jeune spécialiste des effets spéciaux au cinéma, gueule d'ange et petite amie canon, n'était pas net du tout, malgré (ou à cause de) son goût pour les *sundae* fraise. Il lui a concocté une mise en scène d'enfer, avec des flics déguisés en loufiats et un éclairage du tonnerre. Bref, il l'a piégé en beauté. Mais je raconte, je raconte, et j'oublie l'essentiel. Samedi soir, il fallait choisir entre Columbo et Ardisson, TF 1 et France 2, la série culte US et l'émission polissonne sacrément tendance et totalement frenchie. Dur dilemme. Choix cruel. Votre serviteur a eu la perversité d'enregistrer l'une pendant qu'il regardait l'autre. Il a eu tout son dimanche pour comparer les deux. Honnêtement, c'est difficile à départager.

On commence par Columbo. L'excellent Peter Falk, en imperméable mastic, enquêtant dans une villa de la haute, est toujours sur le point de briser un vase Ming ou d'écraser son cigarillo dans une épaisse moquette au moment même où il est en train de débusquer le coupable. Nous, on a déjà vu l'assassin, dans le premier quart d'heure du film. On peut dont tranquillement s'amuser à regarder Columbo rattraper son vase in extremis ou écraser son mégot. On en sait plus que le détective. C'est génial.

Cet épisode, intitulé « Ombres et lumière », est particulièrement jouissif. L'assassin, maître de l'illusion, a un studio à Hollywood qui lui appartient, ou presque. Oui mais, voilà, il est fêlé. Lorsqu'un ami d'enfance réapparaît avec un lourd secret, il le tue. Ardisson, c'est pareil... Je plaisante, bien sûr. Quoique... Jean Saint-Josse a failli être tiré comme un héron cendré en baie de Somme un jour de révolte des chasseurs-pêcheurs-nature-et-tradition.
Pour une fois, il était le gibier. Il s'en est plutôt bien sorti, sans y laisser trop de plumes. Quant à Michel Serrault... Bon, une hirondelle a fait le printemps et Serrault la promo de son dernier film, un exercice qu'il déteste, en prêchant carrément l'Evangile. C'était parfois limite (normalement, ce genre très particulier est réservé aux tranches horaires du dimanche matin). Mais ce n'est pas la faute de Serrault si l'usage impose désormais ces prestations aux meilleurs de nos comédiens. Il a eu, concernant son nez cassé et ses retrouvailles futures, au paradis, avec Jean Poiret, de ces réparties qui font rire et pleurer. Un vrai pro. Ardisson aussi. Samedi soir, entre le numéro de Columbo et la rentrée réussie d'Ardisson, il y avait photo.

LUNDI 3 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 Le Monde des idées. Mondialistes et antimondialistes. Invité : René Passet. **LCI**
21.00 Quelle école pour quelle société ? **Forum**
22.00 L'Ecole autrement ? **Forum**
23.00 La Prison pour école. **Forum**

MAGAZINES

21.00 La Route. Invités : Jean-Louis Borloo et Olivier Megaton. **Canal Jimmy**
22.35 Ça vaut le détour. **TF 1**
23.20 Vie privée, vie publique. Au nom du père ! Invités : Carole Amiel ; Bruno Mesrine ; José Giovanni ; Laurent Tapie ; Catherine Allègre-Papadacci ; Dominique et Marc-Antoine Jamet ; Claude Lemoine ; Sylvie Genevoix ; Ari Boulogne. **France 3**
23.35 Art Attack. **Disney Channel**

DOCUMENTAIRES

18.30 L'Actors Studio. John Hurt. **Paris Première**
19.00 Biographie. Geronimo. **La Chaîne Histoire**
19.10 Benazir Bhutto, sur le fil du rasoir. **Histoire**
19.35 Les Churchill. [1/3]. Aristocrate et aventurier. **Odyssée**
20.00 Rythmes Caraïbes. La Dominique : majorité Kadens. **Planète**
20.15 360°, le reportage GEO. L'Ile aux bébés singes. **Arte**
22.15 Biographie. Alexander Graham Bell, l'esprit créateur. **La Chaîne Histoire**
22.25 Danger réel. Paparazzis, quand les stars s'énervent. **13ème RUE**
22.30 Correspondances. Aux frontières du sport. **Voyage**
22.30 Les Enfants de Jean-Marc Guillou. **RFO Sat**
22.35 Les Fils de lumière. **Odyssée**
22.35 La Guerre des paradis. [2/2]. Communistes contre catholiques. **Planète**
23.20 Au-delà de l'horizon. [9/9]. Henri le navigateur. **Histoire**
23.30 L'Odyssée du langage. [1/6]. Introduction au voyage. **Planète**
23.45 Luciano Pavarotti. Portrait. **Mezzo**
23.45 Les Mystères de l'histoire. Dossiers secrets de J. Edgar Hoover. **Chaîne Histoire**
0.00 Pilot Guides. Cambodge. **Voyage**
0.55 Peter Lorre, acteur maudit. **Ciné Classics**

SPORTS EN DIRECT

16.45 et 20.15 Tennis. US Open (8e jour). A Flushing Meadow. **Eurosport**
18.00 et 20.15 Basket-ball. Euro 2001. **Pathé Sport**

MUSIQUE

20.00 Concerto pour guitare. Avec Alexandre Lagoya, guitare. Par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. Alexandre Lagoya. **Mezzo**
20.35 Ravel. *L'Alborada del gracioso.* Enregistré en mai 1994. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. S. Celibidache. **Mezzo**
21.00 Norma. Opéra de Bellini. Enregistré en 1981. Par le Canadian Opera Company Orchestra, dir. Richard Bonynge. Avec Joan Sutherland, Francisco Ortiz. **Muzzik**
21.00 Tom Jones. Opéra de Philidor. Par l'orchestre du théâtre de Drottningholm, dir. Nicholas McGegan. Avec Greg Fedderly, Judith Howarth. **Mezzo**
23.05 Bach. *Suite n° 2* en si mineur BWV 1067. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra, dir. Ton Koopman. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.45 La Petite Fille en costume marin. Marc Rivière. [1 et 2/2] ♢. **France 2**
20.50 The Second Arrival, l'Invasion finale. Kevin S. Tenney ○. **TF 6**
22.45 Deux ans de vacances. Gilles Grangier. [1/3]. **Festival**
0.55 Quatre femmes à marier. René Heisig. **Arte**

SÉRIES

18.55 Le Caméléon. A l'heure de notre mort ♢. **M 6**
19.25 Hill Street Blues. Rêves et cauchemars ♢. **TMC**
20.50 Sauveur Giordano. Femmes en danger ♢. **TF 1**
21.40 3e planète après le Soleil. 15 Minutes of Dick. Dick and the Single Girl. **Série Club**

FILMS

18.30 The Star ■■ Stuart Heisler (Etats-Unis, 1952, v.o., 90 min) ♢. **Ciné Classics**
20.10 Tout sur ma mère ■■ Pedro Almodóvar (Fr. - Esp., 1999, 105 min) ♢. **RTBF 1**
20.30 Corps à cœur ■■ Paul Vecchiali (France, 1978, 135 min). **Festival**

20.45 Ginger et Fred ■■■ **Federico Fellini. Avec Giulietta Masina, Franco Fabrizi, Marcello Mastroianni** (Fr. - It., 1986, v.o., 125 min) ♢. **Arte**
22.15 Justice est faite ■■ André Cayatte (France, 1950, 105 min). **TV 5**
22.25 Deux ■■ Claude Zidi (France, 1988, 95 min) ♢. **Ciné Cinémas 1**
22.35 Le Temps de vivre ■■ Bernard Paul (France, 1968, 100 min) ♢. **Cinétoile**
22.45 After Hours ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1985, 95 min) ○. **Canal Jimmy**
22.45 Under Fire ■■ Roger Spottiswoode (Etats-Unis, 1983, 125 min) ○. **RTL 9**
22.55 Les Honneurs de la guerre ■■ Jean Dewever (France, 1960, 90 min). **Arte**
23.05 Histoires extraordinaires ■■ Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini (France - Italie, 1968, 130 min) ○. **M 6**
23.10 Mrs Dalloway ■■ Marleen Gorris (GB - PB, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
0.00 Le Septième Continent ■■ Michael Haneke (Autriche, 1989, v.o., 105 min) ♢. **Ciné Cinémas 1**
0.35 Le Secret de Roan Inish ■■ John Sayles (Etats-Unis, 1994, 95 min) ♢. **Ciné Cinémas 2**
0.50 Tarzan, l'homme-singe ■■ WS Van Dyke (Etats-Unis, 1932, 100 min). **TCM**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.25 Beverly Hills.
18.15 Exclusif.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Sauveur Giordano. Femmes en danger ♢.
22.35 Ça vaut le détour.
23.45 L'Homme à abattre. Téléfilm. Frank A. Cappello ♢.

FRANCE 2

16.35 Des chiffres et des lettres.
17.10 Qui est qui ?
17.45 Le Groupe.
18.20 Hartley, cœurs à vif ♢.
19.05 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.00 **Journal, Météo.**
20.45 La Petite Fille en costume marin. Téléfilm. Marc Rivière. [1 et 2/2] ♢.
0.23 Musiques au cœur de l'été. Europakonzert : Cracovie.

FRANCE 3

16.55 C'est toujours l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport, Foot 3.
20.55 La Septième Cible Film. Claude Pinoteau ○.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Vie privée, vie publique.
1.35 Les Séries de l'été. Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse. [2/2]. La conquête (1914-1960).

CANAL +

16.15 Le Talentueux Monsieur Ripley Film. Anthony Minghella ○.
► En clair jusqu'à 20.41
18.30 Les Simpson ♢.
18.55 + de cinéma.
19.30 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Star Wars Episode 1, La Menace fantôme ■ Film. George Lucas ♢.
22.55 La Maison de l'horreur Film. William Malone ○.
0.25 Lundi boxe.
1.25 L'Ombre du passé. Téléfilm. Yossi Wein ♢.

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO.
20.45 Ginger et Fred ■■■ Film. Federico Fellini (v.o.) ♢.
22.50 Court-circuit. *Nous deux.* Yvon Marciano. **0.25** *L'Ecrevisse.* Kai Lehtinen (v.o.).
22.55 Les Honneurs de la guerre ■■ Film. Jean Dewever.
0.55 Quatre femmes à marier. Téléfilm. René Heisig.

M 6

16.15 Class Film. Lewis John Carlino ♢.
17.55 Le Clown ♢.
18.55 Le Caméléon ♢.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ♢.
20.40 Caméra Café.
20.50 Wolf ■ Film. Mike Nichols ○.
23.05 Histoires extraordinaires ■■ Film. Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini ○.
1.15 Jazz 6. McCoy Tyner & the Latin All-Stars.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Marie Darrieussecq (*Bref séjour chez les vivants*).
0.40 Chanson dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert euroradio. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Esa-Pekka Salonen. Œuvres de Nielsen, Adams.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Rosetti, Dussek, Weber.
20.40 Boris Vian et la musique. Boris Godounov (extrait.
22.50 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Milhaud, Weill, Boris Vian.

Le Monde TELEVISION

France-Musiques

14.00 Louise Farrenc
Elève de Reicha, les œuvres de Louise Farrenc sont connues depuis peu, à l'inverse de celles de Fanny Mendelssohn et de Clara Schumann. Elle a choisi la voie étroite de la composition instrumentale à une époque où le public n'avait d'oreilles que pour l'opéra. Elle écrivit une quinzaine d'œuvres de musique de chambre et surtout trois symphonies dans la descendance de celle de Méhul.

TF 1

20.50 Sauveur Giordano
Tel le chevalier Bayard, sans peur et sans reproche, Sauveur Giordano, héros de cette nouvelle série, a pour vocation de porter secours à la veuve, à l'orphelin et à tous les oubliés de la justice. Pierre Arditi est Sauveur et endosse son troisième rôle récurrent, pour TF 1, après « Passeur d'enfants » et « Un et un font six ». L'épisode diffusé ce soir est un épisode pilote bourré de maladresses.

Arte

22.55 Les Honneurs de la guerre ■■
A l'époque où il était de bon ton de célébrer l'optimisme d'un héroïsme national, Jean Dewever préféra prendre le contre-pied de l'image légendaire de la Résistance. Style d'une liberté souveraine, ruptures de ton, esprit satirique mordant, acteurs d'une vérité peu commune font de ce film « maudit » considéré comme une provocation, un film pacifiste, antimilitariste et anticonformiste.

MARDI 4 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Entre grande bouffe et malbouffe. **Forum**
22.00 Alimentation, du laboratoire à l'assiette. **Forum**
23.00 Les Secrets de l'eau de vie. **Forum**

MAGAZINES

15.10 Ecolomag. Montagne et parcs naturels : Un solution aux problèmes de cohabitation entre tourisme et écologie ? Invités : Corinne Lepage ; Yves Paccalet. **LCI**
19.00 Archimède. Voir : Ambre. Sciences animées : Théorème. Expérience : Coffre-fort. Histoire : Pasteur. Observation : Voyageur immobile. Application : Aspirateur à nuages. Mise au point : Génome. **Arte**
20.50 Secrets d'actualité. Les femmes secrètes de la République. Christine Deviers-Joncour : « La putain de la République ». Mazarine : un secret d'Etat. **M 6**
0.05 Rock Press Club. Les Rolling Stones. **Canal Jimmy**
0.40 Zone interdite. Un été pour maigrir. **M 6**
1.00 Music Place. **TF 6**

DOCUMENTAIRES

17.05 Le Zoo, toute une aventure. Cologne. **Monte-Carlo TMC**
17.05 Des femmes de bonne volonté. [2/2]. Le temps des luttes et des désillusions. **Planète**
17.10 Les Mystères de l'histoire. Les Pères Pèlerins. **La Chaîne Histoire**
17.15 Les Grandes Batailles du passé. [26/28]. Tsushima 1905. **Histoire**
17.35 Le Zoo, toute une aventure. Allemagne-Chine ou un retour à la nature. **Monte-Carlo TMC**
17.50 Peter Lorre, acteur maudit. **Ciné Classics**
18.00 Civilisations. Les miraculeux canaux de Venise. **La Chaîne Histoire**
18.05 Odyssée sous-marine. Créatures merveilleuses. **La Cinquième**
18.25 Les Faiseurs de pluie. **Planète**
18.30 Evasion. Bretagne : le Yeun Elez. **Odyssée**
18.30 Correspondances. Itinéraire bis. **Voyage**
18.30 L'Actors Studio. Philip Seymour Hoffman. **Paris Première**
19.00 Biographie. Mikhaïl Gorbatchev. **Chaîne Histoire**
19.45 Les Mystères de l'Histoire. Stonehenge, l'éternel mystère. **La Chaîne Histoire**
19.55 Australie, le parc de Kakadu. **Odyssée**
20.00 Pilot Guides. La Jamaïque. **Voyage**
20.15 360°, le reportage GEO. Les Derniers Bisons. **Arte**
20.30 Mineurs de Patagonie. **Planète**
20.30 1915, les champs du souvenir. **La Chaîne Histoire**
20.45 La Vie en face. Un ticket de bains-douches. **Arte**
20.50 Le Musée du Prado. Velasquez, rêves d'un peintre de cour. **Odyssée**
21.00 Le Rendez-vous de Caluire. **La Chaîne Histoire**
21.00 Roberto Calvi et le Vatican. **Histoire**
21.00 L'Europe musicale du temps de la Renaissance et des réformes. [1/4]. L'Angleterre renaissante. **Mezzo**
21.30 Les Mystères de la Bible. Magie et miracles de l'Ancien Testament. **La Chaîne Histoire**
21.40 Un regard sur la tradition japonaise. Nô, l'image parfaite. **Odyssée**
21.45 Emmanuel Le Roy Ladurie. [1/4]. Engagements. **Histoire**
21.50 Une infirmière en Albanie. **Planète**
22.10 Les Churchill. [2/3]. 1935-1945 : L'histoire et le destin. **Odyssée**
22.15 Biographie. Marco Polo, voyage à l'Est. **La Chaîne Histoire**
22.45 Bob Denard, corsaire de la République. [1/2]. **Planète**
22.45 Les Espionnes de guerre. **Histoire**
23.05 Thema. La Révolution des cœurs. **Arte**
23.05 On the Trail of E.T. **Odyssée**
23.10 Les Années 4 CV. **Festival**
0.35 La Dernière Eclipse totale. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

16.45 et 1.00 Tennis. US Open (9e jour). **Eurosport**

MUSIQUE

17.15 Mozart. *Sonate pour violon et piano* en fa majeur KV 376. Enregistré en 2001. Avec Asuka Sezaki, violon ; Masao Kitsutaka, piano. **Mezzo**
18.20 La Damnation de Faust. Opéra de Berlioz. Festival de Salzbourg 1999. Par l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. S. Cambreling. **Muzzik**
18.30 Arnold, Delius et Elgar aux Proms. Londres 1977. Avec Ralph Kirschbaum, violoncelle. Par l'Orchestre philharmonique de Liverpool, dir. Charles Groves. **Mezzo**
19.25 Concerto pour violon d'Elgar. Avec Itzhak Perlman, violon. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Guennadi Rojdestvenski. **Mezzo**
20.15 Brigitte Engerer interprète Chopin. Avec Brigitte Engerer, piano ; Olivier Charlier, violon. **Mezzo**
20.35 Mozart. *Sonate pour piano en fa majeur* KV 280. Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
21.00 Rimski-Korsakov. *Shéhérazade.* Avec Hans Kalafusz, violon. Par l'Orchestre symphonique du SDR de Stuttgart, dir. Sergiu Celidibache. **Muzzik**
21.30 William Byrd et les insubordonnés. Festival des Cathédrales de Picardie 2000. Par l'Ensemble vocal Clerk's Group, dir. Edward Wickham. **Mezzo**
21.55 Spivakov dirige... Rachmaninov et Tchaïkovski. Avec Dmitri Alexeev, piano. Par l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de la Radio de Moscou. **Muzzik**
23.15 Parsifal. Opéra de Wagner. Enregistré en 1992. Par l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

17.30 Mariée à tout prix. Sharon von Wietersheim ♢. **Téva**
18.15 Le Drame cathare. Stellio Lorenzi. [2/2] ♢. **Histoire**
20.10 Erreur judiciaire. Gilbert Cates. [1 et 2/2] ♢. **RTBF 1**
20.30 Les Cendres de la gloire. Atom Egoyan. **Festival**
20.50 Le justicier reprend les armes. Larry Sheldon. ○. **TF 6**
22.10 Louis Renault, un visionnaire. Jean Larriaga. **Festival**
22.40 Le Secret du vol 353. Mikael Salomon. [1 et 2/2] ♢. **TF 1**

SÉRIES

17.25 Beverly Hills. Le meilleur des mondes. **TF 1**
17.30 Mariés, deux enfants. C'est le plus beau ♢. **M 6**
18.30 Les Simpson. Mel Gibson les cloches ♢. **Canal +**
18.55 Le Caméléon. Compte à rebours ♢. **M 6**
19.25 Hill Street Blues. Les écorchés vifs ♢. **TMC**
20.00 Les Anges du bonheur. Le pacte ♢. **Téva**
20.45 Invasion planète Terre. [1/2]. Changement de cap ○. **13ème RUE**
20.45 Wild Palms. Un monde étrange. **Série Club**
21.35 Lexx. Mantrid ○. **13ème RUE**
21.40 Deuxième chance. The Second Time Around (v.o.). ♢. **Téva**
22.25 Le Damné. Faces ○. **Série Club**
23.10 Private Eye. Vive Hollywood. **13ème RUE**
0.05 New York District. Souvenirs d'Auschwitz (v.o.) ○. **13ème RUE**
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. L'économie a le sens de l'histoire ♢. **Série Club**

FILMS

13.40 L'Orgueil des marines ■■ Delmer Daves (Etats-Unis, 1945, v.o., 120 min). **TCM**
14.50 Le Septième Continent ■■ Michael Haneke (Autriche, 1989, v.o., 105 min) ♢. **Ciné Cinémas 3**
16.05 Le Masque de Dimitrios ■■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1944, v.o., 105 min) ♢. **Ciné Classics**
16.45 Le Temps de vivre ■■ Bernard Paul (France, 1968, 105 min) ♢. **Cinétoile**
17.00 Mrs Dalloway ■■ Marleen Gorris (GB - PB, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
17.15 Corps à cœur ■■ Paul Vecchiali (France, 1978, 135 min). **Festival**
18.05 Un si joli village ■■ Etienne Périer (France, 1978, 115 min) ♢. **Ciné Cinémas 1**
18.55 Deux ■■ Claude Zidi (France, 1988, 95 min) ♢. **Ciné Cinémas 2**
20.45 Dans la peau de John Malkovich ■■ Spike Jonze (Etats-Unis, 1999, 109 min) ○. **Canal +**
22.05 Les Oiseaux ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, 120 min) ♢. **Ciné Cinémas 2**

22.10 L'Avventura ■■■ **Michelangelo Antonioni. Avec Gabriele Ferzetti, Monica Vitti, Lea Massari** (France - Italie, 1960, v.o., 145 min) ♢. **Ciné Classics**
22.15 Mille milliards de dollars ■■ Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) ♢. **Cinétoile**
22.30 Rocco et ses frères ■■■ Luchino Visconti (Italie, 1960, 170 min). **Paris Première**
22.50 L'Ile aux baleines ■■ Cleve Rees (GB, 1989, v.o., 100 min) ♢. **Ciné Cinémas 3**
23.30 L'Intrus ■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1949, v.o., 90 min). **TCM**
0.30 Paramatta, bagne de femmes ■■■ Detlef Sierck (Allemagne, 1937, v.o., 100 min) ♢. **France 2**
0.35 Kabale und Liebe ■■ Martin Hellberg (Allemagne, 1959, v.o., 115 min) ♢. **Ciné Classics**

2.40 Amoureuse ■ **Jacques Doillon. Avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal, Thomas Langmann** (France, 1992, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Le Ranch du bonheur. Téléfilm. Greg Beeman.
16.35 Passions.
17.25 Beverly Hills.
18.15 Exclusif.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.30 Répondez-nous. Invité : Jean-Pierre Chevènement.
20.50 Esprits rebelles Film. John N. Smith.
22.40 Le Secret du vol 353 Téléfilm. Mikael Salomon. [1 et 2/2] ♢.

FRANCE 2

15.45 Mort suspecte ♢.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.10 Qui est qui ?
17.45 Le Groupe.
18.15 Hartley, cœurs à vif ♢.
19.05 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.05 **Journal, Météo.**
20.50 Le Ciel, les Oiseaux et... ta mère ! Film. Djamel Bensalah ♢.
22.25 Zonzon Film. Laurent Bouhnik ○.
0.25 Ciné-club. Cycle « Stars exotiques et chantantes ». Paramatta, bagne de femmes ■■■ Film. Detlef Sierck (v.o.) ♢.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix.
14.30 Au secours, maman est invisible ! Téléfilm. Fred Olen Ray.
16.00 L'Ile fantastique.
16.50 C'est toujours l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix ce soir.
20.55 La Carte aux trésors.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 On en rit encore !
1.15 La Case de l'Oncle Doc.

CANAL +

13.30 La Grande Course.
14.00 Simpatico Film. Matthew Warchus ○.
15.45 + clair.
16.35 Encore + de cinéma.
16.50 Liste d'attente Film. Juan Carlos Tabio ♢.
► En clair jusqu'à 20.41
18.30 Les Simpson ♢.
18.55 + de cinéma.
19.30 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Dans la peau de John Malkovich ■■ Film. Spike Jonze ○.
22.35 La Légende du pianiste sur l'océan Film. Giuseppe Tornatore (v.o.) ♢.
0.40 Les Autres Filles ■ Film. Caroline Vignal ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Les Géants du siècle.
15.00 La Terre en éruption.
15.55 Les Trésors perdus de la vallée du Yangzi Jiang.
16.55 C'est le goûter ! Les Frères Flub. **17.05** Alf.
17.30 100 % question 2e génération.
18.05 Odyssée sous-marine.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO.
20.45 La Vie en face. Un ticket de bains-douches.
21.35 Thema. Amour sans frontières. **21.36** Au-delà du Tibet Documentaire. Solveig Klassen. **23.05** La Révolution des cœurs. **23.45** Je te marierai mon fils Film. Yöksel Yavuz (v.o.).
1.10 Why Have You Left Me ? Film. Oleg Novkovic (v.o.).

M 6

13.35 L'Enfant imaginaire. Téléfilm. Joan Micklin Silver ♢.
15.15 Demain à la une ♢.
16.05 M comme musique.
17.30 Mariés, deux enfants ♢.
17.55 Le Clown ♢.
18.55 Le Caméléon ♢.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ♢.
20.40 Caméra Café.
20.50 Secrets d'actualité.
22.50 A contre-courant. Téléfilm. Frank Kerr ○.
0.40 Zone interdite. Un été pour maigrir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo.
20.30 Perspectives contemporaines. *Percolateur blues*, de Fabrice Melquiot.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Guy Goffette (*Un été autour du cou*).
0.40 Chanson dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Un mardi idéal.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires du soir.
20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Purcell, Haendel, Paisible.
20.40 XXIIe Festival Piano aux Jacobins. Alain Planès, piano. Œuvres de Haydn, Beethoven, Janacek, Dusapin, Debussy.
22.05 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Weber, Brahms, R. Strauss, Mozart.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Un ticket de bains-douches
Loin de l'approche misérabiliste en cours sur l'exclusion, ce documentaire de Didier Cros, qui traite avec une dimension cinématographique de l'intimité du corps comme combat ultime pour la dignité, frappe par la profondeur de son impact. Diffusée en novembre sur La Cinquième, primée deux fois, cette chronique d'un combat sans fin pour rester propre méritait d'être reprogrammée sur Arte.

Arte

21.35 Thema : Amour sans frontières
Pas évident de traiter de l'amour et de ses obstacles quand tout s'accumule pour prêter à confusion. Quand l'homme et la femme venus de cultures différentes tentent de s'inventer une histoire commune, on a vite fait d'imputer leurs difficultés aux civilisations derrière eux. C'est encore en privilégiant les histoires singulières qu'on comprend le mieux l'étrange alchimie qui fait que certains couples sautent pardessus les montagnes, tandis que d'autres filent à l'échec. La Thema de ce soir, conçue par la télévision publique allemande ZDF, est très inégale. Au-delà du Tibet, le documentaire de Solveig Klassen, qui ouvre la soirée, dégage un charme énorme. Une histoire d'amour ébouriffante entre une chanteuse allemande, ex-punk et ancienne toxicomane, et un jeune lama tibétain, qui a dû fuir en Inde après avoir été arrêté et torturé pour s'être battu contre le régime communiste chinois.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
♢ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♢ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
♢ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MARDI 4 SEPTEMBRE 2001

Le feu détruit 3 000 hectares dans le Sud-Est et en Corse

Les pompiers restent en état d'alerte

MARSEILLE,
de notre correspondant régional

Attisés par un vent violent survenu après des semaines de canicule, les incendies, qui ont parcouru le Sud-Est et la Corse en fin de semaine, ont été maîtrisés dimanche. C'est en Corse qu'ils ont duré le plus longtemps, le vent n'ayant pas faibli avant dimanche après-midi. Selon les pompiers, environ 1 500 hectares de forêt ont été détruits sur l'île. Le feu a parcouru 500 hectares entre Lucciana et Borgo (Haute-Corse) forçant quelques évacuations dans la nuit de samedi à dimanche, sans faire de victimes. Les pompiers de Corse, qui restaient dimanche soir en état d'alerte maximale, ont comptabilisé vingt-deux départs de feu en trois jours. Leurs porte-parole sur le terrain estimaient le plus souvent que les feux avaient été provoqués délibérément. Un homme, soupçonné par des habitants d'être responsable de départs de feu, a été placé en garde à vue.

Dans le Sud-Est, la situation s'était calmée dès samedi soir après deux jours de vent intense et un nombre impressionnant de départs de feux dans les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône. L'incendie de Rians (Var), combattu par les pompiers du département, soutenus par des moyens aériens importants, a nécessité le renfort de deux colonnes – 150 hommes en tout – venus de Midi-Pyrénées et d'Auvergne. Il a détruit 1 100 hectares d'une forêt de chênes blancs.

Dans les Bouches-du-Rhône, c'est sur la commune de Cuges-les-Pins, au sud de la Sainte-Baume, que le feu a connu son plus grand développement, dévorant 40 hectares de forêt près du col de l'Ange. Samedi après-midi, quand les rafales soufflaient à 80 km/h, 300 pompiers du département et des colonnes venues des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence et du Gard – 210 hommes en plus – tentaient de le circonscrire. Ils étaient aidés par six Canadair, cinq Trackers, un Fokker, un avion de coordination et un hélicoptère de commandement. La chute du vent vers 21 heures leur a permis de maîtriser l'incendie avant qu'il ne gagne le Var voisin. Durant toute la journée de dimanche, aidé par des hommes du Génie civil et leurs bulldozers, les pompiers débutaient le noyage de la zone, riche en humus et donc susceptible d'abriter des foyers souterrains, afin d'empêcher toute reprise. Car la victoire du week-end apparaissait fragile : la météo prévoyait une reprise du vent en ce début de semaine, et la sécheresse reste intense.

Comme en Corse, les pompiers se disaient convaincus que les incendies sont dus à des actes de malveillance. A propos de l'incendie de Cuges, l'un d'eux affirmait : *« Le départ de feu au fond du vallon me paraît éminemment suspect. »* L'essentiel des massifs forestiers du Sud-Est restait, lundi, interdit aux promeneurs par arrêtés préfectoraux, tandis que les services d'incendie des différents départements se maintenaient en état d'alerte rouge.

Michel Samson

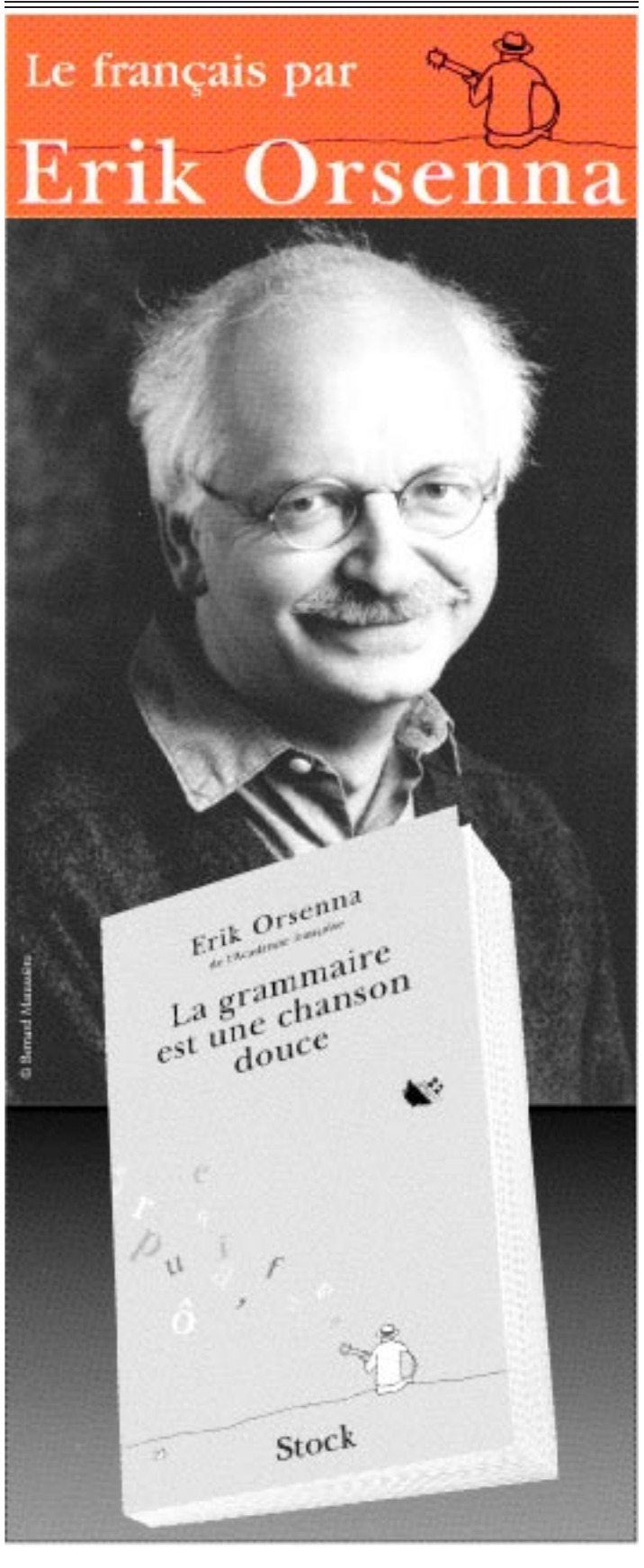

Dix-sept fermes du nord-est de l'Angleterre de nouveau touchées par la fièvre aphteuse

2 700 bovins et 20 000 ovins sont en cours d'abattage

LONDRES
de notre correspondant

Six mois après le début de la crise de fièvre aphteuse, l'épizootie sévit de nouveau outre-Manche. Coup sur coup, le virus vient d'être repéré dans dix-sept fermes au nord-est de l'Angleterre. Des cas d'autant plus inquiétants que cette région, où la maladie avait précisément commencé son expansion en février, s'apprêtait à un début de retour à la normale : le virus n'y avait pas été découvert depuis près de trois mois, ce qui devait garantir la prochaine levée de l'interdiction des mouvements de bestiaux. Mais, au lieu d'assouplir ces mesures qui paralysent l'activité des éleveurs, le gouvernement a en fait imposé une politique plus rigoureuse encore sur une zone de quelque 820 km² : stricte interdiction de déplacer les animaux et obligation de désinfecter tous les véhicules. Par ailleurs, le réseau de chemins pédestres a été fermé et la chasse au tétras suspendue. Des patrouilles de police veillent au respect de ces mesures tandis que, une nouvelle fois, l'armée a été appelée en renfort pour aider le ministère de l'agriculture sur le terrain.

Le recours à l'armée, qui avait déjà été déployée fin mars dans plusieurs régions pour mener à bien le programme d'abattage, souligne à lui seul aujourd'hui l'intensité de la crise. *« Cela signifierait que les autorités s'attendent à une infection plus large encore »*, a insisté Rob Simpson, porte-parole de la National Farmers Union (NFU, principal syndicat agricole britannique). Une expansion géographique qui, au sein de cette région du nord-est de l'Angleterre, a déjà commencé : alors que les nouveaux cas se concentraient la semaine dernière dans le comté de Northumberland, près des villes de Hexham et Allendale, le dernier cas confirmé dimanche matin se trouve plus au sud, dans le comté de Durham.

L'inquiétude s'intensifie désormais parmi les éleveurs du sud de l'Ecosse, une zone frontalière du Northumberland. Par précaution, des mesures d'isolement y ont été imposées à plusieurs fermes. La découverte de la fièvre aphteuse dans l'un de ses sites serait un sérieux coup dur pour l'Ecosse qui, en l'absence de nouveaux cas depuis les trois derniers mois, espérait pouvoir reprendre bientôt ses exportations de viande vers le reste de l'Europe. Avant l'Angleterre.

CAUSE INCERTAINE

Le gouvernement a indirectement confirmé ces risques d'intensification de l'épizootie. *« Il est clair que la situation en Northumberland montre les dangers de nouveaux développements de cette maladie. Cela peut se passer ailleurs »*, a reconnu Lord Whitty, le ministre en charge des dossiers d'élevage et d'alimentation. En juillet-août, en particulier dans d'autres comtés du nord de l'Angleterre mais aussi au pays de Galles, la fièvre aphteuse n'avait pas cessé de se développer, mais dans des proportions relativement limitées. L'actuelle expansion dans le nord-est s'effectue par ailleurs à un rythme bien plus lent qu'au plus fort de la crise en mars, lorsque 50 cas étaient enregistrés chaque jour. Le nombre total de fermes affectées avoisine désormais les 2 000. L'arrivée de l'automne inquiète les experts. Les troupeaux devront alors retrouver les étables, où la promiscuité des animaux facilitera d'autant plus la propagation du virus qu'il se développe davantage dans le froid.

La cause des nouveaux cas dans le nord-est reste incertaine. Outre les diverses mesures de prévention, le ministère de l'agriculture y a repris son programme d'abattage. Quelque 2 700 bovins et près de 20 000 moutons ont été détruits – ou vont l'être. Un programme qui couvre non seulement les troupeaux où la maladie est découverte mais aussi, par précaution, les bestiaux des fermes environnantes. Au total, depuis le début de la crise, ce sont 3,8 millions d'animaux qui sur l'ensemble du pays ont été abattus : 590 000 bovins, plus de 3 millions de moutons, 140 000 cochons, 2 000 chèvres et 14 000 autres animaux. Le cheptel britannique compte environ 60 millions de têtes. – *(Intérim.)*

► www.lemonde.fr/epizootie

M. Masseret quitte un secrétariat d'Etat aux anciens combattants en mutation

RÉORGANISÉ en profondeur après juin 1997, le secrétariat d'Etat à la défense et aux anciens combattants est devenu en quelque sorte le « gardien » de la mémoire combattante et de l'esprit de défense. Au travers de missions nouvelles, il tente de créer chez les plus jeunes ce que ses responsables appellent *« une conscience citoyenne »*. Au conseil des ministres du 29 août, M. Masseret lui-même a admis qu'il restait encore beaucoup à faire pour tenir l'objectif et réussir l'*« aggiornamento »* de son administration.

Le secrétariat d'Etat continue de gérer une population de 4 millions d'individus, anciens combattants, veuves, invalides ou orphelins de guerre, qui composent *« le monde combattant »* et parmi lesquels on recense quelque 2,5 millions de pensionnés. Mais sa tâche a évolué avec la création, en juin 1997, du Haut Conseil de la mémoire combattante, présidé par le chef de l'Etat, et, en novembre 1999, celle de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), animée par Solange Apik. Dès lors, de nouvelles générations devenaient la « cible pédagogique » d'une administration qui n'y avait pas été préparée et qui a dû prendre à son compte une partie de l'histoire de la France *« avec*, selon un propos de M. Masseret au *Républicain lorrain, ses zones d'ombre et de lumière »*.

Ce travail de mémoire est à mettre à l'actif du secrétariat d'Etat. Ainsi, en septembre 1997, la décision a été prise d'identifier les choses par leur nom et de qualifier du terme de *« guerre »* ce qu'on appelait, jusqu'à présent, *« les événements d'Algérie »*. Une loi a entériné, en octobre 1999, cette reconnaissance. Au printemps 2002 sera implanté, quai Branly à Paris, un mémorial de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie, même si la date, qui n'est pas encore choisie, de cette manifestation est très loin de faire l'unanimité parmi les associations. C'est aussi la journée d'hommage national, le 25 septembre, dédiée aux forces supplétives ou assimilées – autrement appelées les harkis – de musulmans qui ont combattu avec l'armée française en Algérie. C'est encore la collecte, en cours, par le biais de l'Office national des anciens combattants (ONAC), de témoignages oraux auprès d'anciens de l'Afrique du Nord. C'est enfin l'édification, à Montredon-Labessonié (Tarn), du Conservatoire de la mémoire des conflits d'Afrique du Nord, avec le soutien des associations.

Dernière décision : une circulaire du 13 avril prévoit, sous l'obligation de respecter les conditions d'objectivité du travail historique, d'ouvrir à des chercheurs, qui en font la demande, l'accès à l'ensemble des archives publiques en rapport avec la guerre d'Algérie.

LE LIEN ARMÉE-NATION

Le secrétariat d'Etat renforce aussi les moyens et activités d'une série de fondations telles que la Fondation pour la mémoire de la Shoah, la Fondation de la Résistance ou la Fondation pour la mémoire de la déportation, qui bénéficieront de nouveaux locaux dès 2002. Il veut organiser la collecte de documents, détenus par des particuliers, qui datent de la seconde guerre mondiale dans le cadre d'une politique de sauvetage des archives privées stockées ou oubliées dans des greniers.

En 1999, le secrétariat d'Etat a été rattaché au ministère de la défense. Avec pour mission de consolider le lien armée-nation, suite à la professionnalisation de l'institution militaire, et d'éviter qu'une troupe de métier ne se « ghettoïse ». A ce titre, le secrétariat d'Etat reçoit pour consigne de donner un sens à la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), instaurée fin 1998, au cours de laquelle les jeunes Français, garçons et filles, depuis l'abandon du service national obligatoire, se familiarisent avec les problèmes de défense.

On mesure là les limites de l'action confiée au secrétariat d'Etat. En premier lieu, le travail de mémoire se heurte à une administration qui bloque, depuis ses bureaux parisiens, certaines initiatives du ressort des collectivités territoriales. De la même manière, le développement du lien armée-nation n'intéresse pas forcément des responsables militaires qui estiment avoir autre chose de plus crucial à faire sur le terrain.

Dans son entretien au *Républicain lorrain,* M. Masseret a laissé un testament à son successeur. Sous la forme d'une mise en garde. *« Je sais,* a-t-il dit avec une franchise qui lui a été reprochée et qui vise des dirigeants de la DMPA, *que, moi parti, un certain nombre de choses que je voulais ne se feront pas si mes propres collaborateurs sont repris par mon successeur. Ils diront que "c'était une connerie", et voilà ! »*

Jacques Isnard

Les forces de l'ordre ont empêché l'arrachage de plants d'OGM

POITIERS, BORDEAUX
de nos correspondants

Cette fois, les militants anti-OGM ont dû remiser leurs faucilles avant de pouvoir en faire usage. Le gouvernement, qui avait à plusieurs reprises laissé des opérations d'arrachage de plans de maïs transgénique avoir lieu en présence de caméras de télévision, a interposé des forces de l'ordre nombreuses, samedi 1er septembre, entre des militants anti-OGM et les parcelles où ils entendaient se rendre. Après que Lionel Jospin eut qualifié d'*« illégaux »*, le 28 août, les actions de ce type, Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a déclaré, samedi, en marge de l'université d'été du PS, que le gouvernement ne *« laissera pas faire »* ces *« actions illégales »*. Cette mise en garde n'a pas impressionné José Bové : *« Nous poursuivrons jusqu'à la fin du mois de septembre la destruction des parcelles ensemencées avec des plantes génétiquement modifiées »*, a annoncé le porte-parole de la Confédération paysanne, cité par le *Journal du dimanche* du 2 septembre.

Samedi matin, le comité de Bordeaux de la Confédération paysanne avait regroupé cent cinquante militants à Sigalens, en Gironde. La parcelle était difficile à trouver : quelques rangs sur cent cinquante mètres de long, au beau milieu de maïs ordinaire. Selon Claude Peytermann, militant des Verts, il s'agit d'un essai camouflé, en infraction avec la réglementation. Les militants se sont trouvés face à face avec autant de gendarmes. Après une entrevue avec le secrétaire général de la préfecture et plusieurs tentatives de débordement, le collectif s'est rendu à l'évidence : il ne passerait pas. Il y avait des gendarmes jusqu'au milieu du maïs ! La dispersion s'est opérée vers onze heures.

A Saint-Martin-la-Rivière, près de Poitiers, ni les huées des deux cents manifestants anti-OGM rassemblés sur le pont de la Vienne, ni les demandes réitérées de René Louail, porte-parole de la Confédération paysanne, n'ont infléchi la fermeté du directeur de cabinet du préfet, qui a appliqué à la lettre les nouvelles consignes. Venus pour faucher deux parcelles de maïs transgénique, les militants de la Confédération paysanne, d'Attac, de la Confédération nationale du travail et les élus Verts n'ont pas pu atteindre la rive gauche de la Vienne. Deux escadrons de gendarmes mobiles, déployés au bout du pont et autour des champs visés, les en ont empêchés. Les maïs ciblés par les manifestants appartiennent à un agriculteur sous contrat avec la multinationale Monsanto. Les manifestants se sont dispersés dans le calme.

Pierre Cherruau et Alain Defaye

M. Baylet, probable candidat des radicaux à la présidentielle

LE PRÉSIDENT du Parti radical de gauche (PRG), Jean-Michel Baylet, a annoncé, dimanche 2 septembre à Argelès-sur-Mer, lors de l'université d'été de son mouvement politique, une *« très probable »* présence des *« radicaux dans la course présidentielle »*. Le sénateur du Tarn-et-Garonne a indiqué qu'il *« ne se déroberait pas »*. Dans son discours de clôture, M. Baylet a estimé qu'une *« candidature radicale n'a de sens que si elle sert l'intérêt de la gauche (...). Je suis désolé d'être obligé par l'actualité de rappeler cette évidence, mais il me semble qu'elle a échappé à certains de nos partenaires depuis quelques semaines »*.

DÉPÊCHES

■ **MNR : le président du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret**, entend utiliser l'élection présidentielle pour s'imposer durablement dans le paysage politique. *« Je ne joue pas là un coup sans lendemain comme Boutin et Villiers, ou un dernier coup comme Pasqua et Le Pen. C'est au contraire une action fondatrice que j'entreprends »*, a-t-il déclaré devant les 400 personnes assistant à l'université d'été de son parti, dimanche 2 septembre, à Saint-Laurent-sur-Manoire (Dordogne).

■ **LISTES CITOYENNES : les premières universités des listes Citoyennes**, qui ont réuni une cinquantaine de personnes, se sont achevées, dimanche à Strasbourg, par l'adoption d'une charte politique préconisant le droit de vote des résidents étrangers non communautaires.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 70** effectués le 1er septembre 2001. **Premier tirage :** 16, 30, 31, 32, 36, 41 ; numéro complémentaire : 33. Pas de gagnant à 6 bons numéros. 5 numéros et le complémentaire : 765 450 F (116 692 €) ; 5 numéros : 13 070 F (1 992,50 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 424 F (64,60 €) ; 4 numéros : 212 F (32,30 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 40 F (6,10 €) ; 3 numéros : 20 F (3,00 €). **Second tirage :** 2, 3, 20, 27, 43, 45 ; numéro complémentaire : 17. Rapports pour 6 numéros : 6 554 920 F (999 291 €) 5 numéros et le complémentaire : 125 155 F (19 080 €) ; 5 numéros : 9 195 F (1 402 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 326 F (49,70 €) ; 4 numéros : 163 F (24,80 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,60 €) ; 3 numéros : 15 F (2,30 €).

Tirage du *Monde* daté dimanche 2-lundi 3 septembre 2001 : 615 569 exemplaires. 1-3
Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément « Le Monde de l'économie ».

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES REPÈRES
MARDI 4 SEPTEMBRE 2001

EUROPE

Rainer Schlüter milite avec ferveur pour de nouvelles formes entrepreneuriales. Cet Allemand de 48 ans dirige la Confédération européenne des coopératives et des entreprises participatives (page IV)

FOCUS

Sous l'égide de la Banque mondiale, l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique a été créée fin août autour de sept pays fondateurs. Objectif ? Garantir les exportateurs contre les risques (page VI)

EMPLOI

● Comment mieux agir contre les discriminations à l'embauche (page VIII)

● Les instituts catholiques ? Des entreprises privées comme les autres... (page IX)

● Les 35 heures ont épuisé leur effet de modération salariale (page X)

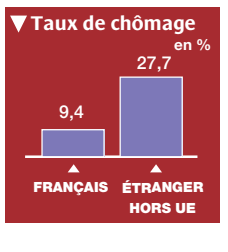

OFFRES D'EMPLOI

- Banques, assurances p. XI
- Conseil p. XII et XIII
- Gestion et administration p. XIV à XVI
- Marketing p. XVII
- High-tech p. XVII et XXIV
- Carrières internationales p. XIX
- Collectivités territoriales p. XX à XXIII

L'incertitude alliée au comportement moutonnier des acteurs économiques pourrait conduire au scénario le plus noir : la récession

Faut-il désespérer de la World Economy ?

Une rentrée à risques

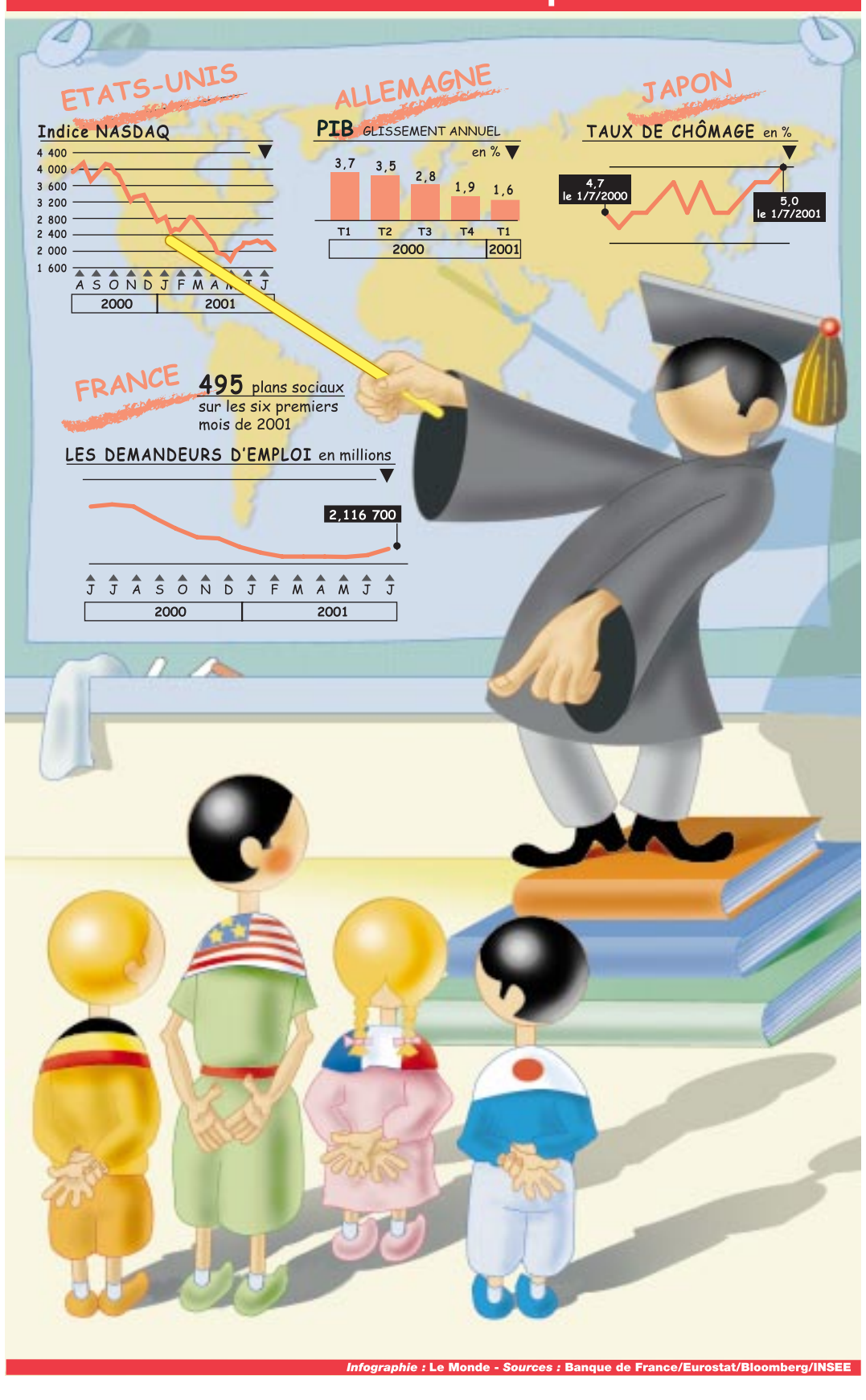

Infographie : Le Monde - *Sources :* Banque de France/Eurostat/Bloomberg/INSEE

A en croire la dernière couverture de l'hebdomadaire britannique *The Economist*, la question qui se pose en cette période de rentrée singulièrement morose n'est pas tant de s'interroger si oui ou non l'économie mondiale est proche de la récession, mais plutôt sur la meilleure façon de traverser la crise. « *2001 : ce qu'il faut faire en période de récession* », titre le magazine, prodiguant des conseils. Pour commencer : « *Se trouver un parachute* », avec la photo d'un golden boy, prêt à se jeter dans le vide du haut d'un bâtiment aux allures de temple de la finance. La planète tourne-t-elle à ce point dans le mauvais sens que ce scénario catastrophe soit effectivement justifié ? Si le pire est écarté pour 2001, que se passera-t-il en 2002 ?

A première vue, le contexte général n'incite pas à verser dans l'optimisme. Lorsque, le 21 août, la Réserve fédérale américaine a annoncé une nouvelle baisse de ses taux d'intérêt – la septième depuis le début de l'année – désormais ramenés à leur plus bas niveau depuis 1994, les opérateurs ont négligé la nouvelle et trouvé de nouveaux motifs de déprime dans les propos d'Alan Greenspan, le patron de la Fed sur « *les incertitudes considérables quant à la situation économique actuelle* » des Etats-Unis. Depuis, les prévisions de croissance outre-Atlantique ont été – une fois de plus – revues à la baisse. Le 30 août, le Dow Jones est repassé pour la première fois depuis cinq mois sous le seuil psychologique des 10 000 points !

Ailleurs, en Asie et en Europe pour l'essentiel, le tableau est à l'unisson. Au Japon, dont on s'épuise à suivre les multiples étapes de convalescence et qui vient d'atteindre les 5 % de chômeurs, l'entrée en récession est inscrite dans les faits. Contrairement à ce qu'ont longtemps affirmé économistes et politiques, l'Europe ne pouvait échapper à la contagion : 183 000 emplois y ont été perdus depuis janvier. L'Allemagne est durement frappée et la France voit fondre ses recettes budgétaires et son chômage repartir à la hausse pour le troisième mois consécutif.

La multiplication des plans sociaux montre que les entreprises jouent le court terme, à la recherche d'économies rapides. Et si cela ne suffisait pas, l'incertitude actuelle, comme l'explique Martin Gargiulo, professeur à l'Insead, renforce « *les comportements moutonniers des acteurs économiques* ». Les dirigeants épient et copient davantage, s'en remettant un peu plus aux conseils des financiers, prompts à fournir des « *solutions clés en main* ». A ce stade, faut-il désespérer de la *World Economy* ?

Pas si simple... Des économistes élèvent aussi la voix, pour rappeler que l'inflation reste peu élevée, qu'avec la baisse des taux – à laquelle la Banque centrale européenne vient de se résoudre pour la deuxième fois cette année – le loyer de l'argent est moins cher, pourrait doper les investissements des entreprises et soutenir la consommation. Sans oublier les cadeaux fiscaux que les gouvernements américain, français et allemand ont consentis aux ménages. Car c'est bien de ces derniers que pourrait venir le salut. Leur moral doit tenir et leurs achats continuer à se maintenir.

La boussole des prévisionnistes s'affole. Et il y a de quoi. Car, fait nouveau par rapport aux précédentes crises, la mondialisation fonctionne désormais dans les deux sens : positif quand tout va bien, négatif lorsque l'un des dominos va mal. Ce qui risque, selon *The Economist*, de prolonger le marasme américain.

Nombre d'économistes en viennent à se demander si le *policy mix* pratiqué par les Américains, fait d'un habile dosage de politique monétaire et budgétaire, est bien adapté à la situation d'un pays qui avait perdu l'habitude des récessions. L'Europe, piégée à son tour, en est réduite à prendre de sérieux accommodements avec le traité de Maastricht et son pacte de stabilité pour se donner un peu de « mou » budgétaire. Certains pays vont souffrir, tel l'Espagne qui vient de voter une loi de « déficit zéro » pour éviter les dérapages budgétaires.

A quatre mois du passage à l'euro et d'échéances électorales importantes pour le couple franco-allemand, ce coup de canif à la politique de rigueur jusqu'ici brandie à tout bout de champ est un mauvais présage. Surtout pour une Europe qui avance désormais en ordre économique fortement dispersé.

Marie-Béatrice Baudet et Serge Marti

3ème Cycle

Marketing stratégique et e-Management

En partenariat pédagogique avec l'IUP Management de la Distribution de l'université de Lille2

Devenez manager de développement commercial sur internet

• 1 an en formation alternée école-entreprise
• Préparation au DESS Chef de projet internet de l'IUP de Lille2
• ouvert aux diplômés Bac+4/5 (ESC, Maîtrise...)

DERNIÈRES SESSIONS 2001 : 7 ET 14 SEPTEMBRE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
PARIS : ICD - 12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
Tél. 01 40 03 15 85 - e-mail : omaillard@groupe-igs.asso.fr
www.icdparis.com
LYON : IGS - 107 rue de Marseille - 69007 Lyon
Tél. 04 72 73 67 05 - e-mail : nsaxod@groupe-igs.asso.fr
www.igslyon.com

ICD INSTITUT INTERNATIONAL DE COMMERCE ET DISTRIBUTION
ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

GROUPE IGS
L'UNIVERSITÉ PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE

DEMANDE DE DOCUMENTATION à adresser à ICD - 12, rue A. Parodi - 75010 Paris
NOM Prénom
Adresse
Code postal Ville
Tél. E-mail
LMeco-4/9/01

DOSSIER

CONJONCTURE

Questions-réponses

1 Comment définit-on une récession ?

C'est, dans un cycle économique, la phase de recul de l'activité qui succède à une phase d'expansion. Elle se mesure par la diminution du produit intérieur brut (PIB) et se définit par deux trimestres consécutifs de contraction de l'activité. Si cette contraction de l'activité se prolonge, on parlera de dépression. Si elle s'accompagne d'un blocage plus profond des mécanismes de la croissance, on parlera de crise.

2 Qu'est-ce qu'un cycle économique ?

L'alternance d'une phase d'expansion et d'une phase de dépression de l'activité constitue un économique. Dans les annés 1920, l'économiste russe Nikolas Kondratiev, étudiant les mouvements longs des prix de gros et de détail, détermina des cycles d'une durée de cinquante ans, avec une première phase de hausse de prix et de croissance s'étendant sur près de vingt-cinq ans, suivie de près de vingt-cinq ans de baisse des prix et de dépression.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, en 1945, le monde occidental tiré par les Etats-Unis a connu une période de forte expansion grâce au pétrole, à la chimie et à l'aéronautique. Le choc pétrolier de 1973 a inversé la tendance et a entraîné l'économie dans un cycle de baisse et de dépression qui s'est achevé au milieu des années 1990. La période 1995-2000 marquerait le début d'un nouveau cycle dopé par l'informatique, les télécommunications et les biotechnologies aux Etats-Unis, en Europe et au Japon.

3 Comment ont évolué les prévisions économiques aux Etats-Unis et dans l'Union européenne ?

Les prévisions de croissance s'appuient sur l'évolution du PIB, qui mesure la production des biens et de services durant une période donnée, souvent le trimestre. Depuis le début de l'année, ces prévisions sont corrigées plus ou moins rapidement selon les pays, au fil de la propagation du ralentissement économique. Le Fonds monétaire international (FMI) estime désormais que la croissance mondiale plafonnera à 2,8 % cette année et non à 3,2 %, comme prévu auparavant. Elle était de 4,8 % en 2000.

Aux Etats-Unis, après une progression de 5 % du PIB en 2000, les économistes s'attendaient à une croissance de 4,2 % pour 2001, qu'ils ont ramenée à 1,5 %. Pour l'Union européenne, après 3,4 % de croissance en 2000, les prévisions sont revenues de 3,4 % à 2,4 %. Le gouvernement français a longtemps espéré minimiser l'impact du ralentissement américain sur l'Europe. Le budget a été construit sur une hypothèse de croissance de 3,3 % en 2001 (après 3,2 % en 2000) et Bercy n'a révisé que très lentement cette évaluation, la ramenant d'abord à 3,1 %, puis à 2,9 %, et enfin à 2,7 %. Dans son intervention télévisée du 28 août, le premier ministre, Lionel Jospin, a déclaré espérer une croissance comprise entre 2,3 % et 2,5 %.

Pour la première fois, au mois d'août, le chancelier social-démocrate allemand Gerhard Schröder a également revu à la baisse les prévisions de croissance pour cette année, entre 1,5 % et 2 %, alors que son gouvernement tablait encore sur une hausse de l'ordre de 2 %. L'an dernier, l'Allemagne avait engrangé une croissance de 3 %, soit le record de la décennie.

4 Quelles sont les politiques monétaires des banques centrales américaine et européenne ?

Les banques centrales, institutions indépendantes qui gèrent la monnaie, non seulement émettent les billets de banque mais aussi mettent en œuvre la politique monétaire en injectant plus ou moins de liquidités dans l'économie. Pour cela, elles relèvent ou baissent leur taux directeur, qui détermine le coût de refinancement des banques. Celles-ci répercutent cette variation sur les crédits qu'elles accordent aux particuliers et aux entreprises. Si les taux montent, le crédit devient plus cher, les gens hésitent à emprunter et la croissance ralentit. A l'inverse, une baisse des taux rend le crédit moins cher et incite à la consommation. Il faut quatre à six mois pour mesurer l'impact d'une telle mesure.

Mais les politiques monétaires ne sont pas toutes similaires. Les unes donnent priorité à la stabilité des prix et à la lutte contre l'inflation en rechignant à assouplir les taux ; les autres privilégient la relance de l'économie et la réduction du chômage par la baisse du loyer de l'argent. Ces différences d'appréciation se retrouvent entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

Pour tenter de contrer le ralentissement économique, la Banque centrale américaine (FED), dirigée par Alan Greenspan, a depuis le début de l'année baissé les taux par sept fois, les ramenant de 6,5 % à 3,5 % le 21 août, niveau le plus bas depuis le printemps 1994.

Sur la même période, la Banque centrale européenne (BCE) a assoupli son taux directeur par deux fois d'un quart de point, en mai à 4,50 % et le 30 août à 4,25 %. La position de l'institut monétaire est jugée par certains trop rigide dans le contexte d'un fort ralentissement en Europe. Son président, Wim Duisenberg, se justifie en insistant sur les risques inflationnistes et en s'inquiétant de possibles dérapages salariaux.

Pour éviter la crise, les gouvernements doivent réussir à maintenir le moral des consommateurs

L'économie mondiale est-elle entrée en récession ou le creux de la vague est-il passé ? L'été n'a apporté aucun éclaircissement sur l'évolution de ce ralentissement brutal venu en fin d'année dernière des Etats-Unis. Pire, la confusion ne fait que s'intensifier à mesure que sont publiés les indicateurs économiques. Les interprétations diffèrent et ne font que conforter des thèses opposées. La situation est d'autant plus difficile à décrypter qu'elle est pour la première fois mondiale.

« *Jusqu'à présent, quand une crise se déclenchait dans un pays ou dans une région du monde, il y avait toujours une zone qui se portait mieux et jouait le rôle de locomotive* », explique Jérôme Sgard, économiste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) en se référant aux dernières secousses comme celle venue d'Asie en 1997. Pour autant, les Etats-Unis restaient le moteur de la croissance. A l'inverse, dans les décennies précédentes, un ralentissement américain était compensé par une croissance japonaise ou européenne. « *Cette fois*, poursuit-il, *tout le monde ralentit en même temps, ce qui amplifie le phénomène.* »

Les banques centrales ont procédé depuis le début de l'année à près de 80 baisses des taux, dont les plus importantes ont eu lieu aux Etats-Unis

UNE TRIPLE ORIGINE

Cette crise a une triple origine. La première est pétrolière : durant l'année 2000, les cours ont triplé pour culminer à 37 dollars le baril. Cette flambée a coûté un point de croissance à l'ensemble des économies. La deuxième est monétaire. Alors que l'économie américaine entrait dans sa dixième année de croissance consécutive et que la reprise s'accélérait en Europe, les autorités monétaires n'ont eu de cesse d'éviter tout dérapage inflationniste en maintenant des taux d'intérêt élevés. La troisième est boursière. Les déconvenues de la nouvelle économie ont provoqué l'éclatement de la bulle financière, entraînant une chute des marchés boursiers.

Frappés les premiers, les Américains ont réagi immédiatement, dès le début de l'année. Pour soutenir l'activité, les autorités monétaires ont baissé sept fois les taux d'intérêt. « *Il faut souligner les réactions très rapides des entreprises. Elles se sont adaptées en coupant dans leurs investissements, dans leurs effectifs et en réduisant fortement leurs stocks* », note Roland Lescure, directeur adjoint de la recherche et de la stratégie chez CDC-IXIS Asset Management. Un comportement que l'Europe n'a pas adopté, bercée par un sentiment de protection lié à son espace économique propre. Les autorités, aussi bien politiques que monétaires, « *ont eu pour défaut de pratiquer la politique de l'autruche* ».

La prise de conscience de l'opinion a été plus tardive, intervenant durant l'été avec l'annonce du ralentissement allemand. Le moral des Français s'en ressent aujourd'hui. L'inquiétude augmente face à la hausse du chômage. Pourtant, reconnaît Roland Lescure, « *l'Europe est la zone la mieux armée pour affronter un ralentissement, n'ayant pas l'endettement considérable des Etats-Unis ni les problèmes structurels du Japon* ». L'archipel nippon, qui a subi de plein fouet l'explosion de la bulle technologique, est embourbé dans ses problèmes internes *(lire page V)*.

Pour soutenir l'activité, les banques centrales ont procédé depuis le début de l'année à près de 80 baisses des taux, dont les plus importantes ont eu lieu aux Etats-Unis. Les effets se font attendre, notamment sur l'évolution du dollar. Une baisse notable du billet vert permettrait aux entreprises américaines de relancer leurs exportations. Les cours du pétrole, revenus aux alentours de 25 dollars le baril, n'ont pas encore produit tous les effets déflationnistes escomptés, et les interrogations demeurent sur la situation des industries de haute technologie et l'importance du déclin à venir.

« *La situation est très sérieuse, car la crise est logée au sein de la première économie mondiale et les régulations à faire sont du côté de l'offre. Il faut fermer des usines, ce qui crée du chômage, et arrêter d'investir, ce qui fait baisser la croissance* », note Pascal Blanqué, chef économiste au Crédit agricole.

L'exercice est difficile car cette « purge » ne doit pas peser sur le moral des consommateurs américains et européens, qui restent les derniers soutiens de la croissance. Le raisonnement est simple : 75 % de la croissance mondiale provient du Japon, d'Europe et des Etats-Unis. Les deux tiers sont liés à la demande interne formée par la consommation et les investissements. A ce jour, les Japonais sont hors jeu et la politique d'investissement américaine, voire européenne, est très affaiblie. « *Si les ménages américains lâchent prise, on ne sera pas loin de la récession mondiale* », prévient Pascal Blanqué. L'opinion publique est donc l'objet de toutes les attentions. Sur fond de baisse de la fiscalité et de remboursement d'impôts, les discours des politiques se veulent rassurants pour tenter de passer ce cap difficile et éviter la récession. Quoi qu'il en soit, si la croissance repart, elle n'aura plus le même rythme que celle des dernières années du précédent millénaire.

Dominique Gallois

Le reste du monde contaminé

Avant la dégradation de la situation économique, deux pays étaient déjà en difficulté : la Turquie et l'Argentine, auxquels le Fonds monétaire international (FMI) a accordé un soutien supplémentaire de 8 milliards de dollars. La situation se fragilise également au Brésil. En réalité, le ralentissement américain touche de manière hétérogène l'Amérique latine.

Il en est de même pour l'Europe centrale, très liée à l'Allemagne. La Pologne souffre plus que la Hongrie. Pas encore remis de la crise de 1997, la Corée, la Thaïlande, la Malaisie, Taïwan et Singapour pâtissent de la chute de la demande mondiale d'électronique. Ces pays affrontent une crise de surcapacité.

La France résiste... de moins en moins

De la baisse des impôts dont les premiers effets seront visibles dès septembre, de l'annonce en cascade de plans sociaux, 495 au premier semestre et de la remontée du chômage depuis trois mois, qu'est-ce qui influencera le plus le moral des Français de retour de vacances ? Le gouvernement mise évidemment sur la première option car la consommation, quand les autres moteurs de l'activité ont calé les uns après les autres, se présente comme une planche de salut sur laquelle il ne faudrait pas à son tour déraper.

Il est pourtant difficile aujourd'hui de dire de quel côté penchera le fléau de la balance. Par un malencontreux hasard du calendrier, les statistiques sur lesquelles s'appuient les conjoncturistes pour délivrer leurs oracles feront furieusement défaut au cours des prochaines semaines. Pendant l'été, l'Insee fait relâche et il faudra attendre la fin du mois de septembre, voire début octobre, pour avoir des nouvelles fraîches sur les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés et l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages. Avant l'été, ces deux indicateurs très suivis avaient envoyé des messages contradictoires : regain des dépenses sur fond de dégradation de plus en plus marquée de la confiance, au plus bas depuis 1999. Dans ce contexte, le consensus entre économistes s'avère plus que jamais introuvable, sauf sur un point. Tous réviseront une nouvelle fois à la baisse leurs prévisions à l'automne.

Parmi les plus optimistes, Jean-Louis Mourier, de la société de Bourse Aurel-Leven, continue de penser que la grosse trentaine de milliards injectés par le gouvernement sous forme de prime pour l'emploi, de réductions d'impôts ou de prime de rentrée scolaire suffiront à chasser les idées noires. Le recul de l'inflation (– 0,2 %) en juillet est aussi cité comme une bonne nouvelle, qui conforte ce scénario. A quelques mois du passage à l'euro, l'évolution des prix fait pourtant l'objet d'interrogations. L'enquête publiée vendredi 31 août par le mensuel *60 millions de consommateurs* renvoie une image beaucoup moins sage des étiquettes avec des hausses supérieures à 15 % sur de nombreux produits de grande consommation.

Michel Didier, de l'institut Rexecode, ne croit pas, de toute façon, aux effets miracles des baisses d'impôts dans un contexte aussi incertain. « *Les Français ont toutes les raisons de penser que cette politique sera remise en cause au lendemain des élections, quand il faudra réengager la réduction des déficits publics mise pour l'heure entre parenthèses.* » Surtout, explique-t-il, les clés de la pièce qui se joue aujourd'hui se trouvent aux Etats-Unis et en Allemagne, tous deux beaucoup plus mal en point. « *Ces pays ont une chance sur deux de basculer dans la récession, et dans ce cas la France ne pourra pas ne pas en souffrir.* »

Si la France a jusqu'à présent profité d'un décalage par rapport à ses voisins, elle est bel et bien engagée depuis un an dans un retournement conjoncturel. Seule consolation, en partant de beaucoup moins haut que les Etats-Unis, la France – et l'Europe – peut espérer aussi tomber moins bas.

Laurence Caramel

Les experts se querellent sur l'impact réel de la chute des nouvelles technologies

Jamais nous n'avons reçu la visite d'autant de conjoncturistes », s'amuse Yves Gassot, le directeur de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate), qui recueille les données et analyse les évolutions de ce secteur. Car, si les observateurs hésitent encore à qualifier de crise l'actuel ralentissement économique, tous s'accordent à reconnaître que le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic) présente les symptômes de la crise classique : chute des cours, baisse de la production, licenciements massifs, faillites. La question est de savoir si cette crise sectorielle peut contaminer ou non l'ensemble de l'économie, à court ou à long terme. Et sur ces points, les avis divergent.

L'impact de la crise des Ntic sur la croissance est bien sûr proportionnel à son poids dans l'économie mondiale. Pour Philippe Askenazy, économiste au Centre d'études et de prospectives en économie mathématique appliquée à la planification (Cepremap), le ralentissement actuel se résume à la crise de ce secteur, « *qui ne représente après tout que 3 % à 5 % du PIB européen et 4 % à 7 % du PIB américain, selon les estimations* », et qui se trouve aujourd'hui victime d'un simple ajustement corrigeant le « *surinvestissement* » des années 1990. « *Les difficultés des start-up correspondent à un retour au taux de défaillance normal : le marché est mature, il fait le tri entre les bonnes et les mauvaises offres.* »

La crise de la « hig-tech » n'est-elle qu'une péripétie, ou le détonateur de la récession ?

Pourtant, observe Michel Didier, de l'institut de prévision Rexecode, « *comme tout choc économique, la crise des Ntic a engendré une dynamique négative qui se transmet à tous les autres secteurs : salariés de la high-tech et financiers consomment et investissent moins. L'automobile, aux Etats-Unis, est déjà touchée, l'immobilier pas encore. Selon la géographie et la chronologie de cette onde de choc, l'année 2002 sera celle de la récession ou de la reprise* ». Dominique Roux, économiste et membre de l'Autorité de régulation des télécommunications, craint quant à lui que l'augmentation du poste « Ntic » dans les dépenses des ménages ne diminue d'autant leur consommation d'autres biens et services.

L'incertitude est d'autant plus forte que les observateurs ne s'accordent pas sur la durée et la profondeur de la crise. A la thèse de la « simple correction » s'oppose celle d'une baisse structurelle de la demande, tant du côté des entreprises qui, déçues par les promesses technologiques non tenues, se montrent plus prudentes sur leurs investissements, que des ménages, dont l'équipement atteint des niveaux que ni les stratégies marketing ni les sophistications technologiques ne permettent plus de faire progresser ou de renouveler. De plus, observe Dominique Roux, « *les acteurs du secteur se demandent tous les matins quelle est la bonne option technologique, aucune n'ayant fait ses preuves sur le marché* ». Et une erreur d'appréciation peut leur coûter cher...

INVERSION DE DYNAMIQUE

L'autre effet négatif d'une prolongation de la crise des Ntic pourrait alors être l'inversion de la dynamique de la « nouvelle économie » observée ces quinze dernières années : leur diffusion dans les entreprises permettait d'engranger d'importants gains de productivité et de maintenir ainsi une croissance élevée. Mais Philippe Askenazy a démontré, dans une étude publiée par l'Insee (*Economie & Statistiques* n°339-340, 2000), que ces gains n'apparaissaient que si l'investissement matériel était accompagné d'une réorganisation du travail, un effort que bien des entreprises n'ont pas accompli. Surtout, les gisements de productivité ne sont-ils pas en voie d'épuisement faute d'une innovation technologique majeure qui, comme l'Internet ou le PC, serait en mesure de révolutionner à nouveau les organisations ?

Alain Richemond, économiste chez Arthur Andersen, ne le croit pas. « *Il n'y a pas de diminution des investissements technologiques : les entreprises sont simplement plus regardantes.* » Les gains de productivité sont, au moins en Europe, encore à venir, étant donné la faible diffusion des Ntic, assure-t-il. La crise de la high-tech constituerait même « *une opportunité, pour les entreprises européennes, d'acquérir des technologies américaines dont les prix ont chuté* ». Il faut que les entreprises surmontent l'actuel « *incident de parcours* », affirme Alain Richemond, car « *si elles calent au milieu du gué, les investissements consentis n'apparaîtront plus que comme des charges sans retours* ». L'effet d'entraînement des Ntic tirerait alors toute l'économie... vers le bas !

Mais pour Michel Didier, « *on n'arrête pas le progrès. Les erreurs commises sur les Ntic – le désastre des licences UMTS ou l'échec marketing du Wap – ont engendré une baisse de la demande et une réduction temporaire des gains de productivité. Mais l'innovation se poursuit, passant de l'informatique aux télécoms ; elle produira immanquablement de nouveaux cycles technologiques et donc de nouveaux gains de productivité* ».

Le dernier risque de contamination de l'ensemble de l'économie par la crise des Ntic passe par le canal financier. La chute des valeurs technologiques, les risques pris dans les télécommunications, « *plombent les investisseurs* », estime Yves Gassot, et les contraignent à l'attentisme aux dépens des autres secteurs. Philippe Askenazy nuance ce jugement, estimant que les investisseurs, qui connaissaient la nature risquée de leurs engagements, ne souffriront guère de ces pertes, mutualisées par des placements plus sûrs. « *En fait, ce sont les petits investisseurs qui ont été plumés,* commente Dominique Roux. *L'"effet de richesse", c'est-à-dire le sentiment de pouvoir consommer plus, risque alors de s'inverser en un "effet de pauvreté", aux dépens de la consommation.* » Il n'est donc pas sûr que la chute du Nasdaq ait déjà acquis le statut de simple péripétie.

Antoine Reverchon

Une dette de 233 milliards d'euros

Pour certains économistes, les opérateurs téléphoniques européens n'ont pas encore touché le fond, puisqu'ils doivent 150 milliards d'euros (1 000 milliards de francs) à divers gouvernements de l'Union pour l'achat des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS), et qu'ils ont emprunté 233 milliards d'euros (1 528 milliards de francs) aux banques. D'autres estiment que ce risque financier reste minime, vu les rentes et les actifs dont disposent les opérateurs historiques.

Dominique Roux, de l'Autorité de régulation des télécommunications, observe cependant que la poursuite de la déréglementation mettra à mal la capacité des opérateurs à honorer leurs engagements, en raison de la diminution régulière du revenu par abonné et des pertes de marché face aux nouveaux entrants. France Télécom a ainsi déjà perdu un tiers du marché du téléphone fixe. KPN, opérateur historique néerlandais, British Telecoms, son homologue britannique, ne sont-ils pas au bord de la faillite ?

Martin Gargiulo, professeur à l'Insead

« L'incertitude favorise les comportements moutonniers des acteurs économiques »

« La rentrée économique est marquée par la progression des anticipations négatives des entreprises comme des ménages. Peut-on réussir à évaluer la part de ces comportements liée au mimétisme ?

– Il est certain que l'incertitude conjoncturelle favorise les comportements moutonniers des acteurs économiques. De là à évaluer ces derniers avec précision, cela me paraît impossible. En tout cas, le phénomène est important et il faut, à coup sûr, en tenir compte.

» Les entreprises, les ménages, pour ne citer qu'eux, ont horreur de l'incertitude. Ils sont donc à la recherche de n'importe quel signal ou de n'importe quelle information susceptible de les guider dans le brouillard actuel. Le moindre indice devient précieux. Un groupe industriel va, par exemple, observer de plus près le comportement de son concurrent. Si Coca prend une initiative (baisser ses prix, fermer des magasins etc.), Pepsi se demandera immanquablement s'il ne doit pas faire la même chose.

– Vers qui les regards se tournent-ils le plus souvent ? En d'autres termes, qui imite-t-on le plus volontiers ?

– C'est là où le bât blesse. Lorsque l'incertitude est grande, les acteurs se réfugient encore davantage dans des stratégies de court terme. Dans le brouillard, on progresse dix mètres par dix mètres. Impossible de se projeter plus loin. Qui plus est, patrons comme consommateurs sont à la recherche de solutions simples – pour ne pas dire simplistes – afin de démêler la complexité. Beaucoup de dirigeants aujourd'hui dans le monde reconnaissent être largement dépassés par les événements. Ils veulent donc des clés d'usage facile. Résultat ? Les guides choisis sont ceux qui répondent le mieux à ce cahier des charges, en l'occurrence les financiers et les ingénieurs dont la pensée « opératoire » est anxiolytique : ils apportent des réponses validées par des raisonnements qui permettent d'organiser la réalité. Seul problème, c'est que la réalité est loin d'être ordonnée. Elle est complexe et nécessite des approches diverses. Elle suppose, au contraire, une pensée globale qui fait appel à d'autres savoirs.

– Si l'on s'intéresse au monde des entreprises, l'influence des financiers et des ingénieurs a-t-elle pu être compensée par la création des groupes de projet, qui permettent de croiser les points de vue, ou bien par la mise en place d'équipes dirigeantes pluridisciplinaires ? C'est en tout cas ce que recommandent, depuis des années maintenant, les livres de management...

– Je vous répondrai qu'en général les gens parlent beaucoup plus qu'ils n'agissent. Au sein d'une entreprise, la formule idéale est en effet celle d'une équipe de direction – *top management team* – hétérogène mais cohérente dont les membres s'écoutent et communiquent sans peine.

» Mettons le cas français à part, pour lequel des chercheurs ont mis depuis longtemps en évidence l'influence très importante des grandes écoles, ce qui se traduit par des recrutements consanguins. Les entreprises anglo-saxonnes jouent peut-être plus facilement la carte de la diversité, mais celles qui le font restent encore une minorité. Les dirigeants, en effet, ne dérogent pas à la règle qui veut qu'il est plus simple de communiquer avec quelqu'un qui vous ressemble. Cet « esprit de chapelle » n'est pas, d'ailleurs, le seul handicap aux débats. Il faut aussi compter sur les inhibitions nombreuses qui font qu'un « chef » est rarement contredit. Lâcheté ? Peur ? Manfred Kets de Vries, docteur en économie et psychanalyste, qui est aussi professeur à l'Insead, explique que la majorité des dirigeants sont « *entourés de menteurs* »... Une étude menée dans le secteur des transports aériens montre ainsi qu'en cas de difficultés techniques le commandant de bord, même si ses gestes peuvent provoquer un accident, n'est que rarement contredit. N'oublions pas que deux institutions ont servi de modèle pour bâtir les structures des entreprises : l'armée et l'Eglise. Tout cela ne doit rien au hasard. Le management « par la peur » diminue spectaculairement les informations disponibles pour la prise de décision. L'entourage se tait, minimise les problèmes, préférant ne pas soulever de vagues.

– Dans ces conditions, comment réussir à mieux partager le savoir ?

– Des réseaux alternatifs se créent dans les entreprises. Mais ils restent informels et, souvent, n'ont pas de véritable pouvoir de décision. Cela dit, ils ont le mérite d'aider à une meilleure diffusion de l'information.

» Mais je pense que le chantier à mener est ailleurs. Il est monumental puisqu'il s'agirait ni plus ni moins de tordre le cou à l'autoritarisme. La formation, dans les écoles ou dans les entreprises, est, sur ce point, un outil majeur. A l'Insead, nous filmons les séances de travail en commun. Quand les élèves se regardent ensuite à l'écran, généralement ils n'en reviennent pas, découvrant des comportements dont ils ne sont pas forcément très fiers. Prendre conscience de cela est déjà en soi un progrès. Il est donc possible de faire bouger les choses. D'ailleurs nous disposons d'outils de management intéressants, comme le *benchmarking*, par exemple.

– Le *benchmarking*, qui consiste à observer chez un concurrent ou dans une autre entreprise les « meilleures pratiques », ne renforce-t-il pas le mimétisme ?

– Le *benchmarking* est à manier avec précaution. Il ne s'agit pas de faire du copier-coller. Pour autant, les dirigeants savent qu'ils doivent « déstabiliser » leur organisation afin d'éviter qu'elle ne devienne une bureaucratie. Innovation et créativité sont à ce prix.

» Le *benchmarking* leur permet non seulement de collecter des informations, mais aussi d'être surpris par des modes efficaces d'organisation, de recherche, de gestion du personnel qui sortent parfois des normes admises. Car il s'agit aussi de cela : oser la différence peut s'avérer payant.

– Refuser le mimétisme comporte-t-il des risques ?

– Bien sûr : le manque de légitimité. Que font les écoles de commerce tous les trois ans ? Elles changent leur programme, même si celui-ci est intéressant et performant. Pourquoi ? Parce que toutes le font et que les élèves s'inquiéteraient si l'une d'entre elles ne suivait pas le mouvement. La pression normative incite donc au mimétisme.

» L'actuel juge de paix de la conjoncture est aujourd'hui le marché financier. Le meilleur indicateur disponible serait le prix de l'action d'une entreprise. Est-ce vrai ? Je n'en suis vraiment pas sûr, mais pour le moment il n'y a pas d'alternative. Et l'on en revient au pouvoir des analystes financiers. Peut-on légitimement penser que des experts spécialisés dans tel ou tel secteur de l'économie sont susceptibles de fournir des informations qui reflètent la complexité de la réalité ? Je ne crois pas.

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet et Antoine Reverchon

Martin Gargiulo

● Martin Gargiulo est professeur à l'Insead depuis 1992, où il donne des cours sur la psychosociologie des organisations.
● Diplômé d'anthropologie culturelle à Montevideo (Uruguay) et de sociologie de l'université Columbia à New York, ses recherches portent sur le fonctionnement des réseaux humains et sur la coopération au sein des organisations.

Recrutement, politique salariale..., les entreprises s'interrogent

Limiter les dégâts du mieux possible lors du dernier trimestre de cette année afin d'être prêt à parer à toute éventualité pour 2002... Voilà le mot d'ordre qui prévaut en cette rentrée scolaire dans le milieu du recrutement et du conseil.

Les cabinets doivent commencer par redescendre de leur nuage. *« L'année 2000 avait battu des records,* rappelle Jean-François Drouot-L'Hermine, président du syndicat du conseil en recrutement/Syntec. *Le chiffre d'affaires de la profession avait progressé de 33 %. Un chiffre énorme, que l'on n'avait pas atteint depuis des lustres... »* De retour de vacances, chacun essaie donc d'évaluer les dégâts à venir. *« Les pronostics de nos adhérents pour le moment tablent sur une chute de l'activité comprise entre 0 % et 10 % pour 2001, selon le portefeuille des sociétés clientes. »* Les secteurs les plus touchés sont les télécoms, l'électronique, les banques d'affaires, les agences financières. En revanche, la fonction financière intégrée au sein de l'entreprise reprend du poil de la bête, justement *« parce qu'il va falloir resserrer les boulons et réaliser des économies »*, explique le président du Syntec. Quelques filières vont toutefois se distinguer, car la main-d'œuvre va continuer à leur faire défaut : c'est le cas, par exemple, pour les professions médicales.

Le retournement de tendance rappelle le début de 1990 et le creux épouvantable de 1991, encore dans la mémoire de tous les recruteurs

Dans l'ensemble, la visibilité n'est pas bonne, et les informations contradictoires. *« Une entreprise qui se lance dans les plans sociaux n'arrête pas d'embaucher pour autant »*, insiste Jean-François Roquet, vice-président du Syntec, qui dit ne pas être confronté, en ce qui le concerne, à des annulations massives de missions. Il admet néanmoins que certains clignotants se sont bel et bien allumés. Chez les jeunes diplômés tout d'abord. *« Pour une annonce qui concerne des débutants, nous avons maintenant des candidatures surqualifiées qui montrent que le marché se tend. Les postes se font plus rares, par conséquent, les jeunes diplômés vont être obligés de moins faire la fine bouche. »* Un inversement de tendance, qui rappelle le début des années 1990 et le creux épouvantable de 1991, encore dans la mémoire de tous les recruteurs. *« Nous n'en sommes pas là,* reprend Jean-François Drouot-L'Hermine. *Ne dramatisons pas. Aux Etats-Unis, les employeurs ont, il est vrai, gelé leurs plans de recrutement au cours du deuxième trimestre, mais ils ont repris les embauches au cours du troisième..., Dieu sait ce qui va se passer en Europe et dans l'Hexagone. »*

En attendant de savoir à quel saint se vouer, les entreprises adoptent des comportements plutôt divers. Car, comme le dit Rodolphe Delacroix, consultant chez Towers Perrin, cabinet de conseil en management spécialisé dans les politiques de rémunération, *« pendant la crise, la guerre des talents continue »*. Il ne faut surtout pas effrayer les candidats jeunes ou expérimentés, et encore moins les rebuter.

LE BRICOLAGE

Première tactique destinée à rassurer les marchés financiers et les chercheurs d'emploi : faire comme si tout allait bien. Les entreprises, même si elles ont l'intention de geler un certain nombre de recrutements, maintiennent des campagnes optimistes : *« C'est un travers que nous connaissons bien et qui peut réapparaître dans les mois qui viennent »*, reconnaît Jean-François Roquet. Deuxième possibilité : le bricolage. Ne pas licencier tout à fait, ne pas recruter néanmoins. Emportés par l'élan de la « nouvelle économie », nombre de cabinets conseil (en stratégie, marketing, recrutement) ont beaucoup recruté de juniors en 2000 afin de faire face à l'augmentation de la demande. Le Syntec ne cache pas que beaucoup de ses adhérents se retrouvent dans cette situation, s'apprêtant pas conséquent à restreindre leurs effectifs. Certains vont-ils suivre l'exemple donné par des cabinets de conseil en stratégie qui, pour ne pas perdre les jeunes talents qu'ils avaient réussi à embaucher malgré la concurrence, ont inventé une nouvelle tactique : accorder à ces jeunes recrues un congé sabbatique de six ou douze mois en leur versant 20 % du salaire, ce qui permet également de maintenir leur couverture sociale.

Autre fil à la patte à ne pas négliger : la rémunération. Le développement de la part du salaire variable (bonus, stock-options, etc.), qui a fait florès l'année dernière, revient en boomerang. Car, lorsque l'activité ralentit, le variable en subit évidemment les conséquences. *« Avec une croissance radieuse, beaucoup d'entreprises – je dirai 30 % environ – ont décidé de geler les augmentations de salaires, estimant que les hausses du variable suffisaient pour contenter les appétits de leurs cadres,* explique Philippe Poincloux, directeur général de Towers Perrin. *Ce choix se retourne contre elles maintenant. Le problème va commencer à se faire sentir fin 2001, mais surtout à la mi-2002, lors des distributions de primes annuelles en décembre, et en mars-avril. »* Les bonus représentent, en moyenne, entre 10 % et 100 % du salaire. Là encore, il s'agit de réagir. Ne pas le faire ? *« Les directeurs de ressources humaines peuvent laisser les rémunérations filer à la baisse,* prévient Philippe Poincloux, *mais ils ne devront alors pas s'étonner de voir le climat social se dégrader dans leurs murs... »*, créant ainsi une difficulté de plus à résoudre.

M.-B. B.

Bibliographie

● **L'économie mondiale 2002 du Cepii**, Centre d'études prospectives et d'informations internationales, [collection Repères, édition La Découverte, 122 pages, 7,93 € (52 F)], en librairie le 20 septembre.
● **Crises financières,** par Jacques Gravereau et Jacques Trauman [éditions Economica, 459 pages, 43 € (282,06 F)].
● **www.idate.fr : les consultants de l'Idate** (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe) publient régulièrement des études de référence sur les domaines des télécommunications, de l'audiovisuel et de l'Internet.

CHRONIQUE

par Serge Marti

Les faillites de l'oracle

Pour tous ceux qui n'ont pas su se dégager à temps de la bulle Internet, la fête est bien finie. En cette rentrée morose, l'heure est à la braderie, y compris sur les effigies. Sur les sites Web où se sont longtemps négociés, au plus haut, bonnes affaires et illusions, on solde maintenant les revers de médaille : T-shirts, casquettes, tapis de souris frappés aux armes des start-up, ces « jeunes pousses » devenues start-down et dont on voudrait à présent effacer la marque. Dans les bars de San Francisco, les « First Mondays » festifs où l'on venait courtiser, chaque premier lundi du mois, de futurs guerriers de la Toile à peine pubères, ont cédé la place aux « Pink Slip Parties », du nom des formulaires roses de licenciement que l'on espère échanger contre un nouveau job, moins bien payé et sans stock-options, auprès de chasseurs de têtes redevenus arrogants.

L'industrie du high-tech n'est pas seule à connaître les plans sociaux. Depuis le début de l'année, Wall Street a déjà supprimé 25 000 emplois dans les banques d'affaires et les spécialistes du secteur considèrent que ce n'est là qu'une première étape en attendant de devoir véritablement couper à la hache, à New York comme à Londres, dans les bataillons de tous ceux qui ont si longtemps bien vécu de ***« l'exubérance irrationnelle »*** dénoncée en son temps par Alan Greenspan, le patron de la Réserve fédérale américaine.

C'est qu'il y a le feu au lac ! En Bourse, l'indice le plus représentatif du secteur technologique, l'Interactive Week Internet Index a plongé de 75 % depuis son record du printemps 2000, début de l'e-krach. Sur le Nasdaq, les valeurs vedettes, telles Yahoo! et Amazon.com ont carrément sombré, perdant actuellement entre 80 % et 90 % de leur valeur boursière par rapport à leurs plus hauts de l'année précédente. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que l'Initial Public Offering (IPO), à savoir l'entrée en Bourse qui marque la consécration pour les start-up – et le jackpot pour leurs dirigeants gavés d'actions de préférence – n'ait plus la côte. Depuis janvier, seules quatre sociétés ont esquissé un pas prudent sur le Nasdaq tandis que 70 entreprises de la sphère Internet le quittaient sur la pointe des pieds.

Depuis le début de l'année, Wall Street a déjà supprimé 25 000 emplois dans les banques d'affaires

Fait nouveau : à la différence des précédents coups de tabac boursiers – en 1987 et 1989 notamment – où chacun n'avait que ses beaux yeux pour pleurer en invoquant la fatalité, cette fois, on n'hésite pas à traduire au banc des accusés les gourous du marché, à savoir les analystes vedettes des grandes maisons de titres dont les avis avaient valeur d'oracle pour des dizaines de milliers d'investisseurs qui s'estiment aujourd'hui trahis. Il y a peu de temps, Merrill-Lynch, l'un des plus grands noms de la finance, avait consenti à verser l'équivalent de 435 000 euros de compensation non pas à la fameuse « veuve de Carpentras » mais à un pédiatre new-yorkais, conseillé par Henry Blodget, l'analyste vedette de cette firme en valeurs Internet, estimant que son investissement, d'un montant sensiblement identique, avait été carbonisé par la flambée de Wall Street et les conseils peu éclairés du gourou-gouré. Ce faisant, la firme new-yorkaise admettait implicitement avoir prodigué des avis erronés justifiant indemnisation. Une première qui a naturellement donné des idées aux batteries d'avocats qui ont fait des « Class Actions », ces recours collectifs qui permettent de porter plainte en nombre et à moindre frais, leur pain quotidien.

Cette fois, ils ont visé haut et fort. L'accusée n'est autre que Mary Meeker, l'analyste vedette de Morgan Stanley, longtemps considérée comme ***« la papesse du Net »***, soupçonnée d'avoir prodigué des conseils empreints de partialité sur des titres de sociétés secteur technologique, par ailleurs clients de la firme. Et d'avoir empoché au passage, quelque 15 millions de dollars de commissions indues pour la seule année 1999. Panique à Wall Street ! Car, si la plainte déposée contre Mary Meeker a été rejetée par un tribunal new-yorkais, c'est bien toute la profession qui est éclaboussée.

De toute évidence, la « muraille de Chine » censée établir une barrière étanche entre les professionnels qui effectuent recherches et analyses et leurs collègues qui interviennent sur les marchés, est devenue poreuse à bien des endroits. A preuve, le nouveau code de déontologie mis en place chez Merrill-Lynch après ces « incidents », lequel interdit dorénavant à ses analystes financiers d'acheter des titres de sociétés sur lesquelles ils sont conduits à donner leur avis. Exit donc la possibilité – singulière – offerte jusque-là aux analystes de percevoir, au sein de la même maison, des commissions auprès de leurs collègues banquiers d'affaires qui, par leur plus grand des hasards, auraient écouté leur oracle. Ce qui est quand même la moindre des choses ! Mary Meeker est blanchie. Mais les conflits d'intérêt continuent à noircir un tableau déjà bien sombre.

L'adhésion de nouveaux Etats membres ouvre un énorme chantier immobilier

Bruxelles
de notre bureau européen

Vu l'ampleur du prochain élargissement de l'Union européenne, qui compte douze candidats à l'adhésion, les institutions des Quinze ont toutes de gigantesques projets immobiliers. Mais elles ne peuvent faire d'estimations précises, ne sachant pas à quelle date ces pays adhéreront, quelles langues ils imposeront, comment le multilinguisme sera respecté et quels seront, en conséquence, les aménagements nécessaires (nombre de cabines, câblage lié au télétravail...).

Actuellement, les trois principales institutions européennes que sont la Commission, le Parlement et le Conseil occupent 2,4 millions de mètres carrés (bureaux mais aussi parkings) à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg. Depuis qu'un protocole annexé au traité d'Amsterdam a fixé définitivement leurs sièges, elles ont entrepris une politique d'achat de leurs locaux qu'elles louaient auparavant.

La Commission estime qu'elle devra recruter 2 400 personnes de plus dans un délai de dix ans (sans compter les interprètes et les traducteurs). Ce chiffre correspond peu ou prou à la capacité d'accueil du Berlaymont, bâtiment de 225 000 mètres carrés construit dans les années 1960 en plein cœur du quartier européen. La Commission l'a occupé de 1967 à 1991, date à laquelle elle l'a quitté, après y avoir découvert 1 400 tonnes d'amiante.

RETARD ET SURCOÛTS

Le gouvernement belge, propriétaire du Berlaymont, a décidé de désamianter l'immeuble en forme de croix et de le rénover. Le chantier, qui devait être terminé en 2000, accuse un énorme retard et de considérables surcoûts. En janvier, deux sénateurs belges, Alain Destexhe (libéral) et Vincent Van Quinckenborne (nationaliste flamand), ont publié un rapport intitulé, de façon éloquente, « Le Berlaymonstre », ou « Livre noir du Berlaymont ».

Le Conseil préfère voir grand, pour éviter les erreurs du passé. Son bâtiment principal s'était avéré trop petit en 1995 pour accueillir les délégations des nouveaux pays membres

Tout en soulignant l'*« opacité »* du dossier, auquel ils n'ont pu avoir qu'un accès partiel, les parlementaires affirment que le coût du désamiantage et celui de la rénovation sont plus de trois fois supérieurs aux estimations de départ. Le désamiantage s'élève à 128 millions d'euros (5,1 milliards de francs belges) au lieu de 32,6 millions d'euros ; et la rénovation à 389 millions d'euros (15,7 milliards de francs belges) au lieu de 106,5 millions d'euros.

Par ailleurs, l'Etat belge paie chaque année un surcoût de 18 millions d'euros pour le relogement des eurocrates : en effet, la Commission a continué de verser un loyer de 13 millions d'euros par an pour le Berlaymont, mais ses services ont bénéficié de la mise à disposition gratuite de sept bâtiments dont la valeur locative est normalement de 31 millions d'euros par an.

Les sénateurs estiment que le bâtiment ne devrait pas être livré avant la fin 2003. Ils soulignent un certain nombre d'irrégularités et dénoncent le manque de contrôle de l'Etat belge sur la société Berlaymont 2000 SA, dont il est actionnaire à 70 %, le solde du capital étant détenu par deux banques (CGER, devenue Fortis, et Bacob). Devant l'ampleur du scandale, le gouvernement a limogé l'administrateur délégué, commandité un audit et, en attendant, dépêché un inspecteur des finances qui a confirmé dans leurs grandes lignes les estimations des sénateurs.

La Commission, de son côté, a transmis les résultats d'une étude du cabinet Ernst & Young à l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), qui a ouvert une enquête. Elle n'entend pas faire payer au budget communautaire des dérapages dont elle n'est pas responsable. Son vice-président, Neil Kinnock, en a prévenu le ministre belge concerné, Rik Daems, avant qu'ils n'entament une négociation destinée à fixer, avant la fin de l'année, un prix d'achat du bâtiment, étalé sur une période de vingt-sept ans.

Le Parlement européen considère, pour sa part, qu'il aura besoin de 40 000 à 50 000 mètres carrés supplémentaires à Bruxelles pour loger nouveaux députés et fonctionnaires. Il a lancé le 23 mai un avis de prospection et reçu plusieurs réponses, dont trois sont jugées dignes d'intérêt. L'une d'elles émane de la Société Espace Léopold (SEL), qui a déjà construit le « Caprice des dieux », surnom donné par la population au bâtiment de l'Assemblée. Mais les habitants du quartier reprochent à la SEL de ne pas avoir construit 40 000 mètres carrés de logements censés compenser la construction du « Caprice ». Ils estiment que l'avis de prospection du Parlement est taillé sur mesure pour la SEL, qui a déjà déposé un permis de construire auprès de la région de Bruxelles. A Luxembourg, le Parlement envisage de regrouper ses services sur un seul site (au lieu de trois actuellement), qu'il achèterait.

Le Conseil, comme le Parlement, a lancé un avis de prospection pour un terrain ou un nouvel immeuble de 16 000 mètres carrés, son bâtiment principal, le Justus Lipsius, pourtant fort de 220 000 mètres carrés, ne devant pas être assez grand pour accueillir les effectifs supplémentaires attendus (1 500 personnes), bien que les délégations des représentants permanents doivent être réduites à deux personnes au lieu de trois. Le Conseil préfère voir grand, pour éviter les erreurs du passé : le Justus Lipsius, conçu en 1985, s'était révélé trop petit, lors de sa livraison, en 1995, pour accueillir les délégations de l'Autriche, la Finlande et la Suède, qui avaient adhéré entre-temps : il avait aussitôt fallu casser des murs.

Rafaële Rivais

Les ambitions de Guy Verhofstadt

Les projets immobiliers du premier ministre, Guy Verhofstadt, irritent les élus de la région de Bruxelles, même lorsqu'ils font partie de sa famille politique (libérale). Le secrétaire d'Etat chargé du patrimoine et de l'aménagement du territoire, Willem Draps, s'est indigné, cet été, d'avoir appris par un traiteur, lui-même informé par la presse flamande, que M. Verhofstadt envisageait de déloger les académiciens de leur palais pour y installer ses bureaux. Il a affirmé que ce projet n'était pas conforme aux règles d'urbanisme.

M. Verhofstadt avait déjà mécontenté le président de la région, François-Xavier de Donnéa, en annonçant par voie de presse que les locaux nécessaires à la tenue des futurs sommets européens seraient construits sur un site proscrit par le plan régional d'occupation des sols (*Le Monde* du 5 juillet). Il avait néanmoins obtenu l'an dernier que la région stoppe, in extremis, la procédure de classement d'un joyau de l'art déco, le Résidence Palace, afin qu'y soit construit un centre de presse.

Rainer Schlüter, un autogestionnaire au service de l'économie solidaire et sociale

Bruxelles
De notre envoyé spécial

Encore adolescent dans les années 1970, Rainer Schlüter s'était occupé de colonies de vacances pour les enfants des personnes travaillant à la Communauté européenne et il avait monté un camp sur l'autogestion. Quelque temps après, assistant à l'Université libre de Bruxelles (ULB), pour un séminaire sur la gestion des entreprises, il avait choisi l'exemple de LIP, dont l'expérience l'a fortement marqué. Ingénieur commercial, diplômé de Solvay, grande école de commerce en Belgique, Rainer Schlüter aime construire, travailler en réseau et est sans cesse à la recherche de nouvelles formes entrepreneuriales, différentes des entreprises paternalistes traditionnelles. Ce n'est pas un hasard si, depuis 1983, il dirige la Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé, des coopératives sociales et des entreprises participatives (Cecop).

Né en 1953, à Grasleben (Allemagne), Rainer Schlüter est arrivé en Belgique à l'âge de sept ans. Son père, originaire d'une région allemande devenue polonaise en 1945, a très tôt fait le choix de l'Europe, faisant partie de la première fournée des fonctionnaires de la Communauté européenne. Pro-européen, il se souvient avoir participé avec ses parents aux marches pour l'Europe. Il en a conservé un don pour les langues,

Huit pays en Europe bénéficient d'une législation spécifique sur les coopératives

parlant couramment, outre l'allemand, le français et l'anglais, mais aussi l'italien, le néerlandais et l'espagnol. Baigné dans *« un milieu antiautoritaire »*, hostile au service militaire, il a eu un engagement militant à gauche, dans sa jeunesse, passant par la Jeunesse communiste (JC) en Belgique, avant de devenir, pendant un mandat, assistant parlementaire de Benny Härlin, un rouge-vert allemand. *« Je suis un socialiste, libertaire, vert »*, résume-t-il.

L'AUTOGESTION

Lorsqu'il était à l'ULB, il a participé à la reprise d'une entreprise en faillite – l'hôpital Edith-Cavell – qui fut divisée en trois parties : publique, privée et coopérative. Il fut administrateur de cette dernière unité et a contribué à mettre en place un servive de sages-femmes à domicile et une coopérative du bâtiment, avec l'aide des syndicats. C'est à cette époque, vers 1982, alors que l'autogestion connaissait une éclipse, que les organisations coopératives italiennes ont poussé à la création d'un bureau de coordination à Bruxelles. Rainer Schlüter s'est présenté à l'appel à candidature et a été retenu. L'objectif de cette nouvelle structure, portée à l'origine par l'Italie, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas, était d'aider à la reconnaissance de l'économie solidaire et sociale et d'assurer son intégration au sein de la politique économique européenne alors d'inspiration néo-libérale.

Deux convictions l'animent à la tête de la Cecop. *« Un orchestre est, par définition, meilleur qu'un soliste »*, explique-t-il, pour justifier son attrait pour les formes d'organisation du travail où les responsabilités sont partagées. Pour lui, *« l'identité fondamentale de la Cecop repose sur l'autogestion et la participation des travailleurs. Ce n'est pas la forme juridique des entreprises qui compte »*. D'ailleurs, il n'a cessé d'étendre le champ de compétence de la Cecop des coopératives au travail associé, en passant par le concept d'économie solidaire qui, note-t-il, est désormais inclus dans l'intitulé de cinq portefeuilles ministériels au sein des gouvernements des Quinze.

Rainer Schlüter

● Rainer Schlüter, 48 ans, est secrétaire général de la Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé, des coopératives sociales et des entreprises participatives (Cecop)
● Depuis 1997, il est directeur du Réseau européen des villes et régions de l'économie sociale (Reves).

Pour la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, le Parlement européen, d'un côté, le Conseil économique et social européen, de l'autre, ont été des alliés naturels et précieux, face à une commission plus rétive. Aux avancées des années 1980, avec la tenue de la première conférence européenne de l'économie sociale, à Paris en 1989, sous l'impulsion de Jacques Delors, alors président de la commission, de Michel Rocard, premier ministre, et de la parlementaire européenne Marie-Claude Vayssade (PS, France), ont suivi *« dix années de vaches maigres »* avec finalement la suppression par la commission Prodi, en juillet 1999, de la DG XXIII qui traitait notamment de l'économie sociale.

Dans le même temps pourtant, le nombre d'entreprises coopératives affiliées à la Cecop a fortement crû, passant de 5 000 à 90 000 entreprises. Elle représente la partie la plus dynamique de l'économie solidaire, avec la création de 5 000 entreprises par an, en moyenne, et représente 25 % du secteur coopératif européen. Huit pays en Europe bénéficient d'une législation spécifique sur les coopératives. Pour Rainer Schlüter, les principaux axes de développement se situent désormais à l'Est, avec l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale. Il aimerait aussi contracter de nouvelles alliances et promouvoir des modes de travail mixte, par exemple les crèches parentales, où les parents sont associés au mode de fonctionnement.

Depuis 1997, il anime aussi le Réseau européen des villes et régions de l'économie sociale (Reves), qui regroupe 25 collectivités européennes et dont l'objectif est de marier développement local et économie sociale. Rainer Schlüter s'efforce de promouvoir des démarches solidaires et de développer des projets où la responsabilité sociale des entreprises est prise en compte et valorisée.

Alain Beuve-Méry

APRES L'UNION MONÉTAIRE

par Gérard Moatti

La fin d'une illusion

Les moments les plus difficiles dans la vie d'un économiste sont les retournements de conjoncture. En quelques semaines, précipitamment, tous les instituts de prévisions ont rabaissé leurs estimations de croissance pour la zone euro en 2001 : de 3 % ou plus, en début d'année, à 2 % à peine aujourd'hui. L'illusion d'une Europe « nouvelle locomotive » de l'expansion mondiale s'est brutalement dissipée : elle n'aura duré que le temps du décalage – de plus en plus court – entre les conjonctures américaine et européenne.

L'idée que le tonus économique de l'Euroland était relativement indépendant de celui du reste du monde, notamment des Etats-Unis, a eu cours longtemps, aussi bien à Francfort (Banque centrale européenne) qu'à Bruxelles (Commission). Ce postulat semblait confirmé par l'expérience de la première moitié des années 1990 : en 1991, l'Europe allait bien quand les Etats-Unis connaissaient une profonde récession, puis les rôles furent renversés en 1993. Mais, comme le note Patrick Artus, chef économiste de la Caisse des dépôts, cette discordance était due à des facteurs exceptionnels – essentiellement le boom allemand consécutif à la réunification.

Atteinte par la déprime américaine, l'Europe a-t-elle les moyens de réagir ? Les instruments classiques sont d'une efficacité limitée. Du côté budgétaire, on le sait, les grands pays de la zone euro n'ont pas profité des années fastes pour rééquilibrer leurs comptes publics, et n'ont donc guère de marge de manœuvre

Par la suite, l'euphorie des années 1996-2000 a montré que les économies, de part et d'autre de l'Atlantique, pouvaient être à l'unisson « pour le meilleur ». On découvre aujourd'hui qu'elles le sont aussi « pour le pire ».

En réalité, deux facteurs externes ont joué dans la dégradation de la situation européenne. Le premier a été la hausse des prix du pétrole (passés de 15 euros à 55 euros par baril entre janvier 1999 et mai 2001) : au sein de l'Euroland, d'après les calculs d'Eric Chaney dans le bulletin de la banque Morgan Stanley, cette hausse a été principalement supportée par les salariés, et s'est traduite par un transfert, aux dépens de ces derniers, vers les pays producteurs d'or noir, équivalant à quelque 1 % du PIB de la zone en 2000 et 0,5 % en 2001. Aggravée par la hausse des prix alimentaires (crise de la vache folle, etc.), cette poussée d'inflation a laminé le pouvoir d'achat. Mais le facteur déterminant a bien été la cassure de l'économie américaine.

Les Etats-Unis ont été la locomotive mondiale de ces dix dernières années, la vigueur de leur expansion entraînant un formidable courant d'achats au reste du monde : entre 1990 et 2000, leurs importations de biens sont passées de 20 % à près de 30 % de celles de tous les pays de l'OCDE. Au choc direct (les exportations vers les Etats-Unis représentent 3 % du PIB de la zone euro), il faut ajouter les effets indirects de la déprime américaine : le ralentissement mondial, la contagion de la baisse des marchés financiers, etc. Surtout, le grippage des échanges internationaux, animés jusqu'ici par le dynamisme américain, atteint de plein fouet le pays qui est à la fois le plus exposé à la conjoncture internationale et le principal moteur de l'économie européenne : l'Allemagne.

La République fédérale, en effet, est une puissance économique unique en son genre, par son caractère hyperindustriel : son secteur manufacturier représente une part de l'emploi et du PIB nettement supérieure à celui des Etats-Unis, et même du Japon ; et une grande partie de sa production industrielle se compose de biens d'équipement destinés à l'exportation – ce qui la rend très sensible à la conjoncture mondiale dans sa composante la plus variable, à savoir l'évolution de l'investissement. Malchance supplémentaire, le deutschemark est entré dans l'euro à un niveau nettement surévalué : malgré la baisse de la devise européenne, les coûts horaires du travail en Allemagne restent de 10 à 15 % supérieurs à ceux des Etats-Unis et du Japon. Comme si l'Euroland avait décidé de renchérir artificiellement les prix de ses produits les plus exposés à la concurrence internationale... Le marasme de la République fédérale a certes aussi des causes internes : le poids financier écrasant de la réunification et la crise de l'immobilier. Mais les variations de sa croissance ont toujours été étroitement liées à celles de ses exportations.

Atteinte par la déprime américaine, l'Europe a-t-elle les moyens de réagir ? Les instruments classiques sont d'une efficacité limitée. Du côté budgétaire, on le sait, les grands pays de la zone euro n'ont pas profité des années fastes pour rééquilibrer leurs comptes publics, et n'ont donc guère de marge de manœuvre : ni l'Allemagne, ni la France, ni l'Italie, qui représentent ensemble plus de 70 % du PIB de l'Euroland, ne respecteront cette année les programmes de stabilité sur lesquels leurs gouvernements se sont engagés auprès de la Commission. Au total, les déficits publics de la zone devraient représenter, selon les économistes de CDC-Ixis, 1,1 % de son PIB (au lieu du 0,6 % programmé). D'où la querelle à fleurets mouchetés entre, d'un côté, le ministre allemand des finances, Hans Eichel, qui pense que les engagements des gouvernements doivent porter sur la réduction des dépenses et non sur celle des déficits (un coup de canif au pacte de stabilité, pourtant imposé par les Allemands en 1997...) et, de l'autre, Pedro Solbes, commissaire européen en charge des affaires économiques, gardien de l'orthodoxie. Au-delà de ces débats, la réalité est claire : la voie d'une relance par un surcroît de dépenses publiques est fermée.

Reste le couple taux d'intérêt-taux de change. La BCE vient d'assouplir sa politique, tirant les conséquences de l'appréciation substantielle de l'euro par rapport au dollar depuis début juillet. Faut-il se réjouir de cette remontée de la monnaie européenne ? Oui... et non. Comme le note Olivier Garnier, directeur de la stratégie à SG Asset Management, le tonus économique de l'Europe (parce qu'elle reste très dépendante des exportations et que l'endettement y est modéré, à la différence des Etats-Unis) est plus sensible au taux de change qu'au taux d'intérêt : on constate par exemple un parallélisme frappant entre le cours du dollar en deutschemark et celui des actions des entreprises allemandes. Sans doute la baisse de l'euro était-elle excessive et malsaine, mais sa hausse, alors que l'activité ralentit, n'intervient pas au meilleur moment. Le scénario-catastrophe serait une chute profonde du dollar, liée à une poursuite du marasme outre-Atlantique – les deux se cumulant pour gripper complètement le moteur des importations américaines. Le scénario optimiste serait une reprise de l'économie américaine, avec stabilisation du change dollar-euro. Croisons les doigts...

***Gérard Moatti** est directeur de la revue Sociétal*

EUROPE

▼ Les ambitions de lutte contre la pollution

GAZ À EFFET DE SERRE DANS LES ÉMISSIONS

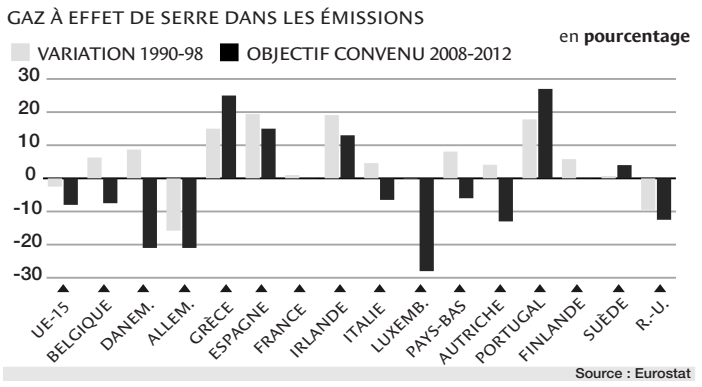

Source : Eurostat

■ **L'UNION EUROPÉENNE (UE)**, dans le cadre des accords de Kyoto de décembre 1997, s'est engagée à réduire ses émissions de dioxyde de carbone (CO_2), principal gaz à effet de serre. Les Quinze ont promis une baisse de 8 % d'ici à 2008-2012, par rapport à la situation de 1990.

■ **ENTRE 1990 ET 1998**, les émissions de gaz à effet de serre ont fléchi de 2,5 % au sein de l'UE, baisse en grande partie imputable au processus de réunification en Allemagne et à la restructuration de l'industrie de l'électricité au Royaume-Uni.

■ **LES ÉTATS MEMBRES** se sont mis d'accord pour se répartir la charge de la baisse à venir : certains d'entre eux pourront augmenter leurs émissions, à condition que ces hausses soient compensées par des baisses dans d'autres.

Dix pays ont ainsi promis de réduire leurs émissions. Parmi eux : la Finlande (- 5,8 % entre 1998 et 2008-2012), l'Italie (11,1 %), le Danemark (29,7 %).

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (juin 2001, en %)											
Sur un an	0,9	1,4	2,0	- 0,5	- 0,7	0,9	0,6	0,7	2,7	ND	ND
Sur un mois	0,7	0,6	0,8	1,8	- 0,3	0,3	0,1	4,4	0,1	ND	ND
PRIX À LA CONSOMMATION (juillet 2001, en %)											
Sur un an	2,6*	2,8*	2,6	2,7	3,7	2,2*	2,8	5,2*	1,4	2,7	- 0,5 (06/01)
Sur un mois	- 0,2*	- 0,1*	0,0	- 1,3	0,2	0,2*	0,1	- 0,1*	- 0,7	- 0,3	- 0,3 (06/01)
PIB EN VOLUME (1er trimestre 2001, en %)											
Sur un an	2,6	2,6	2,0	2,4	3,3	2,9	2,4	2,8	2,7	2,5	- 0,1
Sur trois mois	0,5	0,6	0,4	0,5	1,0	0,5	0,8	0,1	0,5	0,3	- 0,2
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000	0,3	1,2	1,3	0,0	- 0,3	- 1,3	- 0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	- 7,6 (1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,7	64,2	60,0	110,9	60,6	58,0	110,2	56,3	42,9	59,3	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCIAL EXTRACOMMUNAUTAIRE (en milliards d'euros, mai 2001)											
	- 6,3*	1,7*	5,4 (04/01)	1,0*	- 3,1*	- 1,1*	0,3 (avril)	1,5 (avril)	-5,8 (avril)	- 40,5 (12/00)	10,1 (12/00)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1er trimestre 2001, en %)											
Sur trois mois	- 0,6	- 0,4	- 2,4	1,1*	2,0	0,9	0,6	0,0	2,7	0,6	- 0,1

* provisoire ** 4e trimestre 2000

Pour plus d'informations : http:/europa.eu.int/eurostat.html

PAYS ÉMERGENTS

▼ L'économie gabonaise en pleine morosité

BALANCE COMMERCIALE

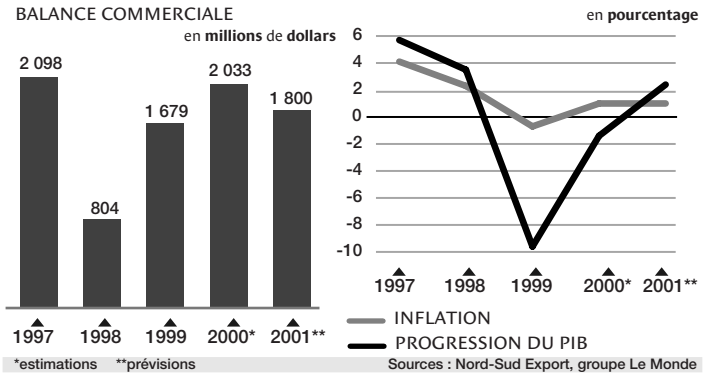

*estimations **prévisions Sources : Nord-Sud Export, groupe Le Monde

■ **LA RÉCESSION AU GABON** s'est soldée par un recul de près de 10 % du produit intérieur brut en 1999 et de 1,4 % en 2000 alors que le prix du baril était au plus haut.

Le pays essuie aujourd'hui l'échec de sa stratégie de financement qui s'est traduite par la dégradation de sa dette extérieure avec l'accumulation d'arriérés. Question délicate car le Gabon est le seul État de la zone franc à ne pas avoir accès aux traitements avantageux de la dette (dont bénéficient ses voisins) en raison de son revenu par d'habitant.

■ **LA FAIBLESSE DES INVESTISSEMENTS** dans le domaine pétrolier a relancé le débat sur la diversification de l'économie gabonaise (transformation du bois, hévéaculture, etc.) Quant au programme de privatisations, il se poursuit, même s'il rencontre des difficultés.

Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	+ 1,5 % (juin)	+ 2,7 %
TAUX D'ÉPARGNE	16,9 %	+ 1,6 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,3 %	4,3 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	1,1 (juin 2001) 0,3 (janvier 2001)	+ 0,6 % - 11,4 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	- 9 (juillet)	+ 3**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	- 36 (juillet)	+ 40**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	22428 (juillet)	+ 2,6 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	1 344 (mars)	- 13,7 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de jugement

Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ Les coûts cachés des places de marché

Selon les entreprises

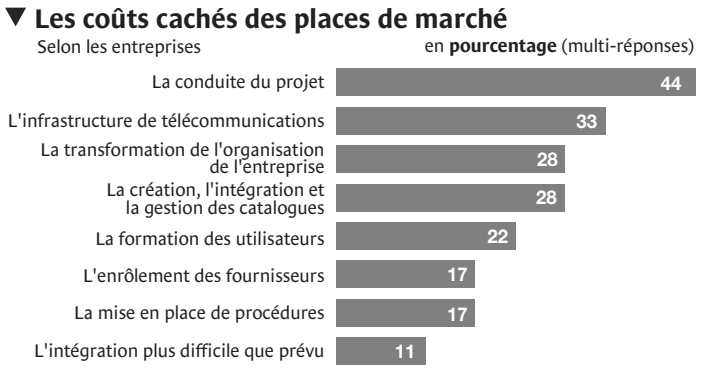

Echantillon : 18 entreprises de plus de 1 000 employés Source : MARKESS International

■ **LES ENTREPRISES FRANÇAISES** vont investir 1,6 milliard d'euros (10,5 milliards de francs) en 2003, contre 230 millions d'euros en 2001, pour développer leurs achats sur Internet, estime la société d'études Markess International.

■ **LE DÉVELOPPEMENT** des applications d'achat en ligne vont représenter 9 % de la dépense Internet des entreprises (2 % en 2001).

■ **LES GAINS** induits commencent juste à être chiffrés. Mais les coûts semblent plus importants que prévu.

■ **LES PRESTATAIRES DE SERVICES** (éditeurs de logiciels, consultants, places de marché, intégrateurs, etc.) « *devront faire preuve d'un professionnalisme accru* », estiment les auteurs de l'étude.

UN CHIFFRE

5,1

millions

NOMBRE D'EMPLOIS NON QUALIFIÉS EN 2001

Après avoir atteint en 1994 son point le plus bas avec 4,4 millions de salariés, le nombre d'emplois « *non qualifiés* » a retrouvé en 2001 son niveau de 1982, observe Olivier Chardon dans *Insee Première* nº 796 (juillet 2001). Contrairement à ce l'on a pu croire au cours des années 1980, ce type d'emplois n'a pas disparu mais a changé de nature, se déplaçant en particulier de l'industrie vers les activités tertiaires.

En mars 2001, quelque 5 072 000 personnes occupaient un emploi non qualifié, soit 760 000 de plus qu'en 1994. L'augmentation a été la plus forte dans le tertiaire, avec 527 000 emplois supplémentaires contre 116 000 dans l'industrie. Le développement du travail des femmes et du temps partiel, la croissance des secteurs de la restauration, du commerce, des transports et des services à la personne expliquent en grande partie ce rebond.

L'expression « emploi non qualifié » désigne dans cette étude « *les emplois qui ne sont pas occupés en grande proportion par des personnes possédant un diplôme de la même spécialité que leur profession* », et non les seuls emplois occupés par des personnes de faible niveau de formation. De plus en plus de diplômés occupent d'ailleurs ces emplois, qui nécessitent en fait une réelle formation technique. Les bacheliers représentent ainsi aujourd'hui 10 % de cette catégorie, contre 2 % en 1984. Aujourd'hui, 30 % des emplois non qualifiés sont à temps partiel. Le travailleur non qualifié type est âgé de 30 à 49 ans ayant au plus le BEPC, que ce soit en 1982 ou aujourd'hui. Et les femmes sont désormais majoritaires (60 %).

En récession, le Japon s'engage dans des réformes difficiles

Le premier ministre nippon, Junichiro Koizumi, a promis des réformes à ses concitoyens et les a prévenus : son programme sera fatalement accompagné d'une douloureuse période d'ajustement. Réduire les dépenses publiques (notamment celles orientées vers le BTP), limiter les émissions d'obligations d'Etat (à 30 000 milliards de yens, soit 270 milliards d'euros ou 1 771 milliards de francs), forcer les banques à nettoyer plus rapidement leurs bilans sont autant d'orientations rendues nécessaires mais propres à déprimer l'activité sur les prochains exercices fiscaux. D'ailleurs, en ligne avec ce pronostic, les mauvais chiffres s'accumulent, à commencer par une augmentation du chômage jusqu'au taux record de 5 % en juillet. Selon le Japan Research Institute, quelque 1,5 million d'emplois seront détruits sur les cinq prochaines années si les banques soldent les 11 700 milliards de yens de mauvaises créances comme les y invite le gouvernement et si les investissements publics sont réduits de 2 000 milliards de yens par an.

TAUX D'ENDETTEMENT

Mais le véritable problème est que la dégradation actuelle de la conjoncture n'est pas encore la conséquence directe des réformes, puisqu'elle en précède la mise en œuvre. Junichiro Koizumi est ainsi placé au pied du mur, avec la nécessité d'engager des transformations structurelles dans un contexte des plus difficile. Au plan budgétaire, ses prédécesseurs lui ont laissé des marges nulles, avec un taux d'endettement public de 130 % du produit intérieur brut. Au plan monétaire, la Banque du Japon, qui applique des taux zéro depuis des années, lui sera, de plus, d'un faible secours, même si elle vient d'accroître de 50 % ses rachats mensuels de fonds d'Etat. Néanmoins, le débat sur l'assouplissement de la politique monétaire resurgit avec vigueur, certains

76 % des entreprises anticipent une dégradation de la conjoncture, mais 82 % d'entre elles soutiennent les orientations politiques du gouvernement

membres du Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir montant au créneau en réclamant une politique « d'inflation d'ajustement ». Ce débat récurrent traverse même aujourd'hui le gouvernement. Heizo Takenaka, ministre de l'économie, est favorable à un objectif d'inflation modeste, tandis que le ministre des finances, Masajuro Shiokawa, et surtout le premier ministre refusent cette idée.

Surtout, la conjoncture internationale fait souffler sur l'Archipel un vent contraire au réformisme. Le moteur du commerce extérieur ne viendra pas soutenir la croissance japonaise pour permettre d'accompagner en douceur les projets de l'équipe gouvernementale. En juillet, l'excédent commercial a reculé de 58 % (à 3,8 milliards d'euros) par rapport au même mois de l'année 2000, soit le treizième recul. Cette évolution reflète en particulier l'accroissement des importations en provenance du reste de l'Asie (en augmentation continue depuis deux ans), conséquence notamment d'un mouvement de délocalisation des firmes nippones. L'état de l'économie américaine laisse également bien peu d'espoirs à court terme. Au contraire, comme souvent en pareilles circonstances, des voix se font entendre aux Etats-Unis pour dénoncer le niveau du yen (environ 120 yens pour 1 dollar). La direction de General Motors a haussé le ton en réclamant à l'administration Bush de revoir une politique de change qui donne trop l'avantage aux constructeurs japonais.

Même si le gouvernement a corrigé à la hausse le taux de croissance du premier trimestre de 2001 (+ 0,1 % et non pas – 0,2 % comme estimé en première analyse), il ne fait guère de doute que le Japon affronte à nouveau une phase de récession. Cette orientation n'est d'ailleurs pas seulement présente dans les indicateurs macroéconomiques. Les annonces inquiétantes se succèdent parmi les grands groupes, en particulier dans le domaine de l'électronique. Fujitsu, Toshiba ou encore Hitachi s'apprêtent à réduire leurs effectifs mondiaux dans une proportion de 5 % à 10 %. Même si DoCoMo, leader du marché de la téléphonie mobile, est sur le point d'introduire l'UMTS au Japon avec dix-huit mois d'avance sur les Européens, les groupes technologiques sont frappés de plein fouet par le recul de l'activité mondiale dans ces domaines. Cette tendance est d'ailleurs perceptible dans l'évolution de l'indice Nikkei, qui retrouve, aux alentours de 11 000 points, son niveau de 1984.

Si la Bourse de Tokyo ne fait qu'épouser la tendance mondiale, les conséquences en sont, dans l'Archipel, très corrosives puisqu'elles pèsent sur les comptes très fragiles des établissements bancaires. Cette sensibilité est appelée à s'accroître encore, car, à partir de la fin septembre, une révision des règles comptables nippones obligera les banques à évaluer désormais leurs actifs boursiers à valeur de marché et non à valeur d'achat. Un rebond prochain du Nikkei est peu probable.

POUVOIR DE L'ADMINISTRATION

Les investisseurs étrangers anticipent plutôt des séries d'avertissements sur les résultats – les « profits warning » – émis par les grands groupes au moment de la publication du premier semestre fiscal en octobre. Ils considèrent donc le marché boursier japonais avec la plus grande circonspection. Pour soutenir les cours, les autorités boursières essaient même de faciliter l'accès des investisseurs individuels qui, jusqu'alors, étaient contraints d'investir des sommes minimales importantes (500 000 yens, soit 4 500 euros ou 29 518 francs).

Pour progresser sur le chemin de la réforme, le premier ministre doit aussi prendre en considération des contingences politiques. Il a certes permis fin juillet à la coalition dominée par le PLD de remporter les élections à la Chambre haute. Mais cette victoire laisse maintenant le champ libre à des clans du PLD opposés à la réforme afin de préserver leur base électorale. Après ce premier rideau, Koizumi doit également affronter la puissance de la bureaucratie nippone. Son programme contient en effet des pans importants qui portent atteinte au pouvoir de l'administration, qu'il s'agisse de ses velléités de privatisation (en particulier des services financiers de la poste) ou de la réforme des multiples institutions qui gravitent dans la sphère publique.

Entre tous ces écueils, Junichiro Koizumi est donc contraint de réinventer une sorte de réglage fin – *fine tuning* – en combinant les mesures de réforme et les actions de soutien conjoncturel. Si l'équation est complexe, M. Koizumi dispose de quelques atouts non négligeables pour opérer son New Deal.

Environ 70 % des Japonais le soutiennent, configuration dont aucun de ses prédécesseurs n'avait bénéficié. Cet a priori favorable est une denrée précieuse, car susceptible d'influencer la propension à consommer. De surcroît, cette confiance est également présente dans le monde industriel. Selon un sondage du *Yomiuri Shimbun*, si 76 % des entreprises anticipent une dégradation de la conjoncture, 82 % d'entre elles soutiennent les orientations politiques du gouvernement. Surtout, il convient de ne pas perdre de vue que les projets du gouvernement ne se limitent pas à des pilules amères : l'amélioration de la protection sociale et de la formation ou le soutien au développement d'activités nouvelles sont également au programme. Un dernier argument, plus anecdotique en apparence, n'est pas à négliger : un dirigeant politique qui, comme Junichiro Koizumi, affiche son admiration pour Winston Churchill a sans doute la capacité de faire face dans l'adversité.

Patrice Geoffron
Professeur à l'université Paris-XIII.
geoffron@seg.univ-paris13.fr

▼ Une inflation en baisse

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

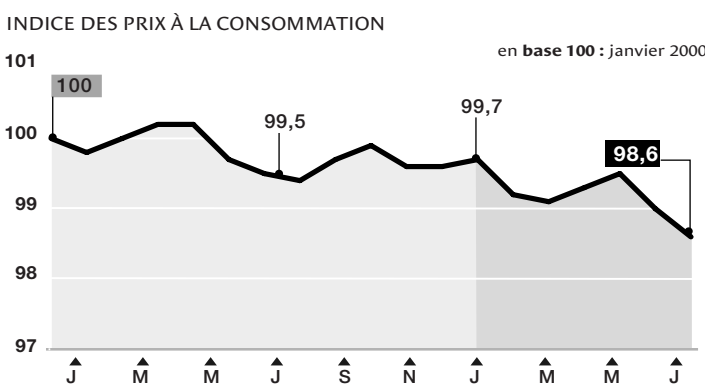

Source : MITI

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Produire ou consommer ?

Une production est une réalisation tandis qu'une consommation est une destruction. Présentée en ces termes, l'opposition est totale. Pourtant, consommer des aliments, c'est aussi produire des éléments chimiques qui permettent d'exister : c'est donc « se produire ». Et quand une entreprise consomme de l'électricité, du temps de ses salariés, des idées, l'énergie de ses responsables, des brevets, l'usage du sol... elle le fait pour produire des éléments qui seront, à leur tour, consommés.

Toute production est une consommation, disait déjà Marx, et la consommation donne le but de la production. De son côté, Keynes faisait remarquer que ce qui animait le système le faisait donc produire. D'où le principe de *« la demande effective »* : l'idée de satisfaire, de manière rentable, une demande future. Les voilà donc, sur ce point, réconciliés.

Ces analyses n'épuisent pas la réalité des rapports entre production et consommation car elles ne mettent pas assez en jeu les acteurs et moins encore leurs mouvements. Dans un restaurant, le consommateur est assis et servi, ce qui correspond à une fonction de production donnée, se manifestant par des prestations codifiées, des organisations particulières (en salle, en cuisine...) et un niveau de prix. Le service sera différent dans un self-service où, comme le nom l'indique, le consommateur peut bouger, choisir, se servir, transporter les produits... pour un prix évidemment moindre. Il a intégré une partie des activités marchandes du restaurant. L'acte de consommation finale, où la part des services est croissante et souvent dominante, se prête à ces mouvements de frontière, selon l'importance des prestations de services fournies.

Les entreprises qui n'auront pas réagi à temps, pas capturé assez de clients pour les fidéliser dans ces nouveaux rapports de consommation/production sont en danger

En même temps, ce consommateur, qui devient davantage producteur, améliore ses comportements par apprentissage. Il peut adopter des stratégies d'achat mieux informées, plus rationnelles. Il se développe ainsi un déplacement entre le « Front office », frontière traditionnelle de la relation clientèle, et le « Back office », où se préparent produits et prestations. Le « Front » recule, si l'on peut dire, et des activités de « Back » se trouvent directement prises en main par le consommateur.

Cette dynamique, partout en œuvre, est en passe de modifier fortement les organisations et l'emploi. Le téléspectateur était une forme bien connue de consommateur passif. Il pourra désormais choisir, acheter, payer, avec le télé-achat, le télébanking, etc. L'internaute – qu'il s'agisse d'un consommateur ou d'un acheteur dans une entreprise – cherche des informations sur les sites. Il passera de plus en plus à une phase de sélection et de comparaison de produits, puis de commande et de paiement. Ce faisant, en organisant ses choix, en comparant, il rend le système plus concurrentiel. Ensuite, en passant commande, il saisit lui-même l'information qui sera traitée. Il fabrique le bon de commande, le ticket de caisse, organise la livraison. Naît ainsi le « Straight through processing » (STP), traduit en français par « processus de bout en bout », où le demandeur remonte la chaîne de distribution, la modifie donc, affectant aussi les processus de production.

Avec le développement de l'acheteur en ligne pour les biens de consommation alimentaire, pour les produits financiers et d'assurance, de transport et de loisirs, une économie considérable de coûts se joue. Ce consommateur-acteur entre lui-même ses données et ses choix, il contourne le guichet, passe le magasin. Il se saisit directement de ce qu'il veut, le paye, en pilote le transport. Ce faisant, il organise de façon plus régulière une partie de ses actes les plus répétitifs : l'ordinateur se souvient des listes régulières de courses ou de demandes. Cet acheteur livre plus d'informations à son distributeur. Il contribue à une meilleure connaissance des clients ; il lui permet de piloter plus finement des offres nouvelles et de creuser l'écart vis-à-vis de ses concurrents.

Les effets de ce déplacement consommation-production sur les activités de production et distribution sont massifs. Les hypermarchés, lieux péri-urbains de présentation et de stockage, où le client menait l'acte de consommation-production (sélection, transport), sont contestés. Des unités plus petites en centre-ville, couplées à des organisations logistiques nouvelles (notamment de livraison), peuvent prendre leur part dans la démarche. Les activités de consommation les plus abstraites auront moins besoin de réseaux de distribution physique et de centres de traitement. Si l'on saisit désormais sa liste de biens, on saisira bientôt sa commande de produits de loisirs et d'assurance, puis sa demande de prêt, en attendant des demandes à sa mairie, ou sa déclaration d'impôt.

Que deviennent alors les investissements physiques et les emplois liés aux anciennes organisations de consommation et de production ? Les logiques d'explication, d'aide à la décision, voire d'expérimentation, vont changer et se déplacer. Elles iront dans des « Mail Centers », des « Call Centers », où s'industrialisera une part croissante du travail, où se structureront les informations, et d'où s'animera le système productif.

Les entreprises qui n'auront pas réagi à temps, pas capturé assez de clients pour les fidéliser dans ces nouveaux rapports de consommation-production sont en danger. Des emplois, des territoires, sont en jeu. Quand la consommation devient plus directement productive, quand le client pilote plus directement l'acte de consommation, notamment en informant directement la production sur ses souhaits, il change la chaîne traditionnelle d'intermédiation et de traitement des informations, de division des tâches entre « Front Office » et « Back Office ». En même temps, il induit des systèmes de production plus automatisés et formalisés puisque l'information de consommation aura été structurée, à la saisie, de façon à être plus directement productive.

Toute consommation est production : l'identité de Marx demeure. La demande solvable anticipée guide à court terme la production : Keynes a plus raison que jamais. Mais les rôles de direction, de structuration et de polarisation de l'information, en remontant depuis la consommation finale vers la production, sont les nouveautés pratiques et fondamentales d'aujourd'hui. Les interfaces traditionnelles vont changer, les pilotages d'usine se modifier et les logiques de localisation se bouleverser.

***Jean-Paul Betbèze** est directeur des études économiques et financières du Crédit lyonnais*

L'Afrique prend une nouvelle initiative pour attirer les entreprises étrangères

L'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique a été mise en place le 20 août afin de garantir les exportateurs contre les risques, notamment politiques

Après trente-huit ans d'existence sous le même nom, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) s'est transformée en Union africaine. Rebaptisée, l'institution, qui regroupe les 53 pays du continent noir, revendique à présent des relations – économiques et commerciales – normalisées avec les pays du Nord, afin qu'elles se substituent à une aide publique au développement qui se tarit et qui, trop souvent, a autant nui qu'elle a profité aux pays qui en ont bénéficié. C'est là le message que la demi-douzaine de chefs d'Etat africains présents au sommet du G8 de Gênes, fin juillet, ont transmis aux représentants des pays industrialisés. Un souhait déjà émis en février, lorsque Horst Köhler, directeur général du FMI, et James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, avaient entrepris ensemble – une première – une tournée d'une semaine en Afrique pour venir « *écouter* » sur place (« *et pas pour donner des leçons* », affirmaient-ils) les propositions susceptibles de favoriser le « Plan pour la renaissance de l'Afrique », élaboré conjointement par plusieurs chefs d'Etat locaux.

RACCOURCIR LES ÉTAPES

Régulièrement montré du doigt pour sa tendance à la dérive, le continent noir ne représente encore que 1 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Sa part dans les investissements directs à l'étranger est tout aussi faible. Et sa contribution aux échanges commerciaux internationaux n'est que de 2 %. C'est dire si le chemin à parcourir est immense.

Pour raccourcir les étapes, toutes les initiatives sont bonnes à prendre. Telle la création, sous l'égide de la Banque mondiale, d'une Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA) chargée de couvrir un certain nombre de risques, notamment politiques, liés aux échanges commerciaux à destination ou en provenance de l'Afrique, y compris les échanges internes, entre pays du continent. Ceux-ci ne bénéficiaient jusqu'à présent d'aucune assurance, spécifique, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI ou MIGA, selon l'acronyme anglais, davantage pratiqué), une filiale de la Banque mondiale, ne se portant caution que sur les investissements et pas sur les transactions commerciales.

La création de l'ACA, une initiative dont les pays africains sont à l'origine, s'inscrit dans le cadre du Projet régional de facilitation du commerce (PRFC). Ce dispositif, officiellement lancé le 20 août à Kampala (Ouganda), a été conçu en février par les adhérents au Comesa (marché commun de l'Afrique de l'Est et australe, qui regroupe une vingtaine de pays), avec le soutien de la Banque mondiale, dans le but de faciliter aux pays du continent noir l'accès au financement commercial de leurs importations et de leurs exportations. A cette fin, le PRFC met à la disposition des exportateurs une assurance volontaire contre les risques politiques encourus sur leurs transactions commerciales.

L'ACA, qui va collaborer avec les assureurs privés pour la mise en œuvre du PRFC afin d'offrir des produits d'assurance répondant aux besoins du marché, revêt la forme d'une institution internationale. Ouverte à tous les membres de l'Union africaine, elle a été créée, dans un premier temps, autour de sept pays fondateurs : le Burundi, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie. « *D'autres pays, une vingtaine environ, se sont montrés intéressés par cette initiative* », souligne Ivan Rossignol, le représentant spécial pour l'Afrique de la MIGA, chargé du projet. Le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana et l'Egypte seraient sur les rangs.

Dans la pratique, cette nouvelle agence multilatérale, dont le siège a été installé à Nairobi (Kenya), fonctionne par le biais d'un fonds de garantie initialement fixé à 89 millions d'euros (583,8 millions de francs) approvisionné par les pays membres – lesquels verseront individuellement un droit d'entrée à l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique fixé à 109 861 euros (720 641 francs) leur permettant de bénéficier d'un prêt aux conditions avantageuses auprès de la Banque mondiale – grâce au concours de l'Association pour le développement international (ADI), autre émanation de la Banque mondiale chargée, elle, d'accorder des prêts concessionnels.

Cette somme, complétée par des contributions émanant de grands noms de l'assurance, essentiellement britanniques (parmi lesquels la Lloyds), évaluées à environ 78 millions d'euros (511,6 millions de francs), sera placée à Londres sur un compte bloqué ouvert au nom de l'ACA, ces compagnies d'assurances fournissant la couverture du risque moyennant une prime variant entre 0,4 % et 2,5 % du total de la transaction commerciale. Ainsi sera constitué un fonds de garantie aux polices d'assurance souscrites auprès de l'agence par les entreprises africaines ou étrangères souhaitant commercer, tout en se prémunissant contre les risques politiques au sens large. Ceux-ci englobent notamment l'impossibilité de convertir ou de transférer de l'argent, l'imposition ou l'augmentation des taxes sur les importations ou les exportations, les expropriations, la saisie de biens, l'entrave au transport de marchandises, ainsi que l'embargo et les actes de guerre ou les troubles civils.

D'une façon générale, toutes les transactions commerciales portant sur des biens et des produits contribuant à développer les activités productives du pays adhérant à l'ACA peuvent bénéficier de ces nouvelles dispositions, pour peu que les États ne contreviennent pas à la liste des produits classiques bannis par la Banque mondiale dans toutes ses activités de prêts. Ces interdictions concernent essentiellement les armes et les matériaux radioactifs, les métaux et pierres précieuses, les alcools, et le tabac (sauf quand il s'agit d'une production de base, ce qui est le cas du Malawi où le tabac constitue 40 % des recettes d'exportation) ou toute autre marchandise susceptible de contribuer à endommager l'environnement. Ainsi, les transactions sur les bois africains sont autorisées, mais pas le commerce de machines-outils destinées à la déforestation. Selon Bernie de Haldevang, directeur général de l'ACA et auparavant chargé des risques politiques à la Lloyds, ce nouveau dispositif devrait permettre de développer fortement les flux commerciaux à destination ou en provenance des pays africains concernés. Un effet de levier estimé à 4,35 milliards d'euros (28,5 milliards de francs) de transactions commerciales supplémentaires, sur dix ans pour les sept premiers pays adhérents, selon une étude réalisée sur le sujet. « *L'important est que les assureurs privés aient une image différente du risque africain telle qu'elle prévaut aujourd'hui* », explique Ivan Rossignol. « *Et qu'ils soient persuadés que par ce mécanisme de partage du risque, ils peuvent aussi gagner de l'argent sur le continent noir.* »

Serge Marti

L'Organisation mondiale du commerce tente de se concilier la société civile

Objectif : désamorcer la contestation avant la conférence ministérielle de Doha

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Depuis l'échec de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle en décembre 1999, les opposants à la mondialisation ne désarment pas. Face à la contestation de la société civile, l'OMC a organisé, les 6 et 7 juillet à Genève, un symposium pour les organisations non gouvernementales (ONG) consacré *« aux problèmes auxquels se heurte le système commercial multilatéral »*.

Cette volonté d'approfondir le dialogue avec les ONG, qui intervient quatre mois avant la conférence ministérielle de l'organisation qui se tiendra à Doha au Qatar du 9 au 13 novembre, a tout l'air d'une course contre la montre pour désamorcer les conflits. D'autant que le Qatar, qui n'est certes pas d'un accès facile, s'est déclaré favorable *« à l'organisation de manifestations pacifiques »*.

« UNE HABITUDE »

Tous les grands sujets de discorde dans les négociations en cours entre les Etats membres de l'OMC étaient au programme de ces rencontres : l'agriculture, l'accès aux médicaments dits essentiels, les services, la sécurité sanitaire des produits alimentaires, le commerce et le développement, la question de la biodiversité et de l'accord ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce), ainsi que les relations avec la société civile.

En introduction, le directeur général de l'OMC, Mike Moore, a souhaité que ces rencontres deviennent *« une habitude »*, en l'occurrence qu'elles soient organisées de manière régulière et budgétées chaque année. Pour organiser ce symposium, le secrétariat de l'OMC a obtenu des contributions exceptionnelles du Canada, de la Commission européenne, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède, de la Suisse, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Mais les pays en développement (PED) sont plus réticents à l'instauration de ce type de dialogue, craignant que les ONG du Nord ne poussent à travers les questions de préservation de l'environnement et de respect des droits sociaux à un protectionnisme déguisé.

Car, actuellement, l'OMC est une des seules institutions multilatérales à être dotées d'une sorte de juridiction avec l'organe de règlement des différends. Pourquoi, s'interrogent certaines ONG, dispose-t-on d'un système contraignant pour le commerce international et pas pour l'environnement, le travail ou encore les droits des enfants ? La juridiction de l'OMC doit-elle trancher ce type de différends ou se limiter à des questions de commerce ? Pour Mike Moore, il existe des lacunes dans l'architecture des institutions internationales auxquelles il faut remédier. Et de plaider, notamment, pour la création d'une agence mondiale de l'environnement.

En ce qui concerne les relations de l'OMC avec la société civile, Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, a estimé que la question n'était pas de savoir *« s'il devait y avoir des relations entre les ONG et l'OMC, mais comment celles-ci doivent s'organiser »*. Là-dessus, la vision de la société civile et des membres de l'OMC divergent. Pour Pascal Lamy, « *les ONG veulent davantage que ce que sont prêts à accepter les Etats membres* ». « *La responsabilité des décisions repose sur les gouvernements et les ONG peuvent avoir le droit de s'exprimer mais pas de voter* », a-t-il déclaré. La question du manque de transparence de l'OMC a également été posée. « *D'abord les gouvernements doivent s'assurer que la transparence commence aussi chez eux* », « *ensuite, nous avons besoin d'une implication plus grande des Parlements dans les questions de l'OMC, dans les capitales mais aussi à Genève* », a précisé le commissaire européen.

Mike Moore et Pascal Lamy ont plaidé pour le lancement d'un nouveau cycle de négociations en arguant, l'un comme l'autre, qu'il s'agissait d'une bonne chose pour les pays en développement. Un avis qu'a nuancé George Soros, pour qui la mondialisation « *a aggravé les inégalités entre pays et au sein des pays* ». Pour le président du Soros Fund Management, l'OMC est une « *institution remarquable* » mais « *elle accorde une suprématie totale au commerce mondial, les règles de l'OMC priment sur les règles nationales et sont potentiellement en désaccord avec les traités sur l'environnement* ». Pour le spéculateur et mécène, il faut *« convoquer une conférence internationale sous l'égide du G20 »*, une institution constituée en G8 élargi et qui se penche sur les questions de mondialisation et de développement.

GUERRE D'USURE

« Il est urgent de réformer l'OMC, a estimé Tette Hormeku, de l'organisation Third World Network Afrique, à l'occasion de l'atelier sur l'OMC et la société civile. *Depuis Seattle, les mouvements sociaux, les activistes mais aussi des gouvernements considèrent de plus en plus que les règles qui régissent le commerce mondial ont contribué à l'accroissement de la pauvreté et à l'érosion de la souveraineté nationale* », a-t-il estimé. Selon lui, la prise de décision consensuelle, en vigueur à l'OMC, est un leurre.

« Si les grands pays industrialisés sont d'accord entre eux, ils font une guerre d'usure aux pays en développement pour mettre à bas leurs résistances, considère le représentant de Third World Network. *Or la plupart des PED sont vulnérables aux pressions car leur économie repose sur des prêts bilatéraux ou de la Banque mondiale.* » Et d'évoquer une réunion qui s'est tenue à Libreville (Gabon) en novembre 2000 entre les ministres du commerce des pays africains et les représentants de l'OMC et dont la seule finalité était de convaincre le continent de lancer un nouveau cycle de négociations.

« J'étais présent à cette réunion : à peine étais-je descendu de l'avion qu'on me soumettait un projet de déclaration avec un paragraphe explicite selon lequel l'Afrique soutenait un nouveau round de négociations, a raconté un diplomate égyptien. *Nous sommes finalement tombés d'accord sur un texte de compromis mais je considère que le secrétariat de l'OMC prend position sur certains sujets alors qu'il devrait être neutre.* »

Quel sera l'avenir de toutes ces discussions ? La question de la réforme institutionnelle de l'OMC donnera-t-elle lieu à un examen approfondie de la part des Etats membres de l'OMC ? Pour Sylvia Ostry, professeure à l'université de Toronto et spécialiste en commerce international, l'intrusion des règles de l'OMC dans les politiques nationales pose des problèmes complexes. Mais l'institution multilatérale ne dispose pas d'enceinte pour aborder ces questions fondamentales. Et, faute de pouvoir analyser les conséquences indésirables de la libéralisation, le risque devient grand de les ignorer. Dans ce cas, ce sont les ONG qui s'empareront, seules, du débat.

Martine Laronche

Le Fonds monétaire international et les droits de l'homme

par Sergio Pereira Leite

Dans un ouvrage intitulé *Development as Freedom* [(traduit en français sous le titre *Un nouveau modèle économique*). Editions Odile Jacob), le Prix Nobel d'économie Amartya Sen nous encourage à voir dans l'expansion des libertés, à la fois la définition du développement et le moyen d'y parvenir. Il montre, par exemple, qu'aucun pays démocratique doté d'une presse libre n'a souffert de famine. Il fait valoir que des indicateurs économiques, tels que le PIB par habitant ou la distribution du revenu, ne parviennent pas à saisir ce qui compte réellement pour les habitants d'un pays : les libertés associées aux droits de l'homme. Ses travaux ont conduit beaucoup d'entre nous à nous demander si le Fonds monétaire international (FMI) pouvait faire davantage pour les droits de l'homme.

Depuis septembre 1999, le FMI a mis l'accent sur le rôle central de la lutte contre la pauvreté dans sa stratégie vis-à-vis des pays à faible revenu. En particulier, Horst Köhler, son directeur général, a souligné la nécessité de la participation des pauvres au processus de développement en reconnaissant que la croissance et la stabilité macroéconomique ne suffiront pas à relever les niveaux de vie, ajoutant que les autorités doivent créer un environnement dans lequel les plus démunis pourront protéger, maintenir et améliorer leurs moyens de subsistance. Cette approche, qui vise à inciter les pays concernés à *« s'approprier »* davantage les stratégies économiques mises en œuvre, ne s'oppose en aucune manière à la prise en compte des droits de l'homme dans la lutte contre la pauvreté.

Comme les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) relèvent des pays eux-mêmes, leur contenu dépend de la volonté des gouvernements, qui doivent être prêts à reprendre à leur compte les priorités dégagées par le processus de participation. Ainsi, le Burkina Faso a-t-il produit un DRSP axé sur la sécurité des personnes, concept qui englobe l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins médicaux, aux denrées de base et à l'eau potable, ainsi que la protection de l'environnement, le respect de l'Etat de droit, la responsabilité et la participation. Le Nicaragua propose dans son document (août 2000) la démarcation des terres des communautés indigènes, la protection des enfants en situation difficile, la lutte contre la violence domestique et l'établissement de la sécurité alimentaire. Le Rwanda prévoit d'instituer un programme des droits de l'homme et de renforcer les moyens de la commission créée pour veiller à leur respect. La Bolivie, le Cambodge, le Cameroun, l'Ouganda, la Tanzanie et le Vietnam ont adopté également des stratégies de développement qui abordent des questions liées aux droits de l'homme.

Il ne faut pas oublier pour autant que les stratégies de lutte contre la pauvreté doivent continuer de relever d'abord des pays concernés. Les avocats des droits de l'homme doivent avoir toute latitude pour soulever ces questions dans le cadre du processus de consultation, mais ils ne peuvent attendre du FMI qu'il fasse de ce thème l'une des conditions de son aide aux pays membres, car l'institution n'a tout simplement pas les compétences requises pour prononcer des jugements dans le domaine des droits de l'homme.

Inciter les pays concernés à mieux s'approprier les stratégies économiques mises en œuvre ne s'oppose pas à la prise en compte des droits de l'homme dans la lutte contre la pauvreté

Au demeurant, les organisations qui s'occupent des droits de l'homme estiment elles-mêmes que des sanctions en cas d'infraction ne sont pas toujours efficaces, et qu'il vaut souvent mieux travailler avec ces pays pour corriger graduellement les abus observés dans ce domaine.

Les grands chocs économiques font souvent des gagnants et des perdants, et les ajustements nécessaires pour surmonter une situation économique non viable ou sortir d'une véritable crise peuvent avoir des retombées négatives sur tel ou tel segment de la population, sur les plus démunis notamment. Par son assistance financière, le FMI aide les pays membres à protéger les dépenses sociales en période d'ajustement, lorsqu'il est souvent nécessaire de tailler dans les dépenses publiques.

Ceux qui, ici ou là, critiquent son action, laissent entendre qu'il y aurait d'autres moyens de résoudre les contraintes de ressources des pays en développement. Certes, il serait bon d'accroître l'aide extérieure, et le FMI est parmi les premiers à demander que l'on consacre davantage de ressources au développement. Toutefois, étant donné les limites inévitables de l'aide extérieure, les chocs de balance des paiements sont, selon le cas, financés par un surcroît d'endettement ou compensés par l'ajustement. L'endettement ne fait que repousser le problème et, comme l'expérience nous l'a montré, il n'est pas rare qu'il l'aggrave. L'ajustement est souvent un meilleur choix – et parfois le seul possible. Mais, si les coûts qu'il entraîne sont inévitables, il ne doit ni se faire au détriment des plus démunis, ni mettre en péril les droits de l'homme.

Le FMI recommande aux gouvernements concernés de tout faire pour protéger les dépenses sociales. Les données disponibles montrent que ce conseil a été généralement suivi. Entre 1985 et 1999, les pays qui ont appliqué des programmes appuyés par le FMI font état d'une légère augmentation des dépenses sociales, en moyenne, malgré les difficultés économiques rencontrées. Nous devons être plus ambitieux et essayer d'encourager les Etats membres à augmenter encore les dépenses sociales et de nous assurer que les ressources disponibles sont employées à bon escient.

Le Fonds monétaire international reconnaît qu'il doit avoir conscience des contrecoups possibles des politiques qu'il préconise et qu'il faut souvent mettre en place des filets de sécurité pour atténuer les conséquences sociales les plus néfastes. Cela n'est d'ailleurs pas nouveau : le programme d'ajustement structurel lancé par le Mozambique en 1988 prévoyait déjà un tel dispositif de protection sociale.

Le FMI doit rester ouvert à la critique, et être prêt à changer le cap lorsque ses politiques donnent des résultats décevants. Mais il ne faut pas oublier qu'il a été créé pour promouvoir la coopération monétaire internationale et l'ajustement ordonné des balances de paiements.

Il doit se concentrer sur la mise en place d'une croissance durable et d'une stabilité macroéconomique – deux objectifs qui tendent à favoriser les droits de l'homme – tout en encourageant les Etats membres et les agences spécialisées à conjuguer leurs efforts pour formuler des stratégies de développement qui prennent en compte les droits de l'homme. En particulier, les gouvernements doivent faire des choix judicieux dans la limite des ressources dont ils disposent, et les organisations spécialisées et la société civile doivent être prêtes à apporter leur contribution à la préparation et à la mise en place des stratégies de lutte contre la pauvreté. Si nous apprenons à bien travailler ensemble, les droits de l'homme deviendront un élément incontournable des stratégies de croissance et de lutte contre la pauvreté, et les pays à faible revenu seront mieux à même de gagner ce combat.

***Sergio Pereira Leite** est sous-directeur du Bureau européen du Fonds monétaire international*

LIVRES

par Alain Faujas

Pour réconcilier la santé et l'économie

ÉCONOMIE DE LA SANTÉ
de Béatrice Majnoni d'Intignano, avec Philippe Ulmann,
PUF, 438 p., 24,23 € (159 F).

Ce livre a été écrit à l'évidence pour les futurs médecins. Même si l'auteur critique aussi bien les gestionnaires du système de santé, obsédés d'économies, que les personnels médicaux, réclamant toujours plus de moyens, c'est surtout à ceux-ci que Béatrice Majnoni d'Intignano, membre du Conseil d'analyse économique, semble avoir pensé en rédigeant *Economie de la santé*.

Comme elle le constate, *« le monde médical français, à l'instar de celui de l'université, se trouve confronté au choix entre paupérisation et restructuration. Mais nul ne sait comment sortir d'une situation où les acteurs refusent de prendre leurs responsabilités et jouent la stratégie du statu quo. Peut-être le raisonnement économique, au sens technique d'optimisation, permettrait-il d'introduire une certaine logique et un peu de clarté dans cette évolution ».*

Pour démontrer que l'éthique médicale et le raisonnement économique ne sont pas antinomiques, les auteurs alternent donc histoire et macroéconomie, équations algébriques et prises de position. Le livre décrit les deux systèmes de santé mis en place dans le monde à partir de 1880 : la philosophie de Beveridge ou l'assurance-maladie universelle et celle de Bismarck ou l'assurance professionnelle. Le tour des systèmes nationaux est instructif en ce qu'il démontre qu'aucun n'est totalement pur ou efficace. On apprend ainsi que la France n'est plus en retard sur les autres nations pour la mortalité infantile et qu'elle est plus performante dans le traitement des personnes âgées de plus de 65 ans. Les Etats-Unis sont les plus inéquitables et remboursent le moins bien les dépenses de santé.

Les auteurs renvoient dos à dos les systèmes publics et privés : les premiers sont menacés d'inefficacité et les seconds d'iniquité. Les systèmes de soin souffrant tous de déséquilibres, Béatrice Majnoni d'Intignano détaille les réformes mises en place dans le monde entier, avant de conclure que la France *« a transposé à plusieurs reprises des techniques de régulation étrangères dans un contexte les dénaturant, faute d'en implanter les mécanismes équilibrants. Elle a subi de ce fait des échecs répétitifs »*, par exemple dans la mise en place du médecin référent ou du carnet de santé.

Béatrice Majnoni d'Intignano imagine pour la France deux scénarios : le premier se fonde sur l'étatisation de l'assurance-maladie, qui deviendrait une agence sous contrat avec l'Etat ; le second verrait les assureurs publics et privés se faire concurrence à la fois sur le régime de base (obligatoire) et l'assurance complémentaire financée par une prime libre.

A l'évidence, c'est cette seconde solution qui a la préférence de Mme Majnoni d'Intignano, parce qu'elle *« ferait disparaître,* écrit-elle, *les situations de monopole actuelles, généraliserait les privilèges de quelques groupes à toute la population, enfin augmenterait la réactivité et la capacité d'innovation du système de santé français ».* Le débat promet de continuer.

La mondialisation est favorable au développement

par André Fourçans

La pauvreté a davantage reculé dans le monde durant les cinquante dernières années du XXe siècle qu'au cours des 500, voire des 5 000 années précédentes. D'après l'ONU, si le nombre de pauvres était estimé entre 1 et 2 milliards à l'aube du troisième millénaire (en gros, un cinquième de la population mondiale), le chiffre était de 2 à 3 milliards, une trentaine d'années auparavant. Plus des trois quarts des habitants des pays en développement peuvent maintenant espérer atteindre l'âge de 40 ans, ce qui était loin d'être le cas auparavant. L'analphabétisme des adultes a été réduit de près de la moitié. La mortalité infantile a considérablement régressé.

Il existe un revers à cette médaille : en dépit de ces indéniables succès, les inégalités entre pays se sont formidablement accrues. En 1870, les pays industrialisés les plus riches, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, avaient un revenu par habitant égal à environ neuf fois celui des pays les plus pauvres. Vers la fin du siècle écoulé, le revenu américain par habitant était plus de 45 fois supérieur à celui du Tchad ou de l'Ethiopie. Globalement, le revenu moyen par habitant des dix-sept pays les plus riches était 2,4 fois celui des autres pays en 1870 ; il était au coucher du deuxième millénaire 4,5 fois supérieur. De plus, si la pauvreté a globalement diminué, certaines zones restent dans une misère indicible, comme l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud.

Les données de la fin du millénaire juste écoulé introduisent cependant une lueur d'espoir. Elles indiquent que les inégalités entre pays auraient peut-être atteint leur maximum dans les années 1970. Les décennies 1980 et 1990 apparaissent comme celles où, pour la première fois depuis plus d'un siècle, ces inégalités auraient commencé à diminuer en partie grâce à l'amélioration du niveau de vie en Chine, puis en Inde et en Asie du Sud-Est. Une explication fondamentale à ce rattrapage : la croissance économique. Sans elle, point de salut.

L'observation des décennies passées montre que les pauvres bénéficient en général de l'augmentation globale du niveau de vie. Cette apparente réduction des inégalités mondiales va-t-elle durer ? Le Prix Nobel Robert Lucas vient de publier une simulation des évolutions séculaires de l'économie mondiale. L'idée, fondée sur la diffusion de la croissance entre les pays à des rythmes différents, colle bien avec les réalités des deux siècles passés. Durant les premières décennies de décollage, les inégalités augmentent, pour diminuer ensuite. Le pic inégalitaire aurait justement été atteint dans les années 1950-1970.

Mais la mondialisation n'accentue-t-elle pas les inégalités et ne nuit-elle pas au développement des pays pauvres ? D'aucuns le clament haut et fort, même si la plupart des économistes considèrent que la mondialisation est globalement un facteur favorable au développement. Les pays les plus ouverts à l'international sont ceux qui ont obtenu les meilleures performances de croissance dans les deux dernières décennies du XXe siècle. Qu'on s'entende bien. L'ouverture internationale n'est pas la solution miracle à tous les problèmes des régions pauvres. Mais ce n'est pas tout à fait un hasard si maints de ces pays – après des décennies de *« développement autocentré »* qui s'est soldé par des échecs patents comme en Inde – se sont ouverts au monde dans le dernier quart du siècle défunt. Ce n'est pas pure coïncidence si les pays de l'Est asiatique ont fait preuve d'un dynamisme remarquable sans comparaison aucune avec la lenteur des contrées protégées d'Amérique latine, de l'Asie du Sud ou de l'Afrique subsaharienne.

Pour autant, la mondialisation doit être accompagnée de conditions internes favorables aux investissements internationaux, source indispensable de croissance et qui, au cours des années passées, se sont pour beaucoup dirigés vers une vingtaine de pays, en premier lieu la Chine. Pourquoi ? Les nations privées de ces apports restaient d'abord trop fermées au monde extérieur : Congo, Sierra Leone, Madagascar, Algérie, Albanie, Ukraine. Ensuite, les zones en question manquaient – et manquent toujours –, de stabilité politique, d'institutions fiables et stables, d'une administration honnête, de système juridique solidement ancré, de niveaux d'éducation et de santé publique suffisants.

Et puis, comment oublier le rôle de la diffusion des nouvelles technologies qui va de pair avec la globalisation ? Certains y voient l'alpha et l'oméga du développement. D'autres, au contraire, craignent que les plus démunis ne profitent guère de cette révolution de l'Internet, des télécommunications ou des biotechnologies et qu'elle ne fasse qu'élargir l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Comme souvent, la vérité se trouve certainement dans une position médiane. L'avantage comparatif des pays en retard ne se trouve pas dans l'innovation technologique. Une fois celle-ci élaborée par les pays riches, les pays en développement peuvent l'adopter avec relativement peu de difficultés. L'Inde réalise des logiciels, les Caraïbes se spécialisent dans le traitement des données. Ces technologies sont alors une source incontestable de croissance. Et l'Internet ? Nul doute qu'il a aussi le potentiel de combler le fossé des connaissances entre pays riches et pauvres.

Certains profitent mieux de la mondialisation que d'autres, c'est indiscutable. Mais il n'y a pas de fatalité pour que les seconds ne puissent imiter les premiers. Même si c'est plus facile à dire qu'à faire tant de lourdes situations géographiques, culturelles, historiques et médicales (virus du sida et maladies tropicales) pèsent parfois sur les nécessaires changements, surtout en Afrique. Aux riches de les aider dans cette tâche.

***André Fourçans** est professeur d'économie à l'ESSEC*

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

PARUTIONS

● **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE**,
Depuis son origine, la politique de la ville a surtout privilégié le traitement social et urbain des quartiers, sans produire de résultats très probants. Mais, depuis quelques années, elle investit le champ de l'emploi et du développement économique. Une tendance que le gouvernement actuel veut encore renforcer, en s'appuyant sur un contexte de croissance.
De nouveaux outils sont apparus ou ont été modernisés. Ce document propose ainsi des repères pour l'action économique dans les quartiers populaires [Les éditions de la Délégation interministérielle à la ville (DIV), collection « Repères », 2001, 89 p. , 15 € (98,39 F)].
La DIV publie également un recueil d'expériences dans un domaine proche, *La Politique de la ville et la prévention* (2001, 168 p., gratuit) ***F.A.***

● **TRÈS PETITES ENTREPRISES, MODE D'EMPLOI POUR SE LANCER, de Tahar Rahmani**
Ceux qui s'intéressaient aux quartiers sensibles ont pris conscience, dans les années 1980, que, pour les jeunes de ces banlieues, l'emploi classique était inaccessible.
« *La crise vidait les usines, la peur fermait les portes* (...). *La création d'entreprises restait un terrain de liberté à investir, et nous l'avons fait. Non sans difficultés »,* raconte dans son introduction Tahar Rahmani, directeur général et cofondateur de l'association 3CI (conseil à la création d'entreprise), née à Marseille en 1986 et qui dispose aujourd'hui de plusieurs antennes en France.
Véritable guide pratique du « petit créateur », ce livre, enrichi de l'expérience et du combat de 3CI, est aussi un plaidoyer pour que chacun, quels que soient ses handicaps culturels, financiers ou sociaux, ait *« le droit de réussir »* [Les Echos Editions, 172 p., 2001, 17,53 € (115 F)]. ***F.A.***

● **L'UNION EUROPÉENNE (9e édition), de Christian Hen et Jacques Léonard**
L'Union européenne (UE), ses institutions, son Parlement, son budget, son histoire. Un mémento complet sur le fonctionnement de l'Union et ses relations avec le monde extérieur. Le manuel donne des explications courtes et précises à destination des étudiants de premier cycle (prépas, DEUG). L'ouvrage est composé de quatre parties : logique de la Communauté : une intégration économique approfondie ; logique de l'Union, une intégration politique élargie ; l'économie de l'Union européenne ; et les politiques de l'Union européenne. Les auteurs sont deux enseignants, Christian Hen, professeur de droit public à l'université des sciences sociales de Toulouse et directeur de l'Institut d'études politiques, et Jacques Léonard, professeur d'économie à l'université de Poitiers, doyen de la faculté de sciences économiques ;
Collection « Repères », 2001, 120 p., 7.93 € (52 F), ***M.G.***

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

Agir contre les discriminations raciales à l'embauche

Les difficultés des immigrés sur le marché du travail sont aujourd'hui reconnues et analysées. La discrimination n'est pas seulement le fait des employeurs, mais aussi des acteurs sociaux de l'insertion. L'ANPE, les entreprises d'intérim, les chambres de métiers tentent d'y remédier

Alors que s'achève, le 7 septembre, à Durban en Afrique du Sud, la conférence mondiale des Nations unies contre le racisme, les initiatives se multiplient en France pour lutter contre les discriminations raciales à l'embauche. Ces actions émanent notamment des intermédiaires du marché du travail (ANPE, sociétés d'intérim, chambres de métiers...), témoins privilégiés de ces discriminations, et parfois aussi acteurs malgré eux.

Peu à peu, grâce à diverses études, l'ampleur de cette discrimination apparaît, montrant que la société a longtemps fermé les yeux sur ce phénomène. Le taux de chômage des résidents étrangers originaires d'un pays hors Union européenne est en effet trois fois plus élevé que celui des Français de naissance. Explication classique : *« Le niveau de formation et de qualification des étrangers est globalement moins élevé que celui des Français »*, rappelle une étude du ministère de l'emploi sur « L'insertion professionnelle des étrangers 1999/2000 » (Notes et documents. Février 2001). Or, même à diplôme égal, indique l'étude, cet écart ne s'estompe pas, et même s'accroît quand il s'agit de Maghrébins. *« La loi contre les discriminations n'est pas appliquée »*, déplore Nourredine Boubaker, directeur de l'emploi et de la formation au Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS). S'est ainsi installée *« une banalisation de ces pratiques interdites en droit, mais en fait autorisées par la conspiration du silence »*.

Ce climat est en train de changer, passant du *« déni à un début de prise de conscience »*, observe-t-il. Une évolution stimulée par la politique européenne et par celle du gouvernement français qui, depuis 1998, a fait de la lutte contre les discriminations une de ses priorités. Cette reconnaissance publique a donné une *« légitimité politique à agir sur ce créneau »*, estime Djida Tazdaït, coordinatrice de la formation à Economie et humanisme, qui a formé des responsables de l'administration, et dont le dossier de sa revue de juillet 2000 s'intitule « Emploi et discrimination raciale : le dégel ? ».

Pendant longtemps, l'entreprise a été désignée comme lieu d'origine de ce phénomène. La réalité est plus complexe, et des études comme celle réalisée à Nîmes par Olivier Noël, chercheur à l'Institut social et coopératif de recherche appliquée (Iscra), montrent qu'il *« implique désormais les agents en interface, compromis malgré eux dans l'acte discriminant (...) Les missions de placement, d'insertion ou d'accompagnement à l'emploi, largement conditionnées par la qualité du partenariat avec l'entreprise, place les intermédiaires dans une situation inconfortable pour dénoncer les discriminations »*.

Garder le client et, en même temps, faire respecter le principe légal de non- discrimination constituent pour eux une *« injonction paradoxale, que l'intermédiaire du marché du travail résout généralement au profit de la rentabilité, parce que c'est plus facile »*, constate Nourredine Boubaker. Mais cette solution produit un profond malaise chez ces professionnels.

A l'ANPE, ils doivent ainsi combiner leur mission de service public, le risque pénal en cas de plainte pour discrimination et la nécessité de collecter des offres, qui est l'un des éléments de leur prime d'objectifs.

Deux études internes tentent de prendre la mesure de la situation vécue par ces intermédiaires, l'une menée par la société d'intérim Adecco, l'autre par l'ANPE. Cette dernière montre que les agents, ne sachant pas comment réagir en l'absence de consignes claires de la hiérarchie, appliquent généralement, quand ils se présentent, les critères discriminatoires demandés par l'entreprise. Seule une minorité d'agents parvient à s'y opposer, tandis les autres souffrent et se sentent isolés.

Signataire d'un accord avec le FAS depuis quatre ans, l'ANPE a renforcé son plan d'action depuis deux ans, en multipliant la formation et *« la communication interne pour rappeler les règles de non-discrimination, les procédures à suivre, et dire qu'il faut mettre fin au silence »*, souligne Joëlle Casorla, responsable de la mission partenariat et développement de l'emploi à l'ANPE. *« Lever le tabou »* est en effet la première étape à franchir, souligne Djida Tazdaït.

La formation s'avère aussi indispensable, car être capable de traiter de la même manière tous les publics *« relève de la compétence professionnelle, pas de la générosité »*, affirme Nourredine Boubaker. La hiérarchie doit aussi en bénéficier, *« car c'est l'institution qui est malade, pas la personne chargée de l'accueil »* des demandeurs d'emploi.

Francine Aizicovici

Une nouvelle arme pour les victimes

Malgré un arsenal juridique conséquent (le code pénal, qui prévoit des sanctions, et le code du travail), les procédures restent rares en matière de discrimination. La difficulté d'en établir la preuve en est la principale raison. Il fallait donc renforcer ce dispositif, tout en tenant compte de divers textes européens : l'article 13 du traité d'Amsterdam ainsi que plusieurs directives relatives aux discriminations fondées sur le sexe (1997), le principe d'égalité entre les personnes sans distinction de race ou d'origine (2000) et l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail (2000).

La proposition de loi contre les discriminations dans le monde du travail, qui sera sans doute adoptée d'ici à la fin de l'année, devrait réunir ces avancées. Parmi celles-ci, le salarié n'aura plus à apporter la preuve de la discrimination dont il s'estime victime, mais des éléments laissant supposer son existence. L'employeur mis en cause devra alors prouver que ses décisions ont été fondées sur des éléments objectifs.

L'intérim fait son mea culpa

Le secteur reconnaît les dérives passées. Malgré tout, plus le montant du contrat est élevé plus la demande discriminante a des chances d'être honorée

Plusieurs affaires de discrimination raciale à l'embauche ont visé l'intérim ces dernières années. Voici quelques mois, Adecco a fait l'objet d'une plainte de l'association SOS-Racisme. Mais aujourd'hui, certaines entreprises de travail temporaire (ETT) ont décidé d'agir contre cette forme de sélection interdite par la loi.

Le manque de main-d'œuvre dans divers secteurs d'activité et la future loi contre les discriminations, qui facilitera la défense des victimes, ont forcément joué un rôle dans la prise de conscience de ces ETT. Mais une démarche comme celle initiée voici plus d'un an par Adecco montre aussi que le système était, en interne, venu à bout. *« Les problèmes devenant plus aigus ici ou là, les personnels se trouvaient dans une situation difficile à vivre et l'entreprise en position délicate par rapport à la loi »*, constate Fabrice Simoneau, directeur opérationnel pour la région Ile-de-France chez Adecco.

RISQUE JURIDIQUE

C'est en effet l'entreprise de travail temporaire qui est l'employeur de l'intérimaire, non l'entreprise utilisatrice. Celle-ci, en transmettant une offre d'emploi discriminatoire à l'agence, externalise donc le risque juridique. En position d'intermédiaire, l'ETT se trouve ainsi particulièrement exposée, écartelée entre la nécessité de répondre au mieux à la demande des entreprises clientes, de satisfaire les intérimaires et de respecter la loi.

Comment la discrimination est-elle vécue dans les agences au quotidien ? Adecco a commandité, en partenariat avec le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leur famille (FAS), une étude interne sur ce sujet, probablement unique en son genre, réalisée par le cabinet Copas. Premier constat : ce type de demande est *« assez fréquent »* et exprimé *« le plus souvent assez subtilement »* sur le mode : recherche une personne *« pas typée »*, ou ayant une *« bonne présentation »*. Le client ajoute généralement : *« Vous voyez ce que je veux dire »*, afin de *« mouiller l'interlocuteur en jouant sur la connivence »*, indique l'étude, qui souligne le *« malaise »* des agents permanents face à cette attitude.

Comment ces derniers réagissent-ils face à ces demandes ? Le plus souvent, on *« glisse »* : on n'approuve pas, on ne contredit pas, mais l'on tiendra compte de l'exigence du client. Plus rarement, l'agent essaye de combattre les a priori de l'entreprise. Le montant en jeu n'est pas neutre. La question en effet *« ne se pose pas de la même façon »* quand le contrat représente *« un chiffre d'affaires de 100 000 francs par an que pour 2 millions de francs par an »*, souligne l'étude. En clair, plus le montant est élevé, plus la demande discriminante a des chances d'être honorée. Le risque *« majeur »* c'est l'*« effet de routine, où l'on anticipe la demande discriminante d'une entreprise »*. On n'enverra pas alors dans une telle société un intérimaire maghrébin pour le *« protéger »*, mais cela ne fait que renforcer la discrimination.

Dans ce contexte, les personnels se sentent *« démunis »*, *« isolés »*, contraints de *« se débrouiller »* avec ces demandes qui, en s'appuyant sur des critères non objectifs, mettent à mal leurs valeurs morales et leur façon de travailler qui, elle, est basée sur la compétence du candidat, constatent les auteurs de l'étude.

Adecco a donc décidé d'un plan d'action sur quatre ans. Un courrier a été envoyé aux grandes entreprises clientes, rappelant que la discrimination est contraire aux *« méthodes de travail »* d'Adecco, à sa *« conception du travail »* et à son *« éthique »*. Un module particulier, contenant un argumentaire et le rappel de la loi, va être intégré, à partir de l'automne, aux formations des personnels. *« Un des éléments de satisfaction des permanents*, observe Jean-François Conan, responsable du développement social chez Adecco, *c'est qu'aujourd'hui, enfin, on parle »* de ce problème.

De nouvelles pratiques doivent s'installer : tenter de convaincre le client, et en cas d'échec, *« il faut savoir lui dire non »*, quitte à le perdre, ajoute-t-il. Accepter une offre discriminatoire est désormais une *« faute grave. Cela a toujours été le cas mais ce n'était peut-être pas assez précisé. » « Si demain je découvre qu'un collaborateur est raciste, il sera licencié »*, prévient Fabrice Simoneau.

DÉONTOLOGIE OU DÉLATION

Chez VediorBis, où il a aussi été *« décidé de n'honorer aucune demande discriminatoire »* émanant des entreprises clientes, les directeurs d'exploitation ont reçu une formation sur ce thème, qui a été répercutée dans les 700 agences au cours de réunions. Un code de déontologie a été distribué au personnel et un déontologue a été nommé, auquel tout salarié *« peut signaler que le code n'est pas respecté »*, précise Patrick de Houx, directeur du développement. Celui-ci se défend d'encourager ainsi la délation entre collègues. *« Tout le monde sait l'existence de ce code. »* Manpower, pour sa part, se contente d'un programme minimal : *« un système de messages internes rappelant la législation et l'interdiction de la discrimination »*.

Curieusement, sur un sujet aussi brûlant, le Syndicat des entreprises de travail temporaire (SETT) est à la traîne. Un groupe de travail vient seulement d'être créé *« pour examiner la position »* à prendre.

F. A.

▼ Les étrangers hors UE sont nettement défavorisés... et tardent à retrouver un emploi

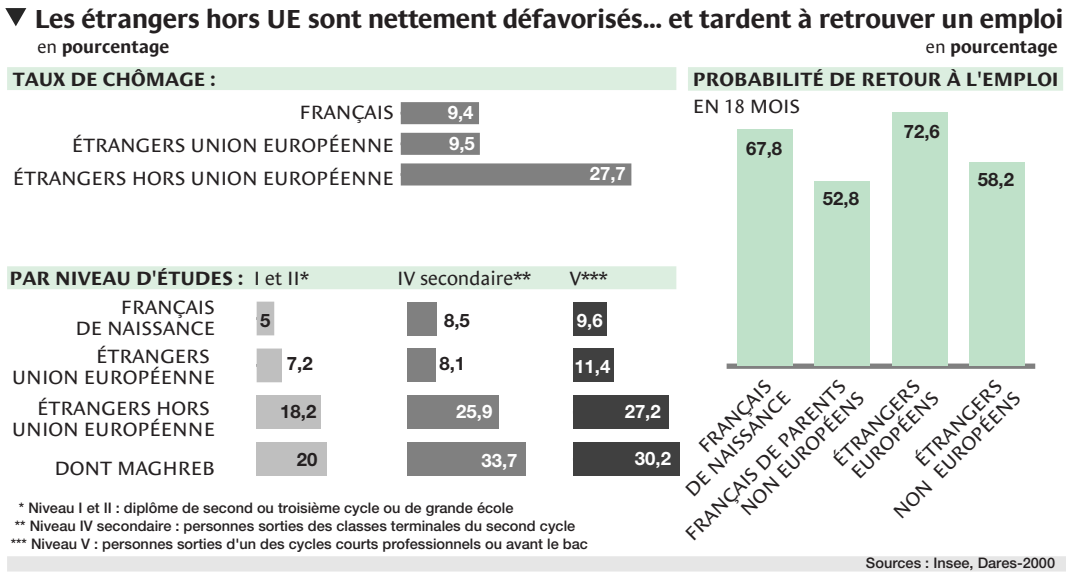

Sources : Insee, Dares-2000

L'apprentissage en campagne

Deux études tentent de cerner les blocages et de dégager des pistes d'action

Sur la photo, deux mains à la peau noire tamisent la farine. *« L'artisanat se mobilise »*, titre ce dépliant qui annonce une campagne de lutte contre la discrimination dans l'apprentissage, où les jeunes issus de l'immigration sont peu nombreux. Elle est menée par l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), avec le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leur famille (FAS) et la Direction de la population et des migrations (ministère de l'emploi). Cette initiative se poursuivra, d'ici à la fin 2001, par un guide sur CD-ROM destiné aux missions locales et aux centres d'aide à la décision des chambres de métiers, qui orientent les jeunes. Cet outil a pour but de *« ne pas laisser les agents seuls face à une demande discriminatoire venant d'une entreprise, afin que l'on puisse traiter de la même façon n'importe quel jeune »*, indique Michel Dréano, vice-président de l'APCM et président de la Chambre des métiers de Lot-et-Garonne.

En parallèle, deux recherches commanditées par le FAS tentent de cerner les blocages et de dégager des pistes d'action.

Alors qu'elles sont *« évidentes »*, les pratiques discriminatoires sont difficilement reconnues dans l'apprentissage, notamment parce que *« les missions de mise en relation ou de formation sont directement dirigées par des élus issus du monde de l'entreprise »*, souligne Olivier Noël, chercheur à l'Institut social et coopératif de recherche appliquée, qui a enquêté dans les Pyrénées-Orientales. Il a aussi observé *« une intériorisation de la discrimination par les jeunes eux-mêmes »* qui, du coup, délaissent l'apprentissage. Cette intériorisation concerne aussi les structures intermédiaires entre les jeunes et les employeurs. Celles-ci participent ainsi *« d'une coproduction systématique de la discrimination en anticipant les refus possibles »* des entreprises.

A cette intériorisation par les jeunes d'origine étrangère s'ajoute une image *« dévalorisante »* de l'apprentissage, qui heurte leur stratégie d'ascension sociale, note Véronique Persuy, chercheur au cabinet Conseil en pratiques et analyses sociales, qui a enquêté à Saint-Quentin (Aisne).

PRÉTEXTES DES EMPLOYEURS

De leur côté, des employeurs évoquent des expériences passées difficiles avec un jeune Maghrébin pour refuser d'en accueillir à nouveau. *« Mais il ne leur viendrait pas à l'idée de ne plus avoir de salarié sous prétexte qu'ils ont eu une mauvaise expérience avec l'un d'eux ! »*, relève Véronique Persuy. D'autres avancent les réactions hostiles qu'aurait la clientèle, les positions racistes du personnel en place, etc. Quant aux Centres de formation des apprentis (CFA), qui sont *« d'abord au service des employeurs, souligne la chercheuse, ils se voient dans l' "obligation" de respecter les réserves que ceux-ci mettraient à l'embauche de jeunes d'origine étrangère »*.

Cette campagne mais aussi la période actuelle, où les CFA de certaines filières manquent de candidats, pourraient changer la donne.

F. A.

EUROPE

▼ Le temps partiel est surtout féminin

pourcentage des salariés travaillant à temps partiel

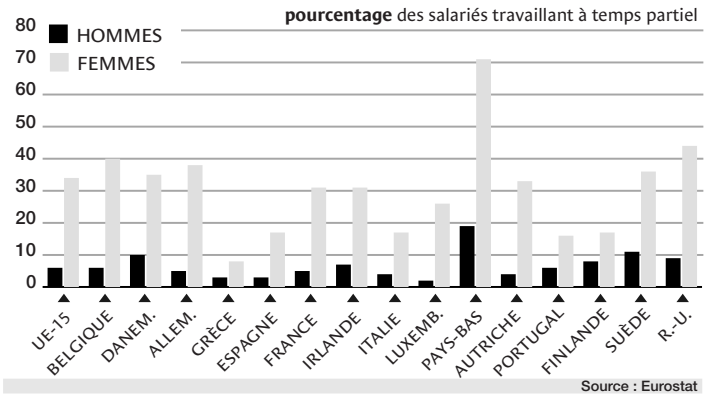

Source : Eurostat

■ **AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE** (UE), à peu près 18 % des employés qui exercent une activité professionnelle travaillent à temps partiel. Les femmes sont beaucoup plus concernées (34 %) que les hommes (6 %).
■ **LA PROPORTION DE FEMMES** travaillant à temps partiel est particulièrement élevée aux Pays-Bas (71 %) et au Royaume-Uni (44 %). La France se trouve légèrement au-dessous de la moyenne des Etats membres de l'UE (31 % pour les femmes et 5 % pour les hommes).
■ **DE MÊME AU SEIN DES QUINZE**, parmi les travailleurs à temps plein, les femmes effectuent, en moyenne, moins d'heures de travail que les hommes. Les chiffres varient selon les pays. Ainsi, la différence est de moins de deux heures en Autriche et en Suède
■ **PARTOUT DANS L'UE** les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un contrat à durée déterminée (13 %, contre 10 %). C'est en Espagne que cette proportion est la plus élevée, avec 29 % des femmes actives en CDD.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
EVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)											
	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5**	- 0,6**
STRUCTURE DE L'EMPLOI 2000											
part de l'emploi salarié	72	70	77	76	54	73	65	75	81	ND	ND
part de l'emploi à temps partiel	18	17	19	21	8	17	9	41	25	ND	ND
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63*	61	65	61	55	62	53	73	71	64*	ND
Hommes + femmes (50-64 ans)	49*	46	49	39	45	49	38	52	61	ND	ND
DURÉE DU TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h / semaine)											
	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39,0	43,6	ND	ND
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1er trim 2001											
	3,6	3,1	2,7	3	3,3	3,5	2,3	4,9	5,9	4,2	ND
TAUX DE CHÔMAGE juin 2001 (en %)											
Hommes + femmes	7,6	8,3	7,9	6,8	12,9	8,5	9,5	2,4	5	4,5	5
Moins de 25 ans	16,2	16,3	9,6	17,2	24,4	18,3	28,3	5,1	12,1	10,1	9,9
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	45	48	52	56	42	40	61	33	28	8*	ND

N. D. : non disponible / *1998 / **1999

FLASH APEC / « LE MONDE »

▼ Les salaires des cadres à la hausse mais aussi à la baisse...

Répartition des cadres par niveau de variation des salaires — en **pourcentage**

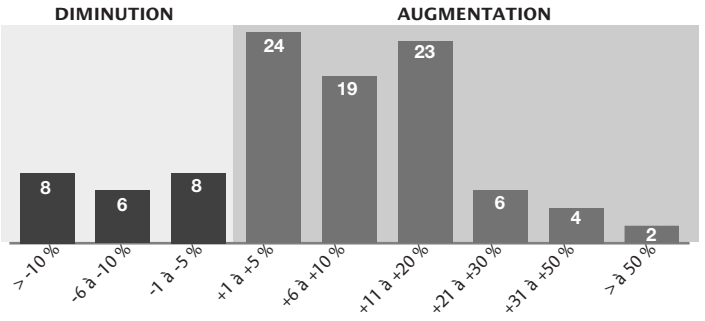

Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec.fr

■ **PLUS D'UN CADRE SUR DEUX** (63 %) a obtenu une augmentation de salaire en 2000. Le niveau moyen des augmentations est élevé : 11,3 % en moyenne.
■ **EN REVANCHE**, pour près d'un cadre sur cinq (19 %), le salaire est resté stable. Près d'un cadre sur cinq (18 %) a vu son salaire diminuer, soit un peu moins que l'année précédente (20 %). Ces réductions interviennent dans bien des cas à la marge, en raison soit de leur faible montant (baisse inférieure à 5 % du salaire), soit de la disparition d'une prime exceptionnelle accordée l'année précédente. Ce sont les fonctions (direction générale, commerciaux) pour lesquelles la part variable du salaire est importante qui ont été les plus concernées par une diminution de salaire.

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,8 % (juillet)	0*
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	30,9 % (juillet)	- 4,1*
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD	929*	+ 4,7 %
INTÉRIM	260*	- 8,7 %
APPRENTIS	605*	+ 10 %
CONTRATS AIDÉS	407*	- 11,9 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes	7 116*	+ 1,6 %
Hommes	9 000*	+ 3,8 %
SMIC (en francs)		
Horaire	43,7 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel	7 388 (juillet)	+ 4 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en millions)	1 072 258***	- 4,2 %

* en points — ** chiffres mars 2001 — *** (déc. 2000)

Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

▼ Les recruteurs perdent confiance

pour le prochain trimestre, êtes-vous, en ce qui concerne votre activité — en **pourcentage**

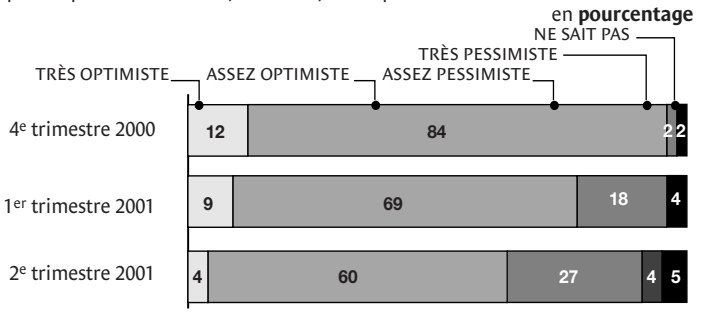

Source : Syndicat du conseil en recrutement-Syntec

■ **L'INDICE DE CONFIANCE** des cabinets de conseil en recrutement connaît un fléchissement au deuxième trimestre 2001 par rapport aux trois premiers mois de l'année. Seuls 64 % des cabinets se déclarent « optimistes » quant à leur activité future, contre 78 % au premier trimestre. Et ils ne sont que 4 % à se dire « très optimistes », contre 9 % sur la période précédente. 27 % d'entre eux s'avouent même assez « pessimistes » alors qu'ils n'étaient que 18 % en début d'année.
■ **UNE ÉVOLUTION** évidemment liée aux incertitudes économiques. Le tassement de la croissance incite entreprises et cabinets de recrutement à rester très prudents. Et ce même si le marché de l'emploi des cadres, en progression depuis 1996, confirme son dynamisme cette année.

Les Instituts catholiques ? Des entreprises privées comme les autres...

Les employeurs veulent en finir avec l'indexation des salaires sur les traitements de la fonction publique

Les quelque 3 500 salariés des Instituts catholiques ont dû partir en vacances un peu soucieux. Le 2 juillet, les employeurs de ces cinq établissements universitaires privés ont en effet dénoncé en bloc les deux conventions collectives nationales : celle des personnels administratifs, qui date de 1974, et celle des enseignants, signée en 1980. Les accords locaux ont également été dénoncés à Paris et à Lyon, tandis qu'ils ont été maintenus à Angers, Toulouse et Lille. « *Coup de force* », « *chantage* », « *tentative d'intimidation* », ont protesté les syndicats, choqués qu'une « *méthode libérale soit utilisée dans ce milieu catholique qui se prétend social* », observe Marie-Solange Petit, secrétaire nationale de la Fédération de l'enseignement privé (FEP) CFDT. En conséquence, les partenaires sociaux disposent de quinze mois pour conclure une nouvelle convention (dix-huit mois pour les personnels administratifs), faute de quoi les salariés n'auront plus d'autre régime collectif que celui, minimal, du code du travail, les salariés déjà en place conservant toutefois les avantages individuels acquis.

CONVENTION UNIQUE

Cette dénonciation intervient après dix-huit mois de négociation, au cours desquels les discussions ont progressé sur certains points. Ainsi, le principe d'une convention unique, au lieu de deux, a été adopté ; la définition des différents types d'enseignants a aussi avancé. Mais d'autres sujets cruciaux sont restés bloqués. Perdant patience, les employeurs ont décidé de dénoncer les conventions, histoire de montrer aux syndicats qu'« *on n'a pas la vie devant soi pour arriver à un accord* », comme le dit Marie-Lise Raoul, secrétaire générale de l'Institut catholique de Paris et coordinatrice de l'association des employeurs des cinq établissements.

Particulier parce qu'il se déroule dans un milieu associatif catholique ayant une certaine image sociale, ce conflit ressemble en réalité à n'importe quel autre conflit du travail, surgissant, comme par hasard, à la veille des congés annuels. Il révèle « *l'absence de culture des relations sociales* », estime Pierre Fosse, secrétaire général adjoint du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC) CFTC, et une certaine méfiance entre partenaires sociaux.

L'idée de réformer ces textes remonte à 1994. A cette époque déjà, les négociations avaient échoué. Le projet resurgit en 1999, alors que s'annonce la mise en place des 35 heures. Parmi les points cruciaux que les employeurs veulent réformer figurent le calcul de la charge de travail des enseignants ainsi que l'évolution des rémunérations et des carrières.

Les employeurs veulent en finir avec l'indexation des salaires sur l'évolution du point de la fonction publique, système qu'ils avaient pourtant négocié eux-mêmes autrefois. « *Nous n'avons aucune maîtrise sur cette évolution et donc sur celle de la masse salariale,* se plaint Marie-Lise Raoul. *Or nous n'avons pas forcément les ressources nécessaires* » pour y faire face.

Selon elle, les salaires représentent 80 % des dépenses des instituts. Quant aux ressources, elles sont constituées, d'une part, des droits d'inscription, qui représentent « *40 à 45 % des recettes* » – et dont les tarifs (10 000 à 30 000 francs par an) augmentent de « *2 à 3 % par an* », affirme Marie-Lise Raoul – et, d'autre part, des subventions du ministère de l'éducation nationale, soit 115 millions de francs par an pour les cinq instituts, et « *dont le montant n'est pas garanti. En 1997, ces subventions ont diminué de 12 %. En 1999, 2000 et 2001, elles ont augmenté de moins de 1 % par an* ». En somme, « *la situation économique est un peu tirée* », estime-t-elle.

Le projet rédigé par les employeurs prévoit que désormais l'augmentation de la valeur du point sera négociée « *chaque année en commission paritaire* », les critères retenus étant « *en priorité l'évolution du point de la fonction publique, modulée par l'évolution de la situation économique propre aux établissements* ». « *Mais les syndicats ne veulent pas décrocher du point de la fonction publique* », déplore Marie-Lise Raoul.

Ils y sont, certes, « *très attachés, car cela garantit un minimum d'évolution des salaires, qui sont déjà inférieurs à ceux pratiqués dans la fonction publique* », précise Marie-Solange Petit. Mais les propositions de l'intersyndicale prévoient aussi qu'« *en cas de circonstances économiques exceptionnelles reconnues par la commission paritaire nationale, sur présentation du dossier économique de l'établissement concerné, une modulation provisoire de cette référence peut être envisagée* ». « *Nous préférons le recours à une commission nationale plutôt que locale, comme le comité d'entreprise, afin d'éviter que les délégués subissent les éventuelles pressions de leur employeur* », précise Pierre Fosse. Ces contre-propositions, « *présentées en janvier 2001, n'ont jamais été discutées* », déplore Marie-Solange Raoul.

AVANCEMENT

Si la réforme de la prime d'ancienneté paraît admise par certains syndicats, en revanche le chantier de l'avancement au mérite que les employeurs veulent introduire, alors que jusqu'à présent la progression de carrière est quasi automatique, à l'ancienneté, est loin d'être bouclé. Les syndicats se méfient. « *Nous pouvons envisager ce système à condition de connaître les critères de promotion et qu'il y ait un contrôle par une instance paritaire* », avance Marie-Solange Petit. Les employeurs proposent, eux, « *une procédure d'évaluation* » des enseignants mise en place selon « *des modalités décidées par une instance collégiale locale* », ce qui signifierait, selon la CFDT, « *sans représentants choisis par les salariés* ».

Le 10 juillet, la première réunion du nouveau round de négociation a permis de fixer le calendrier des rencontres. La prochaine, qui se tiendra le 25 septembre, devrait aborder les sujets qui risquent de fâcher.

Francine Aizicovici

Négocier dos au mur

La dénonciation d'une convention collective par les employeurs d'une branche est toujours mal perçue par les syndicats, qui ont le sentiment d'être forcés à négocier, dos au mur. Le risque est que si aucun nouvel accord n'intervient à l'expiration du délai légal, les salariés de la branche perdent tous les avantages collectifs, en matière de durée du travail, par exemple, d'indemnités de licenciement, de congés spéciaux, etc. La position des syndicats est donc très inconfortable, et leur responsabilité vis-à-vis des salariés, considérable.

Chaque année, en moyenne, cinq à dix conventions collectives sont dénoncées. Ce fut par exemple le cas dans la banque en 1998. Après deux années de tensions sociales, un accord a finalement été trouvé entre les syndicats et l'Association française des banques, in extremis.

DÉPÊCHE

● **ÉTUDIANTS**. Selon une enquête de l'Insee, parallèlement à leurs études, un tiers des étudiants ou élèves âgés de 17 à 30 ans exercent, dans le courant de l'année, une activité rémunérée. Cette proportion augmente avec l'âge. Les plus jeunes optent pour des jobs d'été, qui représentent la moitié des activités des élèves ou des étudiants. Au-delà de 25 ans, un étudiant sur deux exerce un emploi, en général tout au long de l'année. L'exercice d'une activité rémunérée est plus fréquent chez les jeunes issus de familles des classes moyennes.

AGENDA

● **FEMMES ET CRÉATION D'ACTIVITÉ**. Mardi 11 septembre, de 14 heures à 17 heures, le centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) propose aux femmes souhaitant créer leur entreprise de rencontrer des spécialistes venus de l'Institut international de recherche et de formation éducation au développement (Irfed) et de la délégation régionale aux droits des femmes (DRDF).
Renseignements : CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris, tél. : 01-44-49-12-00

● **PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**. *Les Echos* et la compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) organisent lundi 24 et mardi 25 septembre, au CNIT Paris La Défense, les troisièmes rencontres internationales de la propriété industrielle sur le thème : « Brevets, marques et droits d'auteur : les nouveaux repères ».
Renseignements : 01-44-62-02-76 ; www.cncpi.fr

● **MICRO ENTREPRISES**. La troisième édition du Salon des micro entreprises se déroulera les 26, 27 et 28 septembre au Palais des congrès, porte Maillot à Paris. Quatre pôles sont prévus : créer, gérer, se développer, entreprendre avec Internet.
Renseignements : www.salonmicroentreprises.com

● **MANAGEMENT**. Pour expliquer les nouvelles exigences de la norme ISO 9001 version 2000 sur le management des ressources, l'Association française de normalisation (Afnor) organise des journées d'information à Paris les 13 septembre, 9 et 18 octobre ; à Marseille le 20 septembre ; à Nancy le 11 octobre et à Lille le 16 octobre.
Renseignements : Afnor formation conseil : 01-41-62-76-22 ; www info.formation@afnor.fr.

Les concentrations sont un phénomène inéluctable

Sur les vingt ans écoulés, le Dow Jones et le nombre de fusions-acquisitions auraient progressé de façon étrangement parallèle

Les défenseurs de l'entreprise de taille humaine risquent d'être déçus. Selon une étude réalisée par la société de conseil ATKearney, les concentrations sont un phénomène inéluctable. Il obéit même à des lois précises rendant son évolution prévisible.

L'étude menée par ce cabinet de conseil en stratégie entre 1988 et 2000 auprès de 25 000 entreprises dans 24 industries et 53 pays montre que les mouvements de consolidation suivent une courbe en « S », quel que soit le secteur d'activité. Après une phase préalable dite « d'ouverture » (lors de la déréglementation d'un secteur par exemple), suit une phase d'accumulation durant laquelle les entreprises d'un secteur croissent par acquisition pour réaliser des économies d'échelle. Lorsque les trois plus gros acteurs du secteur couvrent environ 45 % du marché, la concentration se poursuit, mais elle est accompagnée d'actions de recentrage : les acquisitions et désinvestissements vont alors de pair, les entreprises ayant besoin d'optimiser leur couverture en termes de pays et de cibles de clientèle. Cette troisième phase, dite de « recentrage », se poursuit jusqu'à ce que les trois leaders atteignent entre 70 % et 80 % du marché. Une phase dite « d'alliance » prend alors le relais. Les fusions ne sont en effet plus possibles, en raison de l'opposition des organismes antitrusts. Un secteur peut alors connaître une certaine déconcentration (cas survenu lors du démantèlement d'ATT), mais ce phénomène n'est alors que de courte durée. Les firmes nées de l'éclatement de l'entreprise en position de monopole fusionnent en effet par la suite, entre elles, ou avec d'autres. Le secteur se reconcentre.

CYCLE DE STABILISATION

Il faut environ vingt ans pour qu'un secteur se stabilise. Mais *« le mouvement s'accélère »*, observe Francis Meston, vice-président d'AT-Kearney et responsable du conseil en fusions-acquisitions pour ce cabinet au plan européen.

Pour cet expert, le secteur des télécommunications, en cours de déréglementation, va donc encore connaître de très nombreuses opérations de fusions. Dans la téléphonie mobile en particulier. *« Il ne restera que 3 ou 4 opérateurs sur les 40 existant actuellement en Europe »*, prédit-il. La mise en place de la technologie UMTS va accélérer le phénomène en raison des économies d'échelle nécessaires pour rentabiliser les investissements.

Le secteur de la chimie, déjà théâtre de nombreuses opérations de fusions, est encore loin d'être stabilisé. En revanche, celui du pétrole, sur lequel quatre acteurs (Exxon, Shell, BP, et TotalFina Elf) dominent le marché ne peut plus se concentrer davantage. Tout au plus les firmes dominantes vont-elles affiner leur portefeuille de zones de forage en cédant ou acquérant des firmes de petites tailles pour améliorer leur couverture géographique.

L'industrie de la chaussure se trouve dans le même cas. Nike et Adidas dominent ce marché, ce qui n'empêche pas néanmoins une myriade de petites marques de coexister.

RETOUR À LA NORMALE

Pour Francis Meston, la diminution des opérations de fusions-acquisitions observée au premier semestre 2001 ne serait donc que conjoncturelle. Selon une autre étude réalisée par KPMG Corporate Finance, le marché international des fusions a en effet fléchi de 58 % par rapport au premier semestre 2000. Toutes les régions du monde auraient été touchées. Mais pour les spécialistes de ATKearney, cette inflexion marquerait plutôt un retour à la normale après une année d'effervescence. Une analyse qui rejoint celle des analystes de KPMG. Le marché des fusions subirait ainsi les même corrections que le marché boursier. Et ce phénomène n'est pas isolé. Sur les vingt ans écoulés, l'indice Dow Jones et le nombre de fusions-acquisitions auraient évolué de façon étrangement parallèle, notent les auteurs de l'étude ATKearney. La hausse de la Bourse incite les entreprises à acquérir leurs concurrents, surtout lorsqu'il s'agit d'opération par échange d'actions ; et parallèlement les concentrations contribuent à la hausse des valorisations boursières. Réciproquement, lorsque l'un plonge, l'autre le suit... pour mieux repartir, estime-t-on chez ATKearney.

Annie Kahn

▼ Une évolution en quatre étapes

TAUX DE COUVERTURE DU MARCHÉ DES TROIS LEADERS DU SECTEUR

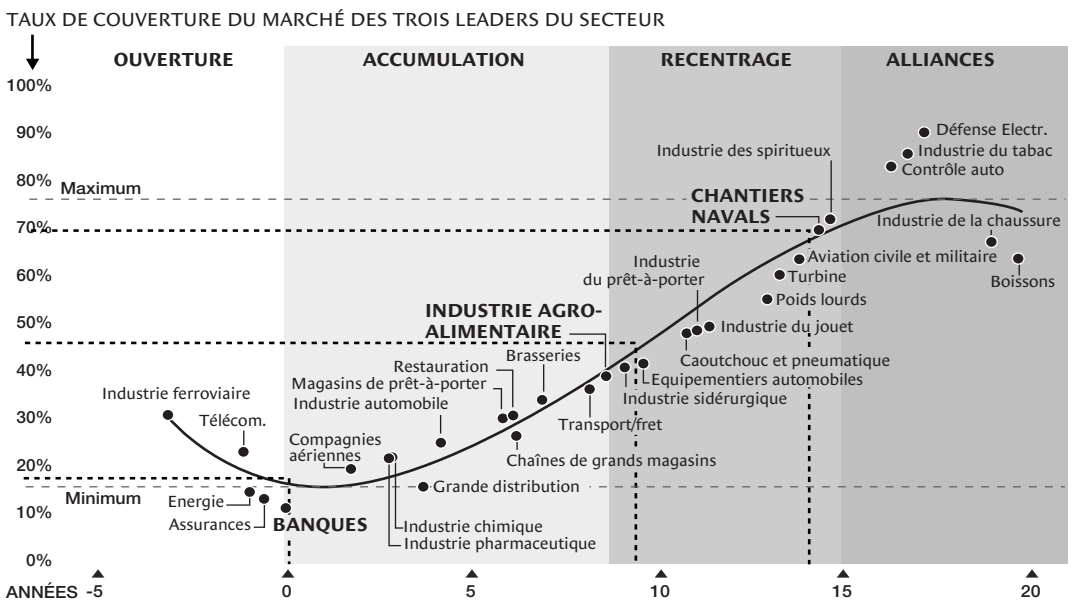

Comment interpréter le diagramme ci-dessus : Ex.1 ***les chantiers navals*** *: l'industrie des chantiers navals est consolidée et 3 leaders représentent 70 % du marché. Ex.2* ***l'industrie agroalimentaire*** *: cette industrie est en phase de consolidation, les 3 premiers du secteur représentant 45 % du marché. Ex.3* ***le secteur bancaire*** *: ce secteur commence à se consolider. Beaucoup d'acteurs sont en lice pour être le leader de demain.*

Source : AT Kearney

Les 35 heures ont épuisé leur effet de modération salariale

La réduction du temps de travail est entrée dans les mœurs, mais les entreprises voient croître les revendications des salariés

Le « cadeau » offert par le gouvernement aux entreprises de moins de 20 salariés pour faciliter leur passage aux 35 heures lui coûtera d'autant moins qu'il ne concernera qu'une minorité d'entreprises. En effet, d'après une enquête du CSA pour Manpower auprès de 300 entreprises représentatives du tissu économique français (taille, secteur, région), publiée en juin 2001, environ 85 % d'entre elles, toutes tailles confondues, sont d'ores et déjà passées aux 35 heures, et cette proportion atteint 66 % pour les moins de 50 salariés. Un quart de l'échantillon est passé aux 35 heures en 1999 et 40 % en l'an 2000. Les quatre cinquièmes des entreprises récentes (créées après 1991) ont adopté cette mesure, démentant au passage l'idée selon laquelle la réduction du temps de travail ne pouvait concerner que des entreprises déjà bien établies.

▼ 85 % des entreprises déjà concernées par la RTT

en **pourcentage**

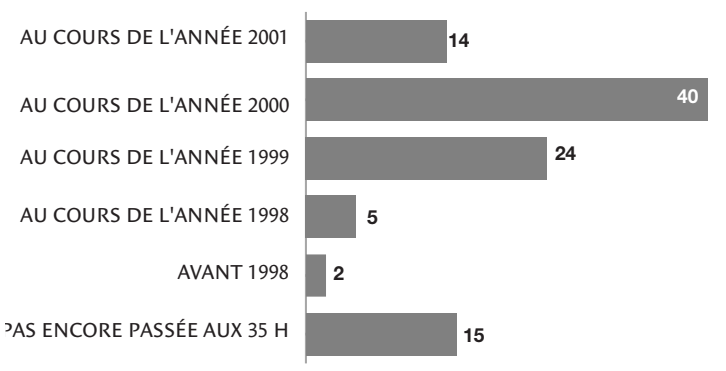

Source : Manpower

Le passage aux 35 heures a été l'occasion de mettre en place une modulation des horaires pour 73 % des entreprises, de créer des emplois (67 %), de développer la polyvalence (61 %), de relancer le dialogue social (61 %), de remettre à plat l'ensemble de l'organisation (56 %) ou, pour moins d'un quart d'entre elles, de mettre en place la semaine de 4 jours. Avec ou sans 35 heures, l'aménagement du temps de travail s'est de toute façon largement diffusé dans les entreprises, puisque 52 % des sociétés l'ont annualisé, 50 % l'ont « individualisé » et 20 % ont mis en place des « comptes épargne-temps ».

L'application des 35 heures ne s'est finalement pas révélée synonyme, selon cette enquête, de modération salariale. Seuls 34 % des entreprises ont accompagné la mise en place de la réduction du temps de travail d'un accord de gel total ou partiel des rémunérations. C'est surtout le cas des grandes entreprises de plus de 500 salariés (49 %) ou de celles qui sont passées aux 35 heures avant l'année 2000 (41 %).

Ainsi telle société de cartonnage de 70 à 80 personnes, passée aux 35 heures en 1999, a gelé les salaires pendant une durée de deux ans. Cette réduction du temps de travail a permis de créer des postes de production, mais a posé problème au niveau de l'encadrement et de la maîtrise, contraignant l'entreprise à diminuer au final l'amplitude des horaires de production : le temps de travail a en effet été diminué d'une heure par jour et les heures supplémentaires regroupées le vendredi après midi.

CONTEXTE DE CROISSANCE

Par ailleurs, près de la moitié des entreprises qui ont signé un accord de modération ont eu à faire face, par la suite, à des revendications salariales : les accords de départ n'ont pas résisté à l'accroissement des efforts demandés aux salariés, dans un contexte de croissance économique retrouvée. C'est surtout le cas dans les grandes entreprises (50 %), dans l'industrie (47 %) ou les entreprises les plus anciennes (créées avant 1946 : 62 %).

Cette pression sur les rémunérations concerne bien sûr l'ensemble des entreprises, qu'elles soient ou non passées aux 35 heures. Plus de la moitié des entreprises de l'échantillon considèrent en effet avoir à faire face à des revendications salariales croissantes, tout particulièrement dans les secteurs du commerce et du transport, dans les entreprises de 1 000 salariés ou plus et dans celles qui sont passées aux 35 heures cette année. A noter que près de 20 % des entreprises qui avaient choisi le passage aux 35 heures avant 2000 (contre 14 % de l'échantillon) signalent une diminution de ces revendications : les accords signés à l'époque semblent leur avoir permis de « tenir » plus facilement face à la pression des salariés, en échange de créations d'emplois et d'un aménagement du temps de travail.

Répondant par l'individualisation des salaires (64 %), l'intéressement des salariés aux résultats (58 %) et la participation (46 %), l'extension des prestations sociales (41 %), l'octroi d'avantages en nature (16 %) – alors que la distribution de stock-options reste peu répandue (6 %) –, la quasi-totalité des entreprises admettent avoir dû prendre en compte, partiellement ou totalement, ces revendications.

Marie Grivot

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

L'invalidité, un chantier à mener

L'invalidité est une cause majeure de perte de revenus des personnes en âge de travailler. Elle est qualifiée de *« risque lourd »* : il s'agit de compenser, souvent sur de longues périodes et de façon significative, la perte de la capacité de gain d'une personne. Le coût de l'aide aux invalides est d'autant plus important que les revenus de remplacement sont complétés par des services de réhabilitation destinés à faire recouvrer, autant que faire se peut, une nouvelle potentialité de travail.

Ces éléments expliquent que l'ensemble des Etats de l'Union européenne aient instauré des mécanismes socialisés de prise en charge de l'invalidité : seule la solidarité, qu'elle soit professionnelle ou nationale, peut garantir une redistribution financière d'une telle importance. Le cadre juridique de la prise en charge de l'invalidité est, par ailleurs, nécessairement complexe.

Il convient d'abord de délimiter l'invalidité par rapport à des risques voisins. Les pays européens disposent ainsi de législations particulières d'indemnisation des accidents de travail et des dispositions propres aux mutilés ou blessés de guerre. Celles-ci ont le même objet que l'assurance-invalidité mais elles s'adressent à des catégories distinctes et elles répondent à des règles techniques différentes.

La refonte des mécanismes de prise en charge des incapacités de travail pourrait être une des tâches futures du Comité de la protection sociale et du Conseil européen

Ensuite, il s'agit d'organiser la coopération, aussi bien au moment de la détermination du degré d'invalidité que lors de la mise en œuvre de l'aide en nature d'intervenants aussi divers que des médecins, des psychologues, des thérapeutes du travail, des travailleurs sociaux, des conseillers à l'emploi ou à la réhabilitation, voire des magistrats.

Notons enfin que certains pays, telles la France ou l'Irlande, ont choisi de faire administrer l'invalidité par l'assurance-maladie ; d'autres Etats (l'Allemagne, le Danemark ou la Grèce) ont confié cette mission aux caisses d'assurance-vieillesse.

Les principes et les règles gouvernant l'invalidité sont, depuis le début des années 1990, remis en cause dans certains pays européens. Certains gouvernements ont considéré que les dépenses, en ce domaine, étaient excessives du fait de conditions d'accès aux prestations trop généreuses, singulièrement pour les travailleurs âgés. Ainsi en est-il des Pays-Bas et du Royaume-Uni, qui ont massivement utilisé la mise en invalidité comme substitut au licenciement en période de restructuration. Elément à prendre en compte afin de relativiser les bons scores de ces deux pays dans le domaine de l'emploi.

Ailleurs, la philosophie même de ces mécanismes a été critiquée : les systèmes en place donneraient la part belle à la limitation individuelle des capacités fonctionnelles, telles que définies par la médecine, au détriment de la prise en compte de l'environnement général du blessé. D'où la volonté de remplacer les règles spécifiques d'indemnisation associées à la première approche par un dispositif visant à lutter contre les discriminations et à favoriser l'intégration sociale.

L'article 13 du traité d'Amsterdam et la récente directive de lutte contre les discriminations traduisent cette approche. Ces règles ont pour mérite de dépasser le statut de salarié auquel l'assurance- invalidité est traditionnellement attachée et d'attirer l'attention sur le sort des non-salariés ou des *« travailleurs atypiques »* en cas de réalisation de ce risque ; ces catégories, que l'on sait en pleine expansion, sont en effet dans beaucoup d'Etats de l'Union européenne (UE) insuffisamment protégées.

Enfin, on a pu assister dans certains pays, tels le Danemark, la Suède ou l'Irlande, mais aussi à l'échelon de l'Union, à l'émergence ou au renforcement des lobbies de défense des intérêts des invalides, avec des conséquences diverses et notamment l'apparition d'un clivage nord-sud au sein du Vieux Continent. Le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark et la Suède apparaissent en effet comme ceux qui ont le plus discuté d'une transformation de la prise en charge de l'invalidité, même si leurs réalisations sont très différenciées. D'autres pays n'ont pas abordé la question, si ce n'est à travers de nouvelles règles anti-discrimination : c'est le cas notamment de la France, de l'Espagne ou de la Grèce.

« L'activation des dépenses », c'est-à-dire un effort renouvelé pour aider les invalides à retourner ou à rester au travail, par un conseil encore plus individualisé et plus intégré à l'assurance-chômage – à l'image du New Deal initié par les travaillistes britanniques – est au cœur des discours, des projets et des réformes. On peut y voir l'influence de la philosophie des lignes directrices pour l'emploi de l'UE, même si celles-ci ne contiennent qu'une vague mention des besoins des personnes invalides.

Mais le chemin est étroit et difficile. Les mesures autoritaires anciennes telles que les quotas d'emploi pour personnes handicapées ou invalides, de 3 % des salariés au Royaume-Uni jusqu'à 6 % en Allemagne ou en France, se sont révélées peu efficaces. Beaucoup d'Etats reconnaissent aujourd'hui les limites des campagnes de subvention d'emploi pour invalides ou, comme au Danemark, des mesures d'emploi préférentiel dans le secteur public. Le Royaume-Uni a pu constater l'insuccès des formations professionnelles spécifiques bien que confiées, depuis 1990, à des institutions privées, supposées plus efficaces que la formation publique. De même, le secteur protégé, l'offre d'emploi à des conditions dérogatoires des règles communes, s'est avéré un ghetto, à tel point que certains gouvernements ont, à l'image des Pays-Bas, multiplié les incitations à la réinsertion au sein d'un espace de travail ordinaire.

Enfin, les aides à la transformation/adaptation des postes de travail se sont révélées, selon une enquête danoise, trop longues à mettre en œuvre pour être efficaces. D'autres débats sont encore à venir : comment, en effet, expliquer, dans un contexte de non-discrimination, que les *« invalides civils »* soient, à degré d'incapacité de travail identique, dans la plupart des pays européens, moins bien indemnisés que les accidentés du travail et les blessés de guerre ? La refonte des mécanismes de prise en charge des incapacités de travail pourrait être une des tâches futures du Comité de la protection sociale et du Conseil européen : des lignes directrices en ce sens compléteraient utilement le droit communautaire existant.

Francis Kessler *est maître de conférences à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.*